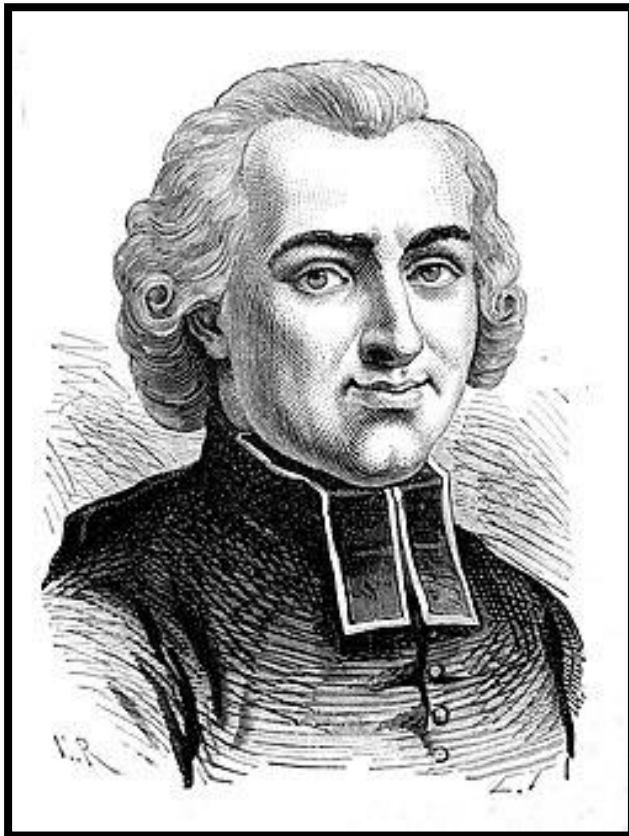


PIERRE FRANKLIN TAVARES

## RACISME D'ÉTAT ET ANTI-RACISME POPULAIRE EN FRANCE

### NOIRS ET MÉTIS



Abbé Grégoire (1750 – 1831)



Pierre-Antoine-Augustin de Piis  
(1755 - 1832)

À Pierre Kipré, l'ami !  
Théoricien et acteur de la souveraineté<sup>1</sup>,  
Ancien ambassadeur de Côte d'Ivoire, en France.

---

<sup>1</sup> Pierre Kipré, *Le concept de souveraineté en Afrique*, L'Harmattan Paris, 2019.

## Pour entreprendre

Il manquait à la littérature politique actuelle une critique radicale du *racisme d'État* français, tel qu'il continue de s'exercer sur les Noirs depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et auquel, en son temps de grande agitation, l'abbé Grégoire a su si intelligemment combattre et s'opposer avec une ardeur inégalée, comme l'ont fait peu d'intellectuels dans l'Histoire avant et sans doute après lui. Ce fut l'un de ses immenses mérites et l'on peut encore s'étonner du manque de reconnaissance dont il fait l'objet de la part de l'intelligentsia et des États noirs.

Mais rendons justice aux Noirs et Métis qui, à cette époque, présents à Paris, ont également pris une part éminente dans ces grands combats. Parmi eux, fort peu connu, Pierre-Antoine-Augustin, chevalier de Piis, aux professions diverses, dont celui de chansonnier. Nous avons retenu son chant *La Liberté des Nègres* dont les paroles et la partition nous ont été heureusement conservées. Piis et sa génération se distinguèrent par leurs *talents*, leur haut niveau de *culture* personnelle et la *dignité* de leur être à laquelle ils attachèrent beaucoup de prix. Leurs qualités n'ont pas servi, après eux, excepté au mouvement de Négritude qui en a été comme le légataire universel. Au reste, ces qualités contrastent singulièrement avec les défauts et les vices de l'élite noire actuelle en France dont la médiocrité intellectuelle le dispute à leur envie de réussir.

L'abbé Grégoire et Piis combattirent âprement le *racisme d'État* français, c'est-à-dire ce *racisme* organisé par l'*État*. Alors qu'on le croyait disparu ou, à tout le moins, fortement affaibli, après la Seconde abolition de l'esclavage, les droits acquis lors de la Deuxième guerre mondiale et avec les indépendances africaines, le *racisme d'État* est réapparu, avec virulence, et empruntant, cette fois, un mobile nouveau : l'immigration.

Le texte qui suit est une attaque frontale, directe, contre cette doctrine et sa pratique, en sa fondation même, ses ressorts pseudoscientifiques et son fondement irrationnel. Il part d'un constat simple : ceux qui font de l'immigration « le problème majeur » de la France ne connaissent pas l'histoire de France, quoiqu'ils écrivent abondamment sur ce thème. Ils n'écrivent pas comme le réclame Paul Veyne<sup>2</sup>, ni non plus comme les grandes figures de l'historiographie française. Ils ne sont que dans la quête d'un *pathos* mobilisateur. Et, à cela, le format romanesque est le style adéquat. C'est pourquoi, tout à l'opposé, nous camperons dans la préhistoire et l'histoire, pour montrer que l'immigration n'est pas un « accident », mais *la structure essentielle* de l'histoire de France, en faisant appel à des auteurs de renom, les paléontologues, historiens, géographes, philosophes, généticiens, linguistes, économistes, etc. Aussi, pour bien étayer nos prises de position, il a paru nécessaire de citer assez longuement,

---

<sup>2</sup> Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire* suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*, Éditions du Seuil, Paris, 1971, pour le premier texte et 1978 pour le second.

parfois, divers spécialistes et d'y ajouter des citations sans lesquels des points de vue importants restent incertains ou insuffisamment éclairés.

La France ne gagne rien à faire de son immigration un *stimulus* de frayeur. Elle devrait plutôt en faire un objet de connaissance en vue de sa maîtrise, de sa structuration et de son absorption vers une ethnogenèse qui ne serait pas sa première, même si celle-ci semble d'allure nouvelle. La France ne peut renier sa propre histoire.

D'autant que, savoir *ce qu'est* « le racisme d'État », en sa nature aide à comprendre, d'une part, l'impasse de la politique africaine de la France ; d'autre part, pourquoi les départements d'Outre-mer restent encore les territoires les plus mal lotis de la France, et, d'autre part encore, les raisons pour lesquelles les Noirs de l'Hexagone sont la « communauté » la plus marginalisée de la nation française. Ce *racisme d'État* est un cadre de référence.

« Clov : Fini, c'est fini, ça va finir, ça va peut-être finir »<sup>3</sup>.

Samuel Beckett, *Fin de partie*, p. 13.

---

<sup>3</sup> Samuel Beckett, *Fin de partie*, Les Éditions de minuit, Paris, 1957, p. 13.

# LIVRE 1

## Chapitre 1 : Problématique critique

L'immigration est-elle une « race » ? C'est bien, dans l'histoire générale des idées et sa littérature, la première fois qu'une telle question est appelée à venir au jour, et non sans raison. Car, enfin, il n'a jamais encore été remarqué que les discours sur *l'immigration* condensent tous les arguments passés énoncés sur la *race* : *l'infériorité*, par *la couleur de la peau*, *le sang*, *le gène*, etc. ; bref, en France, l'immigration relève désormais de la biologie. La question initiale a donc reçu réponse : c'est oui, du moins pour les valorisateurs du *racisme*, qui ont réussi à le faire valoir et, bientôt, admettre. Et cette réponse est d'autant plus frappante que la France, en sa « substance » préhistorique et historique, n'a jamais été autre chose qu'une vague de migrations. Tous les Français, tous, et à commencer par les Gaulois, « nos ancêtres »<sup>4</sup>, branche celtique, qui sont eux-mêmes venus de loin, très loin. Ils ne sont pas directement *sortis du sol*, comme le vieux mythe grec le fabule à propos d'un autre peuple. Ils sont arrivés et ont évincé Ligures et Étrusques, présents avant eux<sup>5</sup>. Toutefois, « La Gaule, première France »<sup>6</sup> est donc, dussions-nous le répéter, la terre de « nos » plus anciens migrants. Ainsi, sauf à méconnaître l'histoire de France, et ils sont nombreux dans ce cas, on croit le contraire de cette vérité *historiale*, pour reprendre un vieux mot français qui souligne l'exception.

L'exception française, c'est l'immigration ! Notre problématique s'entend critique et elle ne laissera déployer ici qu'en référence à sa source : le vieux *racisme d'État* français, dont peu de spécialistes parlent, et surtout s'agissant des Nègres sur lesquels il a eu et a encore l'emprise la plus forte.

Qu'est-ce que le *racisme d'État* ? La France, en son histoire, offre une mise en application qui vaut d'être examinée, non seulement en raison de la longévité de ce dispositif public, mais aussi et surtout par son exceptionnelle continuité historique. Au-delà de la révolte légitime que ce dispositif appelle, il faut se demander comment cette œuvre a pu et peut autant perdurer, sans que ses fondements n'aient jamais été définitivement ébranlés ? Ce que dit Sébastien Brant de « l'envieux »<sup>7</sup> vaut pour le *racisme* qui, de façon égale, « cuit dans son propre jus », et y *mijote* d'autant plus longtemps qu'il est organisé par un *État* dont l'une des caractéristiques principales est le « principe de continuité ».

---

<sup>4</sup> Albert Duruy (1811 - 1894) : « Faisons-leur aimer **nos ancêtres gaulois** et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Roncevaux, Godefroi de Bouillon à Jérusalem, Jeanne d'Arc, Bayard, tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes ». Historien et homme politique français, ministre de l'Instruction publique par Napoléon III de 1863 à 1869.

<sup>5</sup> Henriette Walter : « Il ne faudrait pas croire que les Celtes (nos Gaulois) qui avaient notre pays entre 700 et 500 avant J.-C. s'étaient installés dans un territoire vide. D'autres populations les y avaient précédés et avaient continué à y vivre longtemps après leur arrivée. C'étaient les *Ligures* dans ce que nous appelons la Provence, les *Ibères* dans les plaines du Languedoc, les *Aquitains* dans le Sud-Ouest. Ces populations n'étaient vraisemblablement pas de langue indo-européenne », *Avant les Gaulois*, in *Le Français dans tous les sens*, Préface d'André Martinet, Éditions Robert Laffont, Paris, 1988, p. 33.

<sup>6</sup> Fernand Braudel : « la Gaule, première France », *La géographie a-t-elle inventé la France ?* in *Espace et histoire*, op. cit., p. 309.

<sup>7</sup> Sébastien Brant, *Des marchés de dupes*, in *La Nef des fous*, traduction revue et présentation par Nicols Taubes, plus *Les Songes du Seigneur Sébastien Brant* par Claude Gaignebet et Monique Goullet, 4<sup>e</sup> édition, Coll. Les Massicotés, Librairie José Corti, 1997, 2004, p. 264.

« Ceux qui ont voulu discréditer les Nègres, écrit l'abbé Grégoire, ont appelé l'anatomie à leur secours, et sur la disparité des couleurs se sont portés leurs premières observations »<sup>8</sup>.

S'agissant des Noirs et d'eux seuls ici, le *racisme d'État* s'est imposé comme *raison d'État*, au sens où d'exception il est devenu la *règle*. En effet, Édit royal, l'essentiel du *Code noir* (1685) sera repris par le *Club de l'Hôtel de Massiac* (1789), groupe colonial, esclavagiste et raciste. Un siècle plus tard, au sein de l'hémicycle français, le socialiste Jules Ferry n'hésitera pas à emprunter et à reformuler l'argumentaire de ce club, qui servira de directives diplomatiques à la délégation française lors de la *Conférence de Berlin* (1884-1885). Puis, trois quarts de siècle après les deux journées de cette réunion consacrée au dépeçage méthodique de l'Afrique noire, Charles de Gaulle en assumera tout le contenu juridique et, par consécution, l'orientation politique comme un legs historique lors de la *Conférence de Brazzaville* (1944), mais, avec une telle audace personnelle et une liberté de ton si grande, qui lui parurent si justes, tant vraies et même si « normales » que cela ne cesse d'étonner à la relecture de son Discours. Il n'y a qu'avec les Nègres que la France procède ainsi. La problématique est raciale.

Au vrai, de 1685 à 1944, nous sommes en présence d'une « marche en avant » du *même*, quatre siècles durant, d'allure constante, parce que toujours renouvelée en sa forme, mais dont le contenu reste identique, et qui ne manque pas de nous faire songer à la conception de *la reprise* de Kierkegaard.

Toutefois, il est une particularité historique généralement occultée : en France et « hors de France », l'une des caractéristiques essentielles du racisme consiste dans le fait que le *racisme d'État* a précédé et a fondé le « racisme ordinaire ». L'État y a été raciste, bien avant ses sujets et ses citoyens, avant la société civile qu'elle a incitée à devenir raciste. Le racisme a toujours d'abord relevé du domaine de la loi, de l'édit à l'ordre législatif. C'est pourquoi, aussi percutante soit-elle, la formule de Pierre Philippy selon laquelle « les colons blancs ont inventé, avec la complicité de l'État colonial, tout un système de classification des hommes avec toutes les déclinaisons possibles, liés au degré de l'éloignement de la blancheur : mulâtre, quarteron, griffe, etc. »<sup>9</sup> devrait être modifiée et reformulée ainsi : *l'État colonial a inventé, avec la complicité des colons blancs, tout un système de classification des hommes avec toutes leurs déclinaisons...* Car, à l'origine, les colonies ont été créées, organisées, entretenues et développées, d'abord, par la puissance publique.

Le racisme d'origine, ce « préjugé de couleur », a d'abord été politique, avant de revêtir un caractère social. Cependant, parce que l'idée du « bien » est tout autant effective, il s'est trouvé de nombreux Français, parmi les plus brillants et de couches sociales distinctes, qui s'y sont opposés et ont développé l'antiracisme. Nous illustrerons, à l'aide de deux exemples, comment cet antiracisme s'est exprimé, d'une part, avec l'abbé Grégoire, prêtre catholique, un « homme blanc » né à Vého, ville de Meurthe-et-Moselle, dans le Grand-Est, le 4 décembre 1750 et mort le 28 mai 1831, à Paris, et, d'autre part, Pierre-Antoine-Augustin chevalier de Piis, un métis se pensant nègre, né à Paris, le 17 septembre 1755 et qui y meurt le 22 mai 1832. Deux

---

<sup>8</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. 14.

<sup>9</sup> Pierre Philippy, *Préface à L'aristocratie de couleur*, in Florence Gauthier, *L'aristocratie de l'épiderme, Le combat de la société des Citoyens de couleur 1789|1791*, préface de Pierre Philippy, coll. Histoire pour aujourd'hui, CNRS Éditions, Paris, 2007, p. 7.

personnalités de même génération et de la même époque, figure illustre de la Révolution française pour le premier et figure révolutionnaire moins connue pour le second ; tous deux engagés dans la défense et le droit des Nègres et des « hommes de couleur ».

Dans ce contexte toujours actuel et pour conforter cet antiracisme populaire porté par une élite, nous serons conduits à étudier, successivement, d'abord, « le peuplement français », de la préhistoire à l'histoire récente, afin de dégager une vue d'ensemble de son ethnogenèse ; ensuite, la génétique pour déconstruire et réfuter l'idée de « race » et son absurde, mais réelle extension, le racisme ; enfin, nous prendrons en vue quelques données macro-économiques pour illustrer le fait indubitable que, dans sa relation avec l'Afrique noire pourvoyeuse d'immigration, les chiffres sont très nettement en faveur de la France, et qu'elle a peu à gagner et peut-être même tout à perdre en maintenant l'odieux système étatique de son *racisme d'État*. Dans le même ordre, nous passerons en revue différents arguments anti-racistes : *humaniste* (abbé Grégoire) ; *géographique* (Pierre George), *philosophique* (Hegel) et *génétique* (Paul Verdu, Géo confluences).

En son fond, ce *racisme* a agencé et s'est évertué à mettre en œuvre deux séquences identiques. La première, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : a) un « invariant » : affirmation doctrinale de **l'infériorité raciale** des Noirs ; b) création du premier marché international du travail : captures et achat de captifs ; c) élaboration et activation d'un dispositif technique européen-occidental sans précédent dans l'histoire mondiale : parage et déportation massive de captifs, par navires négriers ; d) destination : *Deux Indes* ; e) une visée : exploitation directe de la force de travail des esclaves noirs dans les plantations américaines. La seconde séquence, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : a) un invariant : affirmation doctrinale de **l'infériorité culturelle** des Noirs, qui « sursume »<sup>10</sup> la doctrine précédente de l'infériorité raciale ; b) élaboration et activation d'un dispositif technique : plan de partage juridique, voyages d'explorateurs et d'aventuriers, courses de tracé et de délimitation géographique, occupation militaire, traités avec des chefferies africaines et administration coloniale de territoires ; c) projet européen d'une vaste « mission civilisatrice » : christianisation, francisation (acculturation et assimilation), laïcisation ; d) destination : Afrique ; e) une visée : exploitation agricole et des matières premières africaines. Dans la seconde séquence, nous avons, très clairement exprimé, ce que Jennifer Pitts a appelé, dans une interprétation instructive, « le principe clé de l'impérialisme républicain Français »<sup>11</sup>, dans un ouvrage dont Armand Guillot a fait un excellent compte-rendu<sup>12</sup>. Les cours magistraux d'Antoine Lilti offrent, également, un riche exposé<sup>13</sup>.

En somme, dès lors que ce *racisme*-là (double infériorité : raciale et culturelle) a été légalisé (proposé, voté et promulgué) et immédiatement mis en pratique par un *État* (politique

---

<sup>10</sup> La *sursumption*, chez Hegel, est dépassement et conservation de ce qui est dépassé dans son dépassement. En l'espèce, la doctrine antérieure de « l'infériorité raciale » est absorbée et conservée par celle de « l'infériorité culturelle ». La « négativité » est, ici, le principe d'infériorité, dont le racial et le culturel sont des modalités.

<sup>11</sup> Jennifer Pitts, *A Turn to Empire : The Rise of Imperial Liberalism in Britain and France*, Princeton : Princeton University Press, 2005, chapitre 6, p. 200. Jennifer Pitts, *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2008 [2005].

<sup>12</sup> Armand Guillot, Jennifer Pitts, *A Turn to Empire : The Rise of Imperial Liberalism in Britain and France*, Princeton : Princeton University Press, 2005, in *Revue d'études benthamiennes*, 3 | 2007.

<sup>13</sup> Antoine Lilti, *La « mission civilisatrice » : une république coloniale, Au nom de l'universel : crises et héritages*, Cours au Collège de France, 19 février 2025.

publique), il devient objectivement *racisme d'État*. Si l'on devait ici, par commodité provisoire, reprendre la méthode par laquelle Aristote présente ce qu'est un régime politique, à savoir le triptyque principe-but-forme, nous dirions du *racisme d'État* en question qu'il a pour « principe », *l'infériorité* (raciale puis culturelle) ; pour « but », *la domination directe* (captivité, esclavage), et pour « forme » un *projet d'exploitation* (force de travail et des ressources agricoles et minières) doublée d'une *mission de civilisation* assignée à la France par elle-même.

Et ce *racisme d'État* repose sur des ressorts si solides que le contre-mouvement initié et animé par des hommes et des femmes remarquables, tels Diderot, l'abbé Raynal, Wilberforce (anglais), Brissot, l'abbé Grégoire, Olympe de Gouge et tous leurs alliés, puis repris par les humanistes<sup>14</sup> et surtout les communistes français, n'a pas pu y mettre un terme. Et, signal de sa vivacité, les promoteurs actuels de ce *racisme d'État* le propagent sous nos yeux. Sans riposte adéquate.

Ce *racisme d'État* n'est pas seulement un vestige de l'empire colonial français. Le plus choquant est qu'il reste en vigueur et n'est pratiqué qu'en Afrique noire (principalement francophone), alors qu'il a été totalement éradiqué en sa fondation et « liquidé » en ses fondements, dans ce qui s'appelait alors l'*Indochine française*<sup>15</sup> et l'*Afrique française du Nord*<sup>16</sup> et que la France, depuis maintenant plus d'un demi-siècle, a des relations de respect et d'égalité envers ces deux ex-espaces coloniaux, tout au contraire de la nature des liens qu'elle entretient avec l'Afrique noire francophone qui reste encore sous le joug de ce *racisme d'État*.

## Chapitre 2 : L'immigration, nouvelle addiction

Cet article aura atteint son but, s'il pouvait aider Philippe de Villiers, Éric Zemmour et Pascal Praud, parmi d'autres orgueilleux mortels, à apprendre à penser, philosophiquement bien évidemment, afin de méditer de façon différente la France dont ils croient et prétendent être les exceptionnels et derniers défenseurs. Que n'ont-ils développé un mal nouveau : *l'addiction à l'immigration*. Mais, que gagnent-ils sinon rien, si ce n'est sur le temps court à confondre autant le *réel* et la *réalité* ou alors, ruse de la médiocrité, à amalgamer « concepts » et « opinions », en faisant passer la seconde notion pour la première. Ils prennent leur chapelet d'opinions pour un véritable exercice de la pensée. Cette démarche est aujourd'hui pratique courante. Ainsi, nos *trois mousquetaires*, qui sont encore dans l'attente de leur D'Artagnan, sont-ils sur le point de faire accroire à nombre de Français qu'ils savent mieux que quiconque ce qu'est la France et, plus encore, ce qu'est être Français, là où Max Gallo<sup>17</sup> a rencontré tant de difficultés à définir ce qu'est un Français, au point d'avoir réduit l'appartenance française à une série de *critères*. Mais l'on sait que « Le Parisien, en général, veut parler de tout, au lieu de se renfermer dans

---

<sup>14</sup> Parmi eux, citons, par exemple, Félicien Challaye, Mme Andrée Viollis et Albert Londres (voir leur biographie sur Wikipédia).

<sup>15</sup> Cet espace, d'abord « fédération de colonies françaises » (1887-1949), puis « confédération d'États associés français » (1949-1954) comprendra le Vietnam (colonie de Cochinchine au Sud du Vietnam, protectorats de l'Annam et du Tonkin, au Centre et dans le nord du Vietnam), les deux protectorats du Cambodge et du Laos, le territoire chinois de Kouang-Tchéou-Wan (Canton-Wan).

<sup>16</sup> Cet espace colonial et protectoral comprenait l'Algérie française (1830 – 1962), les deux protectorats français de Tunisie (1881 – 1955/1956) et du Maroc (1912 – 1956, exceptées les enclaves espagnoles (Traité franco-espagnol).

<sup>17</sup> Max Gallo, *Fier d'être français*, coll. Le Livre de Poche, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2006.

l'art qu'il a étudié »<sup>18</sup>, comme le dit Louis-Sébastien qui, lui, connaissait Paris, ses habitants et les Français.

C'est que notre triade parisienne, plus exactement nos *trois Mousquetaires*, qui ont ramené et réduit toute l'histoire de France à quelques catabaualises, ces chansonnettes grecques destinées à endormir les enfants, jettent des regards qui ne portent pas au-delà de celui de *La Taupe qui voyait loin*<sup>19</sup>. Et, dans ce triumvirat, quoique le plus âgé, Philippe de Villiers tient le rôle de Mirette, qui alerte sa famille du danger et trace l'itinéraire du salut pour tous. Et chacun le sait, *les histoires à dormir debout sont de celles qui tiennent le mieux éveillé*<sup>20</sup>.

Ainsi, de la grande, belle et longue histoire de France, ils ne retiennent que des faits anecdotiques et, au mieux, racontent quelques épisodes significatifs aussitôt érigés en événements historiques. Jouant quotidiennement la loure, Éric Zemmour et Philippe de Villiers se sont spécialisés dans ce lucratif registre musical et commercial. Le premier est agité et émouvant, le second soporifique. Pour eux, l'histoire de France ne commence approximativement qu'à partir de l'Antiquité romano-gauloise<sup>21</sup> et surtout ne devient réellement française qu'avec les Rois de France. Ils partagent le même défaut que tous ceux qui ne font débiter cette histoire qu'avec la Révolution de 1789 et la vigoureuse République du 22 septembre 1792. Éric Zemmour et Philippe de Villiers ne citent que peu ou presque jamais, par exemple, Fernand Braudel<sup>22</sup>, Pierre Nora<sup>23</sup>, Colette Beaune<sup>24</sup>, Jean Favier<sup>25</sup>, Michel Balard<sup>26</sup>, Lucien Bély<sup>27</sup>, Albert Soboul, Marc Bloch, Albert Mathiez, Lucien Lefèvre, Jacques Marseille et tous les nombreux autres grands historiens. Leurs récits sont de ceux qu'on enseigne avec émotion aux élèves du Cours moyen 1 et 2, et que j'ai moi-même appris avec fébrilité et émoi. Quant aux historiens des colonies, ils feignent de ne même pas savoir qu'il en a existé. C'est qu'ils leur donnent de l'urticaire.

---

<sup>18</sup> Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris*, Introduction et choix de textes par Jeffrey Kaplow, Librairie François Maspéro Paris, 1979, p. 172.

<sup>19</sup> Éric-Emmanuel, Florence Guittard, *La Taupe qui voyait loin*, coll. hachette Jeunesse, propriété exclusive de Mac Donald Corporation, Paris, 2022. Cet ouvrage m'a été généreusement offert par mon petit-fils Hector.

<sup>20</sup> Marthe Robert cité par Georges Jean, *Le pouvoir des contes*, 2<sup>e</sup> édition, coll. « E3 », Édit. Casterman, Paris, 1981, p. 9.

<sup>21</sup> Henriette Walter : « Dater avec précision le moment où la langue gauloise n'a plus du tout été parlée en Gaule est pratiquement impossible, mais on sait par des textes latins que le droit d'accession des Gaulois aux magistratures impériales avait incité très tôt les nobles à envoyer leurs enfants dans les écoles romaines. Tacite raconte qu'en 21 après J.-C. les fils des plus grands personnages de la Gaule fréquentaient déjà l'école romaine d'Autun. Avec les nobles, les marchands ont sans doute été les premiers à apprendre le latin, qui était la langue du commerce. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que les Gaulois ont remplacé du jour au lendemain leur langue celtique par du latin. Seule une partie de l'aristocratie a dû très vite apprendre la langue de Rome, et, par exemple, ce n'est que quatre cents ans plus tard (au V<sup>e</sup> siècle après J.-C.) que, selon le poète Sidoine Apollinaire, la noblesse arverne (l'un des peuples gaulois qui occupait l'Auvergne actuelle) s'est enfin débarrassée de la « gangue de la langue celtique », *D'abord les nobles et les marchands*, in *op. cit.*, p. 35.

<sup>22</sup> Fernand Braudel, (tome 1) *L'identité de la France, Espace et Histoire* ; (tome 2) *L'identité de la France, Les hommes et les choses I*, (tome 3), *L'identité de la France, Les hommes et les choses II*, coll. Champs histoire, Les Éditions Arthaud, Paris, 1986, Éditions Gallimard, Paris, 1990.

<sup>23</sup> Pierre Nora, *Recherche de la France*, coll. Bibliothèque des Histoires, Éditions Gallimard, Paris, 2013.

<sup>24</sup> Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, coll. folio/histoire, Éditions Gallimard, Paris, 1985.

<sup>25</sup> Jean Favier, *La France médiévale*, ouvrage collectif sous la direction de Jean Favier de l'Institut, Librairie Artème Fayard, Paris, 1983.

<sup>26</sup> Michel Balard, *État et colonisation au Moyen Âge et à la Renaissance*, ouvrage collectif sous la direction de Michel Balard, Éditions La manufacture, Paris, 1989.

<sup>27</sup> Lucien Bély, *Histoire de France*, suivie de *Chronologie de l'Histoire de France* établie par Jean-Charles Volkmann, coll. ; Le Grand Livre du Mois, Éditions Gisserot, Paris, septembre 1997.

À les entendre, avec le renfort inouï et même incompréhensible de Marc Menant, l'appui sans souffle de Mathieu Bock-Coté et le généreux mutisme de Fabrice d'Almeida, « on » finit par admettre que, de toute son histoire, c'est la première et la seule fois où, ce qui tardivement deviendra la France, est confrontée à une brusque et massive arrivée de populations étrangères. *Les Immigrés*, le mot fétiche !

*Les Immigrés*, un gris-gris dans leur poche, un « cani-cani » selon le vieux mot des Ivoiriens, leur mot fétiche ! Il n'existe, pour eux, plus rien d'autre. Les chemins ne mènent plus à Rome, mais à l'immigration. En brandissant le mot, ils renouvellent subitement leurs forces, semblables à Antée<sup>28</sup>, lorsqu'il touchait le sol durant ses luttes. Mieux encore, ils viennent fort opportunément de trouver un grand fournisseur d'arguments qu'ils exhibent, un métis italo-vendéen : Nicolas Pouvreau-Monti qui, usant d'un lance-pierres professionnel, tire des billes d'argile sur l'immigration, a vite gagné en notoriété auprès d'esprits pauvres, par une analyse superficielle et saugrenue du « coût annuel de l'immigration [qu'il estime] à 40 milliards d'euros »<sup>29</sup>. Moniteur d'auto-école, il alerte sur les angles morts de la conduite.

### Chapitre 3 : Une discipline nouvelle : l'immigratologie

Mais il y a, paradoxe raciste oblige, les « bons » et les « mauvais » immigrés. Les premiers ont une bonne culture, ne coûteraient pas cher, quand les seconds arborent une culture dangereuse et coûteuse. Ainsi, la démarche raciste du métis italo-vendéen distingue-t-elle les immigrés, entre un groupe avantageux et un groupe inutile à la France ; les Asiatiques étant bien évidemment admirés pour leurs qualités - ce que *nos trois mousquetaires* reprennent en chœur, et les Noirs jugés défavorablement et présentés comme profiteurs des « transferts nets de redistribution » (allocations familiales, aides médicales d'état, etc.). Mais leur « immigratologue » favori oublie de manière opportune de comparer ses chiffres avec ce que le Trésor Français extrait et gagne avec les « monnaies » des 14 pays francophones et 1 pays lusophone (Guinée-Bissau) d'Afrique noire : au moins 72 milliards d'euros, par an ; ce qui, à lui tout seul, est presque le double du coût annuel de toute l'immigration.

C'est que le mot « immigré » est plus que jamais une « opinion », qui condense tout. Daniel Arasse a expliqué ce qu'est le procédé de « condensation »<sup>30</sup> et comment elle fusionne les faits modifiant ainsi le « réel » pour en faire une « réalité » accessible au plus grand nombre ; et utilisant cette technique, « notre » Directeur de l'immigration et de la démographie (OID)

---

<sup>28</sup> Émile Genest : « Antée ne le cédait en rien à son frère Polyphème pour la gloutonnerie et la férocité [...] Son appétit de chair humaine le conduisit dans les déserts de Libye ; il n'y trouvait pas de concurrents et dévorait à loisir les voyageurs assez téméraires pour se mettre à sa portée. Ce géant, comme ses congénères, était d'une force peu commune [...] Lutter avec lui était impossible. Quelque vigoureux que fût l'adversaire, sa perte était sûre ; car Antée, à la moindre lassitude, se précipitait sur le sein de sa mère (autrement dit sur la Terre), et par ce contact, il acquérait un renouveau de force le rendant infatigable et invulnérable [...] Hercule, se voyant dans ses attributions favorites, accourt vers la Libye [...] joignant à la puissance musculaire du lion la subtile du renard, il découvrit l'artifice. Dans une quatrième étreinte, il saisit le géant par la taille, le maintient en l'air et, lui coupant la respiration ; l'étouffe sans qu'il ait pu reprendre haleine », *Antée*, in *Contes et légendes mythologiques*, coll. Mythologies, Éditions Nathan, Paris, 1929, p. 65.

<sup>29</sup> Nicolas Pouvreau-Monti, *Plan d'économies : l'angle mort de l'immigration*, Le Point, 25 mars 2024.

<sup>30</sup> Daniel Arasse, *La toison de Madeleine*, in *On n'y voit rien, Descriptions*, coll. folio/essais, Éditions Denoël, Paris, 2000, pages 95 à 122. Dans le même ouvrage, D. Arasse montre comment, dans le tableau *Vénus d'Urbain*, le Titien a fait une condensation et par quelle technique « Manet a défait cette condensation », *La femme dans le coffre*, op. cit., p. 167.

Ô « pouvre » Nicolas Pouvreau-Monti ! Et si, pour pondérer son air sérieux, parce qu'il ne s'agit que d'un air qui confère un semblant d' "autorité" à ses propos, il nous était permis un trait d'humour si typique de l'esprit français, comme l'a noté Ysabeau<sup>31</sup>. Alors, nous pourrions lancer quelques piques ironiques à son endroit, en nous intéressant à la signification de son patronyme-composé qui, de toute évidence, d'une part, indique une extraction sociale fort modeste qui devrait l'inciter à la modestie, et, d'autre part, atteste d'une origine immigrée d'au moins une partie de ses ascendants.

Cette pique délibérée ne vise qu'à illustrer comment nombre de Français d'origine immigrée, ceux dont les ascendants viennent de loin, en l'espèce de Lombardie (nord de l'Italie), sont les plus vindicatifs à l'endroit des immigrés plus récents. Ce sont souvent les plus intolérants. Ils sont atteints du « syndrome du nouveau converti » ou de ceux qui ne sont pas sereins avec leurs ascendances.

<sup>31</sup> Alexandre Ysabeau : « **Le type français par excellence** est celui de l'homme du monde parisien, qui, s'il n'est pas né dans la capitale, y a du moins assez vécu pour y perdre les signes particuliers de sa nationalité provinciale. Telles sont les figures éminemment françaises de *Chateaubriand* (fig. 83), de *Girodet-Trioson* (fig. 84), du maréchal *Suchet* (fig. 85), et du général *Hoche* (fig. 86). La vivacité du regard moins perçant, mais plus bienveillant et aussi spirituel que celui de l'Italien, **le front large et la bouche presque toujours entr'ouverte pour la parole et pour rire**, en sont les traits distinctifs », *Lavater et Gall, Physiognomonie et Phrénologie rendues intelligibles pour tout le monde, Exposé du sens moral, des traits de la physionomie humaine et de la signification des protubérances de la surface du crâne relativement aux facultés et aux qualités de l'homme*, Nouvelle édition accompagnée de 150 figures dans le texte, Garnier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, pages 93 à 94.

<sup>33</sup> Geneatnet : « Pouvreau : Nom fréquent dans la Vendée et les départements voisins. Variantes : Pouvraud, Pouvrault, Pouvreud, Pouvreault, Pouvreaut, Pouvreaux, Pouvreau, Pouverreau, Poverel. Il est tentant d'en faire un diminutif de l'adjectif « pauvre » (autrefois pouvre), mais c'est en fait un toponyme porté par de nombreux hameaux. Pour la seule Vendée, notons les hameaux du Pouvreau à Sallertaine, Saint-Jean-des-Monts et Le Boupère », *Origine, popularité et signification du nom POUVREAU*.

<sup>34</sup> Geneatnet : « Monti : Très répandu dans toute la moitié nord de l'Italie, c'est en Lombardie que le nom est le plus fréquent. Il désigne celui qui habite un lieu-dit (il) *Monte*, équivalent du français montagne, colline. Le singulier Monte est plus rare, (Piémont, Frioul, Italie du sud). Dérivés : Monticone (Piémont), Montella (Campanie), Montelli, Monticelli, Montiglio, Montini, Montone, Montoni », *Origine, popularité et signification du nom MONTI*.

<sup>35</sup> Le blog de Gaétan, *Le syndrome du nouveau converti*, samedi 18 juillet 2015.

pas prendre un **nouveau converti** ; l'orgueil pourrait lui tourner la tête et le diable le ferait tomber »<sup>36</sup>.

Mais, peut-on-dire, avec le *fou* dont parle Sébastien Brant, que « Dieu n'a point fait/ Pour les oies Son ciel, Son royaume »<sup>37</sup>.

Prenons donc en exemple une autre « oie » : Pierre Ménès, journaliste sportif, qui n'a de cesse de se plaindre du surnombre de joueurs noirs parmi *Les Bleus* (l'équipe nationale de football). Or, l'ironie est cruelle qui se plaît à dévoiler une filiation africaine et une ascendance noire, dont son patronyme conserve les traces. En effet, son nom est précisément celui du premier pharaon d'Égypte, un noir, qui unifia la Basse-Égypte et la Haute-Égypte : Ménès, parfois appelé *Méni*, ou *Mina* par Hérodote et *Menan* ou *Mena* selon Diodore de Sicile.

Dans son fameux *Manuel de l'histoire universelle*, J. M. Schrock, qui fut professeur d'histoire de Hegel adolescent, Ménès est mentionné comme un « successeur de Cham »<sup>38</sup>, l'ancêtre biblique des Noirs, comme souligné dans notre thèse de doctorat.

## Chapitre 4 : Tous, immigrés !

C'est pourquoi, il n'est pas utile de « danser au sifflet des fous »<sup>39</sup> comme le fait *notre* Ménès, non pas le pharaon, mais le commentateur sportif, qui a tort de se fier uniquement à la couleur de sa peau (phénotype), pour habilement se ranger dans une « race », celle qu'il croit bien sûr fort estimable, et dont l'oubli volontaire consiste à sous-entendre que ceux-là, noirs, ne seraient pas tout à fait Français, mais qu'ils relèveraient plutôt du statut dégradé d'immigrés. Car, au vrai, il n'y a rien d'infamant à être l'un et/ou l'autre, surtout en France où, en effet, comme s'interroge Fernand Braudel ainsi : « **qui pourrait, en France, parler de « race » ?** [...] La population française est un tissu composé de plusieurs ethnies, de plusieurs peuples rassemblés, auxquels se sont joints, par les différentes immigrations depuis plus d'un siècle, des étrangers d'Europe ou de pays plus lointains ». **Tant d'« immigrés », depuis si longtemps, depuis notre Préhistoire jusqu'à l'histoire la plus récente**, ont réussi à faire naufrage sans trop de bruit dans la masse française **que l'on pourrait dire, en s'amusant, que tous les Français**, si le regard se reporte aux siècles et aux millénaires qui ont précédé notre temps, **sont fils d'immigrés**. Très diverse, la France ne peut-elle courir le risque de le devenir, biologiquement, davantage encore ? »<sup>40</sup>

Pierre George, célèbre géographe français et parmi les plus grands, étend cette vérité braudélienne au peuplement du monde : « **La notion de race**, et plus particulièrement de race pure, **est étrangère à la réalité géographique**. Même les populations qui apparaissent

---

<sup>36</sup> 1 Timothée, 3,6, *La Bible des Communautés Chrétiennes*, traduite des textes originaux hébreux et Grecs par Bernard Hurault, Louis Hurault et Jean Van Der Meer, Médiaspaul, 1994, p. 406.

<sup>37</sup> Sébastien Brant, *De la présomption devant Dieu*, in *op. cit.*, p. 55. Il ajoute, dans un des vers suivants : « Si le Ciel, c'est vrai, n'est pas fait/ Pour les oies, a-t-on plus souvent/ Vu cochon, vache, fou, vu d'âne/ Monter au ciel, en Son royaume ? », *Ibid.*

<sup>38</sup> P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique, ou Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, thèse de doctorat de philosophie, sous la direction de Louis Sala-Molins, Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne, 1990, pages 269 à 270.

<sup>39</sup> Sébastien Brant, *op. cit.*, p. 123.

<sup>40</sup> F. Braudel, *L'identité de la France, Les hommes et les choses I*, coll. Champs/histoire, Les Éditions Arthaud, Paris, 1986, pages 214 à 215.

aujourd'hui les plus isolées ont été mêlées à un moment ou à un autre à des **migrations** qui les ont mises en contact avec d'autres groupes humains. **La population du monde tout entière est une population de métis.** Cependant, certains grands groupes, dont la composition interne procède de multiples croisements, présentent des caractères extérieurs majeurs qui les distinguent les uns des autres. La pigmentation de la peau, la silhouette générale, divers caractères morphologiques ou « somatiques » différencient les Blancs, et parmi les Européens, les Indo-Iraniens, les Sémites et les Hamites du Moyen-Orient et du Bassin méditerranéen, les Noirs de l'océan Indien et les Noirs africains, les Jaunes ou Mongoloïdes, les Indiens d'Amérique. Certains groupes sont demeurés massivement sédentaires, d'autres se sont répandus bon gré mal gré dans diverses parties du monde »<sup>41</sup>.

Bref, nous inclinons même à penser que *notre* Ménès a connaissance de l'origine de son nom, ce qui expliquerait son embarras. Mais, finalement, comme Arthur Gobineau, il a épousé une femme noire. Bonaparte n'a pas été en reste, lui qui quoique, foncièrement opposé aux mariages mixtes, n'hésita pas à organiser le mariage de Joseph Damingue *alias* Hercule, son brillant officier noir, avec Norrera, blanche, italienne, le 2 juin 1797 à San Gerardo (Italie)<sup>42</sup>. Les racistes aiment les paradoxes raciaux, tel Manuel Valls, alors maire d'Évry qui, lors d'une brocante dans sa ville, voyant des étalages de commerçants noirs, s'est mis à crier je veux des « Blancs, des white, des blancos »<sup>43</sup>, autrement dit des Français, des Anglais et des Espagnols (dont il est descendant) ; et le même, ministre des Outre-Mer, passera le plus clair de son temps ministériel parmi les Nègres ultra-marins. Au reste, Gobineau, qui n'était pas à un paradoxe près, tout en déconseillant le croisement entre de la « race blanche » et le « sang mélanien », au risque de dégénérescence, disait que les enfants métis, nés des unions entre noires et blancs, étaient les plus beaux d'entre les métis.

Ainsi, Pierre Ménès est blanc de peau et porte le nom d'un noir égyptien, tandis que Pierre Franklin Tavares est noir de peau et a le nom d'un blanc de Navarre, disait son père<sup>44</sup>. Il arrive fort souvent que phénotypes et patronymes se croisent en oxymore. Il n'en demeure pas moins vrai que l'un et l'autre sont Français, sans qu'on ne puisse savoir lequel connaît et même chanterait mieux la France. Toutefois, avec une double identité, hespéritaine et française, Pierre Franklin Tavares chante les Îles et la France, « comme Ausone et Sidoine le firent en leur temps. Si le premier *chante la ville de Bordeaux* et loue Rome, le second *dit son amour de l'Auvergne* »<sup>45</sup>.

Au vrai, la France a toujours été un pays de disputes, parfois fort violentes, souvent meurtrières, entre immigrés ancestraux, immigrés anciens et immigrés récents. Sous ce rapport,

<sup>41</sup> Pierre George, *I. – Coup d'œil sur la répartition des groupes ethniques*, in *Géographie de la population*, cinquième édition mise à jour 54<sup>e</sup> mille, coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 1978, p. 41.

<sup>42</sup> Sur *Hercule*, lire P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique*, Thèse de doctorat, note 32, p. 762.

<sup>43</sup> Libération, *Article + vidéo, À Évry, Manuel Valls veut des « Blancs, des white, des blancos »*, Publié le 15 juin 2009.

<sup>44</sup> Le nom « Tavares » fait l'objet de plusieurs étymologies, sans que l'on puisse décider à laquelle se fier. Tout d'abord, et c'est l'explication la plus répandue, il serait d'origine portugaise ou espagnole et dérivé du latin *taverna* qui signifie « auberge » ou « taverne ». Une autre source le fait provenir du latin *Tibère* qui signifie « troisième fils ». Une dernière source la tire du grec « tav » et « ares » ou encore tava » et le latin « res ». Ses variations sont fort nombreuses.

<sup>45</sup> Patrick J. Geary, *Quand les nations refont l'histoire, L'invention des origines médiévales de l'Europe*, coll. Champs/histoire, Éditions Flammarion, Paris, 2004, p. 133. Ce passage est extrait de *Lettres à Marie-Adeline*, p. 62. Henriette Walter cite Sidoine aux pages 35, 71 et 333 et Ausone aux pages 52, 71 et 333 de son ouvrage.

combien donc ont conçu 1789 comme une lutte politique décisive entre descendants des Francs (Germaines et nobles) moins anciens et des Gaulois (roturiers, bourgeois et sans-culottes) plus anciens ?<sup>46</sup>. Et ce clivage de classe, qui revêt une dimension ethnique, n'est pas nouveau, comme le retrace Marc Belissa<sup>47</sup>.

Or, nos *trois Mousquetaires*, oublient bien volontiers, que, aussi loin que l'on remonte dans le passé, l'Immigration a toujours été un trait constitutif de la France, et ce dès le Paléolithique, sans que le Mésolithique, le Néolithique et les Temps modernes ne viennent infirmer cette vérité historique. Et l'Époque contemporaine ne déroge pas à la règle historique. Mais, à les écouter, on voit bien qu'ils n'ont pas lu Braudel qui leur rappelle qu'ils sont eux-mêmes des descendants d'immigrés.

---

<sup>46</sup> F. Braudel : « Sans reprendre à mon compte la théorie d'**Augustin Thierry**, que nul historien n'admet aujourd'hui – **les Francs ancêtres des nobles de l'Ancien Régime, les Gaulois ancêtres des serfs et des prolétaires** -, je remarque que l'aristocratie franque a rejoint les rangs (plus épais que les siens) de l'aristocratie gallo-romaine en place, laquelle se maintient parce qu'elle « collabore » et aussi qu'elle trouve refuge dans la haute Église. Le fait crucial, à mes yeux, c'est que l'aristocratie franque ait consolidé, confirmé une hiérarchie sociale qui, au-delà de tous les changements qui sont de règle, durera autant si ce n'est plus que notre Ancien Régime », in *op. cit.*, pages 95 à 96.

<sup>47</sup> Marc Belissa : « Pour les théoriciens anti-absolutistes anglais, écrit Marc Belissa, la société est le fruit de l'usurpation normande qui a suivi la conquête de Guillaume. Les roturiers sont les descendants des Anglo-Saxons conquis qui ont été dépouillés de leurs terres et de leurs droits. Les opposants à la monarchie absolue interrogent alors l'histoire des âges pré-normands, pour découvrir les droits historiques des natifs usurpés par les barons. Toute l'histoire de l'Angleterre se lit comme une lutte contre la perte des anciens droits saxons. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un amalgame idéologique complexe entre l'absolutisme, Guillaume le Conquérant et Louis XIV<sup>e</sup> s'opère, tandis que s'élabore parallèlement une conception du lien politique entre la lutte anti-française, le protestantisme et les « libertés anglo-saxonnes » ; Le fait que l'usurpation apparaisse ainsi comme l'expression d'une domination étrangère contribue à renforcer la légitimité du droit de résistance.

Le même schéma est à l'œuvre avec Boulainvilliers. La « théorie franque » est la transposition française du « Norman Yoke ». L'objectif de Boulainvilliers est de démontrer l'origine historique du despotisme et d'étayer l'idée d'un contrat social entre Francs et Gaulois qui aurait légitimé la conquête, ce contrat ayant été rompu par les Bourbons. Ce thème est repris et développé au XVIII<sup>e</sup> siècle par Mably par exemple. Il aboutit à une radicalisation du concept, puisque l'idée d'un contrat entre noblesse franque et roture gauloise disparaît pour laisser place à celle d'une usurpation pure et simple. Ainsi, Champfort écrit : « le titre le plus respectable de la noblesse franque, c'est de descendre immédiatement de quelques-uns de ces trente mille hommes casqués, cuirassés, brassardés, cuissardés, qui sur de grands chevaux bardés de fer, foulaient aux pieds huit ou neuf millions d'hommes nus, qui sont les ancêtres de la nation actuelle », *Fraternité universelle et intérêt national (1713 -1795), Les cosmopolitiques du droit des gens*, préface de Domenico Losurdo, Édition Kimé, Paris, 1998, pages 83 à 84.

## LIVRE 2

### Chapitre 1 : Le « portrait social » de la France a changé

Certes, il est tout à fait absurde et irresponsable de nier que « le portrait social »<sup>48</sup> de la France a profondément changé ces cinquante dernières années, au point d'inquiéter plus d'un. Nous en sommes tous les témoins directs et attentifs. Le *parler parisien* (« titi parisien ») a quasiment disparu (vers la fin 1970) et a fait place au *wesh* (1990). La langue de *bon usage* n'est plus, et le *familier* domine presque sans partage, à côté du *français courant* qui vacille. Le vieux mot de tory sur l'excellence de la langue française relève du passé<sup>49</sup>.

Paris est redevenu sale, hormis quelques périmètres. Les tenues vestimentaires n'ont plus leur style. La culture a éclaté, pour se disperser en cultures et toutes ses manifestations revêtent une valeur égale. Tout est désormais plat. Certains quartiers et même plusieurs villes ont vu modifier leur occupation sociale et leur fonctionnement urbain. Braudel, humaniste, médite : « Être logé, c'est commencer d'être »<sup>50</sup>. Mais *l'habitat* lui-même n'est plus « habité » (Heidegger<sup>51</sup>) et *Science de la Ban-Lieue*<sup>52</sup> en a théorisé la crise, son espoir et le péril.

Le célèbre *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien comprend un chapitre intitulé *Des étrangers*<sup>53</sup> dans lequel il indique comment ils « abondent, et arrivent des quatre coins de l'Europe » : le Russe, l'Espagnol, l'Italien, le Suisse, l'Allemand, l'Anglais, les Portugais, le Polonais et le Hollandais, dont il étudie les attitudes. Paris, de nos jours, ce n'est plus cette population-là.

En France, la population a changé de visage et de couleur. Un exemple, parmi tant d'autres : 1762, année de naissance du Général Dumas<sup>54</sup>, voit le premier recensement des Noirs : l'Hexagone compte alors 156 ou 159 Noirs, contre près de 3 millions aujourd'hui, si l'on compte l'Outre-mer.

---

<sup>48</sup> Michel Glaude : Trois thèmes particuliers (réforme de la sécurité sociale, situation des familles monoparentales et tendances comparées des sociétés britannique et française) avec trente fiches sur des indicateurs du champ social. Cette étude donne le portrait social, dont le modèle vaut encore, Insee, *France, Portrait social 1997 – 1998*.

<sup>49</sup> Eduscol : « une "preuve" parmi d'autres de l'excellence du Français, c'est qu'il donne à ceux qui le parlent, les Français, une grande facilité de parole : " Nous sommes de nostre nature entre toutes les autres Nations, faconds " affirme tory dès les premières pages de son *Champfleury* (1529), justifiant cette affirmation par une citation de l'auteur latin, Pomponius Mela, qui écrivit au premier siècle apr. J.-C., que " Les François sont faconds et beaux parleurs de leur nature", *L'excellence de la langue française*, [www.champfleury.org](http://www.champfleury.org)

<sup>50</sup> F. Braudel, *Espace et histoire*, in *op. cit.*, p. 312.

<sup>51</sup> Heidegger, *Bâtir Habiter Penser*, in *Essais et Conférences*, traduit de l'allemand par André Préau et préfacé par Jean Beaufret, coll. Tel, Éditions Gallimard, Paris, 1958, pages 170 à 193.

<sup>52</sup> P. F. Tavares, *Science de la Ban-Lieue, Essai sur l'insociable sociabilité des banlieues françaises*, Manuscrit Université, Paris, 2008.

<sup>53</sup> Louis-Sébastien Mercier, *Des étrangers*, in *Le tableau de Paris*, Introduction et choix de textes par Jeffry Kaplow, Librairie François Maspéro Paris, 1979, pages 169 à 172.

<sup>54</sup> Jacques Garnier : « Thomas Alexandre Davy de la Pailleterie dit « Général Dumas », surnommé « Horatius cocles du Tyrol » ou « Schwarze teufel » (Diable noir), est « né à Saint-Domingue en 1762, il était fils d'Alexandre Davy, marquis de la Pailletterie, commissaire général d'artillerie, et d'une femme de couleur, Marie-Cessette Dumas ». C'est le père de l'écrivain Alexandre Dumas. Il prendra le nom de sa mère, « Dumas », comme nom de guerre, *Dumas*, in *Dictionnaire Napoléon*, sous la direction de J. Tulard, Librairie Arthème Fayard, Paris 1987, p. 628.

Cependant, il est tout à fait faux de croire que la présence des Noirs en France ne daterait que du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est bien vite oublié que les trois *Guerres puniques* ont vu tant de Noirs subsahariens fouler et traverser le sol gaulois. Combien s'y sont installés ? S'agissant d'une période ultérieure et relativement à la traite des Noirs, Chr. Delacampagne écrit : « Des deux côtés de la Méditerranée, les techniques d'approvisionnement sont les mêmes. La plus courante est la guerre. Durant tout le Moyen Âge, les musulmans se livrent à des « razzias » sur les côtes chrétiennes, et les chrétiens en font autant sur les côtes musulmanes, pour ramener chez eux les esclaves dont ils ont besoin.

Les grandes villes du sud de l'Europe hébergent aussi régulièrement des marchés d'esclaves ; la plupart des esclaves vendus sur ces marchés sont originaires des franges de la chrétienté, notamment du monde slave (c'est d'ailleurs du mot « slave » que vient, dans les langues européennes, le mot « esclave »). **Mais il y a aussi, parmi eux, des Noirs. Car de Nice à Narbonne en passant par Arles et Montpellier, on vend déjà au XIII<sup>e</sup> siècle – et sans doute même avant – des esclaves africains.**

**Comment sont-ils arrivés là ?** La réponse est complexe. L'esclavage existe également en Afrique. Les peuples africains sont très souvent en guerre les uns avec les autres, et le vainqueur hésite rarement à asservir le vaincu. Des Noirs aussi peuvent être « razziés » par d'autres Noirs (où, dans le nord de l'Afrique, par des Arabes), avant d'être revendus à des négociants musulmans (eux-mêmes Arabes pour la plupart, ou quelquefois africains convertis à l'islam). Ces derniers, à leur tour, pénétrés de leur propre supériorité par rapport aux Noirs demeurés « païens », n'éprouvent aucun scrupule à les revendre à des marchands européens. Quant à ceux-ci, ils ne se contentent pas de faire des affaires lucratives ; ils **se donnent bonne conscience en affirmant qu'un Noir sera de toute façon plus heureux en devenant l'esclave d'un chrétien qu'en étant celui d'un musulman ou d'un « païen ».**

Toutefois, aussi longtemps entre négociants musulmans et marchands européens s'effectuent sur le pourtour de la Méditerranée, **le volume des captifs noirs vendus ou revendus demeure réduit.** Les pistes qui conduisent au cœur de l'Afrique jusqu'au littoral sont en effet longues et dangereuses, puisqu'elles traversent le Sahara.

Tout change évidemment, à partir du moment où les Européens accèdent directement aux ports d'Afrique subsaharienne »<sup>55</sup>.

Dussions-nous le répéter, il est indubitable que le « portrait social », le visage quotidien de la France, est modifié. Cela vaut comme une vérité « physique ». Nos *trois mousquetaires*

---

<sup>55</sup> Christophe Delacampagne, *Chapitre VII, La traite et l'esclavage des Noirs*, in *Histoire du racisme, Des origines à nos jours*, Préface de Laure Adler, coll. Inédit Histoire, Le Livre de Poche, France-Culture, Éditions Librairie Générale Française, Paris, 2000, pages 128 à 129. Christophe Delacampagne : « Il ne faut pas oublier, en effet, que les Portugais s'étaient lancés dans l'exploration des côtes occidentales de l'Afrique plus de cinquante ans avant l'expédition de Colomb. En 1492, ils construisent un fort sur l'île d'Arguim, au large de la Mauritanie et au nord du Cap-Vert. C'est là que leurs caravelles, pour la première fois, font leur « plein » d'esclaves : ceux-ci sont déportés dans les plantations de canne à sucre des Canaries et de Madère. On sait que dans cette entreprise, toutes facilités sont données aux Portugais par les Arabes qui, depuis le IX<sup>e</sup> siècle au moins, achètent des Noirs en Afrique pour les utiliser comme esclaves en Orient : les Européens ne sont donc pas les inventeurs de la traite », *L'invention du racisme*, p. 60.

disent vrai quand ils le disent. Mais il leur faut savoir écouter le sage et non pas « aller jaboter à la foire »<sup>56</sup> aux racistes.

Somme toute, les communautés asiatiques, maghrébines, sud-américaines, slaves, océano-indiennes et d'autres ont considérablement augmenté en nombre. Les Européens également. Les touristes, sans cesse plus nombreux, viennent de toutes les régions du monde. Et l'ensemble des « étrangers », réels et d'apparence, constituent désormais une masse plus que visible et rien n'indique que leur présence n'ira pas augmentant. Mais le plus important n'est-il pas d'être et de savoir-être Français, d'aimer et d'améliorer la France ?

Et l'inquiétude raisonnable que Braudel a exprimée s'est en effet depuis accrue. Car, au sein même de l'actuel chamboulement démographique, ont pris forme d'autres fortes crises. La *famille* a vu ses formes démultipliées. La *société civile* a été sciemment désorganisée, par un affaiblissement sans précédent des corps intermédiaires (syndicats, associations de locataires, personnel de proximité des HLM, etc.). L'*État* a lui-même délégué la souveraineté dont il était naguère si fier et pour laquelle il a mené plus de deux mille batailles et guerres terribles dans toute l'histoire<sup>57</sup>.

## Chapitre 2 : La vraie crise : l'effondrement de « la sphère éthique » française

Hegel a défini, dans sa *Philosophie du droit*<sup>58</sup>, « la sphère éthique » par la dialectique *Famille-Société civile-État*. Or, n'est-ce pas plutôt dans l'effondrement de cette *sphère*-là que se situe le cœur de la crise française, plutôt que dans « la figure de l'Immigré » érigé en bouc émissaire ?

*Les Immigrés*, le mot fétiche, matinal, quotidien et leur *Friyay*<sup>59</sup> où l'un de nos *trois Mousquetaires*, habile, air dramatique, « Qui prie en fol état d'esprit, Bat des ombres, poursuit du vent »<sup>60</sup> jusqu'au point où « il croit parler sagement, Quand frappe d'estoc et de taille »<sup>61</sup>.

S'agissant donc de nos *trois mousquetaires*, aucun d'eux ne croit se tromper lorsqu'il « prend la tomate pour un fruit » pour employer ici une formule qu'affectionne Jean-Luc Attobrah, un vieil ami.

Dans un temps court, inhabituel, excepté sous la monarchie, Emmanuel Macron est devenu président de la République. Tout est donc maintenant possible. Que n'a-t-on vanté, à *grand renfort de batteries et d'oukases*, sa venue salvatrice comme d'un président-philosophe avec sa trouvaille : la doctrine du « en même-temps » ! Or, le sauveur longtemps attendu, qui semble n'avoir jamais rien compris à la philosophie, s'est pris à séduire et distraire la France

---

<sup>56</sup> Sébastien Brant, *op. cit.*, p. 268.

<sup>57</sup> *Dictionnaire Perrin des guerres et des batailles de l'histoire de France*, sous la direction de Jacques Garnier, Perrin, Paris, 2004.

<sup>58</sup> Hegel, *Principes de la philosophie du droit, Droit naturel ou Science de l'État en abrégé*, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Editions Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1982.

<sup>59</sup> « Friyay » (prononciation *frah-yey*) est un terme de l'argot synonyme informel de « vendredi », du vendredi festif.

<sup>60</sup> Sébastien Brant, *op. cit.*, p. 131.

<sup>61</sup> Sébastien Brant : « frapper d'estoc et de taille, c'est agir sans discernement, sans cohérence ; ici, donc, c'est dire des choses qui n'ont ni queue ni tête », *op. cit.*, note 337, p. 196.

avec l'une des principales et des plus difficiles *catégories* de la pensée qui est au cœur de toute la métaphysique occidentale : le « en même temps », c'est-à-dire la catégorie du « simultané »<sup>62</sup> à laquelle il ne comprend rien, ou presque rien. À cet égard pourquoi et comment ne pas rester fort étonné que, parmi tous les grands philosophes médiatiques (Bernard-Henri Lévy, Michel Onfray, Luc Ferry, Willem Einthoven, etc.) il ne s'est pas trouvé un seul qui ait songé à expliquer au président-philosophe la signification de cette *catégorie* philosophique puisque, manifestement, il n'en connaît pas la signification aristotélicienne et qui, de façon quelque peu abusive, laisse supposer qu'il en est l'inventeur et en use à mauvais escient, pour engager toute la vie publique intérieure et extérieure sur des voies sans issue ?

Emmanuel Macron a été annoncé comme un ou le “Mozart” de la finance, après avoir été un simple officier bancaire : la dette publique est depuis hors de contrôle. Il est désormais glorifié d'un titre dévastateur par Franz-Olivier Giesbert : « l'Attila de la finance »<sup>63</sup>. La pauvreté, comme *le désert croît : malheur à qui porte les déserts en lui* »<sup>64</sup>, disait Nietzsche. Les riches sont de plus en plus riches, pauvres et précaires, plus nombreux, année après année. La mécanique est devenue folle. À la fin des années 60, on questionnait ardemment l'écart entre le plus bas et le plus haut salaire. Seul le Danemark a résolu la question. Outrages à la vie : la pédophilie augmente et la prostitution juvénile prospère. La précarité estudiantine, contagieuse, se propage sous nos yeux et de longues files d'étudiants attendent l'ouverture des guichets d'alimentation. L'hygiène corporelle et personnelle recule. La pauvreté est devenue chose normale. La Justice est incomprise, par presque tous, à chaque décision rendue. Le « réseautage », version rajeunie du système de *Recommandation* mise en place par Charlemagne, garantit avantages et course rapide aux prébendes. Le copinage et son corollaire, la corruption, infestent les mœurs publiques. L'Hôpital est en crise profonde, la Pharmacie également. Le corps médical, de plus en plus agressé, est désemparé et, comble, recrute avec un niveau de formation de plus en plus bas. La consommation de drogue, d'anxiolytiques et d'antidouleurs atteint des records. Qui l'aurait imaginé, il y a un demi-siècle ? La délinquance est à présent incompressible. Le *squatting* (occupation de territoires), exposé dans *Science de la ban-Lieue*, en est une excroissance, après en avoir été la cause. La SNCF n'est plus à l'heure. Les transports en bus sont, par endroits, difficiles. L'insécurité, occasionnelle, puis mensuelle, ensuite hebdomadaire, est à présent horaire. Les infractions, les délits et les crimes surgissent à tout instant. Ainsi la vie ordinaire de nombreux citoyens est empoisonnée. Le « sentiment » est *leur mode de connaissance*. La Police, apeurée, est désorientée. Elle protégeait, mais doit désormais être protégée. Selon un fonctionnaire de police, le recrutement des agents, par concours public, se fait à partir de 5/20 de moyenne. Le recrutement des enseignants subit la même dépréciation. L'instruction scolaire ne cesse de se dégrader, en grande difficulté dans le secteur public. Qu'est donc devenue l'Éducation nationale, qui fut la fierté de la République ? Les médias ne sont plus qu'un sombre système de « drogueries » au sens qu'Étienne de La

<sup>62</sup> Aristote, *Le simultané*, in *Catégories*, suivie de *De l'interprétation, Organon I et II*, Introduction, traduction, note et lexique par Jules Tricot, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 2014, pages 80 à 82.

<sup>63</sup> Franz-Olivier Giesbert : « Emmanuel Macron est arrivé au pouvoir en 2017 et à l'époque, souvenez-vous, tout le monde le voyait comme le Mozart de la finance. Mais en fait, c'est l'Attila de la finance [...] C'est-à-dire que là où il est passé, l'herbe ne repousse pas », Europe 1/CNews, Sonia Mabrouk, *Invité de la Grande interview*, 27 août 2025.

<sup>64</sup> Nietzsche, *IV, Parmi les filles du désert*, in *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduit par Marthe Robert, coll. 10|18, Éditions Le Club Français du Livre, Paris, 1958, p. 287.

Boétie confère à ce mot : divertir pour abrutir, afin d'éteindre les consciences. Le système productif (primaire, secondaire et tertiaire) est affaibli. Le chômage ne baisse pas, malgré les modifications des méthodes de calcul et les radiations. La Gauche dite de gouvernement s'est effondrée et maintenant la Droite. Le centre s'éparpille. La voie est ouverte à l'extrême droite.

Sur le plan international, qui contestera que la France ait perdu son rang ? Comment ne pas voir les tableaux de cet affligeant spectacle dans lequel la France, antique espoir de l'Humanité, est tout autant actrice, spectatrice que commentatrice de sa propre perte ? Elle assiste, comme impuissante, à son propre spectacle. En effet, quand un État décide et veut par lui-même se déclasser, alors son peuple lui donnera toujours des dirigeants qui mettront cette visée en œuvre. Valéry Giscard d'Estaing avait admis que la France était devenue « une puissance moyenne ». Depuis, elle a baissé d'un cran.

Indubitablement, la France arbore un nouveau « portrait social ». Les Immigrés ont changé la France. Certes. Mais ont-ils brisé ou fait voler en éclats ce que Hegel a appelé « la sphère éthique » : *Famille-Société civile-État* ? La crise française est l'effondrement de cette « totalité éthique ».

Les Immigrés ont *de nouveau* et *à nouveau* modifié la France. Certes. Il est donc historiquement faux, voire mensonger, de répéter afin de faire admettre l'idée que ce serait la première fois que cela advient et que la France court le péril d'en mourir. L'exagération, il est vrai, fait partout recette. N'est écouté que ce qui est excessif. Et peu entendu et faiblement écouté, une parole de sagesse et d'expérience. Braudel a dit une vérité : « Les minorités sont souvent le levain des sociétés »<sup>65</sup>. Qui connaît l'histoire de France l'admet aisément.

### Chapitre 3 : Ce qu'ont apporté les Immigrés

Au reste, l'agriculture et l'élevage, deux piliers du « secteur primaire » dans tout système productif, ont été importés en Gaule (France) par l'immigration : « à partir du **VII<sup>e</sup> millénaire**, écrit Braudel, apparaissent en France **les prémices de la révolution agricole qui, deux ou trois millénaires plus tard, transformera les chasseurs préhistoriques en paysans**. Premier signe avant-coureur, une cueillette intensifiée des graminées, vesces en particulier (par exemple dans le Var), auxquelles s'associent même (ainsi dans l'Hérault) des légumineuses, lentilles, pois... S'il n'y a pas encore agriculture, il y a au moins collecte systématique et engrangement. Second signe, plus net : **l'apparition de l'élevage du mouton, lequel semble bien un apport du lointain Moyen-Orient** où sa domestication avait commencé dès le X<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> millénaire. C'est l'époque aussi des débuts de la navigation dans l'Égée. Rien d'étonnant donc si le mouton (dont aucun ancêtre ne se retrouve dans la faune européenne) apparaît, au VII<sup>e</sup> millénaire, dans l'Europe de l'Est, puis vers -6000 sur les côtes méditerranéennes d'Occident (y compris celles de la France méridionale). Un millénaire plus tard, on l'élève en Aquitaine, et il est sur le littoral breton vers -4500.

---

<sup>65</sup> F. Braudel, *Les hommes et les choses I, op. cit.*, p. 95.

L'élevage a donc précédé, dans l'ère méditerranéenne occidentale, la grande cassure que fut la mise en place de *néolithisation*, entendez l'apprentissage révolutionnaire de l'agriculture, au vrai la naissance de la Gaule et de la France, ou mieux de l'Europe entière, avec leurs labours, leurs pâturages, leurs maisons, leurs villages et leurs peuples enracinés de paysans.

Cette **révolution agricole** – aussi importante que le sera plus tard la Révolution industrielle anglaise, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle de notre ère – **est issue des pays du Moyen-Orient**, patrie des céréales sauvages. La pratique de l'agriculture, nouveauté essentielle, en accompagne ou suit plusieurs autres : la sédentarisation, l'élevage domestique, la fabrication d'outils agricoles tels que la faucille et les meules, la pierre polie (et non plus taillée), enfin l'invention créatrice de la poterie. Ce **cortège de biens culturels** a mis plusieurs millénaires à se disséminer ; il aura gagné l'Europe par deux voies distinctes : la longue vallée du Danube, d'est en ouest, et les routes marines de la Méditerranée. Les mesures du radiocarbone permettent d'en bien repérer dans le temps les étapes et le cheminement. Et c'est l'occasion de voir se dessiner déjà une double France : celle du Midi et celle du Nord »<sup>66</sup>.

À maints égards, tout est effectivement la « faute » des Immigrés, comme l'entonnent en chœur nos *trois mousquetaires*, mais pas toujours comme ils l'entendent. N'est-ce pas de la faute des Immigrés si la France est devenue terre d'agriculture<sup>67</sup> et d'élevage ? Ils ont envahi la France, il y a quelques millénaires pour cela. Mais poussons encore plus haut l'ironie.

#### Chapitre 4 : Hegel, comment les migrants égyptiens antiques ont civilisé les Grecs anciens

« Il est d'une sottise superficielle de s'imaginer qu'une vie belle et vraiment libre puisse résulter du simple développement d'une race stabilisée dans les liens du sang et de l'amitié »<sup>68</sup>.

« L'histoire de la Grèce montre, à ses débuts, cette migration et ce mélange de tribus en partie autochtones, en partie tout à fait étrangères et l'Attique précisément, dont le peuple devait atteindre le point culminant de la floraison grecque, fut le lieu de refuge des tribus et des familles les plus diverses. Tout peuple d'histoire universelle, à l'exception des empires

---

<sup>66</sup> F. Braudel, *De l'Âge de la pierre à l'agriculture : la grande mutation*, in *Les hommes et les choses I*, op. cit., pages 28 à 29 ; F. Braudel, *Sur la francisation récente de la France, Espace et histoire*, in op. cit., p. 92 et l'origine de l'Hexagone, « François Huré va jusqu'à imaginer « une cellule royale, l'Île de France, et son noyau mâle, Paris, qui possédés d'un appétit vorace, accomplirent, coûte que coûte, un programme génétique qui devait conduire à 'l'Hexagone' français », *Espace et histoire*, in op. cit., p. 305 ; F. Braudel : « Au début du IV<sup>e</sup> millénaire [avant J.-C.], donc, trois zones culturelles se partagent la France, séparées par un Massif Central sans doute un peu contaminé par chacune d'elles. Dans la seconde moitié du millénaire, des liaisons se sont cependant établies, au point qu'une même culture, ou plutôt certains éléments d'une même culture tendent à recouvrir le territoire dans sa totalité, les provinces de l'Est exceptées. Cette culture originale, le *Chasséen*, s'est formée dans notre Midi, vers -3600, « à partir du fonds de population antérieur et en assimilant des impulsions de souche méditerranéenne », *Les hommes et les choses I*, in op. cit., p. 34 à 35.

<sup>67</sup> F. Braudel : « les Barbares, « noyés par petits paquets dans la masse paysanne... ont aidé à la naissance de la société à la fois rurale et guerrière du haut Moyen Âge », dont l'apparition s'explique mal sans « cette lente et longue pénétration de l'élément militaire au niveau le plus bas de la société ». Ils auront modifié, ici ou là, le paysage agricole puisque, au-delà de la destruction des *villae*, souvent incendiées, surgissent des villages, des hameaux dispersés qui reflètent l'allure du peuplement ancien de la Germanie. L'élevage se développe aussi, qui change, sur plus d'un point la physionomie des activités rurales. Enfin, ces Germains envahisseurs, quoi qu'on dise ne sont plus les contemporains de Tacite. D'eux-mêmes, et au contact matériel des Romains, ils ont accompli de réels progrès. On trouve plus d'une fois des Germains servant dans l'armée romaine, en tant qu'officiers, dans le cadre des légions ou des troupes auxiliaires, et, à ce titre, ayant été élevés à la dignité de citoyens romains. Bref, ce sont des paysanneries ou des aristocraties en gros au même niveau qui se mélangent, non pas cette fois par l'invention et le pillage, mais par des processus paisibles de fusion, sans histoire », op. cit., p. 95.

<sup>68</sup> Hegel, *Première section, Les éléments du génie grec*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Vrin, 1979, p. 173.

asiatiques, qui se trouvent hors de l'enchaînement de cette histoire, s'est formé ainsi. Les Grecs, comme les Romains, se sont constitués grâce à une *colluvies*, à une fusion des nations les plus différentes. De la masse des peuplades que nous rencontrons en Grèce, on ne peut dire lesquelles appartenaient en fait à la race primitive grecque et lesquelles sont venues par immigration, de pays et de continents étrangers, car l'époque dont nous parlons en somme n'est pas historique et est obscure. Un peuple important, en Grèce, était alors les Pelages. Nous possédons sur eux des renseignements confus et contradictoires, que les savants ont essayé d'accorder de toute manière, une époque trouble et obscure fournissant précisément à la science un objet particulier et stimulant. On remarque, comme lieux les plus anciens des débuts de la civilisation, la Thrace, patrie d'Orphée, et puis la Thessalie – pays qui, plus tard, rentrent plus ou moins dans l'ombre. C'est de la Phthiotide, la patrie d'Achille, que vient le nom générique d'Hellènes, terme qui, suivant la remarque de Thucydide, ne se rencontre, en ce sens compréhensif, pas plus dans Homère que celui de barbares, desquels les Grecs ne se distinguaient pas encore d'une manière nette. Il faut laisser à l'histoire spéciale le soin de suivre les tribus particulières dans leurs transformations. On doit admettre en général que tribus et individus quittaient avec facilité leur pays, surpeuplé par un trop grand nombre d'habitants et que par suite les tribus se trouvaient en état de migration et de brigandage réciproque. Même jusqu'à aujourd'hui, dit le judicieux Thucydide, les Locriens Ozoles, les Étoliens et les Acarnaniens ont conservé l'ancienne manière de vivre et chez eux s'est également maintenue la coutume de porter des armes, reste de l'antique brigandage. Il dit que les Athéniens ont été les premiers à déposer les armes en temps de paix. Dans une telle condition, on ne s'adonnait pas à l'agriculture ; les habitants devaient se défendre non seulement contre les brigands, mais aussi soutenir la lutte contre les bêtes féroces (encore au temps d'Hérodote beaucoup de lions vivaient sur les bords du Nessos et de l'Achéloüs) ; plus tard, on pilla surtout le bétail domestique, et même quand l'agriculture se fut répandue davantage, on capturait encore des hommes et on les vendait comme esclaves. Cette condition primitive de la Grèce nous est décrite avec plus de détail encore par Thucydide.

L'autre élément, sur lequel vivait le peuple des Hellènes, était la mer. La nature de leur pays les poussa à cette existence d'amphibie, les faisant librement flotter sur les ondes [...] La navigation avait pour but principal la piraterie, non le commerce, et celle-ci n'était pas du tout considérée comme chose honteuse, ainsi que nous le constatons dans Homère. On attribue à Minos la répression de la piraterie et on vante la Crète comme le pays où il y eut tout d'abord de la stabilité [...]

Nous venons de parler de l'hétérogénéité comme d'un élément de l'esprit grec et l'on n'ignore pas que les débuts de la civilisation se rattachent à l'arrivée des étrangers en Grèce. Cette origine de la vie morale a été conservée a été conservée avec reconnaissance par les Grecs dans un état de conscience que nous pouvons appeler mythologique ; dans la mythologie s'est maintenu le souvenir précis de l'introduction de l'agriculture par Triptolème, qui avait été instruit par Cérès, ainsi que celui de l'institution du mariage, etc. On attribue à Prométhée, dont la patrie a été placée dans le Caucase, d'avoir enseigné le premier aux hommes à produire le feu et à l'utiliser. L'importation du fer fut aussi chose fort importante pour les Grecs, et tandis qu'Homère ne parle que de l'airain, Eschyle appelle le fer, scythique. Il faut

également mentionner ici l'importation de l'olivier, l'art de filer et de tisser, la création du cheval par Poséidon.

**D'un caractère plus historique que ces commencements, c'est l'arrivée des étrangers ; on rapporte comment les divers États ont été fondés par des étrangers ; ainsi Athènes par Cécrops, un Égyptien dont l'histoire est plongée dans l'obscurité.** La race de Deucalion, le fils de Prométhée, est rattachée aux diverses tribus. On cite encore Pélops de Phrygie, le fils de Tantale ; puis Danaüs d'Égypte : de lui descendent Acrisius, Danaé, Persée. On dit que Pélops est venu dans le Péloponnèse avec de grands biens et y acquit beaucoup de considération et de puissance. Danaüs s'établit à Argos. Importante surtout est l'arrivée de Cadmus, d'origine phénicienne, qui apporta, dit-on, les lettres de l'écriture. Hérodote dit de celle-ci qu'elle est phénicienne et d'anciennes inscriptions, alors encore existantes, sont citées pour appuyer l'assertion. Cadmus, selon la légende, aurait fondé Thèbes.

**Nous assistons par conséquent à une colonisation par des peuples cultivés qui, en fait de civilisation, étaient déjà en avance sur les Grecs.** Cependant on ne peut comparer cette colonisation à celle des Anglais dans l'Amérique du Nord ; car ceux-ci ne se sont pas mêlés aux habitants, mais les ont refoulés, tandis que, grâce aux colons de la Grèce, les éléments importés et autochtones fusionnèrent. L'époque où l'on reporte l'arrivée de ces colonies, remonte fort haut et se place au quatorzième ou au quinzième siècle avant J.-C. On dit que Cadmus a fondé Thèbes, vers l'an 1490, époque qui correspond à peu près à la sortie d'Égypte de Moïse (1500 avant notre ère). Amphictyon aussi est cité en Hellade parmi les fondateurs ; on dit qu'il institua aux Thermopyles une alliance entre plusieurs petits peuples de l'Hellade proprement dit et de la Thessalie, d'où sortit plus tard la grande confédération des Amphictyons.

**Or ces étrangers ont établi en Grèce des centres fortifiés grâce à l'édification de forteresses et à l'institution de maisons royales.** Les murailles qui constituaient ces vieux châteaux étaient appelées en Argolide cyclopéennes [...]

Le plus ancien oracle se trouvait à Dodone (dans la région de l'actuelle Janina [en Épire]). Hérodote dit que les premières prêtresses du temple [de Dodone] y furent originaires d'Égypte et cependant ce temple est donné comme un vieux temple grec [...]

Les impulsions de l'esprit grec [...] ne doivent pas se réduire à des impulsions extérieures, mais il faut aussi tenir compte des éléments traditionnels venus de l'étranger, de la culture déjà acquise, des dieux et des cultes. C'est une question depuis longtemps débattue de savoir si les arts et la religion des Grecs se sont développés d'eux-mêmes ou à la suite d'une impulsion extérieure. Quand l'entendement exclusif conduit ce débat, celui-ci est insoluble, car il est aussi bien historique que les Grecs ont emprunté des idées à l'Inde, la Syrie et l'Égypte et que, d'autre part, les représentations grecques sont originales, et les autres étrangères. Hérodote dit de même qu'Homère et Hésiode ont fait aux Grecs leur race divine et donné aux dieux leurs surnoms, grande parole dont Creuzer surtout s'est fort préoccupé ; mais il dit d'autre part que la Grèce a reçu de l'Égypte les noms de ses dieux et que les Grecs ont demandé à Dodone s'ils devaient accepter ces noms. Ceci paraît contradictoire, c'est cependant l'harmonie, car avec ce

qu'ils ont reçu, les Grecs ont préparé le spirituel (*das Geistige*). L'élément naturel *expliqué* par l'homme, ce qu'il a d'intérieur, d'essentiel, d'une manière générale le commencement du divin. Et de même que les Grecs ont pu acquérir en art, notamment des Égyptiens, certaines techniques, de même les débuts de leur religion pouvaient leur venir du dehors, mais grâce à l'originalité de leur esprit ils ont transformé tout cela.

On peut partout trouver des traces de ces commencements étrangers de la religion (Creuzer dans sa *Symbolique*, s'y attache spécialement) [...].

Tous les Athéniens étaient initiés aux mystères et Socrate seul ne se fit pas initier, sachant bien que la science et l'art ne sortent pas des mystères et que la vérité ne réside jamais dans le secret. La science véritable se rencontre bien plutôt dans le champ découvert de la conscience.

Si nous voulons résumer le caractère du *génie grec*, nous dirons que la détermination fondamentale en est que la liberté de l'esprit est conditionnée et se rapporte, par l'essentiel, à une impulsion de la nature. La liberté grecque est éveillée par autre chose et se libère, en transformant en produisant par elle-même l'impulsion. Cette détermination tient le milieu entre le désintéressement de l'homme (tel que nous le voyons dans le principe asiatique où le spirituel et le divin n'existent que d'une manière naturelle) et la subjectivité infinie en tant que pure certitude d'elle-même, la pensée que le moi constitue le terrain pour tout ce qui doit compter. L'esprit grec, en tant que milieu, part de la nature et la retourne de façon à se poser par lui-même ; c'est pourquoi, la spiritualité n'est pas encore entièrement libre, ni encore tout à fait *par elle-même*, son propre stimulant. C'est du pressentiment et de l'étonnement que part le génie grec, poursuivant sa route jusqu'à ce qu'il ait posé sa signification. Cette unité se produit aussi dans le sujet même. Dans l'homme se trouvent, du côté de la nature, le cœur, l'inclination, la passion, les tempéraments ; ce qui se développe sous forme spirituelle, en libre individualité, de sorte que le caractère ne se rapporte pas aux puissances morales universelles comme devoirs, mais que le moral existe comme être et vouloir propres de l'âme et de la subjectivité particulière. Ceci fait précisément du caractère grec *l'individualité belle*, produite par l'esprit qui transforme la nature en sa propre expression. L'activité de l'esprit ne possède pas encore ici en soi-même la matière et l'organe pour se manifester, mais elle a besoin du stimulant et de la matière de la nature ; ce n'est pas encore la spiritualité (*Geistigkeit*) libre se déterminant par elle-même, mais le naturel se transformant en spiritualité – une individualité d'ordre spirituel. Le génie grec est l'artiste plastique qui fait de la pierre une œuvre d'art. Dans cette formation, la pierre ne reste pas uniquement pierre et elle ne revêt pas la forme d'une manière seulement extérieure, mais elle devient aussi, contrairement à sa nature, expression du spirituel et est ainsi *transformée* [...]

Le génie égyptien aussi fut un tel ouvrier de la matière, mais le naturel n'était pas encore soumis au spirituel ; il en restait à lutter et combattre contre lui ; le naturel demeurerait encore à part, l'un des côtés de l'image comme dans le corps du sphinx. Dans la beauté grecque, le sensible n'est que signe, expression, enveloppe par où l'esprit se manifeste.

Il faut encore ajouter que le génie grec, cet artiste transformateur, se sait libre des ses transformations, car il en est le créateur et on les appelle œuvres de l'homme. Toutefois, elles ne sont pas seulement cela, mais l'éternelle vérité et les puissances de l'esprit en elles-mêmes et pour elles-mêmes, non créées par l'homme, autant que créées par lui. Il respecte et honore ces institutions et ces images, ce Zeus à l'Olympie, cette Pallas sur l'Acropole, comme ces lois-ci de l'État et des mœurs [...] Les hommes honorent le divin en lui-même et pour lui-même, mais aussi comme *leur* acte, comme leur production et leur existence ; le divin reçoit ainsi sa gloire à lui, grâce à la gloire de l'humain, et l'humain la sienne, grâce à la gloire du divin.

C'est d'une façon aussi déterminée l'individualité belle qui constitue le centre du caractère grec »<sup>69</sup>.

« Les Grecs ont reçu de l'étranger la plupart de leurs dieux, comme Hérodote le raconte expressément, de l'Égypte, mais ces mythes étrangers ont été transformés et spiritualisés par les Grecs, et ce qui venait des théogonies étrangères était converti dans la bouche des Grecs en une histoire qui souvent était pour les dieux fort médiante. Ainsi les animaux, qui sont encore regardés comme des dieux par les Égyptiens, sont ravalés chez les Grecs à des signes extérieurs apparaissant à côté du dieu spirituel. Les dieux grecs sont représentés en même temps que les particularités de leur caractère sous une forme humaine et l'on prétend que cet anthropomorphisme est leur défaut. Il faut aussitôt, au contraire, que l'homme en tant facteur spirituel, constitue ce que les dieux ont de vrai, ce par quoi ils s'élèvent au-dessus de tous les dieux de la nature et de toutes les abstractions de l'Être un et suprême. D'autre part, on considère aussi comme un avantage des dieux grecs représentés comme des hommes, alors que c'est ce qui fait défaut, dit-on, au Dieu chrétien. Schiller dit :

*Alors que les dieux étaient encore plus humains,*

*Les hommes étaient plus divins*

Cependant les dieux grecs ne doivent pas être considérés comme plus humains que le Dieu chrétien. Le Chris est bien plus *homme* : il vit, meurt, souffre la mort sur la croix, ce qui est infiniment plus humain que l'homme de la beauté grecque »<sup>70</sup>.

---

<sup>69</sup> Hegel, *Première section, Les éléments du génie grec*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Vrin, 1979, pages 174 à 182.

<sup>70</sup> Hegel, *Première section, Les éléments du génie grec*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Vrin, 1979, p. 190.

## LIVRE 3

### Chapitre 1 : Tous, envahisseurs !

Ceux-là mêmes qu'on ou qui se présentent comme des « Français de souche », oublient toujours de dire que les Gaulois, les Latins, les Bretons, les Germains, les Normands, les Slaves, etc., tous ont tous été, tour à tour, des « envahisseurs » et parfois plus barbares, plus rudes et bien plus sauvages que nos actuels immigrés. Faut-il rappeler l'épisode humiliant<sup>71</sup> qu'a marqué le *Traité de Saint-Clair-sur-Epte* (automne 911) qui, pour convenir et signer la paix avec les Vikings, redoutables pillards, conduisit le roi Charles III dit *le Simple*, arrière-petit-fils de Charlemagne, à céder la Haute-Normandie (basse vallée de la Seine, Rouen, des parties du royaume de Neustrie) à Rollon, chef des *Normans* (Hommes-du-nord) venus du Danemark et qui, depuis le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, n'arrêtaient pas de piller, de saccager et de ravager la France, ce qui amplifiait la portée militaire des attaques menées par les Sarrasins et les Hongrois contre la stabilité de son royaume ? J'ai visité les lieux et la place où se dresse la maisonnée dont la plaque rappelle la présence passée de Rollon à Saint-Clair-sur-Epte.

De même, les Germains n'ont pas été en reste. Concernant leurs *invasions*, nous le verrons, Hegel parlera carrément d'*inondation*. Et pourtant, n'est-ce pas à eux qu'est dû le nom France<sup>72</sup> que nos *trois Mousquetaires* exhibent, oubliant volontairement qu'il est tiré du nom d'un envahisseur, immigré s'il n'en fut jamais.

Ainsi, toutes les grandes composantes du peuplement français sont venues d'ailleurs, et même de très loin. D'abord, les Bretons, des migrants de Grande-Bretagne : « Les Bretons (anglo-saxons) : En d'autres termes, les Bretons actuels descendent majoritairement des Celtes qui habitaient le Pays de Galles et les Cornouailles à la fin de l'Empire romain. Le dernier apport génétique, moins important, viendra plus tard au début du X<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Vikings ». Ensuite, les Latins, des migrants d'Italie. Puis, les Normands (Vikings), des migrants du Danemark. Les Méditerranéens, des migrants d'Afrique du Nord. Les Noirs, d'entre tous les migrants, les premiers migrants partis d'Afrique orientale et subsaharienne. Tous ne sont donc que des immigrés, et leurs migrations ne s'effectuent qu'à des dates différentes. Il faut avoir le courage, c'est-à-dire de la volonté qui agit, et l'honnêteté intellectuelle de le dire voire de le redire.

---

<sup>71</sup> L'anecdote, très souvent contestée par les historiens ultérieurs, est rapportée par le chanoine Dudon de Saint-Quentin, chroniqueur picard du XI<sup>e</sup> siècle, dans son *Histoire des Normands*, affirme qu'au moment de l'adoption du Traité, Rollon refusera net de rendre « Hommage », dont le protocole consiste à s'agenouiller pour baiser le pied du roi. Il désignera l'un de ses proches pour accomplir l'acte, à sa place et en son nom. Or, à son tour, le désigné ne s'agenouille pas, saisit le pied du roi et le lève si haut que celui-ci, perdant son équilibre, tombe à la renverse, sous le rire des Normands.

<sup>72</sup> Henriette Walter : « Le terme même de *Francia* « France », qui n'apparaît dans la littérature qu'au III<sup>e</sup> siècle (chez Ausone et Ammien Marcellin, pour désigner uniquement la région occupée par les Francs sur la rive gauche de la basse Meuse), a probablement été créé dès le II<sup>e</sup> siècle. Mais c'est seulement après le VI<sup>e</sup> siècle qu'il a servi à nommer la Gaule du Nord », *France : pays des Francs*, in *op. cit.*, p. 50.

Tous donc, Latins, Germains, Bretons, Normands, Slaves, etc., ont été « envahisseurs » de la Gaule, y compris les Gaulois<sup>73</sup> eux-mêmes qui sont venus de loin, tous, invariablement attirés par ce qui sera la Gaule et deviendra la France.

## Chapitre 2 : Les Gaulois, un exemple d'immigrés-envahisseurs

« Les Gaulois, écrit Braudel, sont des Celtes. Mais qui sont les Celtes ? Des Indo-Européens [...].

Les Celtes qui appartiennent au rameau occidental des Indo-Européens (tout comme, avant eux, les peuples Hallstatt et des *champs d'urnes*, probablement même les Campaniformes de la fin du III<sup>e</sup> millénaire) sont donc à replacer dans une obscure et trop vaste destinée. Dès le VII<sup>e</sup> siècle avant le Christ, ils occupent probablement le quadrilatère Bohême, au centre de l'Europe, en une zone de confluence et de passages obligés. Aussi bien on ne parlera pas des Celtes comme d'une race parmi eux l'anthropologie distingue sans fin des brachycéphales et des dolichocéphales. Dès le V<sup>e</sup> siècle, ils sont « presque aussi hétérogènes que les populations actuelles » et ils le seront de plus en plus en occupant de nouveaux territoires. Ne parlons pas non plus d'un peuple – ce mot vague signifierait trop de choses encore – et certainement pas d'un État. Peut-être sont-ils issus d'une famille qui s'est imposée, d'une tribu qui a subjugué les autres ; puis leur culture a fait tache d'huile. Finalement un « ensemble » s'est constitué.

L'étonnant, c'est évidemment la formation d'un tel ensemble, qui implique bien des forces à l'œuvre, bien des hasards bien des évolutions et des réussites [...]

L'expansion celtique, faite de coups brusques, d'explosions rapides, s'est prolongée pendant trois ou quatre siècles, s'étendant à de très vastes régions. Sur le schéma que j'emprunte à Jacques Harmand, l'immensité de l'espace concerné saute aux yeux. Des siècles durant, la violence celtique aura été la seule alternative aux empiètements des civilisations urbaines de Méditerranée – Grecs, Romains, Étrusques –, la seule force violente capable longtemps de leur faire obstacle et de les terroriser.

Les premiers mouvements des Celtes, à partir de l'espace bavarois, les ont poussés en direction de l'ouest. Colonisant les pays du Rhin moyen et inférieur, ils se sont installés, dès le VI<sup>e</sup> siècle, entre le Rhin et la Marne. Et c'est de cette zone de forte implantation qu'ils ont ensuite conduit de nouvelles expéditions victorieuses, à travers la Gaule entière, puis, au-delà des Pyrénées, dans la partie ouest de la péninsule ibérique (les Celtibères). Au III<sup>e</sup> siècle, probablement, ils atteignaient la Grande-Bretagne et, au-delà, l'Irlande.

Cependant, dès le V<sup>e</sup> siècle, d'autres raids étaient conduits à partir de la Bavière, par Brenner et le Saint-Gothard [deux cols des Alpes]. Les Celtes gagnèrent ainsi l'Italie, emportèrent Rome, en -386, et s'installèrent dans la plaine du Pô (la Gaule cisalpine), entre les Vénètes, les Étrusques et les Ligures. Leur avance vers l'Italie sera toutefois bloquée par les

---

<sup>73</sup> F. Braudel, *Les Celtes ou les Gaulois : plus que leur histoire, leur civilisation, Les hommes et les choses I*, in *op. cit.*, pages 48 à 61.

Romains et les Étrusques et leur occupation se bornera à un territoire assez étroit, une écharpe des Alpes à l'Adriatique.

Enfin, vers l'est, par la vallée du Danube, les Celtes se sont enfoncés profondément en direction des Balkans et de l'Asie Mineure. Delphes était pillée par eux en -279, le Bosphore franchi en -278, un État galate était fondé, cette même année, et qui durera jusqu'en -230. Mais si loin de leurs territoires originels, ici comme en Espagne, les Celtes à la limite de leur expansion se sont heurtés au nombre. Ils ont dû composer avec les occupants et leur influence, bien qu'évidente, a abouti à des peuplements mixtes, "celtisés" en proportions diverses »<sup>74</sup>.

Voilà qui est rappelé à bon escient. Nous devons approfondir la question du peuplement.

### Chapitre 3 : Le peuplement de « La Gaule, première France »<sup>75</sup>

Le peuplement, en sa définition la plus générale, est la sociologie au cours de laquelle un ou plusieurs groupes d'individus désignés comme « populations » exilées arrivent et entrent dans une géographie, s'y installent (de force ou pacifiquement), s'organisent et se maintiennent comme « communautés » (ethnies ou peuples), y croissent (natalité, mariages), demeurent (production : travail et culture), fusionnent (assimilation) ou disparaissent (minorités, survivance) dans la perspective d'une nouvelle ethnogénèse<sup>76</sup>.

Comment la Gaule et la France se sont-elles peuplées ?

**a) Tous d'origine africaine et Noirs à l'origine, n'en déplaisent aux racistes.**

C'est ce dont atteste la monogénèse, mais que bien évidemment contestent tous les thuriféraires du polygénisme. Aussi devons-nous souligner quelques considérations sur l'origine de l'homme, selon ce qu'en dit la paléontologie.

Rappelons, avec profit et pour bonne mémoire, que, dans le genre Homme, il y a quatre sous-espèces : l'*Australopithèque* (Lucy) ; l'*Homo habilis* (l'homme habile dans la transformation de matériaux) ; le *Néandertal* ou *Homo erectus* et l'*Homo sapiens sapiens* ou *Homme moderne*. Ils ont tous le même ancêtre. C'est la thèse du monogénisme que l'abbé Grégoire, conformément au récit biblique de la *Genèse*, reconnaît ainsi : « Père commun, qui dans les hommes, quelle que soit leur couleur, reconnaît son ouvrage, et les aime comme ses enfants »<sup>77</sup>. Chacun de ces quatre types d'hommes est noir à l'origine.

La paléontologie admet que les quatre sous-espèces sont toutes originaires d'Afrique, ont migré vers l'Europe, soit directement, soit en transitant par le Moyen-Orient, et étaient tous

<sup>74</sup> F. Braudel, *Les Celtes ou les Gaulois : plus que leur histoire, leur civilisation, Les hommes et les choses I*, in *op. cit.*, pages 49 à 52.

<sup>75</sup> F. Braudel : « la Gaule, première France », *La géographie a-t-elle inventé la France ?* in *Espace et histoire, op. cit.*, p. 309. Sur la première unification de la France, sous la préhistoire, *op. cit.*, p. 309. *La culture précède la géographie, op. cit.*, p. 318.

<sup>76</sup> Pierre George, *Première partie, La répartition de la population*, in *Géographie de la population*, cinquième édition mise à jour 54<sup>e</sup> mille, coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 1978, pages 7 à 84. Lire également, Pierre George, *Les méthodes de la Géographie*, Deuxième édition mise à jour, 18<sup>e</sup> mille, coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 1970 ; Olivier Dollfus, *L'analyse géographique*, coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 1971 ; Paul Claval, *La nouvelle Géographie*, coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 1977.

<sup>77</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. XVJ.

et sans exception des Noirs, y compris « Cro-Magnon », d'un phénotype distinct de Néandertal, et arrivé en Europe après ce dernier avec lequel il a longuement cohabité (10 000) ans, jusqu'à complètement le remplacer, lors de son extinction il y a vingt-huit mille (28 000) ans). Or Cro-Magnon, présenté comme l'ancêtre de la « lignée raciale » des Blancs, est nègre à l'origine : « Lors du peuplement de l'Europe au début du Paléolithique supérieur [-40 000 ans à -9 600 ans avant J.-C.], l'Homme de **Cro-Magnon avait probablement une peau foncée, sans que l'on puisse dire s'il avait les traits de personnes noires** »<sup>78</sup>. Que vaut ici la nuance introduite entre le « foncé » et le « noir » ?

## b) Le peuplement

Avant la génomique, et afin de ruiner définitivement le racisme comme idéologie d'État, il n'est pas de meilleur argument que le tableau de ce qu'a été *le peuplement français* de la préhistoire à l'histoire.

Il est admis que *la naissance de l'écriture* distingue la préhistoire de l'histoire, parce qu'elle clôt la première, qui a commencé il y a deux millions huit cent mille ans ou trois millions d'années, et elle inaugure la seconde qui dure approximativement depuis cinq mille ans. Concernant donc la France, F. Braudel affirme qu'il est impossible de séparer ces deux phases, car la seconde, l'histoire de France, est déjà toute contenue dans la première, sa préhistoire<sup>79</sup>.

La préhistoire débute donc avec les premières traces humaines et elle se découpe en quatre périodes distinctes : A/ le **Paléolithique** : l'*archaïque* et/ou *inférieur* : 2,8 millions d'années à -300 000 ans avant J.-C., marqué l'apparition de l'*Homme de Tautavel* vers -570 000 ans et par la création des premiers outils (éclats de débitage et galets). Ensuite, le paléolithique *moyen* : de -300 000 à -40 000 ans avant J.-C., qui voit surgir l'*Homme de Néandertal*. Enfin, le paléolithique *supérieur* : de -40 000 ans à -10 000 ou 9 600 ans avant J.-C., avec l'apparition de l'*Homme moderne ou Cro-Magnon* ; B/ le **Mésolithique** : entre -9 600 ans et -6 000 ans avant J.-C. voit l'*Homo sapiens* et est marqué par la fabrication de pirogue pour le début de la navigation côtière, la pêche avec l'usage d'hameçons et de harpons, naissance de l'art pariétal (dessins muraux), la création des premiers mobiliers, les premières domestications avec le dressage des chiens ; C/ le **Néolithique** : de -6 000 ans à -2 300 ans avant J.-C., période durant laquelle arrive en France, d'une part, l'agriculture depuis l'Anatolie via la Méditerranée et la vallée du Danube, d'autre part, l'élevage avec les premiers nomades venus de la Steppe pontique (Mer noire et Russie) qui développe la *culture Yamna* (civilisation

---

<sup>78</sup> Wikipédia, *Cro-Magnon*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Homme\\_de\\_Cro-Magnon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Homme_de_Cro-Magnon).

<sup>79</sup> F. Braudel : « Pierre Bonnaud [...] de revenir à la grande explication qu'il emprunte à nos préhistoriens, à savoir qu'une France « préhistorique » a vécu sous la double dépendance d'un flux issu de l'Europe centrale et d'un flux issu de la Méditerranée. Le premier se répand en raison de la supériorité précoce d'une économie céréalière que l'on peut dire avancée, venue de l'est : pour Pierre Bonnaud, à l'époque mésolithique, le « continent paysan » par excellence aura été l'Europe centrale, d'où s'échappaient vers l'ouest techniques et hommes nouveaux. Le flux méditerranéen, processus antérieur, aura poussé vers le nord, à travers les vides qui s'offraient à lui, un élevage double de cueillette et de cultures itinérantes.

Les deux Frances essentielles que nous connaissons encore aujourd'hui – Nord et Midi – existent ainsi longtemps avant le seuil de l'histoire. De même qu'existent encore ces anciennes « cellules de base » » que Pierre Bonnaud a soigneusement délimitées et cartographiées », *Que la France se comme diversité, Espace et histoire*, in *op. cit.*, p. 95. L'auteur avait affirmé : « Ne me dites pas que la géographie, en ce qui concerne la France, est sans responsabilité », *Micro-climats, micro-milieus*, in *Espace et histoire*, p. 61. F. Braudel : « La Préhistoire nous révélerait [...] une première unification, à partir d'un espace destiné à en nourrir une seconde », *Ibid.*

indo-européenne), et, d'autre part encore, l'introduction de la céramique (cadimale et rubanée) ; D/ l'**Âge des Métaux** ou la **protohistoire** (métallurgie : après le silex, supériorité et extension de l'usage du métal), l'Europe occidentale est encore sans écriture, mais à côté de civilisations à écriture (Égypte, Mésopotamie, etc.), elle entre désormais dans l'histoire : de -2 300 avant J.-C. à -50 (ou -32) avant J.-C. Cet Âge se subdivise en trois sous-périodes : a) *l'âge du Cuivre* ; b) *l'âge de Bronze*, de -2 300 à -800 avant J.-C. réparti en trois phases : le *Bronze ancien* : **apparition de la métallurgie** vers II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. en Europe occidentale ; le *Bronze moyen* : cultures des tumulus protoceltiques vers -1500 avant J.-C. ; le *Bronze final* : **début des invasions celtiques vers le XII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et en - 600 l'arrivée des Celtes en provenance de l'Europe de l'Est** (culture Yamna). Les céramiques de l'âge de Bronze étaient faites d'une pâte grossière et de silex incrusté ; c) *l'âge de Fer*<sup>80</sup>, de -800 à -50 avant J.-C. : première période dite de *Hallstatt* (-800 à -45° av. J.-C., nécropole autrichienne, vases conçus plus finement et plus grands pour le stockage) ; seconde période dite de *La Tène* (site de Neufchâtel, Suisse) une **période marquée par l'arrivée des Germains** (Francs, Alamans, Burgondes, Wisigoths) et qui se termine avec la Conquête de la Gaule par Jules César (-58 à -51 av. J.-C.).

Il est important de signaler que c'est au cours de la seconde période de *l'âge de Fer*, -450 à -25 avant J.-C., qu'auront lieu les trois *Guerres puniques* dites *Guerres de Sicile* ou encore *Guerres romano-carthaginoises* qui décideront laquelle des deux grandes puissances, Carthage et Rome, devaient avoir la suprématie sur le monde. La première guerre dure 23 ans, de -264 à -241 avant J.-C., et c'est au cœur de celle-ci qu'à lieu la fameuse et terrible *Guerre des mercenaires* dont Gustave Flaubert a fait un récit historique, *Salammbô*<sup>81</sup>, dans lequel on voit **un nègre de Libye, le célèbre Mathô**, diriger *la révolte des mercenaires* contre Carthage, avec à ses côtés ses deux vigoureux "lieutenants", le grec Spendius et le gaulois Autharite. En outre, et ce fait historique de très grande importance est souvent négligé, Mathô avait recruté des milliers de mercenaires originaires de l'Afrique noire (subsaharienne) qui s'ébranlèrent à travers toute l'Europe occidentale (Espagne, France, Italie et peut-être Allemagne). Cette alliance entre Mathô et les noirs subsahariens aurait pu modifier le cours du monde. La deuxième guerre punique, elle, durera 17 ans, de -218 à -201 avant J.-C., et la troisième durera 3 ans, de -140 à -146 avant J.C.

Au reste, l'abbé Grégoire signale l'implication des Noirs dans certaines grandes phases de l'histoire universelle. Et il le fait de façon radicale. Ainsi, dès la première page de son ouvrage, il pose comme synonymes les deux mots *Éthiopiens* et *Noirs* – ce qui est déterminant par la suite – et souligne leur présence lors des *Guerres puniques* (Rome et Carthage) et durant la *première croisade* (1095 à 1099), en faisant appel à l'autorité des plus grands historiens de l'Antiquité : « Sous le nom d'Éthiopiens, les Grecs comprenaient tous les hommes noirs. Cette assertion s'appuie sur des passages de la bible des Septante, d'Hérodote, Théophraste, Pausanias, Athénée, Héliodore, Eusèbe, Flavius Josephe. Ils sont appelés de même par Plinie l'ancien et Térence. On distingue les Éthiopiens orientaux, ou indiens, ou d'Asie, des

<sup>80</sup> Arkēos : « Ainsi l'âge du fer débute vers 2 650 av. J.-C. en Afrique, vers 1 100 av. J.-C. en Méditerranée et vers 800 à 700 av. J.-C. dans le nord de l'Europe », *Âge des Métaux, La protohistoire*, Musée-Parc Archéologique.

<sup>81</sup> Gustave Flaubert, *Salammbô*, 1862, coll. Classiques, Le livre de Poche, Édition préfacée, annotée et commentée par Jacques Neels, Paris, 2011.

Éthiopiens occidentaux, ou d'Afrique. Rome connut ceux-ci sans doute dans ses guerres avec les Carthaginois, qui en avaient dans leurs armées [Mathô le Libyen noir et les Subsahariens] à ce que prétend Macpherson, fondé sur un passage de Frontin. Rome ayant plus que la Grèce des relations fréquentes avec les côtes occidentales de l'Afrique, quelquefois, dans les auteurs latins, les Noirs furent appelés *Africains*. Mais en Orient, on continua de les désigner sous le nom d'*Éthiopiens*, parce qu'ils y arrivaient par la voie de l'Éthiopie, qui depuis l'an 615 paya, pendant assez longtemps aux Arabes, un tribut annuel d'esclaves, et qui, pour s'acquitter de ce tribut, en tirait peut-être de l'intérieur de l'Afrique. On les employait à la guerre, car dans celle des croisades, on voit à Hébron, et au siège de Jérusalem, en 1099, des Noirs à cheveux crépus, que Guillaume de Malmesbury appelle également Éthiopiens »<sup>82</sup>.

Nous le disions, l'Histoire proprement dite a débuté avec l'*invention de l'écriture* (simultanée ou non) en Égypte et en Mésopotamie, au cours de l'**Antiquité**, période qui s'étend de 3400-3200 av. J.-C., à la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476 (pour d'autres en 500) après J.-C. Puis, au-devant de la scène, surgirent successivement la Grèce antique<sup>83</sup>, Rome et **l'arrivée en France des Bretons et des Vikings** (Danemark)<sup>84</sup> ; le **Moyen-Âge** couvre la période allant de 476 (ou 500) à 1453, date de la prise de Byzance par les Ottomans (près de mille ans après la fin de l'Empire romain d'Occident) ou quarante ans plus tard, en 1492, année de la découverte des Amériques par Christophe Colomb, et suivi de la rupture introduite par la **Renaissance** (1400 à 1600). On peut considérer que le Moyen-Âge s'achève définitivement avec *Les Lumières* (culture et universalité) et la *Révolution française* (politique et sociétal). L'**Histoire moderne et contemporaine** s'étend du XIX<sup>e</sup> à nos jours.

Henriette Walter nous instruit du même par son approche de la langue gauloise : « En l'absence de données écrites sur la langue disparue qu'est le gaulois, si l'on veut se faire une idée plus précise de la structure de cette langue, c'est aujourd'hui vers la langue vivante qu'est le breton qu'il faut se tourner, car, comme le suggère le tableau des langues indo-européennes (Cf. p. 30-31), le gaulois est un proche parent du breton. Cependant, on ne peut pas faire du breton le descendant direct du gaulois, pour la bonne raison que la Bretagne a été repeuplée aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles après J.-C. par d'autres Celtes.

**Chassées de Britannia, l'actuelle Grande-Bretagne, par des envahisseurs germaniques (les Anglo-Frisons et les Saxons), ces populations celtes se sont alors installées dans le nord-ouest de la Gaule, en Armorique (*Are morica* devant signifier en gaulois « (pays) près de la mer »).**

D'après les dernières recherches, on tend à penser aujourd'hui qu'au moment de l'arrivée des Bretons de Grande-Bretagne, les rares populations qui occupaient alors l'Armorique n'avaient pas cessé de parler gaulois, malgré la pression exercée par le latin des

<sup>82</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages 1 à 3.

<sup>83</sup> Grèce antique (*âges obscurs, époque archaïque et époque classique* : de -776 avant J.-C. (premiers Jeux olympiques) à -479 avant J.-C., début de l'*époque classique* (fin des Guerres médiques) jusqu'en -323 avant J.-C.

<sup>84</sup> Les Bretons sont un peuple celte originaire de Grande-Bretagne (anglo-saxons) : « les **Bretons actuels descendent majoritairement des Celtes qui habitaient le Pays de Galles et les Cornouailles** à la fin de l'empire romain. Le dernier apport génétique, moins important, viendra plus tard au **début du X<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Vikings** ».

légions romaines de Jules César. C'est cette situation que les auteurs d'*Astérix le Gaulois* ont voulu illustrer en mettant en scène un petit village de résistants gaulois.

**Le breton d'aujourd'hui serait alors le résultat de l'évolution commune du celtique insulaire** (venu de Grande-Bretagne) **et du celtique continental** (parlé en « Petite » Bretagne, notre Bretagne française actuelle). Mais c'est aussi au contact du latin parlé par les populations devenues bilingues que l'évolution ultérieure de cette langue bretonne a donné sa physionomie aux quatre variétés de breton parlées dans la Bretagne « **bretonnante** » actuelle : **cornouaillais, léonais et trégorrois** d'une part, **vannetais** d'autre part, ce dernier plus influencé par le gaulois local. (cf. carte.)<sup>85</sup>.

Tel est le cadre historique. Pour approfondir ce point, relisons ce que disent Fernand Braudel et Yves Coppens sur l'hominisation.

### c) Tous, Africains !

« Dans l'état provisoire de nos connaissances, écrit Braudel, si l'on suit le rameau humain à travers les troncs des simiens [singe] et des homiens, en deçà des Australopithèques d'Afrique orientale (et selon qu'on accepte en route telle ou telle définition des premiers hominidés), nous risquons de remonter à 5, 15, ou 40 millions d'années avant le Christ [...] »

Toutefois, si l'on borne ses curiosités à l'**Homo proprement dit**, on date aujourd'hui son apparition du moment où il **a adopté la station verticale** – c'est-à-dire il y a quelque **deux millions d'années**, peut-être même plus tôt. Ce **premier bipède**, l'*Homo habilis*, n'est pas le premier à avoir taillé des pierres pour s'en servir comme d'outil. Certains Australopithèques le faisaient déjà. Mais la station verticale a libéré ses mains et, d'autre part, **sa capacité cérébrale** – 600 à 700 cm<sup>3</sup> seulement au début – va croître désormais assez régulièrement. C'est par la conjonction de ce **cerveau surdéveloppé**, organe de commandement, et de son serviteur, **la main**, que « l'homme a pu développer dans toutes les directions ses pouvoirs étonnants » – conscience, mémoire, langage. « À l'*Homo habilis*, un **Africain, semble-t-il**, ont succédé l'*Homo erectus*, **qui peupla les zones tempérées**, puis l'*Homo sapiens* et l'*Homo sapiens sapiens*. Ce dernier, c'est l'homme achevé, vous ou moi.

Toujours dans l'état actuel de nos connaissances, nous soupçonnons la présence de l'*Homo erectus* dans le territoire « français » dès 1 800 000 ans avant le Christ. En Haute-Loire, à Chilhac, dans le Massif central, ont été découverts, ces dernières années, des « quartz indubitablement taillés (de main d'homme) associés à une faune du quaternaire ancien (Villefranchien) ». Ce serait, jusqu'à présent, la plus ancienne trace humaine découverte en Europe »<sup>86</sup>.

Pour lors, le plus vieil Européen serait donc un Africain, « semble-t-il », aux yeux de Braudel. Mais, à cet égard, Yves Coppens tranche définitivement la probabilité braudélienne. En effet, s'agissant du peuplement de la France, Yves Coppens, plus direct, remonte encore bien

<sup>85</sup> Henriette Walter, *Un cousin à la mode de Bretagne*, in *op. cit.*, pages 34 à 35.

<sup>86</sup> F. Braudel, *Une surabondance de durée*, in *Les hommes et les choses I*, *op. cit.*, p. 16.

plus haut dans le passé, jusqu'au tout début : « Souvenez-vous, écrit-il, des petits *Adapis* se poursuivant dans les séquoias de Montmartre, au bord de la lagune torride qui recouvrait Paris, souvenez-vous des *Homo habilis* s'efforçant de tailler galets et blocs de lave, à l'ombre des grands figuiers des rivages d'un ouadi, non loin du lac Turkana [vallée du Grand Rift], imaginez encore nos compatriotes Néandertal admirant de leur habitat perché une horde de mammouths venue boire à l'eau glacée que charriait la Dordogne...

Notre histoire est donc très longue, son décor très varié. Il ne peut être question de clore ce livre avec l'idée d'avoir, une fois pour toutes, le dessin de notre arbre généalogique fixé dans le platine iridié ; nombre d'épisodes manquent de fossiles, beaucoup de fossiles sont incomplets. Mais il reste, heureusement, des pièces bien déterminées, des données bien démontrées. Même si l'itinéraire proposé ici n'est pas tout à fait l'itinéraire suivi, il ne fait guère de doute qu'il est passé par les niveaux morphologiques qu'illustrent successivement les *Plesiadapis* ou les *Purgatorius*, les *Adapis*, les *Necrolemur* ou les *Rooneyia* ; il ne fait guère de doute par conséquent que l'origine de l'Ordre auquel nous appartenons a été crétacée et euraméricaine. C'est d'Asie ou d'Afrique que se fait la relance avec un morphologique nouveau, celui que l'on nomme parfois Simien, c'est-à-dire « Singe » ; la route est alors toujours difficile, mais elle se faufile peut-être mieux que durant les trente ou quarante millions d'années qui précèdent : Aegyptopithèque, Proconsul, Kenyapithèque, Australopithèque, *Homo* en sont les bornes, sans probablement en marquer toujours les étapes. Il est, de façon, de plus en plus clair que **l'essentiel de ce chemin est africain** et qu'après un long parcours en forêt, il a tracé son « rail » à travers des clairières, une savane arbustive de hautes herbes à l'Éléphant et une vaste prairie entre riantes vallées aux rives boisées et la mer. Et puis, debout, attentif, réfléchissant parfois à l'étrangeté de la mort ; **le dernier-né de la famille s'est lancé à la conquête du monde. L'Homme descend donc d'un Grand Singe d'Afrique en Afrique** »<sup>87</sup>.

Nos *trois Mousquetaires* seraient fort bien inspirés de lire les travaux d'Yves Coppens, dont nul ne conteste le savoir et, si jamais ils le pouvaient, de les étudier avec attention. Ainsi, les plus vieux « Français » sont-ils « Africains ». La vérité scientifique n'a rien de déshonorant. Tout au contraire. Rappelons-en une autre, historique.

---

<sup>87</sup> Yves Coppens, *Le singe, l'Afrique et l'homme*, coll. le temps des sciences, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1983, pages 147 à 148.

## Chapitre 4 : Les grandes invasions de la Gaule ; tous donc, venus d'ailleurs !

Après ces premiers éclaircissements formulés par deux savants de renom, reprenons la matière de nos propos relatifs aux « invasions », en particulier celle des Germains durant la *Pax Romana*. Une fois de plus, citons F. Braudel pour écarter les fariboles de Philippe de Villiers et les fadaises d'Éric Zemmour : « La paix romaine s'est troublée, puis détériorée, écrit-il, dès avant la fin du II<sup>e</sup> siècle, aux alentours des années 170 – 180. Déjà, la frontière du Rhin s'agitait : en 162, des bandes germaniques s'infiltraient dans le nord de la Belgique ; en 174, d'autres pénétraient en Alsace. Ne grossissons pas outre mesure ces incidents : l'ordre fut alors rétabli vite et sans difficulté. La frontière qui assurait la paix et la tranquillité de la Gaule ne sera forcée, ce qui s'appelle forcée, que beaucoup plus tard, en 253, au bénéfice des Francs et des Alamans. La carte de la page 86 indique que la moitié Est de la Gaule a été touchée par ces raids qui atteignirent, vers le sud, le bas Rhône et l'Espagne. La panique, le désordre étaient tels qu'un officier gaulois, Postumus, fut proclamé empereur des Gaules, en 260, non par esprit de révolte contre Rome, mais pour repousser l'envahisseur. Il y réussit huit années durant, poursuivant même les Barbares outre-Rhin, rétablissant en Gaule ordre et confiance. Mais, en 268, ses propres troupes l'assassinaient devant Mayence, parce qu'il leur en avait interdit le pillage. L'empire de Gaule ne lui survécut guère (en 273, Tetricus, le dernier de ses successeurs était vaincu par l'empereur Aurélien) et deux ans plus tard, en 275, plusieurs brèches béantes s'ouvraient à nouveau dans les frontières de l'Est.

**Cette fois, la Gaule entière est touchée, submergée, mise à feu et à sang.** La démonstration est faite que **l'ordre ne se rétablira plus**, comme on l'espérait encore quelques années plus tôt.

C'est alors que les villes se replient sur elles-mêmes et bâtissent en hâte des remparts... Notez cependant que **l'on se retrouve encore à plus d'un siècle des invasions barbares classiques**. C'est, en effet, le **31 décembre 406** que se produisit la « grande » invasion dite **Radagaise, qui traverse le Rhin pris par les glaces et submerge la Gaule entière, dans une ruée de peuples mêlés** qui, paradoxalement, a peut-être été moins destructrice, finalement, que la percée de 275.

Retenons ces dates, **253, 275, 406** : elles prouvent que **la décadence de la Gaule est bien antérieure aux grandes invasions du V<sup>e</sup> siècle**. La décadence de la Gaule, c'est-à-dire celle de l'Empire romain – l'homme malade qui n'en finit pas de mourir. C'est là une belle discussion engagée depuis longtemps par les historiens : l'empire est-il mort de sa propre mort, en est-il en somme responsable ? Ou **a-t-il succombé sous les coups de bélier des Barbares, « assassiné »**, comme l'a prétendu André Piganiol ? »<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> F. Braudel, *La Gaule romaine, face à ses troubles intérieurs et aux invasions barbares*, in *Les hommes et les choses I, op. cit.*, pages 84 à 85.

Plus loin, Braudel développe un chapitre au titre très évocateur : *Tout de même, ne pas oublier les invasions barbares*<sup>89</sup> ; suivi d'un autre : *Rome, une économie-monde*<sup>90</sup> dans lequel sont évoquées les « invasions musulmanes » ; puis vient *La Gaule mérovingienne*<sup>91</sup>.

Il appert que la Gaule ne deviendra la France qu'à la suite d'une longue et régulière série d'invasions germaniques et par le démantèlement méthodique de Rome, l'asservissement des Gallo-Romains aux Barbares.

C'est le grand mérite de la linguiste Henriette Walter d'avoir méthodiquement retracé la naissance, la formation et mis au jour toutes les variations et l'évolution (non achevée) du Français, au gré de toutes ces migrations agressives et tumultueuses invasions, avec l'arrivée violente des Gaulois (celtes) qui se sont substitués aux Ligures et Étrusques. Nous renvoyons le lecteur à la partie 1, très documentée et intitulée *D'où vient le Français ?* de son livre *Le Français dans tous les sens*<sup>92</sup>. C'est une lecture toute faite adéquate pour *nos trois Mousquetaires*.

Mais, bien avant tous ces envahisseurs, très longtemps auparavant, beaucoup plus sage qu'eux tous, dont rend compte le texte de Coppens, tout empreint de poésie, il y eut donc *l'Homme de Tautavel* ! L'emblématique « premier » *envahisseur*, le plus ancien « Français » et habitant européen<sup>93</sup> dont on feint d'ignorer ou d'oublier qu'il est venu d'Afrique par migration.

Il faut vraiment ne rien connaître de l'histoire universelle de France, ou délibérément s'adonner aux exercices des contre-vérités, pour ne donner que des torts aux immigrés et à l'immigration. Pour être juge, ne faut-il pas au moins savoir juger « objectivement » comme le firent Homère et Thucydide, deux modèles d'historiographie cités par Hannah Arendt. En effet, à tous les Âges passés de l'histoire de France, l'immigration a été d'un apport décisif. Outre l'introduction de l'agriculture et de l'élevage, autrement dit la création du « secteur primaire », les immigrations successives ont été au cœur de l'introduction des nouvelles *forces productives* en France. F. Braudel le redit en des termes clairs qui, pour cause, ne souffrent d'aucune ambiguïté. Il reste utile de les rappeler : « **La Préhistoire, affirme-t-il, s'achève avec l'arrivée des techniques du métal, toutes originaires de l'Orient ou de l'Europe balkanique**, qui fut le plus ancien foyer métallurgique d'Europe. On y a travaillé d'abord **le cuivre**, vers la fin du Ve millénaire, puis les alliages de **bronze**, enfin le **fer**. D'où les divisions traditionnelles : Âge du cuivre, Âge du bronze, Âge du fer. Avec un décalage considérable dans le temps, **ces techniques auront été introduites l'une après l'autre sur notre territoire** : le cuivre de 2500 à 1800 avant J.-C. ; le bronze de 1800 à 700 ; enfin le fer à

---

<sup>89</sup> F. Braudel, *Tout de même, ne pas oublier les invasions barbares*, in *Les hommes et les choses I, op. cit.*, pages 93 à 97.

<sup>90</sup> F. Braudel, *Rome, une économie-monde*, in *Les hommes et les choses I, op. cit.*, pages 97 à 103.

<sup>91</sup> F. Braudel, *La gaule mérovingienne*, in *Les hommes et les choses I, op. cit.*, pages 103 à 111.

<sup>92</sup> Henriette Walter, *Le Français dans tous les sens*, Préface d'André Martinet, Éditions Robert Laffont, Paris, 1988, pages 21 à 123.

<sup>93</sup> F. Braudel : « La grotte dite du Trou des Renards, au long du Vallonet, petit torrent de Roquebrune (Alpes-Maritimes) [...] est le plus ancien site habité que l'on connaisse en Europe », *Les hommes et les choses I, op. cit.*, pages 16 à 17. Lire Augustin Roland : « À 150 mètres à l'ouest, et légèrement en aval, se trouve le petit monticule du Trou du Renard (Trou Blériot), qui renferme une station de plusieurs Grottes, découvertes et visitées autrefois par M. le Baron de Baye », *Découverte d'une Grotte néolithique à Courjeonnet, près Villevenard (Marne)*, Persée, Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 8, n°11, 1911, p. 669.

partir de 700. Et à chaque fois, le phénomène a été lié à la pénétration de populations étrangères »<sup>94</sup>.

## Chapitre 5 : mythe des autochtones et images défavorables des Noirs

L'ensemble des considérations précédentes "braudéliennes" et "coppensiennes" appellent au jour la question suivante : si la France a pu absorber tous ces peuples venus d'ailleurs, barbares comme les Germains et civilisés comme les Romains, pourquoi ne le pourrait-elle pas des peuples d'arrivée récente et factuellement beaucoup moins dangereux ?

Nos *trois mousquetaires* s'adressent aux autres et à nous, et donc à tous, avec un semblant d'autorité, "comme si" leurs parents et leurs ancêtres étaient directement *sortis du sol* de France, comme jadis le racontèrent d'eux-mêmes et les Égyptiens, et les Grecs et les Italiens antiques<sup>95</sup>, à tous ceux qui voulurent bien les croire ou furent forcés de l'admettre. Pour Platon<sup>96</sup>, et ce point de doctrine est capital, l'autochtonie fonde une égalité de droit et des droits égaux entre autochtones, mais nullement avec les autres. Et c'est ce que ne cessent de clamer les *trois mousquetaires* et qui nous font songer au mot de Sébastien Brant : « Aux fous je veux carder le poil qui font des querelles d'enfant et croient tromper la vérité »<sup>97</sup>.

Mais, plus précisément, s'agissant de l'Afrique noire, ils sont sans retenue. Car elle n'est pas, pour lors, seulement la proie la plus facile, elle est aussi la population à l'endroit de laquelle peut s'exercer sans ou à moindres frais le *racisme d'État* qui a tant infusé dans la société française que toutes ses déclinaisons passent presque inaperçues. Ainsi utilisent-ils et prononcent-ils l'expression « immigrés subsahariens » avec répulsion, foi mauvaise et phobie. Au-delà de cela, ils n'ont pas d'arguments.

Il faut avoir présent à l'esprit et le courage de le dire, pour espérer y remédier, c'est toujours, sous la houlette de la Présidence de la République, des ministères chargés des relations extérieures (Affaires étrangères, Défense, Coopération, Finances et Économie), qu'est édictée une politique publique qui organise et entretient toutes « les représentations » de la double infériorité (raciale et culturelle) des Noirs. Cette orientation est mise en œuvre par les médias, le cinéma, les Administrations centrales par leurs agences, et l'intelligentsia, à destination de la société civile. On ne peut donc guère s'étonner de la permanence des dix principaux types d'images des Noirs gravitant autour d'une seule et même *opinion* centrale qui, elle, traverse

---

<sup>94</sup> F. Braudel, *L'Âge des métaux*, in *Les hommes et les choses I*, op. cit., p. 39.

<sup>95</sup> Pierre Commelin : « Chez les peuples de l'antiquité, certaines familles, certaines peuplades se considéraient comme issues du sol même et, à ce titre, s'attribuaient une sorte de supériorité parmi toutes les autres. Des nations tout entières avaient même cette prétention parmi les peuples. Ainsi les Égyptiens s'appelaient « la race par excellence », c'est-à-dire les « hommes vraiment hommes » et enfants de la terre fécondée par le divin fleuve du Nil. En Grèce, on comptait aussi des autochtones, c'est-à-dire des habitants non venus d'ailleurs, mais descendants de ces familles originairement, à une époque préhistorique, sorties du sol national : l'Italie enfin avait également ses indigènes, selon la tradition », *Dieux autochtones ou indigènes, Les dieux de la patrie, de la famille, de la vie humaine*, in *Mythologie grecque et romaine*, coll. Pocket, Éditions Pocket, Paris, 1994, p. 200. Lire également l'article de Jean-Marc Bélot, *La sortie des premiers humains à la surface de la Terre*, Université des Mégalithes. L'auteur rend compte des travaux de Jean-Loïc Le Quellec. Autochtone signifie « nés de la terre ».

<sup>96</sup> Sonia Darthou, *Chapitre 6 - Le mythe d'autochtonie*, in *Athènes, Histoire d'une cité entre mythe et politique*, Éditions Passés/Composés, Paris, septembre 2020. Nathalie Ernoul, *Platon, la mère, les mères après Nicole Loraux*, The Center for Hellenic Studies, Classics@Journal, Classics@25 : Γέφυρα : Studies in honor of Professor Menelaos Christopoulos.

<sup>97</sup> Sébastien Brant, *De l'imprévoyance*, in op. cit., p. 205.

intacte les âges : quel que soit leur sort, en Afrique ou ailleurs, les Noirs, éternels impotents, seront toujours mieux sous la tutelle française, que la France soit raciste, esclavagiste, coloniale et même néocoloniale. Et, il n'y a aucun hasard au fait que ce soit précisément sous l'esclavage que cette opinion centrale ait été pour la première énoncée comme justification. Le bonheur des Noirs, pensé par les autres, a souvent pour but leur malheur : l'esclavage ou la servitude indirecte. Elle se retrouve exprimée ainsi : « Quant à ceux-ci [“les marchands européens”], ils ne se contentent pas de faire des affaires lucratives : ils se donnent bonne conscience en affirmant qu'un Noir sera de toute façon plus heureux en devenant l'esclave d'un chrétien qu'en étant celui d'un musulman ou d'un païen »<sup>98</sup>.

Robert Norris, célèbre négrier et auteur de *Mémoires du règne de Bossa Ahadée*, est cité par Jacques D'Hondt parmi les sources d'information sur l'Afrique de Hegel. Or, Robert Norris, qui, pour des raisons évidentes, se rendit plusieurs fois sur les côtes occidentales africaines, eut recours au même type d'argument : « Le livre de Norris, écrit Jacques D'Hondt, avait bénéficié de deux comptes rendus successifs, tous deux favorables, dans la célèbre *Gazette littéraire d'Iéna*, dont Hegel suivait attentivement la parution. Or, l'impression produite par la lecture de ces *Mémoires*, on ne peut mieux la résumer que ne le faisait le rédacteur de cette Gazette : « **Si jamais quelque chose est en mesure de prouver que les esclaves africains, dans les Indes occidentales, malgré toute l'oppression dont ils souffrent sont cependant de beaucoup plus heureux que dans leur patrie, c'est bien cette effroyable histoire.** Norris accumulait en effet les détails horribles, bien capables de démontrer, aux yeux de Hegel, que « l'état de nature » est pire que l'esclavage, et que celui-ci représente donc une étape dans le progrès du genre humain. Son œuvre recevait de multiples cautions scientifiques et « éclairées » : elle était traduite en allemand par Johann Reinhold Forster, publiée dans la collection des *Nouvelles contributions à l'ethnologie et à la géographie de Sprengel et Forster* »<sup>99</sup>.

Quant au fond, n'est-ce pas encore, de nos jours, la même chose ? En France, cette « représentation » est adaptée et consolidée par dix *images* qui s'ordonnent selon les époques et dont l'importance varie au gré des circonstances : *l'impotence historique* (anhistoricité) des Noirs (Jean-Baptiste Colbert, François Bernier, Jules Ferry, Charles de Gaulle) ; la nécessaire *mission civilisatrice* française (laïque et religieuse) ; *l'impossibilité démocratique* (Jacques Chirac) ; *les guerres ethniques* permanentes (Michelle Alliot-Marie) ; *le taux de natalité “trop”* élevé et “inquiétant” des femmes noires (Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron) ; *l'immigration invasive* (Jean-Marie Le Pen) ; *l'état de pauvreté* chronique (médias et cinéma : misères, malpropreté, actions caritatives, aides au développement) ; *l'origine des maladies infectieuses* (VIH, Ebola, etc.) ; *l'insécurité urbaine* (délinquance, trafic de drogues) ; *la musique et le sport* (Arthur Gobineau). Dans ce tableau, une seule image est valorisante, celle des arts (musique et sport). Mais elle est ambiguë, parce qu'elle est l'unique fonction que Gobineau assigne aux Noirs dans l'histoire.

Chacun peut aisément remarquer, à quelques exceptions près, que ce sont toujours les Noirs qui, dans les reportages télévisés, sont d'abord montrés quand il s'agit de situations

<sup>98</sup> Ch. Delacampagne, *Une histoire du racisme*, p. 129.

<sup>99</sup> Jacques D'Hondt, *Hegel philosophe de l'histoire vivante*, coll. Épiméthée, Essais philosophiques, Éditions Presses Universitaires Françaises, Paris, 1966, pages 111 à 112. Lire P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique*, Thèse de doctorat, pages 13 à 14.

négatives, quand bien même ils ne seraient pas concernés ni non plus impliqués. Pour illustrer, par exemple, l'arrivée et l'installation des migrants orientaux et maghrébins, ce sont toujours les Noirs qu'on montre. Ce sont des constructions idéologiques qui entretiennent le *racisme d'État*.

Ainsi, partout où s'exerce la France, cette France-là, les Noirs sont au bas de l'échelle sociale, jusque y compris dans les territoires d'Outre-Mer<sup>100</sup>, avec une structuration raciale hiérarchique (blanc, métis et noirs) qui remonte au temps de l'esclavage. Un rapide comparatif des situations sociales et des produits intérieurs bruts (PIB *global, par habitant* et en *parité de pouvoir d'achat*) de chaque territoire de la France d'Outre-Mer suffit à mettre en évidence et à prendre conscience de cette vieille réalité. Il est suggéré aux éventuels lecteurs de vérifier par lui-même les données.

---

<sup>100</sup> France d'Outre-Mer : la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna. La Corse n'y figure pas.

## LIVRE 4

### Chapitre 1 : Mais, que disent les chiffres ?

Car aucun d’eux jamais n’osera dire ce que la France tire et retire annuellement des 14 pays d’Afrique noire francophone. Ils croient même, conformément à ce que le *racisme d’État* leur a enseigné, que c’est l’Afrique et les « immigrés subsahariens » qui tirent grand profit de la France. Aussi, pour plus de clarté, revenons aux chiffres et aux données qui sont au cœur de la vive dispute sur ce que les uns appellent les *impôts* d’Afrique collectés et versés annuellement à la France et que d’autres appellent les *garanties* monétaires et financières *françaises*, que la France apporte à ces pays 14 pays : entre 72<sup>101</sup> et 440 milliards d’euros<sup>102</sup> prélevés et les retenus financières faites lors des dépôts obligatoires et contractuels de 50% des réserves de change de ces 14 États dans les livres du Trésor Français qui, outre le fait d’en exercer le contrôle direct, voit la Banque de France être chargée de la frappe exclusive de cette « monnaie » à Chamalières (Puy-de-Dôme, région Auvergne-Rhône-Alpes) : « Véritable camisole de force liant les ex-colonies à la métropole, le franc CFA contraint les pays nouvellement indépendants à commercer en priorité avec la France pour leurs importations comme pour leurs exportations, les achats de devises extérieures étant contingentés par des banques centrales sous contrôle français »<sup>103</sup>.

Des deux chiffres relatifs aux réserves de change indiqués, retenons celui de 72 milliards d’euros, qui est le plus bas. Nos *trois mousquetaires* ne savent-ils pas que ce montant logé auprès du Trésor français correspond, d’une part, à 36 fois l’Aide publique au développement de l’Afrique, qui n’est que de 2 milliards d’euros et, par ailleurs, que ces 72 milliards sont à peine inférieurs à la totalité de l’impôt sur les revenus 2024 de l’ensemble des Français, qui est de 88 milliards d’euros (7% des taxes et impôts) collectés par le ministère des Finances français ? Au reste, ne tiendront-ils jamais compte des exonérations fiscales<sup>104</sup> très avantageuses dont bénéficient toutes les entreprises françaises, pour lesquelles, dans ces pays, les codes des investissements sont très favorables ?

Nous ne parlons pas des autres pays d’Afrique noire, avec lesquels la France entretient des relations économiques et financières. S’ils étaient inclus, alors les chiffres seraient encore plus à l’avantage de la France.

Sous ce rapport, on entend souvent affirmer, par certains, que, pour contraindre et faire plier les États africains avec lesquels la France n’entretient pas de bonnes relations, il suffirait de suspendre l’Aide publique au développement (APD). Une telle suggestion, que nous venons

---

<sup>101</sup> Vincent Coquaz : *CheckNews Non, la France ne pille pas chaque année « 440 milliards d’euros aux Africains à travers le franc CFA »*, Libération, 29 janvier 2019.

<sup>102</sup> Franceinfo, *Désintox. Non, les pays africains ne versent pas 440 milliards d’euros chaque année à la France*, 6 février 2019.

<sup>103</sup> Thomas Noïrot, *Les entreprises françaises en Afrique, Pillage contre Transparence*, Outre-Terre 2012/3 n° 33-34, pages 537 à 546, Éditions Glyphe, Article disponible en ligne à l’adresse <https://shs.cairn.info/revue-outre-terre4-2012-3-page-537?lang=fr>

<sup>104</sup> Caroline Prak, Oxfam France, *L’Afrique escroquée de milliards de dollars par les multinationales basées dans les pays du G7*, 1<sup>er</sup> juin 2015.

de le voir, indique que leurs auteurs ne connaissent pas la réalité des chiffres ou feignent de l'ignorer<sup>105</sup>. En effet, « Les transferts d'argent par les migrants vers leur pays d'origine surpassent les montants de l'aide publique au développement et des investissements directs étrangers. L'écart s'est encore creusé »<sup>106</sup>.

Pour d'autres, les plus radicaux, la proposition est de restreindre, de bloquer ou de geler les transferts d'argent faits par les Immigrés vers ces pays-là. Une fois de plus, c'est ne pas connaître les chiffres. Car, en matière de transfert de fonds, la vérité est tout autre. La France en est un grand bénéficiaire : **« La France, elle, reçoit deux fois plus de transferts (30 milliards de dollars) qu'elle n'en envoie dans le reste du monde (14,4 milliards dollars).**

**La France est très largement bénéficiaire en matière de transferts issus des migrations** et cela la singularise au sein des grands pays de l'OCDE – alors que les États-Unis ou le Royaume-Uni sont structurellement déficitaires. Il n'y a que **le Japon qui partage ce privilège avec la France** »<sup>107</sup>.

Ainsi, tous ceux que l'on appelle pudiquement les « expatriés français » et qui, en réalité, sont des immigrés français transfèrent-ils bien plus de fonds vers la France, leur pays d'origine ou d'appartenance, que ne le font l'ensemble des Immigrés en France vers tous leurs pays de provenance. Et concernant l'Afrique noire, les chiffres sont éloquentes et illustrent bien le déséquilibre des flux financiers en net faveur de la France : « En 2023, l'Afrique a reçu plus de 100 milliards de dollars en transferts de fonds, soit environ 6 % du PIB continental. Ce montant a dépassé l'aide publique au développement (42 milliards \$) et les investissements directs étrangers (IDE, 48 milliards \$), marquant une transformation majeure dans les sources de financement externe [...]

**Voici les 10 principaux pays africains bénéficiaires de transferts de fonds en 2025**, selon les dernières données de la Banque mondiale, de l'African Exponent et de Business Insider Africa.

1. Égypte – 22,7 milliards \$ ; 2. Nigéria – 19,8 milliards \$ ; 3. Maroc – 12,05 milliards \$ ; 4. Kenya – 4,94 milliards \$ ; 5. Ghana – 4,6 milliards \$ ; 6. Zimbabwe – 3,08 milliards \$ ; **7. Sénégal – 2,94 milliards \$** ; 8. Tunisie – 2,8 milliards \$ ; 9. Algérie – 1,86 milliard \$ ; **10. République Démocratique du Congo – 1,4 milliard \$.**

Derrière cette tendance, plus de 40 millions d'Africains vivant à l'étranger envoient régulièrement de l'argent à leurs familles »<sup>108</sup>.

---

<sup>105</sup> France Diplomatie : « L'Afrique concentre 36 % de l'APD bilatérale française en 2021 (2,9 milliards d'euros), dont plus de 70% (2 milliards d'euros) sont destinés à l'Afrique subsaharienne. Les pays africains sont également les principaux bénéficiaires des dons d'APD française : le Sénégal, le Burkina Faso et le Niger, qui font partie de la liste des pays prioritaires de la politique de développement de la France, figurent parmi les 10 premiers bénéficiaires de dons de 2021 », mise à jour : mai 23.

<sup>106</sup> Richard Hiault, *Les transferts d'argent des migrants atteignent des niveaux record*, Les Échos, 19 décembre 2023.

<sup>107</sup> Guillaume Almeras, *Cette manne financière sous-estimée pour la France provenant de ses travailleurs à l'étranger*, BFM Business, 21 mai 2024. L'auteur de cet article est le fondateur du site de veille et de conseils Score Advisor.

<sup>108</sup> Daba finance, *Top 10 des destinations de transfert de fonds de la diaspora en Afrique*, 20 juillet 2025.

On le voit distinctement, dans le classement et les données ci-dessus, les Immigrés sénégalais, premiers parmi les Noirs et seulement en septième position, transfèrent deux fois plus de fonds vers le Sénégal que toute l'aide française reçue accordée à l'Afrique à partir du dispositif interministériel, l'Aide publique au développement. Les immigrants congolais, eux, transfèrent vers leur pays un peu plus que la moitié. Nos *trois Mousquetaires* se gardent bien de claironner cette vérité financière pourtant palpable, parce qu'ils nourrissent une hostilité affichée à l'endroit des Noirs. Qui est plus est, depuis la France, le montant total des transferts d'argent vers ces deux pays noirs d'Afrique, Sénégal et République Démocratique du Congo, indique que les flux ne sont pas à l'avantage de l'Afrique noire.

La France est l'un des grands bénéficiaires des échanges commerciaux, bancaires, financiers, fiscaux, politiques, militaires, diplomatiques, culturels et linguistiques avec l'Afrique. Une phrase de Lénine a fait fortune et prolonge son écho jusqu'à nous : « Qui tient l'Afrique tient l'Europe ». Et Senghor l'a reprise<sup>109</sup> et, de même, Thomas Ferenczi il y a moins d'une vingtaine d'années<sup>110</sup>.

## Chapitre 2 : « Lettres à Marie-Adeline sur le National et l'Appropriation » : Max Gallo

« Tout est dans le regard, dans les yeux déformants de tous ceux qui voudront te faire croire qu'ils portent la France, comme leur belle coquille les escargots. À l'instar d'Alain Finkielkraut, ils seront toujours enclins à te mal questionner sur les spirales de ta nationalité, comme celles qu'ont les limaces, pour fixer l'âge de ton appartenance à la France. Les derniers chrétiens valent-ils moins que les premiers ? *Et qui sert son pays n'a pas besoin d'aïeux*<sup>111</sup>, dit très justement Voltaire. Et entre un Français qui trahit la France et un étranger qui défend la France, lequel est Français véritable ? De Manoukian et de Laval, qui est Français ? Qui de l'amiral François Darlan et du capitaine Charles N'Tchoréré l'est ? Toute la faiblesse de ces *très Français* est de préjuger, selon une approche racialisée, qu'eux seuls savent valablement représenter la France et honorer la République, et pourquoi pas les trahir. Ils n'aiment et veulent que les noirs-sous-hommes. Aussi essaieront-ils de te faire admettre que, par leur mucus, la France s'agrandit, comme les limaces peuvent le faire de leur épais pli de peau. Sais-tu, ils ne le savent pas, mais leur conscience n'est faite que de calcaire ou de craie. Laisse les hélix suivre les hélix ! Sois ferme et droite dans tes principes, tes idées et tes actions ; en colimaçon, ne marche pas. Lorsque j'étais jeune, comme tu l'es à présent, à la faiblesse du slogan antiesclavagiste du nègre enchaîné et agenouillé qui interpelle, *Ne suis-je pas ton frère ?*

<sup>109</sup> Léopold Sédar Senghor : « Il [Valéry Giscard d'Estaing] a eu le mérite de méditer cette phrase de Lénine : « Qui tient l'Afrique tient l'Europe. » Et d'en tirer toutes les conséquences », *La poésie de l'action, Conversations avec Mohamed Aziza*, coll. Les Grands Leaders, collection dirigée par Claude Glayman, Éditions Stock, Paris, 1980, p. 332.

<sup>110</sup> Thomas Ferenczi : « Qui tiendra l'Afrique tiendra le monde ! », *L'Afrique est redevenue une priorité pour l'Europe*, Le Monde, 30 août 2007.

<sup>111</sup> Voltaire, *Alcméon, Acte II, Scène I*, in *Œuvres complètes*, Éditions Garnier, p. 471. Voltaire reprend la citation dans un autre texte en y ajoutant l'adverbe « bien » et en supprimant la conjonction de coordination « Et » : « Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux », *Polyphonte*, in *Mérope*, Scène III, publié par Paul Fièvre, Septembre 2006, Théâtre classique - Version du texte du 30 novembre 2022.

combien de fois ai-je laissé retentir le mot d'ordre militant du James Brown de 68 : *Say it - I'm black and I'm proud*<sup>112</sup>. Et que n'étions-nous tous alors funky !

J'ai rédigé une réponse épistolaire à Alain Finkielkraut<sup>113</sup>. Je voudrais ici te livrer une courte réflexion sur quelques conceptions et écrits de Max Gallo, relativement au thème de ma Lettre. Avec lui, nous sommes enfin sur un terrain sérieux ; car, de la France, il possède un savoir réel. À l'épineuse question posée : *Qu'est-ce qu'être Français ?*, il est bien l'un des rares intellectuels à fixer une réponse claire et accessible, sous la forme d'une brève nomenclature de *dix points cardinaux*<sup>114</sup> posés et valant comme les critères « définissant » l'appartenance à la nation : *le droit du sol*, *l'égalité* [« un des facteurs les plus forts »], *l'État* [institution qui lie tous les membres], *la citoyenneté*, *l'école* [qui forme les Français], *la laïcité*, *l'éclatement* [risque permanent], *la langue française* [unité nationale], *l'égalité des femmes* [l'amour courtois et la supériorité de la femme, qui précisent la « sociabilité française »] et *l'universalisme* [« valeurs humanistes et universelles »].

Par commodité, j'appellerai cet index « la Table de Gallo ». Toutefois, aussi utile et pertinent que soit cet effort de clarification pratique et de définition, il appelle quelques questions, et d'abord celui-ci : qu'est-ce qu'un critère ? Nous le tenons du grec *kritérion* qui permet de distinguer, par exemple, une chose d'une autre, une appartenance d'une autre. Sous ce rapport, quoiqu'il ne le précise pas, c'est cette acception-là que retient Max Gallo, même s'il paraît écarter l'autre acception du mot qui signifie « ce qui sert de base à un jugement » ; et ajouterais-je, un jugement qui peut être *de fait* ou *de valeur*. En réalité, il n'en est rien. Car, cette seconde définition est au cœur même de sa démarche qui, dans un livre paru, il n'y a pas si longtemps<sup>115</sup> s'est intitulé « fierté », *feritas*. Autrement dit, il y a chez Max Gallo une synthèse des deux acceptions. En effet, le *kritérion* « qui sert de base » à son « jugement » est précisément ce qui lui « permet de distinguer » ce qui est français de ce qui ne le serait pas. Or ce double usage-là, cognitif (objectif) et moral (subjectif), n'est ni anodin ni neutre. Il n'est en rien nouveau. Sa mise au jour, ancienne, remonte à l'école Cyrénaïque qui est la première à établir et faire usage cognitif. Hegel, qui indique l'apparition de l'idée de « critère » avec cette école grecque, précise : *le κριτήριον* [critère] *est le jugement*<sup>116</sup>. Et, rappelle-t'en, le mot « catégorie », tiré du grec *katé agora*<sup>117</sup>, désigne aussi un jugement énoncé sur la place publique<sup>118</sup>.

Ainsi, *critère* et *catégorie*, *κριτήριον* et *katé agora*, ont le même fond sémantique. Et c'est cela que, à son propre insu, Max Gallo reprend avec ses *dix critères* (sa *Table*) qui édictent un *jugement* sur la *place publique*. Une fois rappelée la racine épistémologique grecque à laquelle la *Table* de Max Gallo va puiser sa sève, sa matière, on voit aussitôt surgir une grave difficulté propre à l'usage cognitif moral des critères : l'introduction d'une inquiétante catégorisation interne des Français qui mène à une impasse sociale. Et il ne peut en être

---

<sup>112</sup> James Brown, *Say it – I'm black and I'm proud*, Polydor, Paris, 1969.

<sup>113</sup> P. F. Tavares, *Lettre à Alain Finkielkraut sur les Noirs de France*, Google.

<sup>114</sup> Max Gallo, *Les dix points cardinaux de l'identité française*, in *Qu'est-ce qu'être Français ?* Institut Montaigne, Paris, juin 2008.

<sup>115</sup> Max Gallo, *Fier d'être français*, Fayard, Paris, 2006.

<sup>116</sup> Hegel, *Annicéris, Leçons sur l'histoire de la philosophie*, p. 370. Lire également la page 365.

<sup>117</sup> Heidegger a développé cette approche de la « caté-agorie » dans *Comment se détermine la Phusis*, in *Questions II*, Gallimard, Paris, 1968, p. 199.

<sup>118</sup> P. F. Tavares, *Science de la Ban-Lieue*, p. p. 45 – 46 et 228.

autrement. En effet, la fonction cognitive des critères pour définir *ce qu'est être Français* conduit à les catégoriser, les ranger, les classer ? Car le *critère*, (tout à la fois) κριτήριο et *katé agora*, distingue, classe, hiérarchise et juge. Sous ce rapport, les *dix critères* de Max Gallo appellent la réserve et la question suivantes : si un *français* cumulait moins de *critères* qu'un autre, s'il en réunissait, par exemple, quatre ou cinq, sera-t-il pour autant « jugé » moins *français* qu'un autre qui en rassemblerait six ou sept ? Nous aurions alors des *français* qui moins *français* que d'autres ou, ce qui revient au même, des *français* plus *français* que d'autres.

À cette objection, Max Gallo pourrait dire qu'un seul des dix critères suffirait pour être Français, comme *le droit du sol*. Soit ! Mais alors, si  $1 = 10$ , cela revient à uniformiser les dix *critères*, en attribuant à chacun d'eux une valeur juridique identique, qui serait "zéro", seul chiffre (valeur numérique) qui, additionné à lui-même, ne change pas de nature : 1 zéro ou 10 zéros sont de même valeur. Car zéro + zéro = zéro, et de telle sorte que 1.000 zéros feront toujours 1 zéro. La limite objective saute ici aux yeux et elle confine au comble de l'absurde.

Mais, présentant la difficulté et les contradictions propres à sa nomenclature, Max Gallo se voit contraint de hiérarchiser ses *dix points cardinaux*. Ainsi estime-t-il que *l'égalité* est « un des facteurs les plus forts ». Ses dix critères ne sont pas tous d'égale valeur. Réfutons, par l'exemple, l'absurdité de cette hiérarchisation. Prenons le cas d'un citoyen "chauvin", qui est pour *l'égalité* mais pas pour *l'universalisme*, parce qu'il ne conçoit cette *égalité* qu'entre compatriotes. Est-il *plus* « que » *moins* Français ? Et si ce citoyen est pour la « sociabilité française » (*égalité des femmes*), mais pas pour *le droit du sol*, est-il dès lors *moins* Français que celui qui est pour *le droit du sol* et *l'égalité des femmes* ?

Nous pourrions, en croisant chaque critère avec un autre, puis leur résultat avec un, deux, trois autres critères, etc., arriver à une infinité de possibilités de critères selon le modèle mathématique du *calcul combinatoire*. Et, dans cette *combinatoire*, tous les critères seraient dissous et nous ne saurions plus *qu'est-ce qu'être français*.

Le vice interne, le péché originel, de la méthode de Max Gallo, la logique qui porte sa recherche épistémologique obstinée, aussi estimable soit-elle, aboutit dans son développement à l'exact contraire de ce qu'il visait, à savoir *qu'est-ce qu'être français*.

Somme toute, puisque Max Gallo est sur une échelle de *dix points cardinaux*, il aurait dû prendre la peine de nous dire à partir de quel moment on devient vraiment Français, à quel stade ou critère on l'est effectivement. Il se garde bien de nous préciser « le point nodal », le nœud, l'étape, où le *quantitatif* (cumul des critères) se transforme dialectiquement en du *qualitatif* (être reconnu comme Français). Sinon, « être français » par un, quatre, sept ou dix *points cardinaux*, cela revient au même. Dès lors quel intérêt offre sa *Table*, sa nomenclature, si ce n'est peut-être de dire que celui qui n'a pas l'un de ces critères n'est pas Français ? Donc,  $1 = 10$ .

Tu le vois, nous sommes en présence d'une pure aberration arithmétique et logique, qui laisse subsister l'épineuse question de savoir à partir de quelle addition de critères on devient *assez, peu, pas encore, suffisamment, vraiment, entièrement, presque* Français ? C'est la

faiblesse de *la Table de Gallo* qui, procédant par catégorisation et critère, conduit inéluctablement à une échelle dégressive partant du *moins* au *plus* Français ; en raison de quoi, cette gradation des critères n'est qu'un *critérium*, une vraie *épreuve* de nationalité par laquelle chacun des membres du corps national, et certains plus que d'autres, est sommé de donner les preuves réelles et palpables de son appartenance à la nation.

Au vrai, *la Table de Gallo* n'est que le strict reflet de la réalité existante. Elle valide ce nous pouvons appeler une 'suspicion en nationalité', en dépit ou en raison même de ses intentions qui sont un cri pour la France, une nation loin d'être éphémère ou banale.

Avec Max Gallo, on a donc en réalité et finalement qu'une *Table* vide, là où l'on s'attendait à obtenir une clarification. Il en a résulté une confusion due à l'emploi de critères. Max Gallo aura creusé une belle impasse, en ne parvenant pas du tout à définir *ce qu'est être français*, parce qu'il n'a pas su ou pu résoudre la question préalable, celle portant sur l'identité nationale.

En fait, ne sachant pas comment établir l'être-Français, il s'est retrouvé pris dans le même dilemme théorique, la même difficulté cognitive que Théétète qui, ne pouvant définir le beau, se contentait de désigner des objets beaux ou à pointer du doigt des choses belles, *confondant* en cela le général et le particulier, le concept et les objets, le beau et les choses belles »<sup>119</sup>.

---

<sup>119</sup> P. F. Tavares, *Ma France ou Lettres à Marie-Adeline sur le national et l'appropriation*, manuscrit non publié, pages 150 à 154.

## LIVRE 5

### Chapitre 1 : nos trois Mousquetaires et le Roman national

Si, en ses nobles manières d'épéiste, Philippe de Villiers aime beaucoup à emprunter les airs altiers d'un capitaine-lieutenant de « la première compagnie » des Mousquetaires, Éric Zemmour n'hésite pas à en être le sous-lieutenant, dont la fonction est d'assister le capitaine-lieutenant, et Pascal Praud, quant à lui, se plaît à en être l'enseigne, l'officier porte-drapeau matinal. Et il est toujours captivant de les voir cavalier avec fière allure sur leurs chevaux gris.

Mais voilà que, soudain, se souvenant d'une de ses lectures de jeunesse, celle du plus célèbre ouvrage de Walter Scott, et au nom de sa légendaire liberté intérieure, sonnante la loure<sup>120</sup>, Philippe de Villiers décide de ne plus être un mousquetaire et quitte la Compagnie du roi, pour devenir Wilfrid d'Ivanhoé, chevalier fidèle aux côtés de Le Noir Fainéant, sobriquet de Richard Cœur de Lion<sup>121</sup>. Ne sourions pas à cette appellation. Car il est parfois bien utile, pour un roi, de se faire passer pour un « noir ». Ainsi, François 1<sup>er</sup>, l'un des monarques les plus cultivés de France, prisonnier, saisit par une surprenante idée, lorsqu'il entreprit de s'échapper, envisagea de se faire passer pour son geôlier noir, qui était de taille identique. Substitution de rôle et de fonction ! Tout roi de France qu'il fut, il ne se gêna pas de se faire passer pour un Noir, afin de regagner sa liberté. Philippe de Villiers, qui a une passion pour les anecdotes des rois, devrait se plaisir, sans aucun doute, à nous conter ce récit.

Somme toute, nos trois vaillants Mousquetaires ne savent pas comment consolider et revigorer la France. D'autant que, cet impératif, ne se fera pas comme ils le veulent, parce qu'ils ne connaissant pas mieux que les autres la France en son histoire universelle. Au reste, la remarque vaut tout autant pour la gauche politique et intellectuelle qui, elle, voudrait faire de la France une créolité<sup>122</sup>, sans savoir ce qu'être-créole veut dire, et de cette méconnaissance en vient joyeusement à vouloir confondre France et créolité. Ainsi, pas plus que la Droite, cette Gauche qui surgit après « la ruine académique » n'offre pas plus d'assurance.

Aussi est-ce sans concession, mais sans mépris aucun ni même fâcherie, qu'il convient de s'adresser à eux et au travers d'eux à toute la cohorte de ceux qui, allègrement, vivent d'inscience historique de laquelle ils mènent la France vers une pente dangereuse. Car s'est-il seulement trouvé une seule fois un seul pays au monde qui n'ait pas été conçu et créé par des immigrés ?

Au reste, le Roman national français tant vanté par nos fameux « défenseurs » témoigne mieux qu'eux de cela<sup>123</sup>. Les historiens du Moyen Âge et du début de la Renaissance, Grégoire de Tours (538/539 - 594), Frédégaire (VII<sup>e</sup> siècle), Rigord (1145/1150 - 1207/1209), Guillaume

---

<sup>120</sup> Sébastien Brant, *Ne pas admettre correction*, in *op. cit.*, p., 156.

<sup>121</sup> Walter Scott : « Vraiment, dit le chevalier, saint clerc de Copmanhurst, les hommes m'appellent en ce pays le chevalier noir. Beaucoup y ajoutent l'épithète de fainéant, épithète par laquelle je n'ai aucunement l'ambition d'être distingué. L'ermite put difficilement s'empêcher de sourire à la réplique de son hôte », *Ivanhoé*, traduit par Alexandre Dumas, Nouvelle Édition, Michel Lévy Frères, Éditeurs, Librairie Nouvelle, Paris, 1874, p. 14. Document exporté de Wikisource le 28 Septembre 2025.

<sup>122</sup> P. F. Tavares, *Hegel, Cabral et de La Boétie, « Domination et Servitude » et Considérations sur « Le Nouvel Africain »*, août 2024.

<sup>123</sup> P. F. Tavares, *Lettres à Marie-Adeline sur le national et l'appropriation : Ma France*, manuscrit non édité.

le Breton (1165 - 1225 ?), Jean Lemaire de Belges (1473 - 1524 ?), Ronsard (1524 - 1585) et quelques autres ont donné une origine étrangère à la royauté, David depuis Israël et Anténor depuis Troie en feu. Qui, plus que Marcomir, aura marché tant de chemins depuis les contrées lointaines pour arriver en France ? Et l'heureux choix d'Ybor pour Paris, et pourquoi pas Senlis, Reims, Orléans, Rouen, le Havre<sup>124</sup> !

Nos trois Mousquetaires et les partisans de la Crioulidade sont des « prédicateurs de l'ignorance »<sup>125</sup>. La migration, elle, ne peut pas être « un » enjeu, sur lequel se ferait des calculs et des prédictions ; elle est l'enjeu lui-même en sa totalité<sup>126</sup> et qui, depuis toujours, mène à la France. Pierre George et Fernand Braudel, entre autres, n'ont eu de cesse de le répéter. C'est pourquoi il ne faut pas être contre la migration, à l'instar de nos épéistes emplumés, car cela revient à « talonner l'âne »<sup>127</sup> ; ni non plus être pour la migration si elle ne conduit à la France, et à la France seule, contrairement à ce que voudraient ceux dont les orateurs, déguisés en indiens d'Amérique, aiment à revendiquer, quelque peu abusivement, La République universelle<sup>128</sup> d'Anacharsis Cloots, en oubliant l'adage selon lequel « Qui veut scier la branche haute Reçoit la sciure dans les yeux »<sup>129</sup>. Il faut garder large distance face au nouveau créolisme et surtout ne pas laisser se pervertir ou distordre, à peu de frais, l'idée créole et le phénomène de créolité qui est un monde de division sociale et de hiérarchisation raciale.

Nous l'avons écrit dans *Lettres à Marie-Adeline* dont nous reprenons un extrait : « la migration et le métissage des peuples ont été, sont et seront, pour toujours, les deux moyennes du monde. C'est selon cette double mesure que toute l'histoire de France s'est construite, comme en témoigne la saga des origines nationales, le mode de peuplement et l'ethnogenèse française.

Considérons en premier lieu la grande saga des origines nationales : tout d'abord, la légendaire migration troyenne menée par Francion, fils de Friga, frère d'Enée, selon l'inventif historien Frédégairé ; ou le même Francion, fils (inconnu) d'Hector, ou alors fruit d'une seconde et improbable noce d'Andromaque, d'après les imaginations vives et fécondes de Rigord et de Guillaume le Breton ; oui, Francion, aïeul glorieux, fondateur de Sycambria (Budapest<sup>130</sup>) en Pannonie, situé entre le Rhin et le Danube ; Francion rebaptisé Francus par l'éminent Ronsard, auteur célèbre de la *Franciade* inachevée. Ou, ensuite, une version plus plausible, l'expatriation de douze mille Troyens guidés par Anténor<sup>131</sup>, ancêtre des Français, beau-frère du roi Priam et fondateur des villes de Padoue et de Venise, lui qui, abandonnant Troie, la Grant l'aurait livrée à l'ennemi, Troie, la cité trahie, prise par ruse, vaincue, détruite et en flammes, mille deux cents ans avant Jésus-Christ. Mais, dans ce registre, il y a également le

---

<sup>124</sup> F. Braudel, *Mais pourquoi Paris ?* in *Espace et histoire*, op. cit., pages 309 à 311.

<sup>125</sup> L'abbé Grégoire, op. cit., p. 59.

<sup>126</sup> Braudel, sur les migrations en France, lire *Des économies locales, ou comment est sauvegardée la diversité française*, in *Espace et histoire*, op. cit., spécialement les pages 63 à 66.

<sup>127</sup> Sébastien Brant, *Des fous aussi fous que devant*, in op. cit., p. 105. L'explication de la formule est à la note 172, p. 106.

<sup>128</sup> Anacharsis Cloots, *La République universelle*,

<sup>129</sup> Sébastien Brant, *Des propos trop bavards*, in op. cit., p. 68.

<sup>130</sup> Colette Beaune : « Bude [Budapest] était identifié depuis le début du XIV<sup>e</sup> avec Sycambria » in *Naissance de la nation France*, coll. folio histoire, Éditions Gallimard, Paris, 1985, p. 60.

<sup>131</sup> Joël Schmidt, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, nouvelle édition complétée et augmentée, coll. Références, Éditions Larousse, Paris, 1993, p. 28.

fameux duc Ybor<sup>132</sup> quittant Sycambria, à la tête de vingt-trois mille Troyens, et inclinant sa grande marche d'exil vers des contrées occidentales bien plus favorables et hospitalières, foulant les bords de Seine pour fonder Lutèce, le précédent nom de Paris, en 895 avant notre ère.

Puis, la migration mythique de Marcomir, dont l'étymologie du patronyme, Prince des marches, souligne toute l'importance de la migration ou de la « marche » ; Marcomir, duc des Francs-Est (Ripuaires), fils de Priam d'Autriche [réputé] descendant de Priam de Troie, arrivant et s'installant en Gaule au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, où il rejoint les Francs-Gaulois déjà installés. Jean Lemaire de Belges, dans une version astucieuse, donnera aux Gaulois et Francs une commune origine, les seconds n'étant que des Gaulois de retour en terre natale, après une longue migration en Asie Mineure qui les conduisit à fonder Troie. Et ce goût typique de la migration, qui se manifeste encore lors de la Grande expédition (279 avant J.-C.) gauloise conduite par les trois chefs, Bolgios<sup>133</sup> (Belgios), Kéréthrios et Brennus (duc de Sens)<sup>134</sup> qui fondirent sur la Macédoine, la Thessalie et la Grèce, et donnèrent la dynastie des Rois celtiques de Tyllis (280 - 200 avant J.-C.) »<sup>135</sup>.

Sur le métissage et les mélanges ethniques en France, Braudel s'est exprimé en termes remarquables et juste, dans un chapitre intitulé La population de la préhistoire à l'An Mille<sup>136</sup>. Il convient de lire également un autre chapitre sur le « brassage » des populations<sup>137</sup>, pour en mesurer l'ampleur. L'abbé Grégoire avait, deux siècles plus tôt, parlé du processus de brassage des populations européennes par transvasement<sup>138</sup>.

Braudel précise : « Ainsi il y a eu une Gaule avant la Gaule, entendez une soudure réelle entre ce qui précède la Gaule et la Gaule elle-même. J'aurais tendance à croire (malgré les réserves avancées sur l'argument essentiel de Nougier : le nombre des villages et des habitats) aux 5 millions de la population préhistorique, vers -1800. Ce qui voudrait dire que, pour l'essentiel, les jeux biologiques sont déjà conclus à la fin du Néolithique, que les mélanges ethniques sont en place, et demeureront. Les invasions qui suivront, et notamment celle des Celtes – si nombreuse et violente qu'on l'imagine et si puissant qu'ait été son impact culturel –, se perdront peu à peu dans la masse des populations déjà installées, soumises, rejetées, parfois hors de leurs terres, mais qui resurgiront, s'étaleront, prospéreront à nouveau. Le nombre

---

<sup>132</sup> C. Beaune : *Le duc Ybor part de Sycambria et vient fonder Paris dès le IX<sup>e</sup> avant Jésus-Christ*, *Op. Cit.*, p.27.

<sup>133</sup> Bolgios conduisit l'armée occidentale en Macédoine, où il battit et mis à mort Ptolémée Kéraunos.

<sup>134</sup> Brennus, signifie *Le Corbeau* ou *Chef de guerre*. Il vaincra Sosthène, puis saccagera la Thessalie et la Grèce, avant de se suicider après sa déroute « mystique » devant le temple de Delphes, Justin, *Livre 24* ; Diodore de Sicile, *prise de Delphes par les Gaulois*, Livre XXII ; Pausanias, *Phocide*, X. Il donnera une lignée royale décisive à la France.

<sup>135</sup> P. F. Tavares, *Lettres à Marie-Adeline sur le national et l'appropriation : Ma France*, manuscrit non publié.

<sup>136</sup> F. Braudel, *Le triomphe du nombre, La population de la préhistoire à l'An Mille*, in *Les hommes et les choses I*, pages 61 à 67.

<sup>137</sup> F. Braudel, *À l'échelle locale : les variétés innombrables de patois (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, *Que la France se nomme diversité*, in *Espace et histoire*, *op. cit.*, pages 86 à 92. Lire également jusqu'à la page 104.

<sup>138</sup> L'abbé Grégoire : « **Depuis que les peuples de notre continent sont, pour ainsi dire, transvasés les uns dans les autres, les caractères nationaux sont presque méconnaissables au physique et au moral.** On est moins Français, moins Espagnol, moins Allemand ; **on est plus Européen, et ces Européens, ont les uns la chevelure frisée, les autres lisse** (*sic*) ; mais si, à cause de cette différence et de quelques autres dans la stature et la conformation, on prétendait assigner l'étendue et les limites de leurs facultés intellectuelles, n'aurait-on pas le droit d'en rire ? Dira-t-on que la comparaison pêche en ce que les chevelures européennes qui sont crépues ne sont pas laineuses ? Au lieu de se prévaloir des exceptions à cette règle, on se borne à demander si **cette discrétion suffit pour nier l'identité d'espèce.** Il en est de même dans la variété noire ; entre les individus placés aux extrémités de la ligne terminée d'un côté par la variété blanche, et de l'autre par la noire, il existe des différences remarquables qui s'atténuent et se confondent dans les intermédiaires », l'abbé Grégoire, *Chapitre premier. Ce qu'on entend par le mot Nègres. Sous cette dénomination doit-on comprendre tous les Noirs ? Disparité d'opinion sur leur origine. Unité du type primitif de la race humaine*, *op. cit.*, pages 1 à 7.

conserve sans doute. N'en sera-t-il pas de même vis-à-vis des Romains ? Et non moins face aux invasions barbares du Ve siècle, ou aux immigrés trop nombreux qui inquiètent la France actuelle ? Ce qui compte c'est la masse, la majorité en place. Tout s'y perd à la longue.

Mais laissons ces problèmes – chaque chose en son temps. L'essentiel, pour l'instant, c'est de mettre à sa place l'énorme héritage vivant de la Préhistoire. La France et les Français en sont les héritiers, les continueurs, bien qu'inconscients. Les recherches hématologiques en sont à leurs débuts. Mais est-ce une surprise qu'elles mettent en lumière, dans la note de sang (celui des Français d'aujourd'hui), le sang reconnaissable de la Préhistoire ? Voilà qui nous rend attentifs à une histoire venue des tréfonds des âges »<sup>139</sup>.

En effet, si à nos trois Mousquetaires et tous ceux qui, comme eux, sont enclins à fustiger l'immigré, était proposé un test hématologique<sup>140</sup>, qui sait quelle parenté préhistorique leur serait trouvée ? Et si la « surprise », pour grande si elle devait être, attestait de liens avec la préhistoire, la probabilité serait forte de leur découvrir une ascendance nègre, celle d'un Noir qui aurait migré en Europe. Rions.

Faut-il donc, à nos trois Mousquetaires, demander de penser, enfin ? Mais, au vrai, « penser », depuis toujours, est le libre choix d'un risque, celui d'ébranler l'étant (toute chose) ou comme le dit Hegel de remettre le monde à l'endroit, parce qu'il est tenu ou se tient à l'envers. En effet, penser est, d'abord et en son fond, une dé-cision, c'est-à-dire un acte-pris-aux-ciseaux. Il est toutefois possible de refuser cela et pour un Gouvernement ou un individu d'y trouver quelque avantage momentané.

---

<sup>139</sup> F. Braudel, *Les hommes et les choses I*, pages 66 à 67.

<sup>140</sup> Hématologie : branche de la biologie et de la médecine qui étudie le sang et ses pathologies, par l'analyse des cellules sanguines d'origine hématopoïétique et qui ont diverses fonction vitales (oxygénation, immunité, coagulation en rapport avec des molécules plasmatiques).

### Chapitre 3 : Crise académique : défaite de l'Histoire et de la Philosophie

1975, Lycée Gabriel Fauré du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Je venais d'Afrique, d'Abidjan, pour y poursuivre ma scolarité. Je me souviens des mots du professeur d'histoire, lors du premier cours : « il a été décidé, par le Gouvernement [français], de ne plus faire de l'enseignement de l'histoire une priorité académique ». Je n'ai jamais oublié ces paroles.

Plus tard, après mes années de Sorbonne, je ferai l'amer constat du retrait des grands philosophes français de la scène publique et que la philosophie, tout autant, entrainait en extinction. Ainsi, la ruine académique et la perte de prestige de ces deux disciplines expliquent-elles, en grande partie, la continuité de la crise intérieure française, l'abaissement du niveau de l'intelligentsia française qui a été conduite à se désintéresser du *pays* de la *vérité*, acceptant, contrairement au mot de Lamartine, de ne plus faire de *la vérité* un *pays*<sup>141</sup> mais presque déjà une marchandise, une matière de troc. La crise de la connaissance qui traverse la communauté des sciences sociales françaises trouve son foyer principal dans la défaite de la philosophie, concomitante à celle de l'histoire.

Le titre de notre article précise et interroge son objet : la prise en vue succincte du *racisme d'État* français envers les Nègres, et uniquement à leur endroit, de ses origines à nos jours, et comment le peuple français et une partie de son élite, manifestement la plus cultivée, ont toujours su, pour l'honneur de l'humanité et l'expansion universelle du Droit, expliquer et mettre en œuvre un *antiracisme* ou une *négrophilie* qu'ils ont frontalement opposé à la *négrophobie d'État*. L'ouvrage de Marc Belissa, *Fraternité universelle et intérêt national*<sup>142</sup>, l'expose de façon très instructive.

Cette opposition historique entre ces deux camps idéologico-politiques manifeste une contradiction majeure, dont la France n'est pas encore sortie, même si de nos jours elle revêt l'apparence de formes beaucoup plus atténuées, bien plus douces. Mais le fond reste le même. La hiérarchie n'a toujours pas été modifiée. Dans l'attente de *L'An 2440*<sup>143</sup> anticipé par Louis Sébastien Mercier, rien n'est *fini*.

Au vrai, deux illustres figures françaises ont symbolisé, par leurs paroles, prises de position, par leurs décisions et actions cette contradiction dont ils sont l'expression la plus vive, la plus intense : l'abbé Grégoire, éternel *ami des Noirs*, inégalé dans ce registre, et celui que nous appellerons volontiers l'extincteur de la Révolution française, Bonaparte, fabricant notoire d'esclaves noirs, après que ceux-ci eurent obtenus, par le succès de leur insurrection armée, la liberté définitive à Saint-Domingue et provisoire dans les autres colonies françaises des deux Indes.

Ainsi, Grégoire et Bonaparte, l'abbé et le soldat, sont-ils les deux meilleurs représentants d'un conflit dans lequel, pour la première fois en France, s'affichera au grand jour

---

<sup>141</sup> Lamartine : « la vérité est mon pays ».

<sup>142</sup> Marc Belissa, *Fraternité universelle et intérêt national (1713 -1795)*, *Les cosmopolitiques du droit des gens*, préface de Domenico Losurdo, Édition Kimé, Paris, 1998.

<sup>143</sup> Louis-Sébastien Mercier, *L'An 2440, rêve si jamais il en fut*, Londres, 1771, Éditions La Découverte, Paris, 1999. Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris*, Introduction et choix de textes par Jeffry Kaplow, Librairie François Maspéro Paris, 1979.

un antiracisme théorisé dans toute son ampleur scientifique et historique par le premier<sup>144</sup>, quand le second fera renaître le *Code noir* dans toute sa cruauté et dont Louis Sala-Molins<sup>145</sup> a fait un brillant exposé critique qui l'honore. Le militaire et l'ecclésiastique sont donc le paroxysme de cette confrontation. Et, sous ce rapport, on peut considérer les abolitionnistes ultérieurs comme les épigones de l'abbé Grégoire et les racistes du *Club de l'Hôtel Massiac*<sup>146</sup> à Arthur Gobineau<sup>147</sup>, penseur le plus emblématique du racisme français, directeur de cabinet de Tocqueville, qui théoriserait au grand jour un racisme dans toute sa délirante envergure, comme les précurseurs et les continuateurs de la doctrine raciale de Bonaparte.

De l'abbé ou du soldat, chacun peut deviner dans quel camp s'implantent nos *trois mousquetaires*, même s'il faut reconnaître que Pascal Praud tient le milieu, le moyen-terme, contrairement aux deux autres, qui sont aux extrêmes. Sous ce rapport, on peut, en inversant le mot d'Antigone, *montrer que d'entre les mauvais, il est le bon*<sup>148</sup>.

Aussi peut-on dire qu'un camp représente le *racisme d'État* et l'autre camp l'*antiracisme populaire*. Nous verrons, plus loin, comment le *racisme d'État* précède historiquement le racisme ordinaire et l'antiracisme, en France, contrairement à ce qui est cru.

## Chapitre 4 : Hegel, philosophe antiraciste

Hegel, qui avait pourtant philosophiquement réfuté les travaux de Gall et de Lavater, quelques années avant que l'abbé Grégoire ne le fasse à son tour, de façon méthodique et éloquente, n'est pas pour autant cité dans *De la littérature des Nègres* : « Les philosophes, y écrit-il, ne s'accordent pas à fixer quelle partie du corps humain doit être réputée le siège de la pensée et des affections. Descartes, Harthley, Buffon offrent chacun leurs systèmes. Cependant, comme la plupart le placent dans le cerveau, on a voulu en conclure que les plus grands cerveaux étaient les plus richement dotés de talents, et que les Nègres l'ayant plus petit que les Blancs doivent leur être inférieurs. Cette assertion est détruite par des observations récentes ; car divers oiseaux ont proportionnellement le cerveau plus volumineux que celui de l'homme »<sup>149</sup>.

Ainsi, alors qu'en France, cette confrontation sur les thèses de Gall et Lavater atteint son paroxysme durant cette période historique, outre-Rhin, en Allemagne, il est tout à fait remarquable de constater que, dans un même ouvrage, Hegel portera un double coup décisif et

<sup>144</sup> L'abbé Grégoire (Henri Grégoire), *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature*, Introduction et notes de Jean Lessay, Éditions Perrin, Paris, 1991.

<sup>145</sup> Louis Sala Molins, *Le Code noir*, -----,

<sup>146</sup> Le *Club Massiac*, du nom du Marquis de Massiac (de son vrai nom, Louis-Claude-René de Mordant, 1746 - 1806), réunissait les principaux représentants des riches colons de Saint-Domingue (Haïti) et des petites Antilles. Leur objectif politique était de faire abolir l'application des grands principes de la Révolution de 1789 dans les colonies, en particulier l'égalité des droits qui, *de facto*, devait conduire à l'abolition de l'esclavage.

<sup>147</sup> Arthur Joseph Gobineau, Diplomate et écrivain français, *Essai sur L'inégalité des races humaines* (1853-1855), Livres 1, 2, 3, 4, 5 et 6, un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec, et collaboratrice bénévole.

<sup>148</sup> Hölderlin : Antigone s'adressant à Ismène : « Et tout de suite, tu vas montrer si tu es bien née ou si, d'entre les bons, tu es la mauvaise », *Antigone de Sophocle*, Traduit de l'allemand par Philippe Lacoue-Labarthe, coll. Détroits, Éditions Christian Bourgois Éditeur, Paris, 1978, 1998, p. 15.

<sup>149</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. 21.

mortel aux idées de *servitude*<sup>150</sup> et de *race*<sup>151</sup> dans ce qu'elles valent comme négation absolue de la liberté, c'est-à-dire de la liberté en son « principe », son « but » et sa « forme ». En effet, dans sa célèbre *Phénoménologie de l'Esprit* publiée précisément en 1804, date de parution qui coïncide avec l'année de l'indépendance de Haïti, il expose philosophiquement *la dialectique du maître et de l'esclave*, et, plus loin, en pleine cohérence de ce qui précède, il réfute l'idée de « race » comme facteur historique en rejetant les deux théories alors très en vogue sur les inégalités raciales dues aux types de cerveaux (typologie des crânes et circonvolutions ou plis sinueux du cortex cérébral), telles que formulées par *La phrénologie* de Gall et *La physiognomonie* de Lavater. Pour Hegel, *l'Esprit* ne saurait être limité par le squelette et ses organes qui en réalité, son système appelé *idéisme absolu*, sont ses productions. Le producteur ne peut pas être limité par son produit. Remarquons que, dans cet ouvrage, la réfutation de ces deux pseudosciences s'étend sur 32 pages, ce qui représente l'un de ses plus longs développements et indique l'importance que le philosophe y attachait.

Dans un autre ouvrage non moins célèbre, « posthume » faut-il le rappeler et d'une lecture plus aisée, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Hegel conteste comme radicalement fausse l'idée du « miracle grec » entendu comme l'effet du sang grec, du génie grec, et, à cet égard, il précise non seulement la dette des Grecs anciens à l'endroit des Égyptiens antiques, mais aussi et surtout que cette Égypte-là est d'origine africaine<sup>152</sup>. Dans un autre article, *Hegel, philosophe antiesclavagiste : le jeune Hegel, lecteur de l'abbé Raynal*<sup>153</sup>, il est affiché toute sa virulence critique contre l'esclavage des Noirs.

Mais, quoique de haute signification, ce n'est pas tant sa thèse sur l'origine noire de l'Égypte antique qu'il a admise et formulée dès son adolescence qui importe, mais bien plutôt l'idée qui lui est propre et relative à l'impossibilité pour *l'Esprit* d'être réduit à une « race ». En effet, *l'Esprit* n'est ni un « os » ni une partie quelconque du corps humain.

Plus instructif encore, en réfutant *phénoménologiquement* la « race » et, par suite, le racialisme et le racisme durant ce parcours universel de la conscience, Hegel est le premier parmi les grands penseurs à concevoir et à « situer » autrement la « race ». Celle-ci est expulsée de la *conscience philosophique* ou, plus exactement, elle y apparaît et s'y découvre comme fausse, ridicule et illusoire, avant d'être sursumée par et dans la conscience-de-soi pour y disparaître totalement. Ainsi, au terme même de sa servitude, l'esclave se libère en accédant au Scepticisme. Hegel est, ainsi, le premier à dé-raci-ner *la race* en la situant comme erreur « de » la conscience, c'est-à-dire à l'intérieur de celle-ci, nulle part ailleurs et non plus dans le crâne

<sup>150</sup> Hegel, *Indépendance et Dépendance de la conscience de soi : Domination et Servitude*, in *La Phénoménologie de l'Esprit*, Traduction de Jean Hyppolite, tome 1, Aubier Éditions Montaigne, Paris, 1941, pages 155 à 166.

<sup>151</sup> Hegel, C) *Observation du rapport de la conscience de soi avec sa réalité effective immédiate : Physiognomonie et Phrénologie*, in *La Phénoménologie de l'Esprit*, pages 256 à 287.

<sup>152</sup> P. F. Tavares, *Hegel et l'Égypte antique : questions européennes*, L'idée d'Europe et la philosophie, Colloque Poitiers, Décembre 93, CRDP de Poitiers-Charentes, 1995, Association des Professeurs de Philosophie de l'Académie de Poitiers, pages 151 à 159.

<sup>153</sup> P. F. Tavares, *Le jeune Hegel, lecteur de l'abbé Raynal ou Hegel philosophe antiesclavagiste*, Paris, Collège de France, 1996. Nous avons mis le texte en ligne, le 10 mai 2013, p. 27 et *Hegel et l'abbé Grégoire : Question noire et Révolution française*, in *Révolution aux colonies*, Préface de Michelle Vovelle, Publication des Annales Historiques de la Révolution Française, Société des Études Robespierriennes, Université de Paris I, Paris, juillet – décembre 1993, pages 155 à 173.

(boîte osseuse, cranioscopie), le cerveau, le sang, *la couleur de peau*, le cœur, etc. Car, en-soi et pour-soi, la conscience est autonome, libre. Elle est ce que l'âme se dit à elle-même.

Les commentateurs insistent peu ou presque jamais sur cette dimension antiraciste tout à fait spéciale et propre à Hegel<sup>154</sup>. Elle n'est quasiment pas soulignée. Or nous le verrons, elle permet de dégager et de poser une définition inédite du racisme que Hegel lui-même n'a pas explicitement formulée.

Mais auparavant et pour montrer l'innovation conceptuelle que Hegel introduit, il est utile de rappeler la définition de la race et du racisme donnée par un groupe de recherche : « La race, est-il écrit, est une subdivision d'une espèce vivante en fonction de caractères morphologiques. En ce qui concerne l'espèce humaine, **le critère de différenciation qui l'a emporté, sans fondement rationnel, est celui de la couleur de la peau.** » Dans les années 1970, avec l'essor de la génétique, qui a montré que l'espèce humaine partage le même patrimoine génétique à 99,8 %, le concept de "races", qui n'a donc aucun fondement biologique, est totalement abandonné. Cependant, de nos jours le terme conserve un usage social ou juridique. » (Patou-Mathis, 2013).

**Il est donc admis aujourd'hui que la notion de race humaine est totalement dénuée de fondement scientifique et elle est politiquement inacceptable.** En effet, les différences morphologiques retenues entre groupes humains sont négligeables au vu des différences biologiques entre individus d'une même population.

Après avoir beaucoup utilisé la notion jusqu'aux années 1930 dans le contexte de la **colonisation** – et en Allemagne jusqu'en 1945 –, la géographie européenne contemporaine n'y fait plus référence. En France, le terme « ethnie » est parfois utilisé en substitut euphémisé à la race, c'est pourquoi son emploi peut être controversé. Pour rappeler que le fait de désigner les personnes par leur couleur de peau est toujours une *représentation*, mais aussi que cette *assignation* est loin d'être sans conséquence dans la vie quotidienne des personnes concernées, les chercheurs en sciences sociales parlent de « **groupes racisés** ». Aux États-Unis, la race et l'ethnicité sont considérées comme deux identités séparées et distinctes. Voir *Race et racisme aux États-Unis* »<sup>155</sup>.

Or, au moment même où « la couleur de la peau » s'est imposée comme le critère de la race et, plus instructif encore, avant même que la génétique n'atteste de l'inanité de la notion de race, *le jeune Hegel*, lui, avait déjà rejeté le critère de « la couleur de la peau », dans un de ses « écrits de jeunesse » longtemps oublié : *Vie de Jésus*. Ce texte théologique au sous-titre énigmatique, *Harmonisation des Évangiles selon ma propre traduction*, dépeint un Jésus militant résolument antiraciste, notamment à propos de la question de savoir *ce qu'est* et *qui est* « le prochain ». En effet, insatisfait de la réponse que Jésus lui fit sur le « bonheur suprême » comme amour de la Divinité et de son Prochain, « un docteur de la loi » (pharisien) l'amena à

---

<sup>154</sup> P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique ou Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, Thèse de doctorat de philosophie, sous la direction de Louis Sala-Molins, Université Paris-I, Panthéon Sorbonne.

<sup>155</sup> Géo confluences, *Race et assignation raciale*, ENS de Lyon, (MCD) novembre 2015, mises à jour (JBB) : décembre 2018, juin 2020, octobre 2021 (SB et CB), novembre 2021.

préciser ce qu'il fallait entendre par l'expression « ton prochain ». Le Jésus du jeune Hegel lui répond en ces termes : « considère [...] comme **ton prochain** [...] quiconque a besoin de ton secours et de ta pitié, **quelle que soit sa nation, sa croyance, sa couleur** »<sup>156</sup>.

Sans doute le jeune Hegel, lecteur attentif des *Évangiles* et des *Actes des Apôtres*, songe-t-il, à ce moment-là, à *Simon le Nègre*, également appelé Simon de Cyrène (Libye actuelle), qui aidera Jésus à porter sa croix durant son chemin de peine et qui fut le plus proche *prochain* de Jésus durant son martyr, comme montré dans *Jésus de Nazareth et Simon le Noir : réflexion sur leur silence*<sup>157</sup>. Charles Péguy a eu des mots magnifiques sur la Providence qui choisit Simon le Noir, à ce moment-là précis, et pas un autre. Il n'eut pas, aux côtés de Jésus, un seul Gaulois.

Nous verrons, plus loin, comment et combien cette parole de Hegel fait écho précis, d'une part, aux paroles de l'abbé Grégoire<sup>158</sup> selon lesquelles « sous une peau différente, une espèce identique »<sup>159</sup>, et, d'autre part, celles d'une chanson que les révolutionnaires français chantaient publiquement, sur partition, en faveur des Noirs et des Métis :

« Vous êtes noirs, mais le bon sens / Repousse un préjugé funeste... / Seriez-vous moins intéressants ? / Aux yeux des Républicains blancs / **La couleur tombe, et l'homme reste** » (bis)<sup>160</sup>. Cette doctrine est l'une des plus belles et plus instructives anticipations (éthiques) sur la distinction (erronée) entre génotype (essence) et phénotype (apparence, couleur), l'opposition dialectique entre *le réel* (invisible) et *la réalité* (visible) : ce qui **reste**, c'est *un* réel, **l'homme**, l'être (l'existence) *étant* posé ici comme l'essence. Mais, le « préjugé funeste », l'apparence colorée, **tombe** et est donc abandonnée. Le racisme porte toujours sur ce qui est accessoire, mais jamais sur l'essence, l'essentiel.

Au reste, l'abbé Grégoire, dans une saisissante et indépassable formule dont il a le don, ne dit pas autre chose ; pour les racistes, la couleur de la peau est le *critère* principal, ce qu'il retient en premier, avant leur morphologie physique : « **ceux qui ont voulu discréditer les Nègres, écrit-il, ont appelé l'anatomie à leur secours, et sur la disparité des couleurs se sont portés leurs premières observations** »<sup>161</sup>. Aussi avons-nous placé cette formule en épitaphe.

En tous les cas, bien plus tard (1804), soit près de deux siècles avant la génétique (1970), nous l'avons vu, *le Hegel de la maturité* réfutera en retirant, par avance, toute base somatique, génétique, organique à la pensée.

---

<sup>156</sup> Hegel, *Vie de Jésus*, Traduction et introduction par D. D. Rosca, coll. Les Introuvables, Éditions d'Aujourd'hui, Paris, p. 99. Sur ce passage, P. F. Tavares, *Hegel, critique de l'Afrique*, thèse de doctorat, p. 27 et suivantes. Sur le jeune Hegel antiesclavagiste, lire P. F. Tavares, *Le jeune Hegel, lecteur de l'abbé Raynal* ; P. F. Tavares, *Hegel et Haïti* ; P. F. Tavares, *Hegel et l'abbé Grégoire : Question noire et Révolution française*. Anti-esclavagiste.

<sup>157</sup> P. F. Tavares, *Jésus de Nazareth et Simon le Noir : réflexion sur leur silence*, 4 juin 2021.

<sup>158</sup> P. F. Tavares, *Hegel et l'abbé Grégoire, Question noire et Révolution française*, in *Révolution aux colonies*, Préface de Michelle Vovelle, Publication des Annales Historiques de la Révolution Française, Société des Études Robespierriennes, Université de Paris I, Paris, juillet – décembre 1993, pages 155 à 173.

<sup>159</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. 69.

<sup>160</sup> Pierre-Antoine-Augustin Piis, *La liberté des Nègres, chanté à la Section des Tuileries le Décadi 20 Pluviôse*, p. 32, sur l'air « Ah quel souvenir affreux, noté à la fin N° 7, p. 36. Les paroles et la partition y sont ajoutées.

<sup>161</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, p. 14.

Ainsi, selon les considérations hégéliennes, on peut dire que le racisme consiste, en son essence<sup>162</sup>, à *situer* (localiser) théoriquement les facultés de la conscience (performances et déficiences) dans un organe particulier du corps humain qui le limite (contraint) ou le développe (liberté), et, sur la base d'un tel type de considération, distinguer et *classifier* les êtres humains, en « races », selon une gradation des mœurs qui part de *l'état de nature* (préhistoire : sauvage, bon ou brut) à *l'état civil* (histoire). C'est pourquoi Hegel raille toutes les explications du théoricien raciste qui recherchent toujours l'organe qui manquerait, ou serait absent ou encore déficient pour justifier sa classification raciale. L'abbé Grégoire est du même avis qui cite l'exemple suivant : « Le docteur Gall m'assurait qu'aux Nègres manquent les deux organes de la musique et des mathématiques »<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> Aristote, attribut.

<sup>163</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages 184 à 185. Il fait précéder cette absurdité de Gall par deux témoignages contraires : « Stedman, qui les [Noirs] croit capables de grands progrès, et qui leur accorde spécialement le génie poétique et musical, énumère leurs instruments à corde et à bouche au nombre de dix-huit ; et cependant on ne voit pas dans sa liste leur fameux balafou, formé d'une vingtaine de tuyaux de bois dur qui vont en diminuant, et qui résonne comme un petit orgue. [En note 2 de cette page, Grégoire précise : « D'autres disent *balafat* ou *balafo*, et le compare à une épinette ».]

Grainger décrit une sorte de guitare inventée par les Nègres, sur laquelle ils jouent des airs qui respirent une mélancolie douce et sentimentale ; c'est la musique des cœur affligés. La passion des Nègres pour le chant ne prouve pas qu'ils soient heureux ; c'est l'observation de Benjamin Rush, qui indique les maladies résultantes de leur état de détresse et de malheur », *op. cit.*, p. 184.

## Chapitre 5 : Le Racisme

Christian Delacampagne, remarquable expert du racisme, donne une définition du phénomène : « le racisme, écrit-il, c'est *la haine de l'autre en tant qu'autre*. La haine du Noir en tant que Noir, du flic en tant que flic, de l'homosexualité en tant qu'homosexuel »<sup>164</sup> et il en présente la variété<sup>165</sup> et ne « saurait donc être confondu ni avec le simple *ethnocentrisme*, ni avec la *xénophobie* »<sup>166</sup>. Il ajoute, dans son autre ouvrage : « et seule la haine fondée sur des motifs d'ordre biologique mérite d'être nommée *racisme* »<sup>167</sup>.

Certes, mais se lève aussitôt une première objection : et si l'autre n'est *que* soi-même (identité) et non pas l'autre *de* soi-même (différence), comme cela advient dans le sadisme, avec l'automutilation, par l'autopunition ou pendant le dolorisme, surtout lorsque ces phénomènes revêtent un caractère exalté ou sont de nature sectaire et, par conséquent, collectif ? *L'autre*, en effet, est quelquefois et souvent *le soi*, si bien que la définition proposée par Christian Delacampagne paraît insuffisante, et pour trois raisons. D'abord, selon l'objection précédente. Ensuite, point capital, ce n'est donc pas, comme cela est communément admis, « la race » comme telle qui est le déterminant premier du « racisme », dans la mesure où la notion de « race » correspond elle-même à une erreur cognitive manifeste. Ce qui l'est, c'est bien plutôt la conscience qui, se trompant, ne la situe pas dans la conscience où elle est facilement réfutable, mais dans un organe, un élément matériel.

Enfin, alors même qu'il fournit maintes informations racistes collectées dans les récits de voyageurs et les contes ethnologiques que, pour cause, il qualifie et dénonce comme « pseudo-scientifiques », l'auteur pose et définit le *racisme* d'abord comme « haine » de l'Autre, puis « fantasme » et enfin « imagination » du raciste. Ce faisant il fait du racisme un objet de (la) psychologie et, de la sorte, il quitte et abandonne le domaine de la théorie de la connaissance en tant que telle. C'est pourquoi il ne peut en proposer une définition et une approche proprement philosophiques, contrairement à ce qu'il avait annoncé. En effet, au lieu que la prodigieuse histoire du racisme qu'il reconstitue avec une connaissance inégale ne le conduise à la philosophie, comme le fera par exemple Hegel, elle le mène droit à la psychologie. Et comment ne pas le regretter ? Pourquoi, par exemple, n'a-t-il pas interrogé le racisme depuis ou selon *le transcendantal* de Kant<sup>168</sup>, en raison même de ce que ce philosophe a dit d'abusif,

---

<sup>164</sup> Christian Delacampagne : « Oui, ces gens [les racistes envers les *Noirs, Arabes, musulmans, Italiens, femmes, chômeurs, jeunes, communistes, homosexuels*] ont un point en commun : ils sont racistes. Ils en haïssent d'autres – non pas à cause de ce que ces autres *font* (ou ont fait, en tant qu'individus), mais à cause de ce qu'ils *sont* (en tant que membres d'un groupe artificiellement défini par le raciste lui-même). On peut dire, encore plus brièvement : le racisme, c'est *la haine de l'autre en tant qu'autre*. La haine du Noir en tant que Noir, du flic en tant que flic, de l'homosexuel en tant qu'homosexuel. Cette haine peut revêtir des formes multiples », *Une histoire du racisme*, Préface de Laure Adler, coll. Inédit/Histoire, Livre de Poche, référence, France Culture, Éditions Librairie Générale Française, Paris, 2000, p. 11.

<sup>165</sup> Formes multiples : « antisémitisme », « misogynie », « anti-nains », « antigros », « antifumeurs », *op. cit.*, p. 12.

<sup>166</sup> Christian Delacampagne, *op. cit.*, p. 13 et suivantes.

<sup>167</sup> Christian Delacampagne, *L'invention du racisme*, p. 41.

<sup>168</sup> Kant : *Critique de la raison pure*, index analytique établi par Patrick Savidan, Traduction et présentation par Alain Renaut, 3<sup>e</sup> édition, Éditions GF-Flammarion, Paris, 2006, Aubier, 1997 ; *Critique de la faculté de juger (Analytique du beau)*, Traduction, présentation, notes, bibliographie mise à jour (2015) et chronologie par Alain Renaut, index établi par Michaël Foessel, Aubier, Paris, 1995, GF-Flammarion, 2000 ; *Critique de la raison pratique*, Présentation et traduction par Jean-Pierre Fussler, Éditions Flammarion, Paris, 2003.

de faux et de raciste sur les Nègres ?<sup>169</sup> Que n'aurait-il pu alors saisir le rôle productif et la fonction déterminante de *l'imagination* dans la théorie transcendantale de Kant et ne plus la voir et la concevoir uniquement comme un fait ou un processus psychologique ! Il se serait ouvert un champ de réflexion plus large. En outre et surtout, puisque, dans la doctrine kantienne, c'est par *le sensible*, que, comme premier moment de la connaissance, sont intuitivement perçus *l'espace* et *le temps* qui forment la « condition de possibilité » de toute *expérience*, pourquoi n'avoir pas mis en question « le sensible » chez les Noirs dont parle Kant ? Au reste, autrement compris et correctement appliqué, et contre Kant lui-même<sup>170</sup>, *le transcendantal*, qui traite des « conditions de possibilité » de tout savoir authentique,<sup>171</sup> ne pourrait-il pas fonder l'antiracisme ? Bref, l'existence ou même la non-existence de « la race » peut-elle être le résultat d'une *déduction transcendantale* ? Sur cette notion importante dont la compréhension n'est pas aisée, renvoyons à l'excellent article de Robert Theis<sup>172</sup>.

Plus étonnant encore, pourquoi donc Ch. Delacampagne ne questionne-t-il pas Hegel qui, lui, a réfuté *phénoménologiquement* le racisme, en lieu et place de citer Schlegel et Herder comme il l'a fait ?

Ainsi, relativement au racisme et à la race, on comprend bien mieux pourquoi Ch. Delacampagne ne parvient pas à nouer une problématique proprement philosophique, et finalement, aussi pertinent soit-il, pour quelle raison le segment *haine-fantasme-imagination* qu'il découvre et qui est, selon lui, la structure fondamentale du racisme occidental, du *racisme rationnel* est d'ordre psychologique et non pas de nature philosophique.

<sup>169</sup> Kant : « **Les nègres d'Afrique n'ont reçu de la nature que le goût des sornettes.** M. Hume défie qui que ce soit de lui citer l'exemple d'un nègre qui aurait montré des talents, et il affirme que, parmi les centaines de mille de noirs transportés loin de leur pays, et dont un grand nombre cependant ont été mis en liberté, il ne s'en est jamais trouvé un seul pour produire quelque chose de grand dans les arts, dans les sciences ou dans quelque autre discipline, tandis qu'il n'est pas rare de voir des blancs issus de la plèbe solliciter l'admiration du monde par l'excellence de leurs dons. Ces deux races d'hommes paraissent aussi différentes de sensibilité que de couleur. Le culte des fétiches, fort en honneur parmi eux, est peut-être une sorte d'idolâtrie si misérable qu'elle paraît contredire à la nature humaine. **Une plume d'oiseau, une corne de vache, une huitre ou tout autre chose commune, sitôt qu'elle a été consacrée par quelque parole, devient un objet de vénération invoqué dans les serments.** Les noirs sont extrêmement vaniteux, à la manière des noirs, et si bavards qu'il faut les disperser à coups de bâton », *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, Introduction, traduction et notes par Roger Kempf, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Librairie J. Vrin, Paris, 1992, 2008, pages 76 à 78.

<sup>170</sup> Kant : « Ainsi les femmes d'Orient sont-elles captives leur vie durant, qu'elles soient filles ou mariées à un homme barbare, nul et toujours ombrageux. S'étonnera-t-on que les noirs, à plus forte raison, aient réduit la femme au plus rigoureux esclavage ? Aussi bien n'est-il pas d'empire plus tyrannique que celui des lâches sur les faibles ; c'est ainsi que, chez les nous, tel homme est un tyran dans sa cuisine, qui, hors de sa maison, n'ose regarder personne en face. Le père Labat raconte, il est vrai, qu'un charpentier noir, à qui il reprochait de mal traiter ses femmes, lui répondit : « Vous autres, sages, n'êtes que des fous, car vous commencez par trop accorder à vos femmes pour vous plaindre ensuite qu'elles vous fassent perdre la tête ». Cette répartie mériterait, semble-t-il, quelque réflexion, mais le drôle était noir de la tête aux pieds, preuve évidente de la bêtise de ses discours. Les *Canadiens* sont, de tous les peuples sauvages, celui qui marque au beau sexe la plus véritable estime. », *op. cit.*, p. 80.

<sup>171</sup> Le *transcendantal* kantien comprend une triple dimension : a) *la sensibilité* en ses deux formes, *l'espace* et *le temps*, qui sont antérieures (à priori) à l'exercice de toute expérience et sans lesquelles aucune expérience n'est possible ; b), *les (quatre) catégories de l'entendement* : la quantité, la qualité, la relation et la modalité par lesquels les objets et les phénomènes (sensibles) sont saisis et dont les lois sont établis ; c) *le sujet constituant* qui démontre comment cette sensibilité et les catégories de la pensée sont ses produits à priori par leur *déduction transcendantale*.

<sup>172</sup> Robert Theis, *L'argument kantien dans la déduction transcendantale*, Revue Philosophique de Louvain, Quatrième série, tome 81, n° 50, 1983. Pages 204 à 223.

Le vice initial, le défaut de départ, est d'avoir qualifié de philosophique la question de *l'origine* du racisme, une quête certes légitime et incontestablement précieuse, mais qui relève plutôt de l'histoire que de la philosophie, sauf à envisager à faire de la philosophie de l'histoire, ce qu'il ne fait pas.

C'est pourquoi ni dans *L'invention du racisme* ni dans *Une histoire de racisme* ne prend forme et corps une réelle recherche philosophique. À aucun moment, en effet, l'auteur ne parvient à fixer un protocole de connaissance de type métaphysique, et ce, même après avoir bien délimité le racisme comme mise en œuvre d'un protocole cognitif imaginaire<sup>173</sup>, il ne songe jamais à réduire la doctrine raciste à une *proposition principale* (ou à plusieurs) en vue de procéder à son « analyse logique ». Ainsi ne peut-il qu'élaborer une définition psychologique et non encore philosophique du racisme. Or, dans une telle matière, quoique très utile et instructive, la psychologie est un cul-de-sac doctrinal, une impasse cognitive, si bien évidemment l'on ne se limite qu'à elle. Car, au fond, que peut-on donc bien opposer à *la haine*, constitutive du racisme, sinon *l'amour* comme critère éthique ? Ce ne serait que retourner la pièce à double face, au lieu de l'abandonner. Et « la fraternité », si elle doit être une solution, ne relève nullement de la psychologie, mais de la morale publique ou universelle.

Autrement dit, *le racisme*, qui ne procède que d'une *opinion* « fausse », à savoir « la race », doit être combattu sur le plan théorique parce qu'il est faux et constitue une *proposition* « fausse » reposant sur une *connaissance* « fausse » et déployant une *théorie* tout aussi « fausse ». Il ne peut être autre chose qu'une erreur de connaissance, aux conséquences funestes, dramatiques et terribles.

Au regard des remarques précédentes, sur le plan de la logique, nous définirons le racisme comme la prédication (ajout d'un attribut à) de l'idée de « race », c'est-à-dire un ajout à un inexistant. En conséquence, en sa définition la plus exacte, **le racisme est le résultat cognitif d'une prédication fausse sur un inexistant**, « la race », qui est un « subsistant », un défaut d'être, « un incorporel » (chose qui n'existe que dans la conscience) diraient les Stoïciens. Et c'est seulement par la suite que le racisme est l'exercice d'une « haine », pas avant. Au niveau logique et chronologique, la « haine » ne précède pas, mais succède au racisme qu'elle prolonge éventuellement. Car, un raciste, c'est-à-dire un praticien du racisme, peut être inconséquent et ne pas aller jusqu'à l'extermination de *l'autre* tout en continuant à déclamer son infériorité raciale et/ou culturelle. Il peut même arriver au raciste d'être paternaliste, c'est-à-dire profondément « bon », tels le docteur Marsh Tracy dans la célèbre série télévisée américaine *Daktari*<sup>174</sup> ou encore *Zembla*<sup>175</sup> et *Akim*<sup>176</sup>, héros tarzanides de bandes dessinées, tous trois, chacun à sa manière, *maîtres* des jungles et forêts africaines et, plus encore « petit père » protecteur des indigènes. Le *paternalisme* blanc en Afrique, tout moral qu'il est, ne

<sup>173</sup> Il en établit : (a) la visée ; b) l'observation de l'objet (populations) ; c) la production d'un savoir « pseudo-théorique » (races) ; d) la classification (hiérarchisation des races) ; e) l'interprétation (causes : peau, crâne, cerveau, sang) conduisant à des exterminations.

<sup>174</sup> *Daktari*, Réalisation : Paul Landres, John Florea, Andrew Marton, Dick Moder, Otto Lang. Sociétés de production : Ivan Tors Films Production, MGM Television, USA, 1966, France, 1969.

<sup>175</sup> *Zembla*, 479 numéros de juillet 1963 à décembre 1994, Éditions Lug.

<sup>176</sup> *Akim*, 756 numéros de septembre 1958 à février 1991, Edizioni Tomasina, Éditeur français Aventures & Voyages.

conserve-t-il pas intacte la hiérarchie des couleurs de peau ? Tarzan aime et protège les indigènes noirs. La « haine » n'est donc pas le cœur du racisme. Aussi, c'est d'abord, toujours et fondamentalement sur le terrain de la connaissance qu'il faut « combattre » le racisme, en s'attaquant à sa *fausse* racine : « la race ». Sous ce rapport, il n'est pas anodin de signaler la probable parenté étymologique entre les deux mots *race*<sup>177</sup> et *racine*<sup>178</sup>.

Alors, allons plus avant en discutant un autre aspect essentiel de la conception du racisme développée par Christian Delacampagne. Selon lui, en effet, seul l'Occident, parce qu'elle est une civilisation rationnelle, a théoriquement rationalisé puis mis en pratique le racisme, en le conduisant jusqu'à ses plus graves extrémités. Nulle part ailleurs dans le monde, il n'y eut, avant l'Occident, une théorisation du racisme. Sous ce rapport, l'Occident ferait exception. Relisons ses paroles :

**« Le cadre de référence retenu, pour l'essentiel du livre, a été la civilisation occidentale – parce que c'est la nôtre, celle dans laquelle nous vivons et que nous connaissons le mieux. Cela ne veut pas dire, *a priori*, que des formes de racisme n'aient pas surgi – avant que le reste du monde ne se soit « occidentalisé » – à l'intérieur d'autres traditions culturelles.**

**Y a-t-il eu du racisme, en Afrique ou en Amérique indienne, avant la colonisation ?** Y en a-t-il eu en Chine et au Japon, avant l'arrivée massive des premiers Européens ? Le système hindou des castes, vieux de plusieurs milliers d'années, fut-il, dès sa naissance, un système raciste ? Bien qu'il ne fasse guère de doute, pour moi, que la réponse soit négative dans les trois cas, j'ai choisi, ici, de laisser ouvertes ces difficiles questions. Non sans souligner, cependant, un fait qui me semble capital : même si ces civilisations traditionnelles ont laissé s'exprimer, au niveau du discours, certains types d'arguments racistes, **elles n'ont jamais été jusqu'à procéder sur la base de ces seuls arguments** (autrement dit, en s'appuyant sur la seule croyance en l'inégalité « raciale » des hommes), **à des massacres de masse ou à des destructions de populations entières – à la différence de ce que le monde occidental s'est cru autorisé à faire avec les Indiens d'Amérique et les Africains, par exemple, ou pendant la Seconde Guerre mondiale avec les juifs (sic) et les Tsiganes d'Europe.** S'il y a eu, par conséquent, du racisme **hors d'Occident ou avant l'Occident, ce racisme n'a jamais eu d'effets comparables à ceux qu'il a eus en Occident même.** Voilà pourquoi je crois pouvoir, sans être trop incomplet, me limiter à cette dernière aire culturelle.

Celle-ci, au demeurant, immense. Il m'a donc fallu faire, à l'intérieur de chaque période historique, de nouveaux choix »<sup>179</sup>.

L'essence occidentale du racisme est une idée directrice chez Christian Delacampagne. Il y revient à maintes reprises et la met au jour de façon pertinente. Seule cette civilisation a

---

<sup>177</sup> Wiktionnaire : « Race » n'a pas d'antécédent latin direct. Il est supposé qu'un traitement en bas latin de « ratio », voire de « generatio », aurait donné en italien « razza », « rassa », d'abord francisé en « rasse », tandis que de nombreux auteurs préférèrent le rattacher au latin radix signifiant « racines ».

<sup>178</sup> Wiktionnaire : « Du bas latin *radīcīna*, diminutif du latin *radix* (« racine, base, source, fondement ») dont est issu l'ancien français *rais* (« racine ») qui donne *raifort* et *radis*.

<sup>179</sup> Christian Delacampagne, *Une histoire du racisme*, Préface de Laure Adler, coll. Inédit/Histoire, Livre de Poche, référence, France Culture, Éditions Librairie Générale Française, Paris, 2000, pages 20 à 21.

*inventé* le racisme et elle seule ne pouvait que *l'inventer* comme essence : « Il existe peut-être – nous y reviendrons – une certaine forme de racisme, écrit-il, dont on doit reconnaître qu'elle est universelle ; mais l'objet qui nous préoccupera ici n'est pas cette forme-là, c'est le racisme systématique et rationalisé, élevé à la hauteur de doctrine philosophique ou biologique, qui nous semble n'avoir existé qu'à l'intérieur des sociétés occidentales.

Seules, en effet, ces sociétés ont élevé le *ratio* à la hauteur d'une valeur absolue ; ce n'est donc qu'en leur sein, nous nous efforcerons de le montrer, que le racisme pouvait se développer sous une forme systématique et cohérente. Ce n'est pas qu'aujourd'hui l'on ne puisse pas observer l'explosion de semblables doctrines dans des régions du monde géographiquement fort éloignées ; mais il reste possible de prouver que ces explosions sont elles-mêmes la conséquence de la diffusion, sur l'ensemble de la planète, de modes de vie et de pensées forgés par l'Occident. Le racisme, en un mot, le *racisme rationnel* est né au sein de la culture occidentale et a suivi l'expansion de celle-ci dans le monde »<sup>180</sup>.

Cette thèse, unique en son genre, est frappante et convaincante, voire séduisante, à la première écoute. Cependant, est-elle aussi vraie que l'affirme son auteur ? Car enfin le racisme dont il saisit le lieu de naissance et l'origine est-il le produit de la raison occidentale ou alors celui de son déraillement, c'est-à-dire de la déraison ? Au vrai, l'auteur ne confond-il pas indûment le rationnel et l'irrationnel ? Ce qu'il appelle rationalité occidentale, d'une part, est-elle réellement rationnelle, et, d'autre part, est-ce bien cette (prétendue) rationalité-là qui a commis les « massacres de masse » et les exterminations « de populations entières », comme il est affirmé ?

Comment ne pas en douter ? En effet, n'est-ce pas plutôt l'antiracisme qui est rationnelle ? Et, sur la problématique de la « race », n'est-ce pas plutôt l'antiracisme qui est le rationnel même, et non pas le racisme qui, lui, aux antipodes du rationnel a fait l'objet d'un discours ratiocinant, c'est-à-dire non rationnel, dont le rationnel n'est que d'apparence, comme celui de Gobineau par exemple, et qui, dans l'histoire ancienne (Noirs et Amérindiens) et récente (Juifs), a procédé à sa mise en œuvre technique à grande échelle ? Dussions-nous le

---

<sup>180</sup> Christian Delacampagne, *L'invention du racisme, Antiquité et Moyen Âge*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1983, p. 28. « Les meilleures études sur le racisme semblent, en effet, concorder sur un point : le racisme, selon elles, serait une invention récente. Son apparition en tant que doctrine rationnelle serait contemporaine de ce que l'historien nomme les « temps modernes » [...] Mais tous admettent qu'il n'a pu apparaître qu'avec la société bourgeoise, démocratique, capitaliste qui, à partir de la Renaissance, a conquis l'Occident puis le reste de la terre. La plupart des chercheurs vont même jusqu'à penser qu'il y a, entre ces deux processus, une évidente corrélation : le racisme ne serait, selon eux, qu'un fruit de la modernité, **né en Europe avant de se diffuser dans le monde** au même titre que le reste de la « culture » européenne », *L'invention du racisme*, p. 29 ; « Il s'agit de remonter du racisme moderne au racisme médiéval puis antique, afin de montrer comment ce complexe idéologico-affectif qu'on appelle le complexe raciste est beaucoup plus profondément ancré que l'on ne se l'imagine dans les profondeurs de la *ratio* occidentale, voire même dans le sous-sol de l'inconscient européen », *L'invention du racisme*, p. 32 ; « Il en résulte que le racisme comme doctrine rationalisée n'est pas une attitude aussi universelle que le prétendent ceux qui affirment qu'il existait sur toute la terre bien avant que l'Occident ne se chargeât d'en assurer la diffusion », *L'invention du racisme*, p. 41 ; « L'objection [seconde] en question consiste à dire que si le racisme est *devenu* universel, c'est parce que l'Occident, qui en est le seul véritable inventeur, l'a exporté hors de ses frontières au cours du processus par lequel il a établi sa domination sur le reste du monde. En d'autres termes, il n'est de racisme qu'occidental (ce qui peut aussi se lire : il n'est d'Occidental qui ne soit pas raciste) ; ou si l'on veut, l'universalité (actuelle) de la civilisation occidentale, ne doit pas nous cacher que les sociétés extra ou pré-occidentales ignoraient tout racisme », *L'invention du racisme*, p. 48.

répéter, tous les « massacres de masse » et « les destructions de populations entières » sont l'œuvre de l'irrationnel et nullement de la raison. Car, c'est le racisme qui est irrationnel et est l'irrationnel. Il est le délirant, le *dé-raisonnable*, ne dit que l'absurde et promeut l'illogique. Il est un discours détraqué. Yves Bénot, à juste titre, a donné à l'une de ses publications un titre éloquent : « La *démence* coloniale sous Napoléon »<sup>181</sup>. Le racisme partout où il infuse et s'exacerbe ne peut se construire, s'inventer et s'entretenir que selon un discours irrationnel. Nous le verrons, lorsque François Bernier parle des « Autres » (Noirs, Asiatiques, Lapons, etc.), n'est-ce pas l'irrationnel qui est à l'œuvre ? Le « faux » peut emprunter les apparences du « vrai », parce qu'il est également un discours, un langage.

Au vrai, de l'abbé Grégoire, d'un côté, et Kant et Hume, lequel tient un discours *rationnel* et qui délire quoique grands philosophes ? L'antiracisme n'est-il pas le rationnel même ? Aristote, qui a expliqué (et non pas justifié, sinon comme réalité historique) l'esclavage l'aborde dans son ouvrage *Les politiques*, Livre I dans les chapitres suivants : *chapitre 3, Études de la famille : l'esclavage* (pages 95 à 96) ; *chapitre 4, Nature et fonction de l'esclave : construction du concept d'esclave* (pages 96 à 98) ; *chapitre 5, Des hommes correspondent à ce concept* (pages 99 à 103) et *chapitre 6, Le débat sur la légitimité de l'esclavage* (pages 104 à 107)<sup>182</sup>.

Alors, faisons, ici, appel à l'abbé Grégoire, éminent théoricien antiraciste, pour élever une objection à la thèse de l'essence occidentale du racisme. En effet, le racisme n'est-il vraiment *que* d'essence occidentale ? L'abbé Grégoire n'y croit pas et il semble même anticiper sa réfutation ; puisque, dans son ouvrage, il justifie le fait que les Espagnols et les Portugais n'ont nullement éprouvé la nécessité de rationaliser leur racisme, c'est-à-dire d'en faire une théorie, au sens de Ch. Delacampagne ? Jean Lessay a vu juste lorsqu'il formule la remarque suivante : « Que son livre soit une étape sur la voie de l'affranchissement, l'auteur n'en doute pas. Sa portée est internationale. La dédicace suffirait à approuver qu'il l'entende ainsi, puisque parmi les « hommes courageux » qu'il cite figurent, après soixante et onze Français, de très nombreux étrangers. Les Anglais et les Américains forment le gros de la troupe, ce qui est naturel puisque les abolitionnistes ont été et sont encore les plus actifs dans les pays anglo-saxons ; mais on trouve aussi des Allemands, des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Italiens (dont le Sacré Collège des cardinaux pris collectivement) et un seul Espagnol, Avendano. Par contre, si on ne relève aucun nom de Portugais, c'est que ces derniers, comme les Espagnols (sauf un), considèrent l'égalité des hommes – bien qu'ils pratiquent aussi la traite – comme étant assez évidente pour n'avoir pas été tentés de la justifier par des arguments »<sup>183</sup>.

Autrement dit, l'abbé Grégoire et Jean Lessay laissent clairement entendre que Portugais et Espagnols auront pratiqué la traite négrière et l'esclavage, mais sans théorisation

<sup>181</sup> Yves Bénot, *La démence coloniale sous Napoléon*, essai, coll ; série histoire contemporaine, Éditions La Découverte, Paris, 1992 ; Yves Bénot, *Massacres coloniaux 1944 – 1950 : la IV<sup>e</sup> république et la mise au pas des colonies*, Préface de François Maspéro, Paris, 1994.

<sup>182</sup> Aristote, *Les politiques*, Traduction et présentation par Pierre Pellegrin, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 1993, Éditions Flammarion, Paris, 1990. La référence sur la question de l'esclavage chez Aristote donnée par Ch. Delacampagne, (*Aristote, Politique, livre I, chapitre 5, 6-9, traduction Jean Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1968, p. 19-20*) est incomplète, car il y manque les *chapitres* fondamentaux 1 à 5 du Livre I, dans *L'esclave est au maître ce que le corps est à l'âme* in *Une histoire du racisme*, pages 72 à 73.

<sup>183</sup> Jean Lessay, présentation de l'ouvrage de L'abbé Grégoire, *De la littérature des Nègres*, p. LXXII.

raciste. Il n'y aurait pas eu, selon eux, de « racisme rationnel » chez les Ibériques. Ainsi le racisme n'est pas *nécessairement* d'essence occidentale, même s'il a été pratiqué par des pays occidentaux. Il est dommage que Ch. Delacampagne n'ait pas confronté son étude du racisme à celui de l'abbé Grégoire.

En tous les cas, l'idée d'un « racisme rationnel » est aussi contradictoire que « la pensée d'un cercle carré », sauf à penser comme Nicolas de Cues.

Est-ce qu'une simple coïncidence historique, un hasard de parution, de voir François Bernier, que cite abondamment Christian Delacampagne, publier son fameux article en 1684, c'est-à-dire quelques mois à peine avant la promulgation du *Code noir* par Louis XIV, en 1685 ?

Il semble que Christian Delacampagne, qui constate que le « terme *race* [...] remonte au moins à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle »] n'ait pas vu le lien entre les deux textes, celui du prétendu « savant » et celui du réel Roi Soleil, lorsqu'il note ceci : « Un texte célèbre de cette époque, d'ailleurs, suffit à l'attester : celui que François Bernier publie en avril 1684 dans le *Journal des Savants* sous le titre *Nouvelle Division de la terre par les différentes espèces ou races d'hommes qui l'habitent*, et dans lequel figure une classification de l'humanité en « quatre ou cinq races », qui sont les Européens (auxquels Bernier croit pouvoir éventuellement rapporter les Indiens d'Amérique), les Africains, les Asiatiques et les Lapons. Si l'on ajoute que dans ce texte **Bernier compare les Africains aux barbets** et **les Asiatiques aux porcs**, tandis qu'il déclare tout uniment que **les Lapons sont « de vilains animaux »**, on admettra volontiers que, du strict point de vue lexical, tous les éléments de la nébuleuse raciste sont bien en place dès cette époque. On ne peut donc, sur ce point, suivre le *Dictionnaire* de Robert lorsque celui-ci prétend faire remonter seulement à l'*Histoire naturelle* de Buffon (1749) l'acception moderne du terme « race » : cette acception est d'au moins un demi-siècle antérieur à Buffon »<sup>184</sup>.

On le voit bien, l'article de François Bernier n'a de *savant* que le titre de la revue où il paraît. Il n'a rien de « savant » et n'est qu'un tissu d'irrationalités entretenues à la veille de la mise en vigueur du *Code noir*. Que Bernier compare les Noirs aux *barbets*<sup>185</sup> illustre bien le fait que son *intentionnalité* (visée) n'obéit qu'à l'irrationnel occidental qu'il place au cœur de son discours et nullement la raison occidentale. Et que, de la sorte, les Noirs soient animalisés conforte « le préjugé de couleur » et sert de caution *irrationnelle* à la traite négrière et à l'esclavage dans les plantations. C'est la première réserve que nous formulons à l'endroit de la conception strictement occidentale du racisme formulée par Christian Delacampagne. Plus loin, nous énoncerons une seconde objection relative au registre de connaissance dans lequel Ch. Delacampagne inscrit le racisme et qui, contrairement à ce qu'il en dit, ne relève ni du domaine du *fantasme* ni du champ de *l'imaginaire* parce que le racisme, en sa nature notionnelle, n'est qu'une *représentation* au sens des Stoïciens et d'Épicure. Au reste, fantasme et imagination correspondent à ce que, dès ses années de Francfort, Hegel a défini par la métaphore de la

---

<sup>184</sup> Christian Delacampagne, *L'invention du racisme*, pages 36 à 37.

<sup>185</sup> Histoire du Barbet, <https://www.barbet-lu.com/fran%C3%A7ais/le-barbet/l-histoire-du-barbet/>

« nuit » de la conscience de soi, *nuit* qui est son premier degré de connaissance, et sur laquelle nous avons émis une interprétation dans d'autres travaux<sup>186</sup>.

Mais reprenons notre propre définition du racisme comme *résultat cognitif d'une prédication fausse sur un inexistant*, « la race », *qui est un* « subsistant », *un défaut d'être*, « un incorporel », afin d'interroger la *prédication* de cet *inexistant* par l'emploi du « isme ».

---

<sup>186</sup> P. F. Tavares : sur la métaphore de la « nuit » comme sphère de « l'imagination » chez Hegel, lire *Hegel, critique de l'Afrique*, thèse de doctorat, pages 429 à 432, p. 480 et p. 585.

## Chapitre 6 : Les races n'existent pas, mais le racisme oui : sur la suffixation en « isme »

Le suffixe modal « isme » connaît une fortune littéraire qui ne cesse de croître et qui a appelé les fortes et fameuses critiques de Heidegger<sup>187</sup>. En tous les cas, nous le tenons du grec *ismós* (ισμός) que lui a emprunté le latin pour donner « ismus ». Dans le cas qui nous occupe, le vocable de racisme, c'est par le procédé connu de dérivation par adjonction que le suffixe « isme » est ajouté au radical du mot « race ». Le racisme est donc étymologiquement le mot « race » suffixé en « isme ».

Mais, avec cette suffixation et par l'ampleur de l'écho qu'il continue de recevoir, le *racisme* a fini par revêtir bien plus d'importance que *la race*, au point de l'avoir définitivement remplacé. Et chacun peut le constater, de nos jours, « on » ne parle presque plus ou en tous les cas beaucoup moins de « race », hormis dans quelques cercles restreints de spécialistes en Droit animés par des intellectuels, en sociobiologie et au sein de groupuscules d'extrême droite.

Car, sur tous les plans, la notion de « race » a été battue en brèche par la Science. Cependant, si la « race » n'existe pas comme telle, si elle n'a pas de réalité scientifique<sup>188</sup>, la Constitution française<sup>189</sup> en son article premier lui confère une sorte de légitimation indirecte, au sens où il est affirmé pour être condamné et valoir comme l'un des grands tabous constitutionnels. Et cette mention continue de donner lieu à de vifs débats sur sa suppression ou son maintien. Il en va tout autrement du racisme qui, lui, sans cesse évoqué et rebattu, a reçu une existante légale dans le Code pénal français en tant que délit et crime<sup>190</sup>. Elle est opinion délictueuse. De même, dans le Code civil<sup>191</sup>.

Sous le racisme apparent, la race est dissimulée. Toutefois, ce glissement (passage) de la « race » au *racisme* ne doit pas nous tromper ; car, en réalité, dans le second mot (*racisme*) subsiste intact « le signifié » (concept) et « le référé » (matière) du premier vocable (*race*), à savoir *le principe de l'infériorité* qui, étant et correspondant initialement à un énoncé « racial » a dû, en raison des avancées de la science venues conforter les arguments des intellectuels humanistes et la justesse des grandes luttes d'émancipation, a dû, disions-nous, être transformé

---

<sup>187</sup> Heidegger : « Vous demandez : *Comment redonner un sens au mot « Humanisme »* ? Cette question dénote l'intention de maintenir le mot lui-même. Je me demande si c'est nécessaire. Le malheur qu'entraînent les étiquettes de ce genre n'est-il pas encore assez manifeste ? On se méfie certes depuis longtemps des « ... ismes ». Mais le marché de l'opinion publique en réclame sans cesse de nouveaux. Et l'on est toujours prêt à couvrir cette demande. Les termes tels que « logique », « éthique », « physique » n'apparaissent eux-mêmes qu'au moment où la pensée originelle est sur son déclin. Dans leur grande époque, les Grecs ont pensé sans de telles étiquettes », *Lettre sur l'humanisme (Lettre à Jean Beaufret)*, traduit par Roger Munier, in *Questions III*, coll. Classiques de la philosophie, Éditions Gallimard, Paris, 1966, p. 77.

<sup>188</sup> Christian Delacampagne : « L'accusation raciste est *toujours imaginaire*, puisque **les races n'existent pas dans la nature** ou – plus exactement – puisque c'est le raciste qui crée la race », *L'invention du racisme*, p. 47 ; « Il n'en va plus de même au troisième niveau, celui qui correspond, dans la classification de Langanay, aux théories racistes systématiques et prétendument scientifiques [...] **la fausseté de ces théories a été abondamment démontrée** », p. 43.

<sup>189</sup> Constitution française : « Article premier. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure **l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race** ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

<sup>190</sup> Code pénal : « Art. 225-16-6. – L'injure non publique commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, **une prétendue race** ou une religion déterminée est punie d'une amende de 3 750 euros ». Article 226 – 19 (origines raciales), article 211 (racial), article 212 – 1, 8, 10.

<sup>191</sup> Code civil : Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe.

en énoncé « culturel », repris par Jean Jaurès qui se raviserait<sup>192</sup>, puis amplifié et relancé par Jules Ferry<sup>193</sup>, enfin synthétisé par Charles de Gaulle<sup>194</sup>.

C'est pourquoi il serait trompeur de croire que le *racisme* s'est autonomisé vis-à-vis de la *race* et inversement, pour que l'un et l'autre constituent deux réalités distinctes, le premier étant effectif, le second une fiction relevant de « **l'imaginativité** », c'est-à-dire de l'imagination lorsqu'elle délire en n'assurant plus sa fonction initiale.

En effet, l'idée de « race » persiste et, pour mieux ré-sister (ré-sister, « sister »-de nouveau, signifie maintenir-son-être), elle se dissimule (cache tout son être) sous le racisme. Et cela est manifeste dans la grande hésitation qu'exprime Ch. Delacampagne, après et malgré toute la force qu'il a mis dans le combat contre le racisme, car il en arrive à douter de l'inexistence de l'idée de race : « Rappelons, en effet, que **la notion de race est une notion scientifiquement possible : rien n'exclut a priori que l'espèce humaine puisse, comme certaines espèces animales, se subdiviser en races ; rien n'interdit de penser que le principe d'une telle subdivision puisse, un jour, être découvert.** Le seul problème est que jusqu'à présent il ne l'a pas été. Rien, dans l'état présent de nos connaissances, ne permet d'établir une partition objective à l'intérieur de notre espèce. En d'autres termes, **les races pourraient exister, mais le fait est qu'à l'heure actuelle, pour le savant, elles n'existent pas. Nous ne connaissons encore qu'un très petit nombre de gènes**, nous n'avons observé qu'un nombre infime de corrélations entre ces gènes et certaines réactions de l'individu qui en est porteur, ces observations n'ont eu lieu que dans des secteurs très limités (immunisation de certains groupes humains à l'égard de virus déterminés par exemple), enfin les statistiques auxquelles conduisent ces observations portent sur des populations de taille si réduite qu'il semble impossible d'en tirer des conclusions valables »<sup>195</sup>.

Le paradoxe que formule Ch. Delacampagne et qui est, à la fois, contradictoire et une contradiction, illustre bien comment le combat contre le racisme peut encore ménager l'existence possible voire probable des « races ». Il y a une quarantaine d'années, nous lisions

---

<sup>192</sup> Juliette Pellissier, *Jaurès et le colonialisme – de l'acceptation à l'opposition...*, sur le site Rallumer tous les soleils, Jaurès ou la nécessité du combat, Paris, 4 mars 2014. Ibrahima Faye Diouf, *L'impérialisme en Afrique : Causes, Doctrines et Méthodes*, Histoire première, 24 janvier 2014.

<sup>193</sup> Mabblavet, *Quand la Gauche républicaine prônait la colonisation au nom « du droit des races supérieures »*, *Le racisme de la République des Jules Ferry, Gambetta et Paul Bert*, site Vive le Roy, Unir les peuples de France dans l'amour du Roi, Paris, 19 juin 2020. Il ne faut pas se priver de lire l'article du royaliste. Mais l'auteur oublie les noms des concepteurs du *Code noir* sous l'Ancien Régime.

<sup>194</sup> Charles de Gaulle, *Discours de Brazzaville*, 1944.

<sup>195</sup> Ch. Delacampagne, *L'invention du racisme*, pages 37 à 38. Suite du texte : « De plus toute découverte de ce genre, souvent clamée bien haut avant d'avoir été solidement établie, devrait être soumise à des vérifications tellement rigoureuses pour être unanimement reconnue qu'il vaut mieux ne pas s'attendre à une quelconque révolution, en ce domaine, avant longtemps.

**Il est même probable que les développements futurs de la génétique – en particulier de la génétique des populations – rendront de plus en plus difficilement admissible l'hypothèse selon laquelle l'espèce humaine pourrait être divisée en un petit nombre de grandes races principales.** La manière très complexe dont se détermine le patrimoine d'un individu, l'ampleur des mélanges qui se sont opérés dans l'histoire, les courants brassages de populations qu'aucune frontière n'est jamais parvenue à endiguer sont autant de facteurs qui, à des titres divers, interdisent pratiquement que l'on puisse espérer donner, d'un groupe humain quelconque, une « définition » autre que schématique, donc profondément inexacte. Il n'y a pas deux êtres humains semblables : telle est la règle de notre espèce. En outre, cette diversité génétique est démultipliée par la diversité des sociétés et des cultures humaines, sans qu'il soit aucunement établi que la seconde s'expliquerait mécaniquement, en vertu de lois immuables, comme l'effet de la première. **La notion de race ne peut donc résulter que d'un classement artificiel, sans légitimité scientifique.** Seuls existent, au sein de l'humanité, des groupes sociaux ou culturels auxquels on peut, si on le désire, réserver le nom d'« ethnies », étant bien entendu que celui-ci n'implique aucune assertion d'ordre biologique », *op. cit.*, pages 38 à 39.

*Histoire de l'antisémitisme*<sup>196</sup> de Léon Poliakov, et notre étonnement fut grand d'y retrouver la même idée déclinée sur la possibilité de la transmission possible de certains caractères tels que l'intelligence.

Aussi faut-il, au racisme, ne faire aucune concession doctrinale, et nous le pouvons qu'en menant la traque scientifique et résolue de la notion de « race », non seulement dans son surgissement, mais aussi jusque dans ses ultimes retranchements, afin de lui faire perdre toute force.

À cet égard, nous verrons quand (date), comment (processus) et dans quelles langues apparaît le mot « race » ; puis, nous ferons une incursion dans le domaine de la génétique, afin de mettre au jour, d'une part, ce qu'est *le gène* ; nous rappellerons, d'autre part, que son *séquençage* a été achevé il y a quelques années et que les hésitations de Ch. Delacampagne n'avaient pas lieu d'être ; et, d'autre part encore, que la *composition du matériel génétique* est identique chez tous les êtres humains et que, par suite, le *modèle de fonctionnement universel* du gène ruine tout principe d'infériorité et de supériorité raciale.

Pour l'étude du mot « race », deux approches s'offrent, distinctes par leur envergure, et qui néanmoins se complètent. La première, restreinte, concerne spécifiquement son apparition politique et littéraire en France, quand, plus large, la seconde concerne son étymologie et sa formation en Europe.

« Saviez-vous que le mot « racisme », dit France Culture, est né en 1888, mais qu'il fait irruption dans le vocabulaire courant en 1924, pour désigner les bouleversements politiques qui étaient en train de se produire en Allemagne, sous Hitler ?

L'un des tout premiers auteurs français à avoir employé le mot « racisme » s'appelait Charles Malato. Il l'utilise dans un ouvrage intitulé *Philosophie de l'anarchie*, dont la première édition date de 1888. Convaincu que la marche de l'humanité vers l'universalisme passerait par différents stades, Malato définit le « racisme » comme une étape de cette progression vers l'universel censée succéder au stade national. « Aujourd'hui, dit-il, sortant du patriotisme, on marche au racisme : panslavisme, pan latinisme, pangermanisme et, au-delà du racisme lui-même, c'est la notion d'humanité qui, déjà, commence à se former »<sup>197</sup>.

---

<sup>196</sup> Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, tome I, *Du Christ aux Juifs de Cour*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 1955 ; *Histoire de l'antisémitisme*, tome II, *De Mahomet aux Marranes*, Paris, Calmann-Lévy, 1961 ; *Histoire de l'antisémitisme*, tome III, *De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968 ; *Histoire de l'antisémitisme*, Tome 4, *l'Europe suicidaire, 1870 - 1933*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, avril 1994. Lire l'intéressant compte-rendu de Seymour Drescher, *Histoire de l'antisémitisme*, Annales. Économies, sociétés, civilisations. 28<sup>e</sup> année, N° 5, 1973, pages 1153 à 1157.

<sup>197</sup> France culture, *Comment est né le mot « racisme » ?* Radio France, 6 octobre 2022.

Christian Delacampagne, qui affirme la naissance simultanée des deux mots « race » et « racisme »<sup>198</sup>, remonte plus haut dans le temps et porte son attention sur le vocable *race* dont il suit avec une rigueur remarquable l'itinéraire littéraire européen : « Commençons, écrit-il, par le mot *race*. La notion qu'il recouvre, appliquée à certaines divisions de l'espèce humaine dont la pratique est devenue familière à l'esprit moderne, n'a d'équivalent strict ni en grec ni en latin. « Il est évident, écrit Joseph Mélèze-Modrzejewski, que des mots comme *phylon*, *genos*, *ethnos* en grec et *gens*, *natio* en latin ne peuvent être traduits par 'race' que de manière anachronique ». La situation reste la même durant tout le Moyen Âge. Ce n'est qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle qu'apparaît en français le mot *race*, emprunté à l'italien *razza*, « sorte, espèce », lequel dérive à son tour du latin *ratio*, « raison » au sens de « ordre des choses, catégorie, espèce » et – ajoute Robert – au sens de « descendance » attesté en latin médiéval. Le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles voient donc se répandre l'emploi du mot « race » dans des expressions telles que « bonne (ou mauvaise) race », « race maudite », « race des rois », « noble race », « race de David », etc.

Il faut attendre le *Dictionnaire* de Furetière (1690) et celui de l'Académie (dont la première édition date de 1694) pour trouver des définitions explicites de ce terme. Selon le *Dictionnaire* de l'Académie, *race* se dit en deux sens : d'abord des humains, au sens de « lignée, lignage, extraction, tous ceux qui viennent d'une même famille » ; ensuite des animaux domestiques tels que « chiens, chevaux, bêtes à cornes... ». Parmi les exemples donnés de la première de ces deux acceptions, retenons ceux-ci : « C'est un homme que l'on soupçonne d'être de race Juifve (sic) et « On dit par injure et par mespris (sic) Race maudite, méchante race ». Certes, nulle mention n'est faite ici d'un lien possible entre race et couleur de la peau : celle-ci n'est pas encore devenue le moyen exclusif de déterminer celle-là. Toutefois, implicitement, il est évident que les membres d'une même lignée doivent partager les mêmes caractéristiques physiques : nous avons vu plus haut comment Colomb, dès son premier contact avec les Indiens (octobre 1492), caractérisait ceux-ci par leur couleur brune, intermédiaire entre le noir des Africains et le blanc des Européens. C'est donc sans anachronisme, cette fois, que l'on peut affirmer que l'acception moderne – et raciste – du terme *race*, avec l'ensemble de ses implications péjoratives, remonte au moins à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle »<sup>199</sup>.

C'est en ce sens premier, celui des « XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles », rappelé par Ch. Delacampagne, que Hegel emploie le mot « race » dans ses *Leçons*<sup>200</sup>, notamment chez les premiers Grecs.

Pierre-Antoine-Augustin de Piis qui fait partie des métis issus des colonies, quant à lui, conçoit, après et avec tant d'autres, que *le racisme* ne se fonde que sur la *couleur de la peau*. Et comme savent le faire si bien les poètes, il synthétise, en une formule, ce qu'est et comment s'abolit le racisme, mais par *l'antiracisme*, en un geste unique, résolu et irréversible dont il est

<sup>198</sup>

<sup>199</sup> Ch. Delacampagne, *L'invention du racisme*, pages 35 à 36.

<sup>200</sup> Hegel : « C'est Homère qui nous fait le mieux connaître les rapports existant entre les princes et leurs sujets, et entre eux-mêmes : ils ne reposaient pas sur des lois, mais sur la supériorité de la richesse, des biens, des armes, de la valeur personnelle, sur l'excellence du jugement et de la sagesse et enfin de la race et des ancêtres », *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Éditions Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, p. 176 ; « Les races royales », *op. cit.*, p. 177.

aisé de reconnaître le fondement ontologique : faire tomber la couleur, parce qu'en ontologie et en logique, sous *l'accident* (prédicat, attribut, épithète), ici « la couleur », se tient *l'essentiel*, l'essence qui est « l'homme » : *Vous êtes noirs, mais le bon sens / Repousse un préjugé funeste... / Seriez-vous moins intéressants ? Aux yeux des Républicains blancs / La couleur tombe, et l'homme reste* » (bis)<sup>201</sup>. La couleur, qui est un accessoire, l'additionnel, masque *l'homme*, celui qui porte l'essence, c'est-à-dire l'humanité son être.

Nous devons, pour prolonger ces brèves considérations linguistiques, interroger ce qu'en disent deux doctrines philosophiques et la biologie. D'abord, la philosophie de Hegel, puis, la génomique et la phénomique, enfin la philosophie d'Épicure. Sous ce rapport, loin d'estimer, comme l'affirme Ch. Delacampagne, que l'approche scientifique ne règle pas la problématique<sup>202</sup>, là où lui-même veut faire œuvre philosophique<sup>203</sup> sans y parvenir, il paraît nécessaire de s'intéresser à ces deux domaines. D'autant qu'au moment où il rédigeait son livre, nous l'avons vu, Ch. Delacampagne fit quelques concessions aux "théoriciens" de la « race », quand bien même il en récusait la réalité scientifique. Après la génomique et la phénomique, nous parcourrons le champ de la théorie de la connaissance, mais en quittant le terrain de la biologie pour gagner celui de la philosophie en interrogeant Épicure, en particulier sa *canonique* et sa *métaphysique* qui permettent de proposer une explication de la survivance du racisme, en raison de sa nature qui est d'être fondamentalement une « représentation », fausse, mais effective, et n'est rien d'autre que cela. C'est donc cette *représentation*-là, le racisme, en tant que *fausse* mais *effective*, qu'il faut savoir combattre et, comme l'enseignait Hegel, c'est sur le terrain même du raciste qu'il faut mener la polémique : « La véritable réfutation doit pénétrer dans ce qui fait la force de l'adversaire, se placer dans le rayon de cette force ; et il ne s'agit pas de triompher là où l'adversaire ne se trouve pas »<sup>204</sup>.

<sup>201</sup> Pierre-Antoine-Augustin Piis, *La liberté des Nègres*, chanté à la Section des Tuileries le Décadi 20 Pluviôse, p. 32, sur l'air « Ah quel souvenir affreux, noté à la fin N° 7, p. 36 (paroles et partition), [Chansonnier de la République/La liberté de nos Colonies - Wikisource](#).

<sup>202</sup> Ch. Delacampagne : « On remarquera toutefois, dans ce cas comme dans celui du racisme en général, **qu'il ne suffit nullement qu'une idée soit démontrée fausse pour qu'elle cesse d'avoir des partisans enthousiastes** : tel est précisément le nœud du problème, la plus étrange des questions que soulève l'étude du phénomène raciste et sur laquelle il nous faudra longuement revenir », p. 41 ; « Il ne suffit pas, en effet, de dire que les races n'existent pas dans le réel, il faut bien voir que race et racisme naissent simultanément, chacun des deux stimulant l'autre à exister... dans l'imaginaire. Et puisqu'exister dans l'imaginaire, après tout, n'est pas rien ! », p. 47.

<sup>203</sup> Ch. Delacampagne : « l'histoire dont il va s'agir ici ne saurait être une histoire positive au sens de l'histoire économique ou démographique, mais, d'emblée, **une histoire philosophique** », p. 29 ; « D'une manière plus conforme au **style philosophique de notre entreprise**, nous préférons donc définir celle-ci comme un effort pour interroger l'inscription d'un fantasme déterminé – la fantasme raciste – dans la structure supposée rationnelle du savoir positif – ethnologique et biologique – que l'Occident croit de ses Autres. Peut-être hasardée, peut-être privée de fin et de réponse, cette interrogation n'en est pas moins indispensable à la compréhension, donc à l'élimination, du racisme... », p. 33.

<sup>204</sup> Hegel cité par Ravenstein, *Lettre 618, Ravenstein à Hegel*, in *Correspondance III, 1823 - 1831*, traduit de l'allemand par Jean Carrère, texte établi par Johannes Hoffmeister, coll. Classiques de la philosophie, Éditions Gallimard, p. 243. Dominique Janicaud traduit différemment le mot de Hegel : « La réfutation, si elle est réussie, ne doit pas venir de l'extérieur ; elle doit reconnaître les prémisses de la doctrine critiquée, partir de ce qui fait la force de l'adversaire : « La vraie réfutation – écrit Hegel – est celle qui tient compte de cette force de l'adversaire et se maintient dans les limites de cette force ; l'attaquer par l'extérieur, s'en prendre à lui là où il n'est pas, c'est se livrer à des efforts inutiles ». Et Hegel ajoute à propos du spinozisme : « la seule réfutation du spinozisme ne peut donc consister qu'à reconnaître d'abord son point de vue comme essentiel et nécessaire et, ensuite, faire en sorte qu'il s'élève de lui-même au point de vue supérieur » (*trad.*, II, p. 248 ; *Lasson* II, p. 218). Hegel – fait hautement scientifique (comme nous le verrons par la suite) – reconnaît en Spinoza son *Gegner*, son adversaire, son ennemi, quasi intime qui sera vaincu en étant contraint de s'intégrer, comme de lui-même, au sein du Système ; et, en même temps qu'il opère cette reconnaissance et qu'il fixe les règles de la joute, Hegel nous indique comment procéder pour suivre sa démarche : en premier lieu, reconnaître la valeur essentielle et nécessaire du spinozisme. Ceci va correspondre à ce que nous avons appelé le premier volet de la critique hégélienne : reconnaître à la fois la force et les limites de la pensée spinoziste, reconnaître sa force pour mieux circonscrire ses limites », *Dialectique et Substantialité, Sur la réfutation*

Après la *couleur de la peau*, le *crâne* et son *cerveau*, le *sang*, nous devons à présent entrer dans le gène, ce dernier « terrain de l'adversaire », l'observer de l'intérieur par la génétique, afin de montrer et réfuter l'inanité de la notion de « race ». C'est pourquoi, dans le combat antiraciste, optimiste, nous le restons bien plus que Christian Delacampagne<sup>205</sup>, car les philosophes savent, depuis la leçon de Platon intitulée *Le mythe de la caverne*<sup>206</sup>, que la vérité ne suffit pas à améliorer le monde et même constitue, pour celui qui la dispense, un risque, un péril.

## Chapitre 7 : Race et Philosophie

Notre réfutation prend pour point d'appui et d'amorce philosophiques l'idée de *l'idéalisme absolu* de Hegel selon laquelle *l'Esprit* (totalité de l'activité de l'homme) ne peut en aucune façon être réduit à un « os ». Et s'il ne peut pas être ramené à un « os, comment pourrait-il être réduit au « sang » dont Hegel avait déjà récusé la thèse à propos du « miracle grec » ? « Il est d'une sottise superficielle de s'imaginer, écrit Hegel, qu'une vie belle et vraiment libre [il s'agit de la 'belle individualité grecque'] peut résulter du simple développement d'une race stabilisée dans les liens du sang et de l'amitié »<sup>207</sup>.

Ainsi, dans une optique hégélienne, remplacer l'*os* par le *sang* ou le *gène* ou encore quelque autre organe ou constituant du corps humain ne change rien, car le fond demeure le même : il est erroné de placer *l'Esprit* dans une matérialité que sa *phénoménologie* (parcours philosophique de la conscience) « dépasse » (*sursume*) de fait et, en cela, en montre la vacuité. Au vrai, *l'Esprit* ne saurait dépendre de son « os », de son « sang » ni non plus de son « génome ». C'est le grand enseignement à tirer de Hegel. Nous verrons plus loin, comment il a réfuté les deux grands théoriciens de la « race » de son époque : Gall et Lavater.

Pour lors, nous devons simplement rappeler que, dans l'ensemble des considérations antérieures, nous avons passé en revue les différentes et les principales formes (types) de l'argumentaire antiraciste : *l'argument humaniste*, avec l'abbé Grégoire), *l'argument géographique* d'après Pierre George, *l'argument philosophique* selon Hegel. Il nous faut, à présent, prendre en vue *l'argument génétique* afin de débusquer les racistes de leur ultime refuge : le mécanisme des gènes.

---

*hégélienne du spinozisme*, in *Hegel et la pensée moderne*, Séminaire sur Hegel dirigé par Jean Hyppolite au Collège de France (1967 – 1968), textes publiés sous la direction de Jacques d'Hondt, coll. Épiméthée, Éditions Presses Universitaires de France, pages 163 à 164.

<sup>205</sup> Ch. Delacampagne : « contrairement à ce que croyaient les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne suffit pas d'apporter la vérité aux hommes pour faire reculer l'erreur. Les Lumières n'ont pas, à elles seules, le pouvoir de dissiper les ténèbres. Ce n'est donc pas parce qu'on lui répétera que le racisme est une croyance erronée que le raciste abandonnera la croyance en question. Il ne l'abandonnera que lorsqu'il n'en aura vraiment plus besoin – lorsqu'elle ne lui servira plus à rien pour gérer ses problèmes, faire face aux difficultés qui l'assaillent et comprendre le monde au sein duquel il vit. En résumé : le racisme ne disparaîtra que lorsque la biologie aura progressé ou sera davantage étudiée, il ne disparaîtra que quand l'humanité aura compris qu'il ne constitue pas (et de loin) la bonne réponse aux multiples défis que nous lance notre vie en société », *Une histoire du racisme*, pages 19 à 20.

<sup>206</sup> Heidegger, *La doctrine de Platon sur la vérité*, in *Questions II*, Traduit par André Préau, coll. Classiques de la philosophie, Éditions Gallimard, Paris, 1968, pour la traduction française.

<sup>207</sup> Hegel, *Premier section, Les éléments du génie grec, Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Éditions Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, p. 173.

## LIVRE 5

### Chapitre 1 : Génomique et Génome<sup>208</sup>

La **génomique** (structurale et fonctionnelle) est l'étude scientifique du **génome humain**, de l'*Homo sapiens* également appelé *Homme moderne*. Le **génome** est défini comme « **l'ensemble du matériel génétique** » contenu sous « **forme codée** » dans l'acide désoxyribonucléique (ADN) ou l'acide ribonucléique (ARN). Ainsi le génome contient-il tous les « **gènes** », ceux qui codent les protéines, et ceux correspondant à des ARN de structures.

On dénombre 22 000 *gènes fonctionnels* et près 20 000 *pseudogènes* (duplications d'un gène actif qui conserve la fonctionnalité pour la cellule).

Ce génome se décompose donc en deux types de séquences ; les **séquences codées** (ARN messagers et traduites en protéines) et les **séquences non-codées**, c'est-à-dire non transcrites en ARN, et non traduites en protéines<sup>209</sup>.

En d'autres termes, les **génomés** sont constitués de *régions codantes*, qui correspondent aux *gènes*, et des *régions non codantes* (segments intergéniques et introns à l'intérieur des gènes).

Il faut préciser que le **gène** est lui-même un « fragment » ou une *portion d'ADN* emmagasiné dans le noyau des cellules et qui contient les **instructions pour la fabrication de protéines spécialisées**. Toutes les cellules d'un individu (à l'exception des gamètes) contiennent le même ensemble de gènes (identité). Les **allèles** sont les **différentes formes** que peut prendre un **gène** et qui occupent un endroit précis (localisation) dans un chromosome.

Selon les découvertes récentes, celles notamment sur les microARN, on peut dire qu'un **gène** est « **l'ensemble des séquences** [ordres et nombre de nucléotides] **d'ADN** qui concourent à la production régulée d'un ou plusieurs ARN, ou d'une ou plusieurs protéines ».

En d'autres termes, un **gène** (*portion d'ADN*) est une **unité d'information génétique** constituée par plusieurs nucléotides (**1 nucléotide** est constitué par un groupement phosphate, un sucre et une base azotée). Les gènes sont soit *codant* et leur information génétique est utilisée : 1/ pour la biosynthèse des protéines, 2/ lors de la formation d'un embryon ; ou bien est de l'ADN *non codant* et dont l'information génétique ne sera pas traduite directement en protéine, mais assurera toute une série d'autres fonctions, comme l'activation et la désactivation de l'expression de certains gènes.

Un gène *codant* pour un caractère héréditaire comprend toujours deux allèles : un allèle par chromosome d'une paire homologue. En réalité, s'agissant de l'hérédité, l'*allèle dominant impose ses instructions dès qu'il est présent* et il **empêche l'autre allèle d'exprimer les**

---

<sup>208</sup> Les informations sur les différentes notions sont extraites de Wikipédia.

<sup>209</sup> Les protéines (macromolécules biologiques dans chaque cellule vivante) sont des polymères faits d'une ou de plusieurs chaînes polypeptidiques (résidus d'acides aminés liés par des liaisons peptidiques, des biopolymères linéaires).

**siennes**. Il suffit d'une seule copie d'un « allèle dominant » pour que celui-ci s'exprime, tandis qu'un *allèle récessif* doit absolument être présent en deux copies pour que celui-ci exprime ses instructions.

Cette considération amène la question de la continuité génétique, notamment de l'**hérédité** qui est la transmission des **caractères héréditaires** d'une génération à la suivante. C'est seulement après être **transcrit** en ARN que l'ADN est **traduit** sous forme d'acides aminés et donne des **protéines**. Sur le plan génétique, ces **protéines** régissent les **caractères**<sup>210</sup> ; et par « caractère héréditaire » s'entend tout caractère physique, morphologique ou physiologique transmis des géniteurs aux descendants. Les *caractères* ainsi transmis génétiquement sont la **couleur** de peau, des yeux, des cheveux ; la **forme** du nez, du visage et des oreilles ; le **groupe sanguin** (A, B, AB, O), le **sexe** et les **maladies génétiques** (hémophilie, diabète de type 1, myopathie).

Par **code génétique**, il faut entendre l'ensemble des **règles** qui permettent de traduire les informations contenues dans le génome des cellules vivantes afin de synthétiser les protéines (leur biosynthèse). Il établit la correspondance entre un *codon* (triplet de bases nucléiques) sur l'ARN messager et un *acide  $\alpha$ -aminé* protéinogène. Cette correspondance est réalisée *in vivo* (« dans le vivant ») par les ARN de transfert. Il fait la **correspondance** entre le **génotype** et le **phénotype** d'un organisme.

Le **génome nucléaire**<sup>211</sup> comprend un ou même plusieurs **chromosomes** dont le nombre total dépend de l'espèce considérée. Chez l'homme, il est dénombré **vingt-trois paires** de chromosomes<sup>212</sup>, soit quarante-six. Et **chaque chromosome est constitué d'une seule molécule d'ADN**, qui est linéaire chez les *eucaryotes*<sup>213</sup> et le plus souvent circulaire chez les

---

<sup>210</sup> Les *caractères héréditaires* sont des traits physiques ou biologiques transmis des parents aux descendants via des gènes portés par les chromosomes. Ces caractères peuvent influencer divers aspects, comme la couleur des yeux, la forme du visage ou certaines prédispositions génétiques. Comprendre ces mécanismes est fondamental en biologie, car ils expliquent la diversité et l'évolution des espèces.

<sup>211</sup> Le génome nucléaire est la majeure partie du génome humain qui réside **dans le noyau** de chaque cellule. La très petite partie du génome, elle, se trouve **hors du noyau**, dans les **mitochondries** de la cellule.

<sup>212</sup> Dans les chromosomes humains, chaque *cellule somatique* (un *soma*) possède **vingt-deux (22) paires de chromosomes** homologues appelés **autosomes**, qui sont **numérotés de 1 à 22**, et **une (1) paire de chromosomes sexuels**, soit un total de **23 paires**. Le **Soma** : ensemble de toutes les cellules formant le corps d'un organisme multicellulaire, c'est-à-dire qui n'appartenant pas à la lignée germinale (gamètes, cellules germinales qui forment le *germen* [cellules reproductrices] ne transmettent pas à leur descendance leurs éventuelles mutations. Il n'a pas de rôle direct dans la transmission du « matériel génétique ». Chez une espèce qui se reproduit de façon sexuée, les chromosomes d'un individu se retrouvent par paires dans le noyau de ses cellules. Chez les humains, il y a 23 paires de chromosomes pour un total de 46 chromosomes.

<sup>213</sup> Eucaryotes (« ceux qui possèdent un noyau ») : « Les eucaryotes (Eukaryota) sont un domaine regroupant tous les organismes, unicellulaires ou multicellulaires, dont les cellules se caractérisent par la présence d'un noyau et généralement d'organites spécialisés dans la respiration, en particulier **mitochondries** chez les aérobies, mais aussi **hydrogénosomes** chez certains anaérobies [an-aérobie : qui vit dans un milieu sans air]. On le distingue classiquement des deux autres domaines ou règnes que sont les bactéries et les archées (mais le clade des eucaryotes s'embranchent en fait parmi les archées).

Les eucaryotes rassemblent cinq des sept règnes du vivant : les animaux, les plantes, les champignons, les chromistes et les protozoaires. Les eucaryotes unicellulaires sont parfois regroupés sous le terme de « protistes » et les non-eucaryotes sous la dénomination de « procaryotes », mais ces deux groupes sont paraphylétiques.

Les eucaryotes peuvent se reproduire de manière sexuée (par **méiose** et fusion de gamètes) ou non (par mitose). Dans la mitose, une cellule se divise pour produire deux cellules génétiquement identiques. Dans la méiose, la réplication de l'ADN est suivie de deux cycles de division cellulaire pour produire quatre cellules filles haploïdes », Wikipédia, *Eukaryota*.

*procaryotes*<sup>214</sup>. Il peut être présent en un ou plusieurs exemplaires, généralement deux chez les espèces sexuées, où l'un est d'origine maternelle et l'autre d'origine paternelle (organisme diploïde). L'**ADN nucléaire** est l'ADN localisé dans le noyau des cellules eucaryotes sous forme de chromosomes et est hérité pour moitié du père et de la mère pour l'autre moitié. Il y a une différence entre eucaryote et procaryote<sup>215</sup>.

Bref, la *génomique* étudie la structure, la composition et l'évolution des génomes (totalité de l'ADN, trois milliards de paires de bases chez l'être humain, organisées en chromosomes) et tente d'identifier des motifs dans l'ADN pouvant avoir un sens biologique (gènes, unités transcrites non traduites, miRNAs, unités de régulations, promoteurs, CNGs, etc.).

Une **molécule d'ADN** est formée de deux chaînes de nucléotides enroulées en double hélice. Les nucléotides sont complémentaires deux à deux : en face d'une cytosine se trouve toujours une guanine ; en face d'une adénine se trouve toujours une thymine.

Au reste, c'est la **séquence** (*ordre, nombre et enchaînement* des nucléotides) d'un gène qui **porte l'information génétique**. Aussi le **séquençage de l'ADN** vise à établir et définir l'enchaînement des nucléotides de ses brins, pour un fragment d'ADN donné, et en cela a permis de **cartographier** le génome. Le 14 avril 2003, la fin du **séquençage du génome humain** est annoncée. Quant au **séquençage des chromosomes** du génome humain, il s'est achevé en 2023.

Rappelons qu'en 1909, Wilhelm Johannsen a créé le mot **gène** et fit alors la différence entre l'aspect (extérieur) d'un être, appelé le **phénotype**<sup>216</sup>, et le fond d'un être, à savoir son **génotype**<sup>217</sup> (intérieur).

---

<sup>214</sup> Procaryotes (« avant » et « noyau ») : « Un procaryote est un micro-organisme unicellulaire dont la structure cellulaire ne comporte pas de noyau, et presque jamais d'organites membranés (la seule exception étant les thylakoïdes chez les cyanobactéries). Les procaryotes actuels sont les bactéries et les archées.

Les Prokaryota ne constituent pas un taxon valide du point de vue de la phylogénie. Dans la classification du vivant en sept règnes, les procaryotes formaient un taxon paraphylétique, regroupant ainsi des êtres vivants partageant une structure cellulaire similaire et simple.

La notion de procaryote s'oppose aux eucaryotes, lesquels sont caractérisés par la présence d'un noyau et de multiples autres organites, cette division du vivant en deux étant considérée comme la plus fondamentale. On considère généralement que les eucaryotes se sont créés par assimilation de petits procaryotes au sein de plus grands », Wikipédia, *Prokaryota*.

<sup>215</sup> Différence entre Eucaryote et procaryote : « Les cellules eucaryotes contiennent des organites membranaires (tels que le noyau et les **mitochondries**), alors que les cellules procaryotes n'en ont pas. L'ADN dans les cellules eucaryotes est situé à l'intérieur du noyau, tandis que dans les cellules procaryotes, il se trouve dans le cytoplasme. Les cellules eucaryotes sont en général plus grandes et plus complexes que les cellules procaryotes. Les organismes eucaryotes incluent les animaux, les plantes, les champignons et les paramécies. Les organismes procaryotes, quant à eux, englobent les bactéries et les archées », Khan Academy, *Cellules procaryotes et eucaryotes*.

<sup>216</sup> Le **phénotype** est l'ensemble des traits extérieurs d'un organisme vivant, en l'espèce de l'homme, et immédiatement observables. L'ensemble des phénotypes observables chez les individus d'une espèce donnée est appelé le **phénome**. L'analyse du phénome humain ne montre aucune distinction significative entre les êtres humains.

<sup>217</sup> Le **génotype** d'un individu est la **composition allélique** de tous ses gènes. Il constitue son « **patrimoine héréditaire** qui dépend de l'ensemble des gènes qui forme son **identité** ou **génome** ». Un **allèle** possède différentes versions d'un même gène et, héréditaire, elle est sa variante résultant d'une mutation. Un allèle assure la même fonction que le gène initial, mais selon des modalités propres. Celui-ci en possède toujours deux, une copie venant de la mère et une autre du père.

En tous les cas, l'**information génétique** est portée par l'acide désoxyribonucléique ou ADN qui, lui, est une macromolécule formée par l'enchaînement de nombreux nucléotides<sup>218</sup>. Chaque nucléotide est formé d'un groupement phosphate, d'un glucide, le désoxyribose, et d'une base azotée. Il existe **quatre bases azotées** (monomères) différentes, donc **quatre nucléotides différents dans l'ADN** : l'adénine (''A'' purine), la cytosine (''C'' : base pyrimidique), la guanine (''G'', base purique) et la thymine (''T'').

---

<sup>218</sup> Nucléotide : élément constitutif d'une molécule (organique) d'acide nucléique (A.D.N., A.R.N.) formé par la combinaison de **trois substances** : **une base purique** (adénine ou guanine) **ou pyrimidique** (cytosine, thymine ou uracile), **un sucre** (ribose ou désoxyribose) et **un acide phosphorique**. Il est donc composé d'une base nucléique (ou base azotée), d'un ose à cinq atomes de carbone, dit pentose, dont l'association forme un nucléoside, et enfin de un à trois groupes phosphate.

## Chapitre 2 : Gène et Génétique

Pour revenir à la **génétique** elle-même, disons qu'elle **étudie** l'organisation, le fonctionnement, la régulation et la modification des *gènes*, tant dans **leur transmission d'une génération à l'autre** que dans leur expression **au sein d'un même individu**. Elle est donc l'étude des gènes et la connaissance de **l'hérédité**. La génétique est la connaissance de la *transmission des caractères héréditaires* par les gènes.

La **génétique formelle** ou *mendélienne* (branche de la génétique) s'intéresse à la **transmission des caractères héréditaires entre des géniteurs et leur descendance**.

C'est en 1902 que Theodor Boveri et Walter Sutton proposèrent l'idée que les **chromosomes sont le support d'information des caractéristiques des individus**. Treize ans plus tard, en 1915, Thomas Hunt Morgan **associera définitivement la génétique avec les chromosomes**. Mais le mécanisme qui lie l'information contenue sur le chromosome et les caractéristiques que possède un individu n'était pas connu. Le **débat est tranché** en 1960 par Seymour Benzer et le **gène** est reconnu comme **support d'informations pour les protéines**.

**L'hérédité**, qui étudie le **phénotype** et tente de déterminer le **génotype** sous-jacent, se fonde toujours sur les lois de Mendel. La **biologie cellulaire** et la **biologie moléculaire** étudient les gènes et leur support matériel (ADN ou ARN) au sein de la cellule, la **biologie cellulaire** pour leur expression. Les progrès de la branche ingénierie de la génétique, le **génie génétique**, ont permis de passer le stade de la simple étude en réussissant à modifier le génome, à implanter, supprimer ou modifier de nouveaux gènes dans des organismes vivants : il s'agit des **organismes génétiquement modifiés (OGM)**. Les mêmes progrès ont ouvert une nouvelle voie d'approche thérapeutique : la « **thérapie génique** ». Il s'agit d'introduire de nouveaux gènes dans l'organisme afin de pallier une déficience héréditaire.

Certes, mais **comment l'information génétique dicte-t-elle ses données au phénotype ?** Nous avons déjà vu que l'ADN sert de support pour la synthèse (biosynthèse) des protéines. L'information génétique portée par l'ADN est « reportée » dans une molécule d'ARNm (acide ribonucléique « messenger ») lors de la **transcription**, puis l'ARNm sert de support pour la synthèse d'une protéine lors de la **traduction**. Chaque triplet de nucléotide (ou *codon*) de l'ARNm « code » un acide aminé (cela signifie que chaque triplet « appelle » un acide aminé précis), selon la correspondance établie par le code génétique. Ainsi la séquence en acides aminés de la protéine dépend directement de la séquence en nucléotides de l'ADN. Or les protéines forment le phénotype moléculaire de la cellule ou de l'individu. **Le phénotype moléculaire conditionne le phénotype cellulaire et finalement le phénotype de l'organisme.**

Alors, comment **l'information génétique** est-elle transmise **lors de la division cellulaire** ?

Tous les organismes vivants (animaux et végétaux) sont constitués de cellules. Un être humain est composé de **50 000 milliards à 100 000 milliards de cellules** qui, toutes, proviennent de la même « **cellule initiale** » également appelée *cellule-œuf*, qui s'est divisée en

un très grand nombre de fois, au cours de **l'embryogenèse** puis du développement fœtal. C'est d'elle que naissent toutes les autres cellules par une série ou une succession de divisions cellulaires.

En effet, durant un cycle cellulaire (succession des étapes de la vie de la cellule), **la cellule réplique son ADN**, en effet, toute l'information génétique est **dupliquée à l'identique** : elle se retrouve avec **deux « copies » complètes** de son information génétique, ses chromosomes sont constitués de deux chromatides identiques. Lors de la division cellulaire, ou **mitose**, les deux chromatides de chaque chromosome se séparent pour former **deux lots identiques de chromosomes** à une seule chromatide. Chaque **cellule fille** reçoit un de ces lots. Ainsi, au terme d'une mitose, les deux « cellules filles » issues de la « cellule mère » possèdent exactement le même patrimoine génétique : elles sont des *copies conformes* l'une de l'autre. La cellule-mère, procédant par ses divisions cellulaires successives, « engendre » de nouvelles cellules dites « cellules filles ».

Cependant, la théorie génétique a donné lieu à la **génétisation**, un concept et une doctrine qui ont été introduits par Abby Lippman et définit comme la **réduction d'un individu à son génome**. En ce sens, tout questionnement sur un individu pourrait être réduit à un problème de génétique, au sens où un gène deviendrait la cause explicative d'un comportement, un trait, etc.

Cette **conception est de type constructiviste**, au sens où les « conclusions » scientifiques résultent des activités de l'esprit humain et des interactions entre êtres humains. Ce *constructivisme* (sans doute empruntée à la psychologie Jean Piaget et peut-être à la philosophie allemande), en génétique, repose sur trois ressorts : le **réductionnisme** (traits biologiques ramenés à un gène), le **déterminisme** (cause unique, le gène, et mise à l'écart des facteurs externes, tel l'environnement) et l'**essentialisme** (gène, composante immuable du genre humain, le définit totalement). La génétisation est une doctrine qui pose l'essence à partir d'une réduction dite déterminée.

Appliquée à l'existence, cette génétisation mène à une définition du genre humain comme le résultat d'une liste de gènes qui le déterminerait définitivement et immuablement.

Des chercheurs de renom, Alpers et Beckwith (1993) et des universitaires, Nelkin et Lindee (1995) se sont vivement inquiétés des conséquences sociales et sociétales d'une telle définition de l'être humain fondée sur le *déterminisme génétique* et l'*essentialisme génétique* qui, de fait, réintroduisent par un autre biais (*composante génétique*), les principes d'inégalités, de ségrégation et des différentes discriminations.

C'est pourquoi il faut rester attentif à la *génétique quantitative* qui s'efforce d'expliquer « la variation de caractères quantitatifs » (taille, couleur de peau, vitesse de croissance, concentration d'une molécule, etc.) et leur héritabilité ; de même, avec la *génétique des populations* qui, par des modèles mathématiques et statistiques, étudie les forces (et leurs effets) qui influencent la diversité génétique des populations et des espèces (mutation, dérive, sélection).

Rappelons un dernier point : la **distance génétique**. Elle est la **distance** virtuelle [l'intervalle] **entre deux locus** d'un même chromosome, exprimée le plus souvent en **centimorgans**. En génétique, un **locus** (pluriel « loci » ou « locus ») est une **position fixe d'un gène** ou d'un marqueur génétique **sur un chromosome**. Chaque chromosome porte de nombreux gènes. Une variante d'un gène situé à un locus donné est un allèle. Un **allèle** (abréviation d'allélomorphe) est une **version** d'un locus polymorphe. Il existe généralement quelques allèles pour chaque gène, mais certains gènes (par exemple ceux du CMH) possèdent plusieurs dizaines d'allèles. On note que les allèles d'une paire de chromosomes homologues peuvent être identiques, c'est l'*homozygotie*,<sup>219</sup> ou différents, c'est l'*hétérozygotie*.

C'est ainsi qu'au sein d'une même espèce, le génome d'un individu est différent de celui d'un autre individu, c'est le **polymorphisme génétique**. Ce polymorphisme est également dû à l'apparition de **mutations** qui sont des **variations** de la séquence nucléotidique. Par conséquent, il peut exister dans les populations naturelles plusieurs séquences différentes d'ADN pour un même locus.

Après l'ensemble des considérations précédentes, qui ont passé en revue quelques notions clés de la génomique et cerné en leurs grandes lignes, les principaux processus génétiques, procédons à présent à l'examen critique de qu'elles disent sur les races et le racisme., et des conclusions que l'on en peut tirer.

Or, sous ce rapport, à aucun moment et nulle part dans ces processus génétiques fort complexes il se trouve des éléments de la biosynthèse susceptibles de consolider un tant soit peu l'existence de races et moins encore une hiérarchisation quelconque des races d'où procèderaient les thèses racistes.

Les composantes et les processus de formation des gènes (ensemble des séquences) sont identiques chez tous les êtres humains. Et on ne peut contester cette vérité, qu'en déniaient à l'autre son humanité, une humanité pleine et entière. C'est la pratique constante des racistes. La génétique peut bien leur décrire comme universels le type et les modalités du codage génétique (séquences codées et non-codées ; régions codantes et non-codées) ainsi que la fabrication des protéines à partir des informations génétiques, ils ne s'en laissent pas convaincre. Ils doutent, en leur for intérieur, que les chromosomes soient de même nature, et même s'ils reconnaissent que chaque gène n'a que deux allèles, le *dominant* et le *récessif*, situés sur un chromosome, ils feindront de croire que le premier est supérieur au second. C'est pourquoi nul ne peut jamais les convaincre que les **caractères héréditaires** n'instaurent pas une inégalité entre les individus.

Pour eux, le **code génétique** qui régit les règles de traduction des informations dans le génome des cellules en vue de les synthétiser en protéines et qui établit, d'une part, les correspondances entre le codon et un acide aminé et, d'autre part, entre le phénotype et le génotype. Il est impossible de leur faire admettre que l'**hérédité**, qui consiste en la **transcription** des informations d'un ADN *reportée* dans une molécule d'ARNm, et que celui-

---

<sup>219</sup> Un chromosome de chaque paire provient du gamète femelle (ovule) et l'autre du gamète mâle (spermatozoïde). Ces gamètes mâle et femelle forment le zygote lors de la fécondation.

ci, traducteur universel, opère une *traduction* en protéines. À peine admettent-ils que les **divisions cellulaires** (duplications à l'identique) sont semblables chez tous les êtres humains. Aussi finissent-ils par ne s'en tenir qu'au phénotype, l'élément génétique le plus visible qui, **continument**, frappe les yeux. Or, le phénotype ayant un triple niveau, ils croient donc, et cela n'est qu'une croyance banale, une « opinion » (au sens de Platon et Aristote), que dans l'enchaînement des trois niveaux du phénotype, le premier, celui des molécules, appelé *phénotype moléculaire*<sup>220</sup>, est la source principale de l'inégalité raciale. Et puisque ce premier niveau conditionne le second, celui des cellules appelées *phénotype cellulaire*<sup>221</sup>, il ne fait que lui transférer son prétendu principe d'inégalité. Et, à son tour, parce que ce second niveau détermine biologiquement le dernier, celui de l'organisme, appelé *phénotype macroscopique*, celui-ci ne peut que manifester l'inégalité raciale par la *couleur* (peau, yeux, cheveux), la *forme* (visage, nez, oreilles), le sang (groupe sanguin), le *sexe* et certaines *maladies*. Et, immanquablement, le *phénotype macroscopique* ne peut qu'émettre des odeurs qui affectent les organes olfactifs des êtres dits supérieurs qui, tous, sentiraient bons.

Le raciste pose toujours un *axiome* qui s'énonce ainsi : les aspects physiques et physiologiques des individus sont déterminés de l'intérieur. Et, simultanément, il fait de cet intérieur le *critère* principal. Mais nous devons prendre garde au fait que, dans leur relation, le *critère* ne procède (ne succède) pas à l'*axiome*. C'est même l'inverse qui est (le) vrai. Car, du point de vue de la théorie raciste de la connaissance, la construction raciale part toujours de l'extérieur, de l'extériorité, du « phénotype macroscopique », vers l'intérieur, l'intériorité, c'est-à-dire des deux *phénotypes* internes, le *cellulaire* et le *moléculaire*. C'est ce mouvement qui, pour lui, est le (vrai) *critère* et, alors, sur le plan de la logique, le *phénotype macroscopique* est le véritable « antécédent » et l'*axiome* « le conséquent ». Sous un tel rapport, il n'y a pas de différence entre le théoricien raciste et le raciste irréfléchi. L'un et l'autre procèdent toujours selon la même inversion cognitive : Lavater, Gall, Gobineau, Quesnoy, etc.

Au reste, il ne conçoit ce *critère* et ne parvient à cet *axiome* que par un *raisonnement* déductif très simpliste, faux, mais qui en général vaut comme valide et qui emprunte une allure « scientifique » : ce qui est « extérieur », *l'organisme*, autrement dit l'apparence physico-physiologique, ne fait et ne peut manifester que ce qui est intérieur, c'est-à-dire la *molécule* et la *cellule*. Le raciste est un déducteur qui fait faussement appel au fameux « principe de causalité ». Le raciste part toujours de la *sensation*, ce qu'il sent, autrement dit du perceptible par les sens, en particulier la *vue* et l'*odorat*, accessoirement le *toucher*, l'*ouïe* et le *goût*, pour s'orienter vers les facultés de l'âme, en sa raison théorique) et les concevoir comme affaiblies, voire absentes chez le racisé, ou le racialisé. C'est pourquoi, en opposition frontale contre tous les théoriciens racistes de son époque, l'abbé Grégoire dissertera sur les *facultés intellectuelles* des Nègres et leur *littérature*.

L'identique chez tous, donc l'égal chez chacun, ainsi est le génome humain. Mais le raciste, lui, dans la force de sa stupidité, posera toujours le phénotype humain comme le (« lieu » même du) différent entre les individus et l'inégal distinctif ou discriminatoire parmi

<sup>220</sup> Phénotype moléculaire : ensemble des caractéristiques biochimiques d'un organisme (nature et concentration des protéines qui le composent).

<sup>221</sup> Phénotype cellulaire : ensemble des caractéristiques cellulaires d'un organisme (caractères observables et mesurables d'une cellule).

les hommes. Quand bien même il aura été « barbare » dans un passé lointain ou proche, comme Hegel le dit si bien et par le détail des Allemands, un peuple forestier, barbare et libre qui ne sera éduqué et élevé à la culture que par la violence religieuse et le servage<sup>222</sup>, le raciste, lui, sera constamment porté à croire que les siens ont toujours été civilisés, au nom de son génome arien, par exemple, comme le crut si béatement Adolf Hitler et ses compagnons, ces *conducteurs des chars d'Anubis*, pour reprendre ici le mot de Jacques D'Hondt. Et, comble de paradoxe, pour montrer ce qu'est être vraiment civilisé, le raciste emploiera toujours la barbarie la plus haute.

En tous les cas, il est admis que tous les génotypes ont la même fonction et, qui plus est, fonctionnent tous de la même manière ; et qu'ils produisent des phénotypes distincts ne fait qu'illustrer des lois matérielles de la dialectique et spirituelles de la monogénèse sur l'un et le multiple, l'identité par les différences. L'*Un* ne peut rester *Un*.

---

<sup>222</sup> Hegel : « Ces forêts ont toujours passé pour l'habitat de peuples libres [les Germains] et Tacite a peint son célèbre tableau de la Germanie avec un certain amour nostalgique par contraste avec la société pervertie et artificielle à laquelle lui-même appartenait », *Les grandes migrations*, Chapitre premier, Première section, *Les éléments du monde chrétien germanique*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des Textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, p. 269.

## LIVRE 6

### Les grandes Migrations, selon Hegel

C'est le moment de dire quelques mots sur *les grandes migrations* des peuples européens et par lesquelles certains d'entre eux, dont les Allemands, se sont élevés à la culture et auxquelles Hegel a consacré de belles et instructives pages.

Au vrai, Hegel n'est pas seulement parmi les quatre ou cinq plus grands philosophes de tous les temps. Il reste l'un des plus grands historiens, non seulement par la densité des connaissances qu'il a accumulées dès son enfance et surtout son adolescence, mais également par son inouïe capacité à saisir la signification réelle des événements historiques, à interpréter l'histoire universelle, ce que peu d'historiens savent faire. Il s'est longuement prononcé sur la barbarie originelle des Allemands et a rappelé comment son peuple est sorti de la sauvagerie. Tout peuple peut progresser, et non en raison de son sang. Citons Hegel à propos des Germains : « la dureté du sentiment égoïste retranché sur son individualité, **ce nouveau cœur de chêne de l'âme germanique, fut brisée et broyée par la terrible discipline du moyen âge. Les deux verges de cette discipline étaient l'Église et le servage.** L'Église tira hors de lui-même le sentiment et conduisit l'esprit à travers la plus dure servitude, en sorte que l'âme ne s'appartenait plus ; mais elle ne l'a pas fait descendre jusqu'à la stupidité indienne, car le christianisme est en soi spirituel, ayant comme tel une infinie élasticité. **De même le servage,** qui fait que le corps n'appartient pas à l'homme en propre, mais à un autre, a entraîné l'humanité à travers toute la brutalité de la servitude et de la convoitise sans frein, et celle-ci s'est brisée sur elle-même. **L'humanité a été affranchie moins de la servitude que par la servitude. Car la brutalité, la convoitise, l'injustice c'est là, le mal :** l'homme, qui en est prisonnier, est incapable de moralité (*Sittlichkeit*) et de religiosité, et c'est cette violence du vouloir dont l'a délivré précisément la discipline. **L'Église a soutenu le combat contre la barbarie de la sensualité grossière d'une manière aussi barbare et terroriste :** elle l'a abattue par la puissance des terreurs de l'enfer, la tenant continuellement assujettie **pour éteindre l'esprit déchaîné et le dompter jusqu'à ce qu'il devienne calme.** On dit dans la dogmatique que tout homme doit avoir de toute nécessité soutenu ce combat, étant méchant par nature et ce n'est qu'en passant par son déchirement intérieur qu'il parvient à la certitude de la réconciliation. Si nous l'accordons d'une part, il faut bien dire d'autre part que la forme du combat est fort modifiée, quand le fondement est autre et que la réconciliation s'est accomplie dans la réalité. La voie de la souffrance s'efface alors (elle apparaît assurément plus tard encore, mais sous un tout autre aspect), car, la conscience s'éveillant, l'homme se trouve dans l'élément d'une condition morale. Le moment de la négation est, il est vrai, en l'homme, un moment nécessaire, mais il a reçu maintenant la forme paisible de l'éducation et ainsi s'évanouit tout ce que la lutte intérieure a de terrible »<sup>223</sup>.

Dans des réflexions qui précèdent celles qui viennent d'être mentionnées, Hegel avait déjà insisté sur les trois grandes conditions auxquelles furent soumis les Germains pour qu'ils

---

<sup>223</sup> Hegel, *Les grandes migrations*, Chapitre premier, Première section, *Les éléments du monde chrétien germanique*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des Textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, p. 312.

deviennent un peuple cultivé : le besoin de migration comparée à une inondation et due à la recherche de biens matériels et de terres à occuper, qui sera l'occasion de rencontres avec des peuples plus éduqués, plus évolués ; la deuxième condition sera la discipline militaire. Ces deux conditions s'ajoutent aux deux autres : la discipline imposée par l'Église avec son effrayante eschatologie et la servitude (*servage*) comme mode de production : « Chaque individu existe librement pour soi chez les Germains ; il y a pourtant une certaine communauté, sinon encore une condition politique. Nous voyons ensuite les Germains **inonder** l'Empire romain. La richesse de ces régions ainsi que le désir de chercher d'autres lieux d'habitation les ont poussés. Malgré les guerres qu'ils font aux Romains, certains individus isolément, et des tribus entières s'enrôlent chez eux. Des cavaliers germains combattirent déjà avec César dans les plaines de Pharsale. **Le service militaire et les relations avec des peuples policés leur en firent connaître les biens**, consistant dans les jouissances et les commodités de la vie, **mais surtout aussi dans la culture intellectuelle**. Lors des émigrations postérieures, certaines nations demeurèrent entièrement, ou en partie seulement, dans leur patrie.

Nous devons, en conséquence, distinguer parmi les nations germaniques, celles qui sont demeurées dans leur pays primitif et celles qui se sont répandues dans l'Empire romain, se mélangeant aux peuples soumis. Comme, dans ces expéditions à l'étranger, les Germains se joignaient librement aux chefs, il se produit ce fait singulier que les peuplades germanes deviennent en quelque sorte doubles (Ostrogoths et Visigoths) ; des Goths en tous les points du monde et en leur patrie ; les Scandinaves, Normands en Norvège, puis chevaliers dans le monde). Malgré la différence de leur fortune, ces peuples avaient cependant pour but commun, la possession du sol et leur formation en État. Cette formation revient à tous pareillement. Suèves et Vandales s'établissent en premier lieu à l'ouest, en Espagne et au Portugal, mais sont ensuite soumis et chassés par les Visigoths. Il se forma un grand empire *Wisigothique* auquel appartenaient l'Espagne, le Portugal et une partie de la France méridionale. Le deuxième empire est celui des *Francs*, dénomination générale désignant les tribus des Istévois entre le Rhin et le Weser depuis la fin du second siècle ; ils d'établirent entre la Moselle et l'Escaut et sous leur chef Clovis s'avancèrent en Gaule jusqu'à la Loire. Clovis soumit ensuite les Francs du Bas-Rhin et les Alamans du Haut-Rhin et ses fils, les Thuringiens et les Burgondes. Le troisième empire est celui des *Ostrogoths* en Italie qui fut fondé par Théodoric et fleurit surtout sous ce dernier. Les savants romains, Cassiodore et Boèce, occupèrent sous Théodoric les plus hautes fonctions de l'État. Mais cet empire ostrogothique fut de courte durée, il fut détruit par les Byzantins sous Bélisaire et Narsès ; dans la deuxième moitié (568) du sixième siècle, les *Lombards* envahirent l'Italie et y régnèrent deux siècles jusqu'à ce que ce royaume aussi fût soumis aux Francs par Charlemagne. Plus tard encore, les Normands s'établirent dans l'Italie méridionale. Il faut aussi mentionner les Burgondes qui furent vaincus par les Francs et dont l'empire forme une sorte de mur de séparation entre la France et l'Allemagne. Les Angles et les Saxons allèrent en Grande-Bretagne et l'asservirent. Plus tard les Normands y vinrent aussi »<sup>224</sup>.

---

<sup>224</sup> Hegel, *Les grandes migrations*, Chapitre premier, Première section, *Les éléments du monde chrétien germanique*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des Textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, pages 269 à 270.

Aussi désagréable que cela soit à dire, aussi déconcertant que cela puisse paraître, certains interprètes de Hegel ne se donnent même pas la peine de le lire, encore moins de s'étonner de leur propre lecture. Tel est Manuel Tangorra qui n'a pas lu « tout » Hegel, avant d'interpréter des passages de son œuvre dont il ne sait même pas qu'ils sont apocryphes. Et comment comprendre qu'il ne se soit pas rendu compte que la barbarie est, chez Hegel, universelle et qu'elle est toujours sursumée précisément par l'universalité, qui jaillit de la rencontre entre les peuples. C'est une très grande faute de lecture, de compréhension et d'analyse que de croire que Hegel n'a limité la barbarie qu'à l'Afrique<sup>225</sup> et la faute devient impardonnable lorsqu'elle est persistante<sup>226</sup>.

Mais c'est ainsi, le défaut est très répandu, car même Tidiane N'Diaye, dans son instructif ouvrage, *Le Génocide voilé*<sup>227</sup>, qui met au jour l'horrible traite négrière et esclavage noir arabo-musulman, éprouve tout autant le besoin de condamner Hegel, alors qu'il ne l'a visiblement pas lu. Nombreux, en effet, et surtout parmi les universitaires, sont ceux qui dissertent sur Hegel, sans ne l'avoir jamais lu.

En tous les cas, et dussions-nous encore le répéter, Hegel n'a jamais cru aux thèses racistes, qu'il a si ardemment combattu en son temps.

Bref, le génome humain (*Homo sapiens*) est un, identique et égal absolument, quelles que soient les régions de la terre et les peuples. Au fond, le gène n'a pas de race<sup>228</sup>. Il ne peut lui-même être une race. À cet égard, la *distance génétique* a définitivement ruiné le racisme.

Aussi, Paul Verdu n'a-t-il pas tort d'affirmer que **« 99,9 % de l'ADN est rigoureusement identique entre deux êtres humains ; une homogénéité génétique exceptionnelle chez les mammifères à l'échelle du globe. Et sur les 0,1 % de différences (soit quelques millions sur plusieurs milliards de lettres qui composent un génome humain), seulement 5 %, en moyenne, sont liées à des différences entre populations parfois très éloignées géographiquement. Ce n'est donc qu'une poignée de mutations qui différencient en moyenne les populations humaines, l'immense majorité des mutations composant la diversité génétique humaine se trouvant entre individus à l'intérieur des populations ! En outre, les généticiens ont trouvé que deux populations africaines présentaient en moyenne plus de différences génétiques entre elles qu'une population européenne et une population asiatique, rendant caduques les différentes catégorisations raciales liées aux continents pour expliquer la diversité de notre espèce. Enfin, les généticiens ont trouvé que seules quelques dizaines de mutations parmi plusieurs millions entre deux individus déterminent leurs**

<sup>225</sup> Manuel Tangorra, *Hegel et la Barbarie, Figures du non-européen au cœur de l'idéalisme absolu*, Mémoire de Master en Philosophie, Promoteur(s) Marc Maesschalck, Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) Ecole de philosophie (EPHIL), UCL, Université Catholique de Louvain, Année académique 2016-2017.

<sup>226</sup> Manuel Tangorra, *Hegel et le seuil de la rationalité historique. Le concept de barbare dans les Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Acta Universitatis Carolinae, Interpretationes Studia Philosophica Europeanea, 2018/1, page 49 à 65.

<sup>227</sup> Tidiane N'Diaye : « L'ethnologue allemand Léo Frobenius reconnaissait être arrivé e Afrique avec les mêmes idées reçues que ses compatriotes. Ceux-là, comme on sait, furent longtemps influencés par les extravagances outrancières de Hegel, qui voudrait que les peuples africains aient assisté en spectateurs à la marche de l'histoire. Léo Frobenius, qui a entrepris près d'une douzaine d'expéditions en Afrique noire entre 1904 et 1935, devait démentir Hegel en nous laissant ce témoignage [...] », *Le génocide voilé, Enquête historique*, coll. folio, Éditions Gallimard, Paris, 2008, p. 87.

<sup>228</sup> Un gène est une unité définie localisée sur un chromosome, grâce à laquelle se transmet un caractère héréditaire.

**différences de couleurs de peau**, et que ces mutations-là ne prédisent presque jamais les autres différences morphologiques, physiologiques ou immunitaires observées entre ces deux individus »<sup>229</sup>.

Mais alors, si la « race » n'existe pas, si nulle « race » n'est réelle, pourquoi donc le racisme est-il si vigoureux, efficace, et trouve encore tant de partisans convaincus et acharnés ? Une première réponse, hâtive s'il en est, consisterait à dire que le racisme, parce qu'il se fonde sur le phénotype et plus exactement sur le **phénome** (ensemble des phénotypes observés chez un organisme vivant)<sup>230</sup>, est un *être de raison*, que cela saute aux yeux et qu'il en serait, par suite, la cause initiale. Or, sans que cela ne saute aux yeux, l'expression « sauter aux yeux » entretient un lien imperceptible avec le mot phénotype. En effet, et selon la formule de Kroeber, « cela ajoute un agréable piment » à notre réflexion, nous tenons le mot *phéno-type* du grec ancien qui a donné le radical φαίνο-, φαίνω, (faino) qui signifie « paraître », manifeste, et du suffixe latin *tipus*, *tippe* qui veut dire « type ». Le phéno-type est ainsi ce qui *paraît*, ce qui apparaît en tant que *type* ou caractère manifeste. C'est pourquoi, en son fond, le vocable *phénotype* construit et garde une certaine ambiguïté, si l'on ne regarde pas au-delà de ce que nous signale son étymologie. Et c'est pour cela même que, toujours, le *phéno-type*, le φαίνο-*tippe*, est d'abord *le cela qui* « saute-aux-yeux » du raciste. Le φαίνο-*tippe* est un observable, selon la définition même qu'en donne la Génétique.

La mise en évidence, le voir, le *videre* de ce lien caché ouvre maintenant la porte à une explication possible qui, si nous en décidons librement, peut se formuler à partir de la théorie de la connaissance du Stoïcisme et d'Épicure, dont les doctrines forment les deux courants (versants) philosophiques du *Dogmatisme*<sup>231</sup>.

---

<sup>229</sup> Paul Verdu, *Existe-t-il différentes races d'humains ?* Muséum national d'Histoire naturelle. L'auteur est spécialiste en Anthropologie et Génétique des Populations. « Les différences entre individus humains portent sur environ 0,1 % du génome pour ce qui est des variants *mononucléotidiques*, 0,6 % si l'on considère aussi les *indels* ». Par ailleurs, « 99 % de nos gènes sont communs avec la souris. 5 000 de nos segments cis-régulateurs sont communs avec les requins ». Les génomes de 20 espèces très différentes (mouches, poissons, oiseaux, rongeurs, singes, humains) se composent en moyenne de 20 000 gènes et montrent de très grandes similitudes entre leurs gènes et entre leurs segments régulateurs ». Précision : un « élément cis-régulateur est une séquence d'ADN capable de moduler l'expression d'un gène présent (en général) sur le même chromosome ».

<sup>230</sup> La *phénomique* est l'étude des phénomènes.

<sup>231</sup> Hegel, *Deuxième période : le Dogmatisme et le Scepticisme*, in *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, tome 4, *La philosophie grecque*, -Traduction et notes par Pierre Garniron, Librairie philosophique, Paris, 1975, pages 633 à 735.

## LIVRE 7

### Épicure et la (fonction de la) « représentation ».

Il est intéressant de noter que ces deux doctrines placent la « représentation »<sup>232</sup> au cœur de leur théorie de la connaissance. Pour les Stoïciens, elle commande toute leur compréhension théorique de l'objet (*espace*, chose, *signe*, *temps* et *phénomène*) et leur pratique éthique des devoirs (*intervalle*, *acte*, *but* et *fin*). On peut dire, pour faire court, que *la représentation* comprend trois étapes cognitives. En premier lieu, l'*assentiment* spontané (acceptation immédiate de l'existence) d'un objet lorsqu'il se présente devant un « sujet », quel qu'il soit. Il ne peut y avoir, à ce stade, de possibilité d'un refus de voir ce qui apparaît. C'est une disposition naturelle qui se vérifie également chez les animaux. En deuxième lieu, à partir de cet *assentiment* initial, s'élabore méthodiquement, par la *logique*, « la représentation rationnelle ». En dernier lieu, l'*assentiment* final que donne, par exemple, le sage, par un geste symbolique de *fermeture* ferme de sa main (poing fermé).

À cet éclaircissement, ajoutons une indication capitale : le rôle essentiel et la fonction déterminante de *la représentation* dans l'attitude du stoïcien dans le monde. Un exemple. Ce qui, pour le stoïcien, effraie ce n'est pas le danger d'une situation, mais *la représentation* que l'individu en a ou qu'il s'en fait. Par conséquent, pour l'individu, la représentation est plus déterminante que la situation dans laquelle il se trouve ou que l'objet qui lui fait face. C'est la représentation qui, nécessairement, se substituant à l'*étant* (objet objectif) ou à la situation initiale, en cela impacte ou non le sujet. Ainsi, la représentation de la mort est effrayante, mais non pas la mort elle-même ; d'où l'idée stoïcienne bien connue selon laquelle « la mort est un croque-mitaine ». Une telle approche vaut pour toute question et toute situation.

Si à présent nous convenons librement d'appliquer la doctrine stoïcienne de la représentation à notre problématique, alors ce n'est plus la « race » en tant que telle qui importe et ferait question, mais bien plutôt la représentation qu'un individu en a ou peut en avoir.

Or le « racisme » est précisément *la représentation* de la « race ». Il est le discours délirant sur la race, avec toutes les pratiques discriminatoires qui en résultent. Et, nous l'avons vu, puisque sur le strict plan scientifique la race n'existe pas, le racisme est *sa* fiction, une *invention*, un récit bricolé et surtout une *représentation* fausse et disloquée, coupée de toute base scientifique. Le racisme est le déboîtement du phénotype de son génotype. En leur langage, les stoïciens diraient que le racisme est un *incorporel* (c'est-à-dire une chose qui n'existe que dans la conscience) qui, comme tel, peut perdurer.

---

<sup>232</sup> Victor Goldschmidt, *III. L'usage des représentations et IV. La théorie de la représentation*, in *Le système stoïcien et l'idée de temps*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, pages 99 à 124. Émile Bréhier, *La Théorie des Incorporels dans l'ancien Stoïcisme*, Thèse pour le Doctorat, Présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Librairie Alphonse Picard et Fils, Paris, 1907, 1908. Pour une présentation d'ensemble, lire P. F. Tavares, *Gbagbo : entre Épicète, Démocrite et Cicéron*.

Mais si le racisme n'a pas le fondement qu'il prétend avoir, à savoir la race (qui est un *subsistant*), s'il repose donc sur une opinion fausse, il est, par ailleurs, une *erreur* au sens qu'Épicure confère à cette notion.

Selon la théorie de la connaissance d'Épicure, toute *représentation* résulte de l'impression continue qu'un objet extérieur exerce directement sur les organes des sens et la conscience. C'est par cette conception matérialiste (indépendance de la matière, de l'objet) qu'il explique ce qu'est l'*erreur* qui n'advient qu'au moment où l'objet en question cesse son action directe sur la conscience. L'*erreur* résulte donc de « l'interruption » d'une impression, de l'arrêt d'un *stimulus* extérieur. La *répétition* de ce flux est décisive dans la formation de la représentation, qui s'altère aussitôt qu'elle ne reçoit plus de flux de l'objet ou du phénomène. La représentation devient erronée, lorsque se rompt la *répétition*. Autrement dit, plus longue est la répétition, plus juste sera la représentation. Si donc la représentation de la race naît de la *répétition* des phénotypes sur la conscience, dès lors que cette *répétition* en vient à cesser, la représentation s'en trouve altérée et est fausse ou se fausse. Ce n'est pas la race qui est n'existe pas qui est une *erreur* au sens d'Épicure, mais le racisme qui en est la fausse représentation qui résulte de la *répétition* de la « couleur de la peau » sur la conscience raciste. Autant le racisme est la *répétition* des phénotypes sur la conscience, autant l'antiracisme est son interruption. C'est pourquoi l'antiracisme est toujours une rupture.

Au total, par analogie, on peut dire que par son analyse scientifique du gène, du génome humain, le mérite est revenu à la génétique d'avoir interrompu le répétitif dont les phénotypes faisaient l'objet. Elle est venue apporter la confirmation des thèses de l'*idéalisme absolu* de Hegel sur l'inanité de l'organisme comme siège de l'*Esprit*, *Esprit* qui ne siège qu'en lui-même jusqu'à son *extranéité* dans la *Nature*, son propre opposé, qu'elle absorbe.

## LIVRE 8

### Chapitre 1 : Qu'est-ce que le *racisme d'État* en France ?

Les Noirs sont à Emmanuel Macron ce que les « sans dents » sont à François Hollande : un objet et une occasion de rire. Un nouvel exemple, édifiant.

Une *rumeur*<sup>233</sup> persistante a couru durant les préparatifs des derniers Jeux olympiques, à Paris, et selon laquelle le plus « éminent homme politique français », et chacun devine qu'il s'agit du président de la République Française, Emmanuel Macron. Il aurait, à maintes reprises, insisté auprès du Comité National d'Organisation (CNO) des Jeux olympiques pour que la « présence noire » ne fut pas trop voyante tout le long des manifestations sportives et culturelles. Cette insistance, incongrue en elle-même et qui aurait incommodé certains membres du CNO, ne suppose-t-elle pas la suggestion d'une mise en place de mesures visant à la réduction de la visibilité des athlètes noirs, ou de leurs délégations et celle éventuelle d'artistes noirs pour les prestations culturelles ? Il est vrai que l'on a peu vu. Une recommandation aussi étrange, étonnante que ridicule, puisqu'il est juridiquement impossible de limiter le nombre d'athlètes noirs, car leur qualification et la participation de leurs pays respectifs ne dépendent nullement d'un CNO fut-il français, tout comme le Programme des sports et des épreuves ? En effet, tout cela est de la compétence exclusive du CIO qui le précise dans la Charte olympique. Est-ce donc à dire que le Président français ne visait que la visibilité des artistes noirs voire des spectateurs noirs ? En tous les cas, si cette information s'avérait juste, si par conséquent elle n'est pas une *rumeur*, cela voudrait dire que le chef de l'État aurait, de façon délibérée, remis en cause quelques points essentiels de la Charte olympique<sup>234</sup> et surtout le chapitre 48 relative à la Couverture médiatique des Jeux olympiques.

Ce dire est conforté par le fait que l'éminent homme politique est coutumier des sarcasmes répétés à l'endroit des Noirs. Mais, ici, il importe peu que le fait rapporté soit vrai ou faux, quoique nous le tenions pour véridique. Il ne sert qu'à illustrer ce que peut être et ce qu'est le *racisme d'État*, c'est-à-dire une parole raciste exprimée sans fard au plus haut niveau de l'État et qui est illustratif de l'infériorité raciale et culturelle réaffirmée des Noirs.

---

<sup>233</sup> Homère, *Illiade et Odyssée* ; Anne Gabrièle Wersinger, *Aidôs. Ce qu'Homère apprend au philosophe contemporain*, Gaia : revue interdisciplinaire sur la Grèce Archaïque, numéro 18, 2015 ; pages 387 à 403 ; Edgar Morin, *La Rumeur d'Orléans*, Éditions du Seuil, Paris, 1969 ; Jean-Noël Kapferer, *Rumeurs, le plus vieux média du monde*, Éditions du Seuil, Paris, 1987 ; Francis Larran, *De kleos à phémè. Approche historique de la rumeur et de la renommée dans la littérature grecque ancienne, d'Homère à Polybe*, Anabases, 11 | 2010 ; Jean-Bruno Renard, *Les allégories de la rumeur, De Virgile à nos jours*, Presses Universitaires de Perpignan, coll. Études, Paris, 2012, pages 307 à 323. Publication sur OpenEdition Books, 24 juin 2020.

<sup>234</sup> Comité International olympique (CIO) : « 2. Mission et rôle du CIO : « 5. d'agir dans le but de renforcer l'unité du Mouvement olympique, de **protéger son indépendance**, de maintenir et **promouvoir sa neutralité politique** et de **préserver l'autonomie du sport** », p. 13 ; « 6. de **s'opposer à toute forme de discrimination** affectant le Mouvement olympique », p. 13 ; 16. Membres : « 1.5 Les membres du CIO **n'accepteront de la part de gouvernements, d'organisations ou de tiers aucun mandat et aucune instruction susceptible d'entraver leur liberté d'action et de vote** », p. 32 ; 22. Commission d'éthique du CIO (pages 52 à 53) ; Mission et rôle des CNO : (« 2.5 **agir contre toute forme de discrimination** et de violence dans le sport », p. 60 ; « 6. Les CNO doivent **préserver leur autonomie et résister à toutes les pressions**, y compris, mais sans s'y restreindre, **les pressions politiques, juridiques, religieuses ou économiques** qui pourraient les empêcher de se conformer à la Charte olympique », p. 61. Programme des sports et des épreuves, p. 85. 48. **Couverture médiatique** des JO, p. 93, *Charte olympique, État en vigueur au 15 octobre 2023*.

Nous aurions bien tort de croire n'être en présence que d'un fait sans signification. Les exemples abondent qui font écho entre eux. Car le *racisme d'État* se retrouve à tous les niveaux de l'appareil d'État, depuis son plus simple démembrement, la commune, jusqu'au Palais présidentiel. Et il serait désobligeant, pour certains ministres noirs, d'apprendre quels quolibets, le peu de considération, les moqueries voire les vexations ouvertes dont ils font l'objet de la part de certains membres de leur cabinet et pour le recrutement desquels ils n'ont jamais été consultés, mais qui leur ont été imposés ? Plus d'un ministre a feint de ne pas voir ou ne pas entendre ces actes méprisables et a pris l'indigne habitude de supporter toutes les pertuisanes dans leur corps sans regimber, à accepter les méchancetés et autres égratignures de l'esprit, sans réagir. Lucette Michaux-Chevry<sup>235</sup> et Victorin Lurel<sup>236</sup> y ont semble-t-il échappés. Au reste, ils ne l'eurent pas admis et toléré.

Un autre exemple. Il me souvient, il y a plus d'une trentaine d'années, lors d'une élection interne pour la désignation d'un nouveau Premier secrétaire de la section socialiste d'Épinay-sur-Seine, juste après le tumultueux Congrès de l'Arche de la Défense<sup>237</sup>. Nous étions deux candidats, Bruno Leroux, qui occupait cette fonction, et moi. Au début, ma candidature ne fut pas prise au sérieux. Un mois plus tard, les premières inquiétudes se firent jour dans le camp adverse. Alors commencèrent à se faire entendre des propos racistes autour d'une interrogation : comment un Noir peut-il prétendre diriger la section d'Épinay, celle qui, vingt ans plus tôt, du 11 au 13 juin 1971, avait accueilli le Congrès qui portera François Mitterrand à la tête de l'État ? Si Bruno Leroux était le premier secrétaire de cette section, Gilbert Bonnemaïson, Maire de la ville, en était le véritable « patron ». Il tirait les ficelles du vote, mais ne voulut pas choisir entre Bruno Leroux et moi, parce qu'embarrassé par la majorité des intentions de vote qui se dessinaient très nettement en notre faveur. Béatrice Kuntz (courant Rocard), ancienne première secrétaire que Bruno Leroux (CEDEP<sup>238</sup>, courant Mauroy) avait évincée et Marcel Rousset-Deschamps (courant CERES<sup>239</sup>) qui m'avait fait adhérer au Parti socialiste, étaient deux de mes plus solides soutiens. La bascule était prête. Aussi les propos racistes redoublèrent d'importance. Sur rendez-vous, je me rendis en Mairie dans le bureau de Gilbert Bonnemaïson pour lui faire part des sarcasmes et de propos racistes lancés à mon encontre, afin qu'il les fasse promptement cesser. Sa première réaction fut la suivante : il marqua une surprise, avant d'ajouter : « cher camarade, tu sais l'estime que j'ai pour toi. Mais tu dois comprendre que voir, pour la première fois, un noir vouloir diriger la quatrième section historique du PS peut surprendre. Il ne faut donc pas mal le prendre. Je vais tirer quelques oreilles ». Puis il m'exhorta au compromis. Au vrai, nul ne peut soupçonner Gilbert Bonnemaïson de racisme, mais il voulait tout simplement attirer mon attention sur une réalité : les préjugés raciaux au sein du PS, dont Albert Memmi a parlé. Au vrai, ils remontent plus haut dans le temps, comme nous l'avons déjà vu avec J. Jaurès, Jules Ferry, Paul Bert et bien d'autres socialistes. C'est cela le *racisme d'État* tel qu'il se décline dans les partis politiques dits de gouvernement et qui, une fois au pouvoir, le pratiquent plus ou

<sup>235</sup> Lucette Michaux-Chevry, ministre déléguée chargée de l'Action humanitaire et des Droits de l'homme (30 mars 1993 – 11 mai 1995) ; Secrétaire d'état à la Francophonie (20 mars 1986 – 10 mai 1988).

<sup>236</sup> Victorin Lurel, ministre des Outre-mer (16 mai 2012 – 31 mars 2014).

<sup>237</sup> Congrès de l'Arche de la défense, Puteaux, France, 13 - 15 décembre 1991.

<sup>238</sup> Centre national d'études et de promotion, courant fondé en 1966 par Pierre Mauroy et prônant une doctrine économique de type keynésien et une politique d'inspiration sociale-démocrate.

<sup>239</sup> Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste, fondé par Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane, Pierre Guidoni et Alain Gomez, d'inspiration marxiste, qui vingt ans plus tard, en 1986, deviendra Socialisme et République.

moins ouvertement. Au Parti socialiste, il est plus difficile qu'un Antillais noir devienne un grand ministre d'un gouvernement de gauche, qu'un Français d'une origine européenne ou maghrébine. Mis à part quelques Noirs de fort caractère, la tradition est de recruter des Noirs sans personnalité propre et de faible niveau culturel. Dans les années 50, les choses étaient quelque peu différentes.

Pour terminer le récit, ce fut contre l'avis de mes deux principaux soutiens, Béatrice Kuntz et Marcel Rousset-Deschamps, que je finirais par passer un accord cautionné par Gilbert Bonnemaïson et au terme duquel Bruno Leroux demeurerait premier secrétaire et moi je devenais second secrétaire de la section d'Épinay-sur-Seine. Par la suite, et surtout après la cuisante défaite de Gilbert Bonnemaïson lors des législatives des 21 et 28 mars 1993<sup>240</sup>, l'amitié politique avec Gilbert Bonnemaïson atteindra un niveau qui inquiètera plus d'un. Ainsi, en 1995, pour la composition de la liste municipale, éclatera un nouveau conflit avec Bruno Leroux dont les partisans reprendront les mêmes propos racistes de 1991. C'en fut de trop, ce qui me conduira à quitter à jamais le Parti socialiste français, au grand dam de Gilbert Bonnemaïson.

Les trois exemples évoqués ci-dessous illustrent ce qu'est le *racisme d'État* en France, dont nous verrons les origines historiques et les racines politiques plus loin.

---

<sup>240</sup> Résultats de la première circonscription de la Seine-Saint-Denis : Raoul Béteille (RPR - UPF), élu, avec 7 972 voix = 26,97% au premier tour et 14 630 = 51,96 % au second tour ; Josiane Andros (PCF, 5 613 voix = 18,99% au premier tour, 13 525 voix = 48,04% au second tour ; Pierre Pauty (FN) : 5 555 voix = 18,79%, éliminé au premier tour ; **Gilbert Bonnemaïson (PS - ADFP), député sortant, 5 188 voix = 17,55%, éliminé au premier tour** ; Michel Bourgain (Les Verts - EÉ), 2 548 voix = 8,62%, éliminé au premier tour. La victoire écrasante de la Droite à l'échelle nationale a été appelée « vague bleue ».

## Chapitre 2 : racines d'un mal toujours présent : de Valladolid (1550-1551) à Brazzaville (1944)

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le Portugal se débarrasse de la tutelle arabe. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Espagne fait de même. Au XV<sup>e</sup>, les bourgeoisies portuaires et les noblesses d'épée de ces deux pays rivalisent et inaugurent la période maritime des *Grandes découvertes* qui amorcent la traite négrière et l'esclavage atlantique (occidentalo-chrétien) concomitamment au vieil esclavage oriental (arabo-musulman). Au XVI<sup>e</sup> siècle, Charles Quint organise un débat à portée universelle : les Indiens d'Amérique, dont il a été finalement admis qu'ils ont une âme, doivent-ils et peuvent-ils être des esclaves ? Deux grandes écoles de pensée opposées sont en présence : c'est la *Controverse de Valladolid* (15 août 1550 au 4 mai 1551) durant laquelle s'affrontent deux intellectuels de renom, Juan Ginés de Sepúlveda, qui défendait la thèse de l'esclavage des Indiens d'Amérique, et Bartolomé de Las Casas, leur ardent défenseur. Au terme de la controverse, chaque camp se déclare vainqueur. Le roi ne tranche pas. Les Indiens sont sauvés *in extremis*, ils échappent à l'esclavage. Alors, on songe aux Nègres qui paieront le prix de la controverse. Ils seront capturés en Afrique et massivement exportés dans les Deux Indes, en raison de leur grande force de travail. La prospérité de l'Espagne et du Portugal attise la convoitise. Les autres nations européennes veulent leur part de la nouvelle rentabilité universelle. Aussi, dans de folles courses navales, emboîtent-elles le pas aux deux puissances ibériques qui explorent et dominent les « nouvelles » mers du monde. Les États respectifs organisent leurs bourgeoisies portuaires qu'ils aident par leur flotte maritime et leur armée en vue de conquêtes terrestres plus nombreuses et aussi lointaines que possible menées par d'audacieux navigateurs. L'or donne de la fièvre. La main-d'œuvre noire est abondante. Les navires sont dans d'incessants trajets. Les révoltes dans les navires négriers que mentionnent Hegel à titre de comparaison avec les Ilotes de Sparte<sup>241</sup> ne ralentissent pas leur trafic. En mars 1685, Louis XIV promulgue par ordonnance *le Code noir* et demande sa stricte application dans les possessions françaises d'Amérique. Les plantations prospèrent. Saint-Domingue, *la plus riche colonie du monde*, équilibre à elle seule la balance commerciale française avec une infrastructure industrielle bien plus avancée que celle de l'Hexagone.

1771, Louis-Sébastien Mercier, « Mêlé à la littérature dès son plus jeune âge [...] publia des poèmes et des essais, avant de donner, en 1771, une utopie portant le titre *L'an 2440, rêve s'il en fut jamais* », dans lequel à cet horizon, des Nègres libres circulent dans Paris. C'est le premier récit d'anticipation. Comble de guigne, la même année s'ouvre un cycle pseudo-scientifique qui n'est pas bon pour les Noirs.

En effet, entre 1771 et 1775, Johann Gaspar Lavater publie ses travaux sur sa *Physiognomonie*<sup>242</sup> : l'air et les traits du visage d'un individu, affirme-t-il, indiquent son

---

<sup>241</sup> Hegel : « De même que sur un [navire] négrier, l'équipage est constamment armé et que l'on use de la plus grande prudence pour empêcher une révolte, de même les Spartiates avaient toujours l'œil sur les Ilotes, en un continuel état de guerre, comme contre des ennemis », *Sparte, Deuxième partie, Le monde grec*, in *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1979, p. 201.

<sup>242</sup> A. Ysabeau, *Lavater et Gall, Physiognomonie et Phrénologie rendues intelligibles pour tout le monde*, Exposé du sens moral, des traits de la physionomie humaine et de la signification des protubérances de la surface du crâne relativement aux facultés et aux qualités de l'homme, Nouvelle édition accompagnée de 150 figures dans le texte, Garnier-Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, sans date de parution.

intérieurité, tout son caractère et ses aptitudes. Il triomphe. 1791 : sous le poids du joug, excédés et brimés, les esclaves noirs de Saint-Domingue exercent le droit d'insurrection dont parle Mably<sup>243</sup> à quelques mois près. Une partie de l'élite intellectuelle française s'insurge contre le sort misérable fait aux Nègres des colonies. 1792, enfin, l'abbé Raynal et Diderot publient leur *Histoire philosophique et politique des Établissements européens dans les Deux Indes*<sup>244</sup>, premier monument littéraire antiesclavagiste. Le retentissement est immense. La brèche cognitive (théorique) est faite et désormais irréversible, quoique, comme l'a bien montré Yves Bénot, certaines éditions ultérieures, notamment celle « publiée d'octobre 1820 à mars 1821 »<sup>245</sup>, connaîtront des variations, allègements, ajouts, atténuations et inflexions voire des retournements. Il n'en demeure pas moins vrai que Raynal y annonce en une prédiction sublime l'arrivée du *Spartacus noir* qui viendra libérer les siens, tous les esclaves. Un an plus tard, le 29 août 1793, sous la pression insurrectionnelle des esclaves en lutte contre la servitude et les menaces des autres puissances européennes rivales (Espagne, Pays-Bas et Angleterre), Léger-Félicité Sonthonax promulgue la première abolition immédiate et générale de l'esclavage à Saint-Domingue que la Convention étend, le 4 février 1794, à l'ensemble des colonies françaises.

Le 3 juillet 1801, Toussaint-Louverture, maître militaire de la colonie de Saint-Domingue, dote l'île d'une Constitution dont les articles 3<sup>246</sup> et 4<sup>247</sup> rendent tous les « habitants » du territoire unifié libres et égaux. Il imagine, l'incroyable audace, l'idée, le principe et le fait d'une double souveraineté sur un territoire et dont C. L. R. James dans *Les Jacobins noirs*<sup>248</sup> saluera l'innovation politique. 1802, par la *Loi relative à la traite des Noirs et le régime des colonies, Du 30 floréal, an X (20 mai 1802) de la République une et indivisible*<sup>249</sup>, recul législatif inouï de l'histoire universelle, Bonaparte rétablit l'esclavage dans

<sup>243</sup> Jean-Louis Lecercle, *V. Le droit d'insurrection*, in *Gabriel Bonnot de Mably, Des droits et des devoirs du citoyen*, édition critique avec introduction et notes par Jean-Louis Lecercle, Librairie Marcel Didier, Publié avec le concours du CNRS, Paris, 1972, pages XXXII – XXXVII.

<sup>244</sup> Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des Établissements européens dans les des Deux Indes*, seize (16) tomes, Londres, 1792.

<sup>245</sup> Yves Bénot, *L'esclavagisme dans la quatrième édition de l'Histoire des Deux Indes (1820 – 1821)*, Société Française d'Etudes du Dix-Huitième Siècle, n° 28, L'Orient, PUF, Paris, 1996.

<sup>246</sup> *Titre II, De ses habitants, article 3* : « Il ne peut exister d'esclaves sur ce territoire, la servitude y est à jamais abolie. Tous les hommes y naissent, vivent et meurent libres et Français ».

<sup>247</sup> *Article 4* : « Tout homme, quelle que soit sa couleur, y est admissible à tous les emplois ». *Article 5* : « Il n'y existe d'autre distinction que celle des vertus et des talents, et d'autre supériorité que celle que la loi donne dans l'exercice d'une fonction publique. La loi est la même pour tous, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège ».

<sup>248</sup> C.L.R. James, *Les Jacobins noirs, Toussaint-Louverture et la Révolution de Saint-Domingue*, traduit de l'anglais par Pierre Naville, Textes complémentaires traduits par Claude Fivel-Demoret, coll. Précurseurs noirs, Éditions caribéennes, 1938, 1963, 1980 C.L.R. James, Éditions Gallimard pour la traduction de Pierre Naville (1949), Éditions Caribéennes par Claude Fivel-Demoret (1983).

<sup>249</sup> « Au nom du peuple français, Bonaparte, premier Consul, proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 floréal an X, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le 27 dudit mois, communiquée au Tribunat le même jour.

#### Décret

Art. Ier. Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

II. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du Cap de Bonne Espérance.

III. La traite des noirs et leur importation dans lesdites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existants avant ladite époque de 1789.

IV. Nonobstant toutes les lois antérieures, le régime des colonies est soumis, pendant dix ans, aux règlements qui seront faits par le Gouvernement », Centre des Archives d'Outre-mer.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires du Corps législatif.

À Paris le 30 floréal an X de la République française.

toutes les colonies françaises. L'Expédition Leclerc<sup>250</sup> composée de 25 000 soldats avec un haut commandement débarquait à Saint-Domingue où elle sera totalement défaite. Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier 1804, Jean-Jacques Dessalines proclame-t-il l'indépendance de Saint-Domingue rebaptisé Haïti. Hegel, cette année-là, publie sa *Phénoménologie de l'Esprit* dans lequel il expose *la dialectique du maître et de l'esclave* et réfute le racisme qui est alors en vogue.

On oublie souvent de le dire, Hegel ne fut pas seulement à la pointe du combat philosophique antiraciste, dès son adolescence, mais il a surtout été le premier parmi les grands penseurs de son temps à le faire, et ce dès 1804, à une date où l'ouvrage de Gall n'avait pas encore paru, soit vers 1810, mais dont il connaissait parfaitement les enseignements à Iéna, une ville dans laquelle ses exégètes situent la fin de sa jeunesse et le début de sa maturité, et où il avait commencé sa carrière universitaire. Georges Torris l'a bien vu et le signale, même si la date de parution qu'il donne de la *Phénoménologie de l'Esprit* n'est pas exacte : « Hegel, écrit-il, traite de la phrénologie en un paragraphe (V, A, c, 111) de la *Phénoménologie de l'esprit* (1807) ; **il la connaissait par l'enseignement de Gall à Iéna et en avait décelé l'inanité** : elle revient à dire que « la réalité de l'esprit est un os » ; plus que la physiognomonie (de Lavater), elle révèle l'impasse dans laquelle s'est engagée la raison observant, qui isole l'extérieur et l'intérieur »<sup>251</sup>. En tous les cas, que Hegel ait jugé utile d'intégrer cette doctrine dans l'ouvrage par lequel il s'imposera comme penseur incontournable montre le prix qu'il attachait à son combat pour la liberté de l'esprit dont il expose l'odyssée.

1808 : l'abbé Grégoire ruine toutes les thèses racistes, en faisant paraître, avec le courage et l'audace qui, dans cet âpre combat, le distingue et le caractérise<sup>252</sup>, *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature ; suivies de Notices sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts*<sup>253</sup>, un ouvrage qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques des personnes cultivées, et celle des Noirs en particulier. Pour en saisir la valeur, relisons ce qu'en dit Jean Lessay : « Le livre tout entier, note-t-il, y compris l'argumentation scientifique et les rappels historiques, n'est que l'illustration d'une idée philosophique : l'unité

---

Signé Rabaut le jeune, président ; Thiry, Bergier, Tupinier, Rigal, secrétaires.

Soit la présente loi revêtue du sceau de l'État, insérée au Bulletin des lois, inscrite dans les registres des autorités judiciaires et administratives, et le ministre de la justice chargé d'en surveiller la publication.

À Paris, le 10 prairial an X de la République française.

Signé Bonaparte, premier Consul, Contre-signé, le secrétaire d'État Hugues Maret et scellé du sceau de l'État.

Vu, le ministre de la Justice, signé Abrial.

Vu par le ministre de la Marine et des Colonies, pour être exécutoire dans les colonies », centre des Archives d'Outre-mer

<sup>250</sup> Antoine Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue (1802 – 1803)*, Éditions Karthala, Paris, 1985.

<sup>251</sup> Georges Torris, *Phrénologie, ou Art de reconnaître les instincts, les penchants, les talents et les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête* : ce titre d'un ouvrage de Franz Josef Gall (1757-1828) est la meilleure définition de la phrénologie, bien que son inventeur l'appelât « cranioscopie » et que le terme « phrénologie » ait été forgé par un disciple, G. Spurzheim (1776-1832), en 1810 », Universalis.fr

<sup>252</sup> Jean Lessay : « Compte tenu du rétablissement de l'esclavage voulu par Bonaparte en 1802, de l'atmosphère nettement défavorable aux hommes de couleur, sous le premier Empire, sans parler de la disparition de la Société des Amis des Noirs, la publication de cet ouvrage à Paris, en 1808, constitue, en dépit de son apparence littéraire, un défi au pouvoir. La police impériale aurait pu s'alarmer, par exemple, de cette phrase clé : « *Les Amis de l'esclavage sont nécessairement les ennemis de l'humanité.* » Ne pas voir que celui qui règne en maître absolu aux Tuileries est visé – sans qu'il soit le seul – peut-être est-ce pour certains ne pas vouloir ouvrir les yeux », *op. cit.*, p. LXX.

<sup>253</sup> L'abbé Grégoire (Henri Grégoire), *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature ; suivies de Notices sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts, À Paris, chez Maradan, Libraire, M. DCCC. VIII*, Introduction et notes de Jean Lessay, Éditions Perrin, Paris, 1991.

profonde du genre humain, et de l'idée politique qui en découle : la nécessité de traiter tous les hommes en êtres égaux entre eux, et de garantir par des lois cette égalité. L'évocation de personnages remarquables de diverses époques, d'origine africaine, n'a pas pour simple but de les faire connaître à un public qui n'en a jamais entendu parler. À travers ces noms qu'il livre à la curiosité des lecteurs, Grégoire entend valoriser tous les peuples non blancs. Ainsi se trouveront justifiés ses propres combats en faveur de ces peuples. Seront également justifiés par avance – si tant est qu'il en soit besoin – les combats qui devront encore être menés pour que tous les individus victimes d'une oppression à cause de leurs origines raciales voient leur liberté et leurs droits légitimes enfin reconnus. Cette longue démonstration, ce cours d'anthropologie et d'histoire n'ont pas d'autre objectif.

**L'auteur ne dénonce pas le racisme du seul point de vue religieux et moral. Il le condamne parce qu'il est aberrant, et il entend démontrer d'un point de vue scientifique en s'appuyant sur les travaux de nombreux savants français et étrangers »<sup>254</sup>.**

L'abbé Grégoire a bien compris, et sans doute beaucoup mieux que nombre de ses contemporains, combien il était nécessaire de montrer que *le talent* est proprement universel et n'était pas, de ce fait, l'apanage d'une espèce d'individus et, par suite, doit être, outre les considérations théologiques et morales, « le critère » décisif pour l'abolition de la servitude des Noirs et de leur mobilité (ascension) sociale : « Le talent, écrit-il, n'est exclusivement attaché à aucun pays, à aucune variété d'hommes. On a vu, ici, en 1805, le premier peintre de la cour de Bade, qui est un Calmouk, nommé Fedor, et j'ai sous les yeux **une pièce de vers anglais, dont l'objet est de célébrer le talent d'un peintre nègre des États-Unis**. C'est ici l'occasion peut-être de rappeler qu'à Rome la peinture était interdite aux esclaves. Voilà pourquoi, dit Pliny l'ancien, on n'en connaît point qui ne se soient distingués dans ce genre, ni dans la toreutique [art du façonnage du métal par martelage ou gravure] »<sup>255</sup>. On interdit l'exercice d'un métier à une communauté et l'on tire la preuve qu'elle ne produit pas de talents dans cette filière.

L'abbé Grégoire évoque, ci-dessus, Feodor Iwanowitsch Kalmück (1763-1832), dont le British Museum dresse un court portrait<sup>256</sup>.

Au reste, le fait le plus remarquable est que l'abbé Grégoire inaugure un type nouveau de défense des Noirs. Sa démarche est inédite. Il ne procède pas comme Bossuet qui dans son *Discours sur l'histoire universelle*<sup>257</sup> place l'Égypte antique au premier rang. Lui recense, collecte, par un appel lancé à tous les savants européens, les prénoms, les noms et le génie de Noirs emblématiques et exemplaires de tous types, à savoir ceux d'Afrique (Éthiopie, Égypte, Ouest) et d'Asie (Inde) qui, par leurs capacités scientifiques, intellectuelles et militaires ont apporté une contribution significative dans l'histoire universelle. Et il dresse leur liste. C'est bien la première fois que cela se fait dans l'histoire. Il fait même l'étymologie du nom du célèbre

<sup>254</sup> Jean Lessay, in L'abbé Grégoire, *De la littérature des Nègres*, pages LXX – LXXI.

<sup>255</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages 195 à 196.

<sup>256</sup> The British Museum, *Feodor Iwanowitsch Kalmück*, <https://www.britishmuseum.org/collection/term/BIOG27025> / Daniel Good Rare Books and Engravings, *1824 Fedor Iwanowitsch (1765-1832), Kalmyk*, a self portrait in stone lithography.

<sup>257</sup> Bossuet, *Chapitre III, Les Scythes, les Éthiopiens et les Égyptiens*, in *Discours sur l'histoire universelle*, coll. La Bibliothèque dirigée par Jean d'Ormesson, Éditions Le Figaro, Éditions Garnier, Paris, 2009, pages 452 à 474.

fabuliste Ésope, en soulignant qu'il serait une déformation du mot *Éthiophe*<sup>258</sup>. Puis, et c'est la première que cela a lieu dans l'histoire, il établit les biographies de tous les Nègres illustres de son temps, aidé en cela par les savants européens. Il regroupe les noms. Sa liste de Nègres prestigieux est éloquente. Elle vise à ruiner le préjugé racial contre les Noirs.

De nos jours, on a oublié qu'il est à l'origine et est le père de cette tradition prématurément attribuée à d'autres ; et si cette tradition a été perdue en France, elle est passée aux États-Unis où elle est vivace et reste un élément du combat antiraciste.

Pour autant, deux années plus tard, en 1810, Frantz Joseph Gall fait paraître sa *Cranioscopie* autrement appelée *Phrénologie*<sup>259</sup> qui recevra un vif accueil en France : le cerveau, selon cette pseudo-science, configure le crâne en façonnant sa morphologie et celle-ci détermine le caractère et l'intelligence. La forme des crânes est donc un révélateur qui, par ailleurs, permet un classement des êtres humains. Chacun, ici, peut aisément reconnaître comment est déformé le lien (logique) entre l'*antécédent* et le *conséquent*, « la cause et l'effet » (*principe de causalité*).

En 1848, la Loi du 30 floral, an X (20 mai 1802) de Bonaparte est abrogée par le *Décret et arrêté du 4 mars 1848*<sup>260</sup> du « Gouvernement provisoire ». C'est la seconde abolition de l'esclavage due à Victor Schoelcher, mais également à d'autres remarquables abolitionnistes dont Lamartine, auteur d'un magnifique *Toussaint-Louverture*. En raison de sa longueur, le *Décret du 27 avril 1848* qui entérine le *Décret et arrêté du 4 mars 1848* est reproduit et annexé dans son intégralité en fin de texte.

Après et malgré la seconde abolition, la « dégoutation » continue. La race et le racisme ont vie longue. Les deux notions rebondissent, sept ans plus tard, et cette fois avec une exceptionnelle vigueur, plus profonde encore, parce que la peau, le crâne et le cerveau ne sont plus les arguments principaux. Ce n'est plus en eux que logent le génie ou la bêtise humains. Le « sang » les remplace et devient le lieu où se loge « la race ». Ce tournant est d'autant plus inquiétant et persuasif qu'il innove. Jusqu'ici, *le sang* distinguait les classes sociales. Celui « bleu » des grands nobles, qui ne savaient pas encore que les limules (*Limulus polyphemus*) au

---

<sup>258</sup> L'abbé Grégoire : « Marcel, directeur de l'Imprimerie impériale, qui a donné au Caire une édition de Loqman, croit que ce fabuliste esclave était Abyssin ou Éthiopien ; conséquemment, dit-il, un de ces Noirs à grosses lèvres et à cheveux crépus, tirés de l'intérieur de l'Afrique ; que, vendu à des hébreux, il gardait des troupeaux en Palestine. L'éditeur présume que Ésope, Αἰσωπος, qui n'est guère qu'une altération du Αἰθιοψ, Éthiopien, pourrait être le même que Loqman ; cette conjecture est trop vague. Parmi ces fables qu'on lui attribue, la dix-septième et la vingt-troisième concernent des Nègres ; mais l'auteur l'était-il ? C'est un problème », *op. cit.*, pages 190 à 191.

<sup>259</sup> Phrénologie ----, voir citation dans la bibliothèque /

<sup>260</sup> « Décret du Gouvernement provisoire qui institue une commission pour l'émancipation des esclaves dans toutes les colonies de la République

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Gouvernement provisoire de la République,

Considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves,

Décète :

Une commission est instituée auprès du ministre provisoire de la marine et des colonies pour préparer, dans le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République.

Le ministre de la marine pourvoira à l'exécution du présent décret.

Les membres du Gouvernement provisoire », Assemblée Nationale, 1848 : *abolition définitive*.

« sang bleu »<sup>261</sup> l'avaient avant eux ; et « rouge » le sang de tous les autres. À présent, *le sang* distingue les races. La nouvelle approche est d'autant plus convaincante qu'elle procède par une accumulation délirante d'informations reposant sur une bibliographie savante, mais à laquelle il est fait dire tout le contraire de ce qu'elle expose. Ainsi, la *Géographie* de Carl Ritter<sup>262</sup>, que nous avons remis en circulation en 1990, avait-elle été convoquée et réinterprétée. La somme de connaissance qu'elle contient convaincrat tout lecteur qui, n'ayant pas lu Carl Ritter, se fierait à ce que Gobineau en dit, le prendrait pour un raciste, alors qu'il ne l'est pas. Les théoriciens de la race et du racisme procèdent toujours par falsification. Cette méthode est au cœur de leur pseudo-savoir.

Et c'est ce que fera le dernier théoricien du racisme, le plus redoutable, qui synthétisera tout ce qu'ont pu écrire d'odieux, de faux, de délirant, de ridicule et de mensonger, Lavater, Gall et tant d'autres auteurs du même acabit. En effet, de 1853 à 1866, Arthur Joseph Gobineau publie son volumineux *Essai sur l'inégalité des races humaines*<sup>263</sup>. Les Nègres, de nouveau, sont relégués, avec une nuance forte : leur « sang » porte toute l'histoire mondiale de l'art. C'est leur contribution unique à l'histoire universelle. Il n'y a jamais eu rien de grand dans ce registre qui ne vienne pas de ce « sang », nommé « le principe mélanien ». Orphée, le plus grand poète grec, est un nègre, affirme-t-il. Gobineau posait les bases idéologiques pseudoscientifiques des « races inférieures ».

Moins de vingt ans plus tard, quatre mois durant, du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, l'idée de *civiliser* les « races inférieures », en particulier celle d'Afrique, s'impose et devient l'objectif affiché de la *Conférence de Berlin* : l'Afrique, vaincue, est méthodiquement dépecée et « légalement » répartie entre grandes puissances colonisatrices : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Empire ottoman (Turquie), Espagne, États-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie et Suède-Norvège. En réalité, la Russie refuse d'y avoir une part.

En France, les arguments raciaux pour la justification raciste de ce projet de domination politique et d'exploitation économique seront énoncés, sans ambages ni détours, par le socialiste Jules Ferry, chef du gouvernement, lors des débats parlementaires<sup>264</sup>. Seuls les députés communistes s'y opposeront avec netteté, et quelques députés royalistes, mais sans pouvoir infléchir le cours des choses. Les deux représentants français, Alphonse Chodron de

---

<sup>261</sup> France Culture : « Le sang des limules transporte l'oxygène non pas avec de l'hémoglobine, de couleur rouge due au le fer, mais avec de l'hémocyanine qui renferme du cuivre et qui est du plus beau bleu », *Le sang bleu des limules*, Le Monde vivant, France Culture, lundi 4 janvier 2021. Wikipédia : le « crabe au sang bleu ». « Son sang n'est pas composé d'hémoglobine, mais d'hémocyanine, à base de cuivre au lieu du fer » et « Le génome de cette limule a été séquencé en 2017 ».

<sup>262</sup> P. F. Tavares, *Berlin : le dernier "voyage" de Hegel en Afrique : la « Géographie » de Carl Ritter (l'idéalisme philosophique en géographie) ou les fondements de la géographie hégélienne de l'histoire* in *Hegel, critique de l'Afrique, Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, thèse de doctorat de philosophie, sous la direction de Louis Sala-Molins, Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne, 1990, pages 520 à 743.

<sup>263</sup> Arthur Joseph Gobineau, Diplomate et écrivain français, *Essai sur L'inégalité des races humaines* (1853-1855), Livres 1, 2, 3, 4, 5 et 6, un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec, et collaboratrice bénévole.

<sup>264</sup> Jules Ferry, *Les fondements de la politique coloniale* (28 juillet 1885).

Courcel (arrière-grand-oncle de Bernadette Chirac)<sup>265</sup> et Édouard Engelhardt<sup>266</sup>, n'hésiteront pas à affirmer, ce que Jean-Marie Le Pen, Éric et Zemmour ignorent ou n'aiment pas répéter, à savoir que la France est, de fait, une « puissance musulmane »<sup>267</sup>. Des années plus tard, si Charles de Gaulle assumait les conclusions de cette conférence, il récusait cette prétention et s'en démarquera en un mot célèbre rapportée par Alain Peyrefitte<sup>268</sup>.

Quinze ans plus tard, en 1900, en pleine colonisation, le *travail forcé* est institué. Près de quatre décennies après, en 1938, paraissent les *Jacobins noirs* de C.L.R. James<sup>269</sup>, que Pierre Naville traduira entre 1943 et 1944, pendant la Seconde guerre mondiale, dans l'espoir que cet exemple serve aux Européens dans leur lutte contre le Nazisme. En son temps, l'abbé Grégoire avait évoqué la possibilité que les anciens esclaves de Saint-Domingue soient mobilisés pour libérer la Grèce du joug ottoman.

---

<sup>265</sup> Le baron Alphonse Chodron de Courcel (1835 - 1919), ambassadeur de France auprès de l'empereur allemand (1881 - 1886), a été l'un des deux représentants de la France à la Conférence de Berlin.

<sup>266</sup> Édouard Philippe Engelhardt (1828 – 1916), juriste de formation, seconde représentant de la France à la Conférence de Berlin. Pour sa biographie, consulter le site de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

<sup>267</sup> Lire les textes sur les discussions entre les délégations.

<sup>268</sup> Christine Clerc : « Peyrefitte, à l'époque jeune ministre et talentueux « scribe » du Général, aurait-il inventé cette phrase ? Aurait-il inventé aussi le célèbre « Colombey les-deux-Églises deviendrait Colombey-les-deux Mosquées », *La deuxième mort du Général*, Figaro Vox, 6 novembre 2020.

<sup>269</sup> C. L. R. James, *Les Jacobins noirs, Toussaint-Louverture et la Révolution de Saint-Domingue*, 1938, 1963, 1980, Traduit de l'anglais par Pierre Naville, Éditions Gallimard pour la traduction de Pierre Naville (1949), coll. Précurseurs noirs, Éditions Caribéennes pour les textes complémentaires traduit par Claude Fivel-Demoret, Paris, 1983.

## LIVRE 9

### Chapitre 1 : Le « Discours de Brazzaville »

En tous les cas, au début de l'année de traduction de cet ouvrage majeur, en 1944, du 30 janvier au 8 février, se déroule la *Conférence de Brazzaville*. L'idée principale est, de prime abord, tout à fait positive : elle annonce la fin de la colonisation directe française en Afrique. Mais au lieu de se limiter à cette visée, voire de saisir les idées humanistes et anticoloniales de l'abbé Grégoire, il est stupéfiant de voir Charles de Gaulle estimer nécessaire et sans doute utile de reprendre, en les synthétisant, tous les préjugés et les idées racistes antérieurs exprimés par Barnave, Gobineau, Lavater, Gall, etc. Ainsi, dans son propos inaugural, il répète sans détour les idées de Jules Ferry, mais à la différence qu'il les croit alors accomplis par la force des armes et l'audace des officiers français qui auront su éduquer et civiliser les Noirs, et qui, par conséquent, ne l'étaient pas. Il affirme devant son auditoire :

**« Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de beaucoup de centaines d'années, sous l'impulsion des gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes tels que : Gallieni, Brazza, Dodds, Joffre, Binger, Marchand, Gentil, Foureau, Lamy, Borgnis-Desbordes, Archinard, Lyautey, Gouraud, Mangin, Largeau, les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations avaient maintenue, depuis l'aurore de l'Histoire, douloureuse et imperméable. Ce qui a été fait par nous pour le développement des richesses et pour le bien des hommes, à mesure de cette marche en avant, il n'est, pour le discerner, que de parcourir nos territoires et, pour le reconnaître, que d'avoir du cœur »**<sup>270</sup>.

Cet extrait du *Discours* ne fait pas que dévoiler un vieux et solide complexe de supériorité historique et civilisationnel des Français sur les Noirs d'Afrique que Charles de Gaulle, en cette occasion, exprime avec une déconcertante placidité, et qui, en son fond, n'est qu'une somme éclectique de préjugés en vue de la domination politique et de l'exploitation économique ultérieures ; en effet, elle déploie une conception surprenante de l'Afrique noire comme figée au début de l'histoire universelle, qui justifie l'impérieux devoir de civilisation dont la « marche en avant », typiquement militaire, ne consiste qu'à vaincre, d'une part, les obstacles que, par la géographie, la Nature a dressé aux Noirs en Afrique noire, et, d'autre part, toutes les résistances culturelles. Il est frappant de constater que Charles de Gaulle ne fait nulle mention de l'évangélisation dans cette « mission civilisatrice » qui, à ses yeux, n'est que de facture militaire. La force par les armes.

Si l'on ne saisit pas ce qui est dit, comment comprendre la « dette imaginaire » dont la France s'est faite créancière éternelle à partir de son initiative coloniale et qui, consécutivement, fait de l'Afrique noire sa perpétuelle débitrice ? Cette « représentation », *φαντασία*, *phantasia* détermine jusqu'en son cours le plus intérieur le procès en infantilisation systématique qui explique le paternalisme dont les Français, et cela leur est spécifique, sont coutumiers en

---

<sup>270</sup> Charles de Gaulle, *Discours de Brazzaville*, 30 janvier 1944, lors de l'ouverture de la conférence, Digithèque MJP.

Afrique noire francophone, à la fois dans les relations d'État à État (bilatéralisme) ou à groupe d'États (multilatéralisme) et celles entre les sociétés civiles françaises et africaines. En effet, c'est sur cette « représentation », *phantasia*, que reposent l'exercice de toutes les dominations et leurs inégalités : militaire (formation d'armées défaillantes, entretien de bases diverses, ventes de matériels, etc.), monétaire (franc CFA), financière (contrôle des circuits, dettes, crédits et transferts), économique (recherches, explorations et exploitations des matières premières, division du travail), politique (accords coloniaux, France-Afrique, coups d'État), culturelle, scientifique, etc. Puisque la France a civilisé les Nègres et a vaincu la Nature qui leur faisait obstacle, alors, ces Noirs francophones ont une dette dont ils ne peuvent pas s'acquitter. C'est la duplication de ce que Rome fit de la Gaule.

La dette des Nègres, éternelle dette culturelle instituée par Charles de Gaulle et mise en œuvre par Jacques Foccart, est donc historiquement incommensurable. Le système de domination perpétuelle appelée *France-Afrique* en est le guichet de remboursement.

Il ressort également et de manière forte de cet extrait l'idée d'un sentiment du devoir accompli par la France qui, pour Charles de Gaulle, est la base sur lequel doit s'établir les futures relations entre les territoires appelés à devenir indépendants, mais pas autonomes, quinze ans plus tard. Il s'agit d'un bilan de l'œuvre coloniale française.

Mais nous n'avons pas encore atteint le cœur de cet extrait. Pour y parvenir, mettons en évidence le sens réel de quelques syntagmes. Tout d'abord, que nous dit l'expression « depuis un demi-siècle » ? Est-elle fortuite, anodine ? Certainement pas, puisqu'elle fixe un repère historique. En effet, si partant de l'année de sa formulation, l'année 1944, nous remontons le temps d'une cinquantaine d'années, nous obtenons une seconde date : **1894**.

1894 ! Quelle est son importance, autrement dit eut-il cette année-là des événements en rapport avec ce que décline Charles de Gaulle ? On dénombre plus d'un fait colonial : le 26 janvier, **Béhanzin**, roi de Dahomey est vaincu et soumis, après deux années de résistance. Il est exilé en Martinique, puis en Algérie où il mourra en 1906. Or, dix jours plus tôt, Goutchili dit Agoli Agbo est devenu roi. Le 12 février, **Tombouctou** est prise par les Français. Le 20 mars **est créé par le Ministère des Colonies**. Du 29 avril au 11 novembre a lieu l'**Exposition universelle**, internationale et coloniale de Lyon. Le 22 juin est pris le décret de **création de la colonie du Dahomey** avec Victor Ballot à sa tête. En septembre a lieu l'**Expédition de Monteil en Côte d'Ivoire contre Samori Touré**. Le 12 décembre est lancé l'**Expédition de Madagascar** par lequel les troupes du commandant Bienaimé s'emparent de Tamatave. Le 31 décembre 1893, dernier jour avant 1894, marque la **fin du mandat de Lanessan**, nommé gouverneur général de l'Union d'Indochine en 1891, après qu'il ait achevé la « pacification » du Tonkin et dirigé la Guerre franco-siamoise de 1893.

On le voit bien, l'année 1894 auquel Charles de Gaulle fait implicitement référence n'est pas du tout un repère historique anodin : deux grands chefs militaires africains opposés à l'expansion coloniale française sont vaincus : Béhanzin et Samori ; trois territoires, le Dahomey, Tombouctou (Mali actuel) et la Côte d'Ivoire sont désormais soumis ; le ministère français des colonies est créé le 20 mars afin de coordonner toute la politique d'expansion et

d'administration coloniale. Quinze mois plus tard, le 16 juin 1895, est créée l'Afrique-Occidentale Française (A-OF.), la toile qui comprendra le Sénégal, le Soudan français [Mali], la Guinée et la Côte d'Ivoire ; puis la Mauritanie, la Haute-Volta [Burkina Faso], le Togo et le Dahomey [Benin].

Mais, 1894, est encore bien plus que cela. C'est très exactement dix ans après la *Conférence de Berlin* (1884 – 1895) à laquelle Charles de Gaulle fait implicitement référence. En effet, c'est ce que signifie en propre le syntagme « à l'appel d'une vocation civilisatrice » mise en œuvre « sous l'impulsion des gouvernements de la République », autrement dit la république de Jules Grévy, chef d'État, et de Jules Ferry, chef du Gouvernement français, qui sera partie prenante de la *Conférence de Berlin*.

Toutefois, lorsqu'il affirme que la « **vocation civilisatrice** » de la France est « **vieille de beaucoup de centaines d'années** », Charles de Gaulle ne commet-il pas un anachronisme ? Car la République ne date que de 1792, soit à peine cent-cinquante-deux ans (152) ans avant 1894. À moins qu'il n'ait voulu dire que la République française est parvenue à réaliser la « vieille » « vocation civilisatrice » de la France qui remonterait à la période des *Grandes découvertes* maritimes avec, par exemple, la possession d'une partie du Sénégal ou des Amériques (Saint-Domingue, Louisiane, etc.). Le mot évoque une réalité ancienne.

En tous les cas, dans l'histoire universelle, toute domination coloniale repose, à ses débuts, sur la violence, l'exercice effectif de la force brute : *le droit de conquête*. Mais si elle s'amorce toujours par le *polémos*, πολέμος d'Héraclite qui de *l'un, fait le maître et, de l'autre, un esclave*, elle se termine nécessairement par la victoire de l'esclave et la sursomption de l'esclavage.

Le mot ahurissant de Charles de Gaulle est conforme à cette vérité historique. Ainsi doit s'entendre la liste nominative des quinze militaires français<sup>271</sup> qui, par la force des armes « ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire ». Ils ont vaincu l'hostilité de la géographie (Nature) et suscité « l'aurore » de l'histoire (sociétés africaines). Sous ce rapport, la France ouvre le *matin* en Afrique, selon Charles de Gaulle.

À titre récapitulatif, alignons les trois dates **1884 – 1894 – 1944**. Elles fixent le tracé historique d'un temps colonial. La première date marque le point de départ du partage de l'Afrique noire entre puissances européennes. La deuxième date est celle de la « pacification » et de l'administration quasi complète de l'Afrique de l'Ouest, par l'armée française. La dernière date, celle du *Discours de Brazzaville*, est le *matin* français qui suit « l'aurore » africaine de l'aménagement renouvelé de cette domination et elle ouvre une période.

Le vocable « aurore » revêt une réelle importance. Il a généralement deux significations. La première désigne le moment intermédiaire, éclatant et lumineux, entre l'aube (mi-obscur) et le lever du soleil en sa clarté, autrement dit le matin. La seconde signification, dérivée, est le

---

<sup>271</sup> Brazza est un militaire de la Marine. Il réprouvait la violence.

commencement d'un phénomène. Il semble bien que Charles de Gaulle emploie le mot en ses deux sens.

Au total, cet extrait, qui constitue le cœur du *Discours de Brazzaville*, récapitule tous les arguments constitutifs du *racisme d'État* en France. Et il a servi, il sert toujours et il servira sans doute encore longtemps. Si rien n'est fait pour le supprimer il continuera comme le fondement à toutes les relations avec l'Afrique noire jusqu'à ce que la France y perde toute présence et influence.

Nous venons de rappeler les étonnantes « thèses africaines de 1944 » de l'officier Charles de Gaulle, alors qu'il est à la tête de la France Libre, à un moment de bascule historique de l'Afrique et où le Nazisme est sur le point d'être totalement défait.

Ces « thèses africaines de 1944 » sont la synthèse idéologique et politique de tous les arguments racialistes et les idées racistes antérieures. Elles valent encore comme l'expression achevée de ce qu'est *le racisme d'État* en France, en tant que fondation et fondement de toute la politique africaine de la France, de la Troisième à la Cinquième République. Elles sont énoncées au moment de la transition de la période coloniale de type militaire fondée sur la violence (occupation territoriale et exploitation directe de la force de travail) à la domination néocoloniale (exploitation économique-financière et minière ainsi que politique). *Le racisme d'État* couvre et vaut comme l'accastillage idéologique ou la superstructure juridique de ces deux phases historiques.

Aussi est-il, pour la France, impossible de remanier de fond en comble ou de supprimer sa politique africaine, sans la destruction complète de cette fondation politique et de ce fondement cognitif. Nous devons donc, à présent, déconstruire jusqu'à sa racine le racisme prôné par Arthur Joseph Gobineau qui a cru trouver dans le « sang » la raison de « l'inégalité des races humaines », d'une part, en nous appuyant sur la génétique, et, d'autre part, reprenant le peuplement français qui, à l'examen et quel que soit les théories retenues, est d'origine africaine, voire noire. Puis, nous verrons comment, dès la Révolution française, une élite et les masses populaires ont combattu les thèses racistes, avec Brissot, l'abbé Raynal, Piis, l'abbé Grégoire, etc.

Nous le disons et dussions-nous le répéter, « les thèses de 1944 » de Charles de Gaulle sont la synthèse finale et définitive la mieux élaborée de tout ce que la littérature expansionniste, navale, militaire, littéraire et des *Grandes découvertes* ont recueilli et rapporté sur les Noirs. Elles achèvent une longue période historique qui débute au Moyen Âge et qui, par une exceptionnelle longévité, s'est maintenue jusqu'à nous.

Il est maints exemples de Français qui, en leur temps, ont suggéré un autre type de relation à l'Afrique et au monde noir. Ceux de l'abbé Grégoire, Louis-Sébastien Mercier et Anacharsis Clotz sont les plus emblématiques. Mais ce n'est pas ceux que Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle choisirent.

Mais de nombreux Européens, intellectuels et politiques, savants et humanistes, de tous horizons, ont protesté contre les délires esclavagistes sur l'infériorité raciale des Noirs. Mais, dans ce long combat, l'abbé Grégoire aura été l'un des plus actifs et des plus éloquents. Il est regrettable qu'il reste encore largement méconnu par les Africains, alors même qu'il aurait dû rester et occuper une place tout à fait à part dans les mémoires des Noirs.

Aucun « Blanc », avant lui, n'aura autant combattu pour leur liberté. Dans la *Dédicace* de son ouvrage sur la défense des Noirs, il dresse une liste impressionnante de noms, frappante non seulement par sa longueur, mais aussi et surtout par la qualité même (statut, prestige, notoriété et compétences) des personnes qui la composent et auxquels il dédie son livre en raison de leur combat contre l'esclavage. Cet inventaire nominatif est prodigieux et édifiant.

Car il ne cite pas moins de deux cent quatre-vingt-huit (288) patronymes d'hommes et de femmes de diverses nationalités. Ainsi : 71 Français, 153 Anglais, 22 Américains, 8 Nègres et Sang-Mêlés, 9 Allemands, 8 Danois, 9 Suédois, 7 Hollandais, 4 Italiens. Et, à cette liste, il fait le choix délicat de ne pas énumérer les patronymes des humanistes espagnols et portugais, mais s'est contenté d'exposer l'humanisme de ces deux pays de l'Ibérie dont il estime qu'ils devraient servir de référence et modèle à Napoléon Bonaparte.

Par ailleurs, on note avec profit que, parmi les noms cités, certains sont des appellations d'association sans que soit précisé le nombre de leurs membres respectifs. Au reste, dit-il, cette liste est loin d'être exhaustive. Des noms n'y figurent pas, soit parce qu'il les a malencontreusement oubliés, soit parce qu'ils lui sont simplement méconnus. Si nous pouvions y ajouter les noms des personnalités espagnoles, portugaises, des membres des associations citées et des auteurs anonymes, cette liste se verrait considérablement augmentée. En outre, il précise qu'elle est approximative : « La liste qu'on vient de lire [celle des 288 noms], écrit-il, est sans doute très-incomplète (*sic*) ; elle réclame des noms honorables, que j'ai oubliés, ou que je n'ai pas l'avantage de connaître, soit que dans leurs écrits les auteurs aient (*sic*) [ont] gardé l'anonyme, soit que leurs écrits aient (*sic*) [ont] échappé à mes recherches ; je recevrai avec reconnaissance tous les renseignements qui peuvent réparer ces omissions involontaires, rectifier les erreurs, et compléter l'ouvrage. Parmi ces écrivains un grand nombre sont morts ; je dépose sur leurs tombes des hommages, et j'offre le même tribut à ceux qui vivent encore, et qui n'ayant pas apostasié leurs principes, comme [Peter Lotharius] Oxholm, poursuivent sans relâchement leur noble entreprise, chacun dans la sphère où l'a placé la providence.

Philanthropes ! personne n'est juste et bon impunément ; entre le vice et la vertu la guerre commencée à la naissance des temps, ne finira qu'avec eux. Dévorés du besoin de nuire, les pervers sont toujours armés contre quiconque ose relever leurs forfaits, et les empêcher de tourmenter l'espèce humaine. À leurs coupables tentatives, opposons un mur d'airain, mais vengeons-nous d'eux par des bienfaits »<sup>272</sup>.

---

<sup>272</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages XIV – XV.

En effet, l'abbé Grégoire n'eut pas tort d'affirmer que sa liste était « incomplète ». Sans qu'on puisse lui en vouloir, on note l'oubli ou la méconnaissance de noms prestigieux, par exemple, dans le chapitre sur les signataires *Noirs et Sang-Mêlés*. Il n'y est fait pas mention des noms que Julie Duprat a rappelé dans deux de ses écrits, *Les premiers abolitionnistes Noirs en métropole (1789-1794)*<sup>273</sup> et *Avant Dumas : Piis et Barbault Royer*<sup>274</sup>.

Il existe une large et dense bibliographie consacrée à ce thème, dans lequel se rangent les travaux du *Groupe de recherches sur la première colonisation européenne* qui était composé de Yves Bénot<sup>275</sup>, Jean-Claude Halpern<sup>276</sup>, Florence Gauthier<sup>277</sup>, Marcel Dorigny<sup>278</sup>, Bernard Gainot<sup>279</sup>, Michel Vovelle dont j'étais membre.

Aussi nous contenterons-nous ici de la chanson de Piis.

Dans l'action antiraciste européenne et française, il y eut trois forces distinctes, mais complémentaires : un mouvement intellectuel ; un courant politique et une mouvance culturelle, qui répandront toutes leurs idées au sein du peuple et dans les milieux éclairés.

Parmi eux, un artiste *métis* se dégage par son haut niveau de formation, son éloquence, la puissance philosophique de ses paroles et leur mise en musique sur partition : Pierre-Antoine-Augustin Piis<sup>280</sup>, *chansonnier de la République* dont nous citerons un texte tiré des *chansons patriotiques* : *La liberté de nos colonies* parfois intitulé *La Liberté des Nègres*.

---

<sup>273</sup> Julie Duprat, *Les premiers abolitionnistes Noirs en métropole (1789-1794)*, 13 mai 2020. En collaboration avec le carnet Noire Métropole. L'Histoire à la BnF.

<sup>274</sup> Julie Duprat, *Avant Dumas : Piis et Barbault Royer*, publié 15/11/2021, <https://minorhist.hypotheses.org/1735> ; Huguette Krief, *Le Métis révolutionnaire, Barbault-Royer, homme de lettres et voyageur engagé*, coll. Géographie du monde, Éditions Classiques Garnier, Paris, 2021.

<sup>275</sup> Yves Bénot, *La démenche coloniale sous Napoléon*, essai, coll ; série histoire contemporaine, Éditions La Découverte, Paris, 1992 ; Yves Bénot, *Massacres coloniaux 1944 – 1950 : la IV<sup>e</sup> république et la mise au pas des colonies*, Préface de François Maspéro, Paris, 1994.

<sup>276</sup> Jean-Claude Halpern (compte rendu), *Léger-Félicité Sonthonax. La première abolition de l'esclavage. La Révolution française et la Révolution de Saint-Domingue*, Annales Historiques de la Révolution Française, 2006/3 n° 345, pages 188 à 191.

<sup>277</sup> Florence Gauthier, *L'aristocratie de l'épiderme, Le combat de la société des Citoyens de couleur 1789|1791*, préface de Pierre Philippy, coll. Histoire pour aujourd'hui, CNRS Éditions, Paris, 2007.

<sup>278</sup> Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *La Société des Amis des Noirs 1788 – 1799, Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, coll. Mémoires des peuples, La Route de l'esclave, Éditions Unesco, Paris, 1998.

<sup>279</sup> Bernard Gainot, *L'abbé Grégoire et la place des Noirs dans l'histoire universelle*, Référence électronique Bernard Gainot, « L'abbé Grégoire et la place des Noirs dans l'histoire universelle », Gradhiva, 10|2009, mis en ligne le 04 novembre 2012, consulté le 07 janvier 2013.

<sup>280</sup> Pierre-Antoine-Augustin chevalier de Piis : fils d'un noble Secrétaire et interprète de Charles X (roi de France ; 1757-1836), alors comte d'Artois. - Auteur dramatique et poète. - Co-fondateur avec Pierre-Yvon Barré (1749-1832) et Rosière du Théâtre du Vaudeville et fondateur du Théâtre des Troubadours. - Archiviste de la Préfecture de Police. - Fondateur du Portique républicain. - Dessinateur (techniques utilisées : plume, aquarelle).

**Biographie** : *Augustin de Piis, un auteur franco-haïtien de la Révolution*, 10/05/2023, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Livre, et Julie Duprat, *Avant Dumas : Piis et Barbault Royer*.

## Chapitre 2 : Liste des Conquérants français de l'Afrique, selon Charles de Gaulle

*Les éléments de biographie des personnalités ci-dessous sont tous extraits du site Wikipédia/*

1/ Joseph **Gallieni** (24 avril 1849, Saint-Béat, Haute-Garonne - 27 mai 1916, Versailles, Yvelines), **général, maréchal de France et administrateur colonial** français.

Il **prend une part active à l'expansion et à la consolidation de l'empire colonial, notamment en Afrique**. Il fonde une **méthode qui associe la brutalité**, comme avec la répression de l'insurrection des Menalamba à Madagascar, **au développement économique** après une conquête progressive des territoires.

2/ Pierre Savorgnan de **Brazza** (26 janvier 1852, Rome, Italie - 14 septembre 1905, Dakar, Sénégal), **figure majeure de l'exploration et de la colonisation française en Afrique centrale**. D'origine italienne, naturalisé français, il est connu pour ses **expéditions dans le bassin du Congo** et pour son rôle dans la **fondation du Congo français**.

3/ Alfred Amédée **Dodds** (Saint-Louis, Sénégal, 6 février 1842 – Paris, 17 juillet 1922), **général** français, grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire.

**Métis** par ses deux parents, après s'être distingué comme **capitaine** durant la Guerre de 1870, il est **commandant supérieur des troupes françaises au Sénégal à partir de 1888**, puis, commandant en chef de la seconde **expédition du Dahomey** (actuel Bénin), il mène la conquête du territoire entre 1892 et 1894, en **déposant le roi Béhanzin**.

4/ Joseph **Joffre** (12 janvier 1852, Rivesaltes, Pyrénées-Orientales - 3 janvier 1931, Paris, Seine), **général, maréchal de France** et membre de l'**Académie française**. Il s'illustre notamment **comme généralissime des armées françaises durant la Première Guerre mondiale** entre 1914 et 1916.

Après un début de carrière marqué par les **expéditions coloniales** (Tonkin, Soudan français et Madagascar), il est nommé en 1911 **chef d'État-Major général de l'Armée**, notamment parce qu'il est un spécialiste de la logistique ferroviaire.

5/ Louis-Gustave **Binger** (14 octobre 1856, Strasbourg, Bas-Rhin - 10 novembre 1936, L'Isle-Adam, Seine-et-Oise), **figure majeure de l'exploration et de la colonisation française en Afrique de l'Ouest**. **Officier, explorateur et administrateur colonial**, il a joué un **rôle déterminant** dans la consolidation de l'empire colonial français dans la région.

6/ Jean-Baptiste **Marchand** (22 novembre 1863, Thoissey, Ain - 13 janvier 1934, Paris), **général et explorateur** français qui est surtout connu pour son **expédition au Soudan et sa rencontre avec les troupes britanniques à Fachoda**, un événement qui faillit déclencher une guerre entre la France et le Royaume-Uni.

**Officier formé à l'école militaire**, il se distingue rapidement par son courage et ses qualités de chef. Il participe à de nombreuses campagnes coloniales, notamment en Afrique-Occidentale française.

7/ Émile **Gentil** (4 avril 1866, Volmunster, Moselle - 30 mars 1914, Bordeaux), **officier de marine, explorateur et administrateur colonial** français. Il a donné son nom à Port-Gentil, la capitale économique du Gabon.

Gentil est diplômé de l'École navale. Après avoir servi dans la Marine, il est chargé en tant qu'enseigne d'une mission hydrographique au Gabon, entre 1890 et 1892. Il choisit ensuite d'intégrer l'administration coloniale.

8/ Fernand **Foureau** (17 octobre 1850, Saint-Barbant, Haute-Vienne - 17 janvier 1914, Paris), **explorateur français du Sahara** et qui fut notamment **gouverneur de la Martinique** de 1908 à 1913.

Fernand Foureau est né au château de Frédière dans le Limousin, il s'oriente vers des études scientifiques et de géographie, avec pour maître Henri Duveyrier. Engagé volontaire en 1870-1871, il entre dans la marine où il fait toute la campagne de l'armée du Nord. Il est fait prisonnier de guerre après la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier 1871.

8/ François **Lamy**, ou Amédée Lamy, dit le commandant Lamy (7 février 1858, Mougins, Alpes-Maritimes - 22 avril 1900 lors de la bataille de Kousséri au Cameroun, est un **officier explorateur** français.

10/ Gustave **Borgnis-Desbordes** (22 octobre 1839, Provins - 18 juillet 1900, Hanoï), **général de division** français. Il a participé à la **conquête coloniale française**, notamment en **Cochinchine** et au **Soudan français** (il entre à Bamako en 1883).

11/ Louis **Archinard** (11 février 1850, Havre - 8 mai 1932, Villiers-le-Bel), **général** français de la Troisième République, grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire.

Considéré avec Lyautey, Gouraud, Gallieni et Mangin comme **une des « plus pures gloires coloniales de la III<sup>e</sup> République »**, il contribue de manière importante à **l'extension de l'empire colonial français en Afrique occidentale**.

12/ Hubert **Lyautey**, né le 17 novembre 1854 à Nancy (Meurthe) et mort le 27 juillet 1934 à Thorey (Meurthe-et-Moselle), est un **général, maréchal de France** et **membre de l'Académie française**. Sa notoriété reste liée à son action politique et militaire qui **impose le modèle de colonisation « à la française »** et l'institution d'un protectorat au Maroc.

13/ Henri **Gouraud** (17 novembre 1867, Paris, Seine - 16 septembre 1946, Paris, Seine), **général d'armée** français. Il participe à la **colonisation de l'Afrique et du Levant**. Pendant la Grande Guerre, il combat en Argonne, aux Dardanelles et en Champagne. Figure importante de l'après-Empire ottoman, il fut Haut-commissaire de la République française au Levant de 1919 à 1922 d'où il dirigea les campagnes militaires en Cilicie et en Syrie.

**Affilié au parti colonial**, c'est un **colonisateur actif** qui s'inscrit **dans le sillage de Gallieni et de Lyautey**.

14/ Charles **Mangin** (6 juillet 1866, Sarrebourg, Meurthe - 12 mai 1925, Paris), **général** français, grand-croix de la Légion d'honneur et médaillé militaire.

Appartenant à l'infanterie coloniale, il commence sa carrière en outre-mer, notamment dans la mission Congo-Nil du commandant capitaine Marchand, et dans la prise de Marrakech au Maroc. Il

s'illustre ensuite durant la Première Guerre mondiale, dont il fait partie des principaux généraux, aux côtés de Nivelle, Foch et Pétain. Il est l'**inventeur du feu roulant de l'artillerie**.

15/ Victor-Emmanuel Étienne **Largeau** (11 juin 1867, Irun, Espagne - 27 mars 1916, Froidos, Meuse), **général** français qui joua un **rôle décisif dans la colonisation et la création du Tchad**.

C'est l'un des 42 généraux français morts au combat durant la Première Guerre mondiale.

Né dans le Pays basque espagnol, il est d'origine poitevine et **son père est lui-même explorateur colonial en Afrique** (Victor Largeau, explorateur né à Niort en 1840, fit deux tentatives pour traverser le Sahara par Ghadamès (1875) et pour gagner Tombouctou (1877)).

### Chapitre 3 : Jules Ferry, sur la Colonisation et la Mission civilisatrice (28 juillet 1885)

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>

**M. Jules Ferry** : Messieurs, je suis confus de faire un appel aussi prolongé à l'attention bienveillante de la Chambre, mais je ne crois pas remplir à cette tribune une tâche inutile. Elle est laborieuse pour moi comme pour vous, mais il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays.

Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées ; à des idées économiques, à **des idées de civilisation de la plus haute portée** et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, **le besoin de débouchés**.

Est-ce que c'est quelque chose de chimérique ? Est-ce que c'est une vue d'avenir, ou bien n'est-ce pas un besoin pressant, et on peut dire le cri de notre population industrielle ? Je ne fais que formuler d'une manière générale ce que chacun de vous, dans les différentes parties de la France, est en situation de constater.

Oui, ce qui manque à notre grande industrie, que les traités de 1860 ont irrévocablement dirigé dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés.

Pourquoi ? Parce qu'à côté d'elle l'Allemagne se couvre de barrières, parce qu'au-delà de l'océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes et protectionnistes à outrance ; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment, mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels parce que ces grands États commencent à verser sur nos propres marchés des produits qu'on n'y voyait pas autrefois. Ce n'est pas une vérité seulement pour l'agriculture, qui a été si cruellement éprouvée et pour laquelle la concurrence n'est plus limitée à ce cercle des grands États européens pour lesquels avaient été édifiées les anciennes théories économiques ; aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, la concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde. (Très bien ! très bien !)

C'est là une grande complication, une grande difficulté économique.

[...]

C'est là un problème extrêmement grave.

Il est si grave, messieurs, si palpitant, que les gens moins avisés sont condamnés à déjà entrevoir, à prévoir et se pourvoir pour l'époque où ce grand marché de l'Amérique du Sud, qui nous appartenait de temps en quelque sorte immémorial, nous sera disputé et peut-être enlevé par les produits de l'Amérique du Nord. Il n'y a rien de plus sérieux, il n'y a pas de problème social plus grave ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale.

[...]

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question.

Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : qu'est-ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce sinon une autre forme de la barbarie ? **Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant de droits que vous ? Est-ce qu'elles ne sont pas maîtresses chez elles ? Est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré ; vous les violentez, mais vous ne les civilisez pas.**

Voilà, messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire : c'est de la métaphysique politique... (Ah ! ah ! à l'extrême gauche.)

Voix à gauche : Parfaitement !

**M. Jules Ferry** : et je vous défie - permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pelletan - de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. Vous ne la soutiendrez pas jusqu'au bout, car vous êtes, comme votre honorable collègue et ami M. Georges Perin, le partisan de l'expansion coloniale qui se fait par voie de trafic et de commerce.

[...]

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement **qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures...** (Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.)

**M. Jules Maigne** : Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

**M. de Guilloutet** : C'est la justification de l'esclavage et de la traite des Nègres !

**M. Jules Ferry** : Si l'honorable M. Maigne a raison, si la Déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? Ils ne vous appellent pas ! (Interruptions à l'extrême gauche et à droite. - Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche.)

**M. Raoul Duval :** Nous ne voulons pas les leur imposer ! C'est vous qui les leur imposez !

**M. Jules Maigne :** Proposer et imposer sont choses fort différentes !

**M. Georges Périn :** Vous ne pouvez pas cependant faire des échanges forcés !

**M. Jules Ferry :** Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... (Marques d'approbation sur les mêmes bancs à gauche - **nouvelles interruptions à l'extrême gauche et à droite.**)

**M. Joseph Fabre :** C'est excessif ! Vous aboutissez ainsi à l'abdication des principes de 1789 et de 1848... (Bruit), à la consécration de la loi de grâce remplaçant la loi de justice.

**M. Vernhes :** Alors les missionnaires ont aussi leur droit ! Ne leur reprochez donc pas d'en user ! (Bruit.)

**M. le président :** N'interrompez pas, monsieur Vernhes !

**M. Jules Ferry :** Je dis que les races supérieures...

**M. Vernhes :** Protégez les missionnaires, alors ! (Très bien ! à droite.)

**Voix à gauche :** N'interrompez donc pas !

**M. Jules Ferry :** Je dis que les races supérieures ont des devoirs...

**M. Vernhes :** Allons donc !

**M. Jules Ferry :** Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement, quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. (Très bien ! très bien !) Mais, **de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation.**

**M. Paul Bert :** La France l'a toujours fait !

**M. Jules Ferry :** Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs ? Est-il possible de nier que, dans l'Inde, et malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant ?

**M. Clemenceau : C'est très douteux !**

**M. Georges Périn :** Rappelez-vous donc le discours de Burke !

**M. Jules Ferry.** Est-ce qu'il est possible de nier **que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise ?** Est-ce que notre premier devoir, la première règle que la France s'est imposée, que l'Angleterre a fait pénétrer dans le droit coutumier des nations européennes et **que la conférence de Berlin vient de traduire le droit positif, en obligation sanctionnée par la signature de tous les gouvernements,** n'est pas de combattre la traite des Nègres, cet horrible trafic, et l'esclavage, cette infamie. (Vives marques d'approbation sur divers bancs.)

[...]

**M. Jules Ferry :** Voilà ce que j'ai à répondre à l'honorable M. Pelletan sur le second point qu'il a touché.

Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est **le côté politique de la question.**

[...]

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, **la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence !**

Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement des institutions »... (Interruptions à gauche et à droite) qu'elles sont grandes, à l'heure qu'il est !

**M. Paul de Cassagnac :** Nous nous en souviendrons, c'est l'apologie de la guerre !

**M. de Baudry d'Asson :** Très bien ! **la République, c'est la guerre.** Nous ferons imprimer votre discours à nos frais et nous le répandrons dans toutes les communes de nos circonscriptions.

**M. Jules Ferry :** **Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde,** en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, **en regardant comme un piège,** comme une aventure, **toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient,** vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, **c'est abdiquer,** et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, **c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième.** (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs. - Très bien ! très bien ! au centre.) **Je ne puis pas,** messieurs, et personne, j'imagine, **ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays.**

**Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres,** et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les

**puissances européennes**, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... oh ! pas à nous qui ne verrons pas ces choses, mais **à nos fils et à nos petits-fils** ! il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelques puissantes, quelques grandes qu'elles aient été descendues au troisième ou au quatrième rang. (Interruptions.)

Aujourd'hui la question est très bien posée : **le rejet des crédits qui vous sont soumis, c'est la politique d'abdication proclamée et décidée.** (Non ! non !) Je sais bien que vous ne la voterez pas, cette politique, je sais très bien aussi que la France vous applaudira de ne pas l'avoir votée ; le corps électoral devant lequel vous allez rendre n'est **pas plus que nous partisan de la politique de l'abdication** ; allez bravement devant lui, dites-lui ce que vous avez fait, ne plaidez pas les circonstances atténuantes ! (**Exclamations à droite et à l'extrême gauche. - Applaudissements à gauche et au centre.**) ... dites que vous avez voulu une France grande en toutes choses...

**Un membre : Pas par la conquête !**

**M. Jules Ferry** : ... **grande par les arts de la paix, comme par la politique coloniale, dites cela au corps électoral, et il vous comprendra.**

**M. Raoul Duval** : Le pays, vous l'avez conduit à la défaite et à la banqueroute.

**M. Jules Ferry** : Quant à moi, **je comprends à merveille que les partis monarchiques s'indignent de voir la République française suivre une politique qui ne se renferme pas dans cet idéal de modestie**, de réserve, et, si vous me permettez l'expression, de pot-au-feu... (Interruptions et rires à droite) que les représentants des monarchies déchues voudraient imposer à la France. (Applaudissements au centre.)

**M. le baron Dufour** : **C'est un langage de maître d'hôtel que vous tenez là.**

**M. Paul de Cassagnac** : Les électeurs préfèrent le pot-au-feu au pain que vous leur avez donné pendant le siège, sachez-le bien !

**M. Jules Ferry** : Je connais votre langage, j'ai lu vos journaux... Oh ! l'on ne se cache pas pour nous le dire, on ne nous le dissimule pas : **les partisans des monarchies déchues estiment** qu'une politique grande, ayant de la suite, qu'une politique capable de vastes desseins et de grandes pensées, est l'apanage de la monarchie, **que le gouvernement démocratique, au contraire, est un gouvernement qui rabaisse toutes choses...**

**M. de Baudry d'Asson** : C'est très vrai !

**M. Jules Ferry** : Eh bien, lorsque les républicains sont arrivés aux affaires, en 1879, lorsque le parti républicain a pris dans toute sa liberté le gouvernement et la responsabilité des affaires publiques, il a tenu à donner un démenti à cette lugubre prophétie, et il a montré, dans tout ce qu'il a entrepris...

**M. de Saint-Martin** : Le résultat en est beau !

**M. Calla** : Le déficit et la faillite !

**M. Jules Ferry** :... **aussi bien dans les travaux publics** et dans la construction des écoles... (Applaudissements au centre et à gauche), **que dans sa politique d'extension coloniale**, qu'il avait le sentiment de **la grandeur de la France**. (Nouveaux applaudissements au centre et à gauche.)

Il a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et comme la Suisse républicaine, qu'il faut autre chose à **la France** : qu'elle **ne peut pas être seulement un pays libre**, qu'elle **doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe** toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie. (Applaudissements au centre et à gauche.)

Quand vous direz cela au pays, messieurs, comme c'est l'ensemble de cette œuvre, comme c'est la grandeur de cette conception qu'on attaque, comme c'est toujours le même procès qu'on instruit contre vous, aussi bien quand il s'agit d'écoles et de travaux publics que quand il s'agit de politique coloniale, quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire » soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront, et le pays sera avec vous, car **la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle** (Bravos prolongés à gauche et au centre. - Double salve d'applaudissements – l'orateur en retournant à son banc reçoit les félicitations de ses collègues.)

## LIVRE 10

### Chapitre 1 : « La Liberté des Nègres » par Pierre-Antoine-Augustin de PIIS<sup>281</sup>

*La Liberté des Nègres* ou *La Liberté de nos Colonies*, chanté à la Section des Tuileries le Décadi 20 Pluviôse, p. 32, sur l'air « Ah quel souvenir affreux, noté à la fin N° 7, p. 36 (paroles et partition).

Air : *Dans cette maison à 15 ans* (des Visitandines).

Le savez-vous, républicains  
Quel était le sort de ce nègre  
Qu'à son rang, parmi les humains,  
Un décret sage réintègre ?  
Il était esclave en naissant,  
Puni de mort pour un seul geste...  
On vendait jusqu'à son enfant...  
Le sucre était teint de son sang...  
Ah ! daignez m'épargner le reste... (bis).

Quand ils ont de leurs pouvoirs  
Donné la preuve indubitable,  
Qu'ont dit les députés des noirs

À notre sénat respectable ?  
« Nous n'avons plus de poudre, hélas !  
« Mais nous brûlons d'un feu céleste :  
« Aidez nos trois cent mille bras  
« À conserver dans nos climats  
« Un bien plus cher que tout le reste. (bis).

Soudain à l'unanimité :  
« Allez dire à nos colonies  
« Qu'au désir de l'humanité,

---

<sup>281</sup> Pour d'autres éléments de biographie de Pierre-Antoine-Augustin, chevalier de Piis, haut fonctionnaire de police, hommes de lettres, chansonnier, poète, dramaturge, cofondateur du théâtre du Vaudeville et directeur de théâtre, consulter le site du Centre de Recherches sur les littératures et la Sociopoétique (CRLS) et de l'Université Clermont Auvergne, *Poètes en Révolution*, Université Clermont Auvergne, <https://poetes-en-revolution.msh.uca.fr/piis-de> ; lire également sa production littéraire : *L'Inutilité des prêtres* (chanson, 1793), *L'Amitié républicaine* (vaudeville, 1794), *Les jeux de l'enfance* (vaudeville, 1794), *La Piété filiale* (vaudeville, 1794), *Stances contre l'athéisme* (stance, 1794), *Le Stoïcisme* (vaudeville, 1794), *Le Retour de la pudeur* (vaudeville, 1795). Les Archives duspectacle.net : *Le Manteau de Pierre-Yves Barré...* (1806), *La Double Apothéose* (1800), *Le Rémouleur et la Meunière* (1800) et *Lamotte-Houdar* (1800). Ce site « recense les spectacles sur lesquels cette personne est mentionnée comme auteur ». Louis François Mariage *Portrait de Pierre-Antoine-Augustin, chevalier de Piis*, <https://www.mskgent.be/fr/collection/2013-tz>, Musée des Beaux-Arts de Gand (MSK). Lire son excellent et original texte, *Harmonie imitative de la langue française*, Les grands classiques, Poésie Française : 1<sup>er</sup> site français de poésie.

« Par nous elles sont affranchies,  
« Et si des peuples oppresseurs,  
« Contre un tel vœu se manifestent,  
« Pour amis et pour défenseurs,  
« Enfin... pour colons de vos cœurs,  
« Songez que les Français vous restent... (bis).

Doux plaisir de maternité  
Devenir plus cher à négresse,  
Et prendre avec fécondité  
Un caractère de sagesse :  
Zizi ! toi, n'étais, sur ma foi,  
Trop fidèle ni trop modeste ;  
Mais toi t'en feras double loi,  
Si petite famille à toi  
Dans caze à toi, près de toi reste... (bis).

Américains, l'égalité  
Vous proclame aujourd'hui nos frères :  
Vous aviez à la liberté  
Les mêmes droits héréditaires :  
Vous êtes noirs, mais le bon sens  
Repousse un préjugé funeste :  
Seriez-vous moins intéressants ?  
Aux yeux des républicains blancs  
La couleur tombe et l'homme reste (bis).

Pierre-Antoine-Augustin Piis.

## Chapitre 2 : rompre ou continuer le racisme d'État ?

Qui donc, en France, entendra ce qui est dit ? Il y a un nouvel élan en Afrique noire. Nul ne pourra plus l'arrêter. La France n'a plus d'autre choix que de proposer une nouvelle relation à l'Afrique fondée sur les grands idéaux passés de la Révolution française. C'est à son passé révolutionnaire que la France doit revenir, si elle veut maintenir une place en Afrique.

Mais sans doute Beckett, spécialisé dans la construction de l'absurde, aurait-il pu, du *racisme d'État* français, faire un véritable « théâtre de l'absurde » et y laisser Clov répéter, *one more time*, son même constat : « Ça peut finir. Toute la vie, les mêmes questions, les mêmes réponses »<sup>282</sup>. Ou reprendre la colère questionnante d'un « Hamm (*excédé*). - Vous n'avez pas fini ? Vous n'allez donc jamais finir ? (*Soudain furieux*.) Ça ne va donc jamais finir ! »<sup>283</sup>.

Ce constat, cette question et cet étonnement ne sont pas neutres. En effet, il est des phénomènes qui, d'eux-mêmes, ne finissent pas, mais dont les fondements ne s'ébranlent que par une amplification de la conscience. Parmi ces phénomènes se rangent le *racisme d'État* français à l'endroit des Noirs.

Pourquoi perdure-t-il autant que ce *racisme d'État* et jusqu'à nous intact, quand il s'est effondré ailleurs, en ex-Indochine française et ex-Afrique française du Nord ? C'est que nous sommes en présence d'un vrai et vieux « Monument historique », selon l'exacte signification qu'en donne l'État français : « Un monument historique est un immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin, grotte...) ou un objet mobilier (meuble ou immeuble par destination) recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur »<sup>284</sup>.

Le *racisme d'État* français, ce « monument historique », est la « Bastille malcommode et vermoulue qu'il conviendrait de raser », pour reprendre le mot de Goethe dans sa *Théorie des couleurs* ?

Imaginons, à présent, un instant, l'abbé Grégoire écoutant Pierre-Antoine-Augustin Piis chantant *La liberté des Nègres* et méditant tous deux sur leur sort. Que n'auraient-ils appelé à leur égalité ! Rien n'est achevé. Car la peau reste encore une ombre.

Regardez bien le Nègre-comprador, celui-là qui a si peur du sombre de son ombre, parce qu'il colle sa peau noire si fortement à sa conscience qu'il ne peut l'en détacher et, dès lors, se convainc à admettre l'infériorité de couleur et, juste après, son infériorité culturelle. Le travail du raciste est toujours de le lui faire admettre. Un raciste de renom, Edouard Long, frappé par l'intelligence de Francis Williams, nègre de la Jamaïque, n'accepte pas qu'il puisse être un homme polyglotte et polymathe et, donc, dit grand mal de lui par un portrait qui en fait un noir

---

<sup>282</sup> Samuel Beckett, *Fin de partie*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1957, p. 17.

<sup>283</sup> Samuel Beckett, *op. cit.*, p. 36. 36.

<sup>284</sup> Ministère de la culture : « Ce statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de l'intérêt patrimonial d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir », *Les monuments historiques*.

qui n'aime pas les Nègres ; un noir raciste envers les noirs, se proclamant blanc au-dedans de soi<sup>285</sup>.

Ainsi avons-nous, au final, deux portraits opposés de Francis Williams, celui négatif d'Edouard Long et celui positif de l'abbé Grégoire. Le Nègre-comprador relève du premier portrait et est une victime du *racisme d'État* français. Il ne sait pas échapper à sa peau, parce qu'il ne peut pas comprendre que, en son fond « le racisme est le résultat cognitif d'une prédication fausse sur un inexistant, « la race ». Regardez-le donc, il ne sait pas « rire » comme Démocrite pour railler l'absurdité de ce qu'on lui a enseigné sur sa peau. Il est habitant du *monument historique* créé par le *racisme d'État*. Pire, il en jouit assidument, car il a appris à prendre le strapontin pour un fauteuil, comme durant le commerce triangulaire de la pacotille en échange de captifs. Dès lors que le *racisme d'État* choisit un nègre pour l'élever socialement, il ne se pose toujours qu'une question de la plus grande des banalités : *Pourquoi moi ?* Chacun l'aura compris, c'est cela que nous désignons comme une *question à la Williams*, du Williams « fictif » tel que décrit par Edouard Long. Mais il y a le second Williams, celui réel de l'abbé Grégoire, qui, cite son poème latin (en prose) au titre éloquent<sup>286</sup> et dédié au nouveau gouverneur de la Jamaïque, le jeune brigadier général George Haldane<sup>287</sup> dans lequel est vanté la couleur noire de la peau de sa Muse, *Nigerrima* : « ta face noire ne peut être pour toi un sujet de honte »<sup>288</sup>.

Dans la rédaction de son poème, *Femme noire*<sup>289</sup>, il semble bien que, outre Hölderlin, Senghor se soit fortement inspiré de ce poème de Francis Williams, *Nigerrima* devenant la *Femme noire*. Nous en fournissons l'explication dans *Quatre Études sur Senghor* (à paraître). D'autant que Senghor affirme avoir lu l'ouvrage de l'abbé Grégoire<sup>290</sup> et ne pouvait donc pas ignorer ce poème.

---

<sup>285</sup> L'abbé Grégoire : « Long [...] prétend que Williams dédaignait ses parents, qu'il était dur, presque cruel envers ses enfants et ses esclaves. Il affectait un costume particulier, et portait une longue perruque, pour donner une haute idée de son savoir ; **lui-même se définissait un Blanc sous une peau noire**, car il méprisait les hommes de sa couleur. Il soutenait d'ailleurs que le Nègre et le Blanc, chacun parfait dans son espèce, étaient supérieurs aux Mulâtres, formés d'un mélange hétérogène. Ce portrait peut être vrai, mais il faut se rappeler qu'il n'est pas tracé par une main amie », *op. cit.*, p. 238.

<sup>286</sup> Francis Williams, *Au très-intègre et puissant George Halde, écuyer, gouverneur de la Jamaïque, qui réunit au suprême degré la vertu et la valeur* ou avec le titre *An Ode to George Haldane* : « Enfin nos douleurs s'évanouissent [...] Toutes les classes de la société te féliciteront d'avoir brisé le joug sur leur tête et consolé notre île des tourmens (sic) *immérités* dont elle était victime [...] L'Ecosse s'applaudit d'avoir enfanté celui dont le génie rend des services si éminents (sic) au trône britannique [...] Mais Minerve permet-elle à un Éthiopien de chanter les exploits des grands capitaines ? [...] Il dirait que Haldane, ce favori de Mars, égale le fils de Pelée dans les conseils et les combats [...] en agréant les vers que t'adresse un poète, oublie la teinte de sa peau, pour ne penser qu'à son cœur. Dans des corps diversement configurés, la puissance du Créateur a placé des âmes homogènes ; et qu'importe la couleur à la probité, à toutes les vertus.

Sous ta robe rembrunie, Muse, ose pénétrer dans la chambre du César des Indes occidentales, vas lui offrir tes hommages : ta face noire ne peut être pour toi un sujet de honte ; l'intégrité des mœurs, l'éclat des talens (sic) et la douce éloquence peuvent orner une figure africaine [...]

Cette île m'a vu naître et croître sous les auspices de la célèbre Angleterre [...] », cité par l'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages 241 à 245.

<sup>287</sup> George Haldane, né en juillet 1722 et mort le 26 juillet 1759, à 37 ans, grand soldat, est issu d'une famille d'hommes politiques (père et oncle). Il sera gouverneur-général de la Jamaïque de 1756 à 1759. C'est un aïeul de Jeremy Corbyn, le travailliste britannique.

<sup>288</sup> L'abbé Grégoire dans *Williams* y dresse un large portrait, *op. cit.*, pages 235 à 245.

<sup>289</sup> Léopold Sédar Senghor, *Femme noire, Chants d'ombre*, 1945, in *Poésie complète*, Édition critique, Pierre Brunel coordinateur, 1<sup>ère</sup> édition Madrid ; Barcelone ; La Havane ; Lisbonne ; Paris ; Mexico ; Buenos Aires ; Sao Polo ; Lima ; Guatemala ; San José ; Caracas, coll. Planète libre, CNRS Éditions, p. 20.

<sup>290</sup> Senghor : « On n'a pas assez mis l'accent sur la *culture noire* elle-même – je ne dis pas son influence – que des ethnologues européens – allemands, français, anglais – commencèrent de révéler à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, bien que l'abbé Grégoire, l'antiesclavagiste, eût écrit, déjà en 1808, un livre intitulé *De la littérature des Nègres* – et non « des Noirs » comme je l'ai

Mais comment donc ne pas être frappé par la haute qualité de formation intellectuelle de tous ces Nègres et des Métis à l'époque des *Lumières* et durant la Révolution française, et ne pas attristé par le faible niveau des élites noires et métisses de l'époque actuelle en France ?

Nous devons garder en mémoire les travaux de l'abbé Grégoire et les mots qui suivent de Pierre-Antoine-Augustin Piis, pour refonder complètement la relation entre la France et les Noirs. À défaut, l'un perdra tout, quand l'autre aura tout à gagner.

En conclusion, le mot de Piis :

« Le peuple français n'était que léger quand il célébrait les passions ; mais quand il célébrera les vertus, il sera toujours à la hauteur de la révolution »<sup>291</sup>.

Mais,

À quand donc la *Fin de partie* ? Comme Clov, au nom significatif, enfonçons *le clou* jusqu'au point de résistance où se rompt toute absurdité !

Voilà, cher Pierre Kipré, ce qui dans ce monde nous tient encore droits. Malgré.

Dr Pierre Franklin Tavares  
Bourg-la-Reine,  
9 septembre 2025

---

écrit quelquefois », *Poésie de l'action, Conversation avec Mohamed Aziza*, Paris, coll. Les Grands Leaders, Éditions Stock, Paris, 1980, p. 207.

<sup>291</sup> Pierre-Antoine-Augustin Piis, *Avertissement*, in *Chansons patriotiques : chantées, tant à la section des Tuileries, que sur le théâtre du Vaudeville, par le citoyen Piis, 1794 – 1794*, page Ji., À Paris, Chez le Libraire, Théâtre de Vaudeville, Et à l'imprimerie, rue des droits de l'Homme, n° 44, An deuxième.

## ANNEXES

### HUME ET KANT : SUR LES NOIRS

Nous reproduisons, ci-dessous, copie de *La note 1* de Roger Kempf qui a fait l'introduction, la traduction et les notes de l'ouvrage de Kant, *Observations sur le sentiment du beau et du sublime* :

« Kant s'inspire manifestement d'une note de l'*Essay of National Characters* : « Je suis porté à considérer les nègres – et en général, toutes les autres espèces humaines (car il y en a quatre ou cinq) – comme étant de nature inférieure aux blancs. Il n'a jamais existé de nation civilisée ni d'individu de couleur autre que blanche, qui se soit distingué par des hauts faits ou des spéculations philosophiques. Les noirs ne connaissant ni industries ingénieuses, ni arts, ni sciences, tandis que les plus rudes et les plus barbares des blancs, tels les Germains, les Tartares d'aujourd'hui, ont toujours eu quelque chose de remarquable, soit leur courage, soit leur système de gouvernement ou quelque autre particularité. Si cette différence apparaît uniforme et constante, dans tant de pays et à tant d'époques, c'est que la nature a préalablement établi une distinction entre ces races humaines. Sans parler de nos colonies, il y a, un peu partout en Europe, des esclaves nègres chez lesquels personne n'a jamais trouvé trace d'ingéniosité. Mais l'on voit continuellement des blancs de sang inférieur, sans instruction, se distinguer parmi nous dans toutes les professions. Il est vrai qu'à la Jamaïque l'on parle d'un certain nègre comme d'un homme accompli et cultivé ; il est probable, cependant, qu'on l'admire pour des talents bien minces, comme un perroquet qui énonce distinctement quelques paroles ». Cet essai de Hume parut en 1748 dans la 3<sup>e</sup> édition des *Essays Moral and Political*. La note ne figurera que cinq ans plus tard dans les *Essays and Treatises on several subjects*, 4 tomes, in -8. Londres, 1753-1754. L'homme ne peut devenir homme que par l'éducation, écrit Kant dans ses *Vorlesungen über Pädagogik*, 1776-1777. Les sauvages, si longtemps qu'ils aient été au service d'Européens, ne parviennent pas à s'accoutumer à leur façon de vivre. « Ce qui ne résulte pas, comme le pensent Rousseau et d'autres d'un noble penchant à la liberté, mais d'une certaine inculture, l'animal n'ayant pas développé en lui la nature humaine. Aussi faut-il accoutumer l'homme de bonne heure à se soumettre aux prescriptions de la raison », Kant, *op. cit.* ; « Les nègres sont bornés, parce que l'esclavage brise tous les ressorts de l'âme ; ils sont méchants, pas assez avec vous », Abbé Raynal, *Histoire philosophique*, XI. 24. Fort du témoignage de Hume, Kant semble considérer, non sans *Gehässigkeit*, que l'éducation ni la discipline ne saurait venir à bout de la vanité et de la bêtise d'une race naturellement inférieure à la nôtre (*naturally inferior to the white*/ Les noirs sont vaniteux, à la manière des noirs), *Observations*, p. 78. Il n'est pas jusqu'à leurs défauts qui ne semblent moins intéressants que les nôtres ! « Le drôle était noir de la tête aux pieds, preuve évidente de la bêtise de ses discours », *Observations*, p. 80. Voir également à ce sujet R. Eisler, *Kant Lexicon, Rasse*. cf. l'expression « traiter quelqu'un comme un nègre », *Dictionnaire de Littré*, III, p. 710 ; « La duchesse de Berry, écrit Saint-Simon, traitait son père comme un nègre »<sup>292</sup>.

---

<sup>292</sup> Roger Kempf, in Kant, *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, Introduction, traduction et notes par Roger Kempf, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Librairie J. Vrin, Paris, 1992, 2008, pages 76 à 78.

## **DÉCRET DE LA SECONDE ABOLITION DE L'ESCLAVAGE : 1848**

« Décret du 27 avril 1848

Décret relatif à l'abolition de l'esclavage dans les colonies et les possessions françaises du 27 avril 1848

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ; qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité.

Considérant que si des mesures effectives ne suivaient pas de très près la proclamation déjà faite du principe de l'abolition, il en pourrait résulter dans les colonies les plus déplorables désordres,

Décète :

Art. 1er. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. À partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres sera absolument interdite.

2. Le système d'engagement à temps établi au Sénégal est supprimé.

3. Les gouverneurs ou commissaires généraux de la République sont chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe et les dépendances, à l'île de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal et autres établissements français sur la côte occidentale d'Afrique, à l'île de Mayotte et dépendance et en Algérie.

4. Sont amnistiés les anciens esclaves condamnés à des peines afflictives ou correctionnelles pour des faits qui, imputés à des hommes libres, n'auraient point entraîné ce châtiment. Sont rappelés les individus déportés par mesure administrative.

5. L'Assemblée nationale réglera la quotité de l'indemnité qui devra être accordée aux colons.

6. Les colonies, purifiées de la servitude, et les possessions de l'Inde seront représentées à l'Assemblée nationale.

7. Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche est appliqué aux colonies et possessions de la République.

8. À l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves, et de participer, soit directement, soit indirectement à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité de citoyen français.

Néanmoins les Français qui se trouvent atteints par ces prohibitions, au moment de la promulgation du présent décret, auront un délai de trois ans pour s'y conformer. Ceux qui deviendront possesseurs d'esclaves en pays étrangers par héritage, don de mariage, devront, sous la même peine, les affranchir ou les aliéner dans le même délai, à partir du jour où leur possession aura commencé.

9. Le ministre de la Marine et des Colonies et le ministre de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, en Conseil du Gouvernement, le 27 avril 1848

Les membres du Gouvernement provisoire,

Signé Dupont (de l'Eure), Lamartine, Armand Marrast, Garnier-Pagès, Albert, Marie, Ledru-Rollin, Flocon, Crémieux, Louis Blanc, Arago.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,

Signé Pagnerre », Assemblée Nationale,

Le Moniteur Universel, Journal officiel de la République française, mardi 2 mai 1848.

## QUELQUES DATES CLÉS

Mais pourquoi et comment donc les Noirs sont-ils devenus victimes du racisme ? Pour le comprendre, nous devons remonter à la fin de la domination arabo-musulmane sur la péninsule ibérique dont l'une des grandes conséquences universelles sera précisément la domination de l'Afrique et l'infériorisation systématique des Nègres. Yves Bénot, dans une remarquable communication, *De la traite négrière au sous-développement*<sup>293</sup>, a exposé ce mécanisme de domination qui ne peut être effectif sans une idéologie appropriée. À côté de la traite arabo-musulmane dont Tidiane N'Diaye a fait un instructif exposé dans *Le Génocide voilé*<sup>294</sup>, c'est l'amorce atlantique et occidentale de l'enfer racial pour les Noirs.

Le *racisme d'État* français, en France, est l'idéologie, la théorisation et le dispositif public qui ont fondé, soutenu, accompagné et maintiennent encore le procès en infériorité raciale du Noir. Ci-dessous, un court tableau en retrace les grandes étapes :

---

<sup>293</sup> Yves Bénot : « la puissance extérieure qui fait irruption dans tout le continent africain au sud du Sahara vers la moitié du XV<sup>e</sup> siècle a constamment besoin de susciter et de soutenir une certaine couche sociale locale [*comprador*, « bourgeoisie compradore »], même numériquement peu nombreuse, qui lui sert d'intermédiaire et de moyen d'action faible. Certes, comme tout groupe humain, cette couche a aussi, dans tous les cas, des intérêts propres à défendre. Mais, quoi qu'il en soit des heurts et des conflits qui peuvent écarter par moment, le fait capital et déterminant, c'est que l'histoire, le développement ou, plutôt, le non-développement de l'Afrique ont été l'effet non pas d'une action autonome des peuples, mais d'une action externe, de par l'insertion forcée dans le système de l'économie-monde tel qu'il se met en place à partir de la double irruption des Européens en Afrique et en Amérique ; à partir de là, le continent subira toujours, et jusqu'à aujourd'hui, les contrecoups de l'évolution du système capitaliste, donc qui lui sont extérieurs, système au sein duquel il sera toujours dans une position subordonnée [...] Que ce soit en imposant à l'Afrique de devenir essentiellement productrice de marchandises humaines, d'esclaves, ou en lui imposant de se consacrer à des cultures ou des exploitations minières dont les pays d'Europe ont besoin à bas prix, les pays du Centre subordonnent le continent et l'entraînent dans la voie du sous-développement », *De la traite négrière au sous-développement*, pages 1 à 2. Cette publication nous a été remise en main propre par l'auteur sous forme d'un tiré à part, à Paris, le 15 juin 1994.

<sup>294</sup> Tidiane N'Diaye, *Le génocide voilé, Enquête historique*, coll. folio, Éditions Gallimard, Paris, 2008.

Au XIII<sup>e</sup> siècle : le Portugal, après une longue série de victoires militaires<sup>295</sup> dont la première a lieu dès 868 avec la *reconquête du Portucale* par le chrétien Vimara Peres (formation du comté)<sup>296</sup>, achève de se libérer de la domination arabo-musulmane.

Au XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle : à son tour, l'Espagne sous domination arabo-musulmane depuis 711, appelée Al-Andalus, et successivement dominée par les Omeyyades de Damas, les Almoravides (Maurétanie), les Almohades (Maroc) se libère progressivement, en 1236, par la prise de Cordoue et, en 1238, de Séville par les Castillans et de Valence par l'Aragon la même année, jusqu'à la prise du royaume de Grenade (création, 1238) par les deux monarques catholiques, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, en 1492, qui marque la fin de l'hégémonie arabo-musulmane sur l'Hispanie.

XV<sup>e</sup> siècle : ces deux puissances maritimes inaugurent l'époque navale des *Grandes découvertes*.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Charles Quint, Carlo Quinto (alors roi d'Espagne sous le nom de Charles Ier et empereur germanique de 1519 à 1555) organise la célèbre *Controverse de Valladolid* en Espagne, du 15 août 1550 au 4 mai 1551, dix mois durant, qui oppose deux grands théologiens, Sepulveda et Las casas, pour savoir si les Indiens peuvent et doivent être soumis à l'esclavage. Ce sont les Noirs importés de force qui le deviendront.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est *Le Code noir* (« ordonnance royale de Louis XIV » ou « Édit royal de mars 1685 ») concernant la police des îles de l'Amérique française, qui en 1723 sera étendue aux Mascareignes, en 1724 à la Louisiane et au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à toutes les colonies françaises. Ce texte juridique vient consolider toute la gigantesque et longue déportation des Noirs vers les Deux Indes des deux siècles précédents.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1762, a lieu le premier véritable recensement des Noirs, c'est-à-dire des « non-Blancs » en France par Louis XV : selon les sources, 156 ou 159 Noirs sont dénombrés et recensés.

Pierre H. Boulle est bien plus précis : « La seconde remarque a trait au poids de certaines années, relié aux différents textes promulgués pour contrôler la population non-blanche : **Ordonnance de l'Amirauté de France du 5 avril 1762**, exigeant la déclaration non seulement des esclaves, mais aussi des libres (156 déclarations) ; **Déclaration du Roi du 9 août 1777**, stipulant que l'absence de déclaration par les maîtres ne leur permettrait plus de retenir leurs esclaves « que de leur consentement » (387 déclarations) ; **l'arrêt du Conseil d'État du 11 janvier 1778**, établissant un système de cartouches pour les non-Blancs demeurant en France, faute de quoi ils seraient passibles d'expulsion

---

<sup>295</sup> La péninsule ibérique (Hispanie) est envahie par les Vandales, les Visigoths et les Suèves au V<sup>e</sup> siècle. Au VIII<sup>e</sup> siècle (711), depuis l'Afrique du nord, les Arabes (Maures) battent les Visigoths à la bataille de Guadalete et dominent jusqu'en 1249, date de la reprise de la ville de Faro (capitale de l'Algarve) par le roi D. Afonso III. Entre temps : 868 : reconquête de Portucale par Vimara Peres, mise en place du premier comté (sous tutelle du royaume de Léon ou de Galice) ; 871 : reconquête de Coimbra ; 878 : Coimbra devient un comté avec Hermenegildo Mendes ; X<sup>e</sup> siècle, le comté de Coimbra est détruit ; 997 : Gonçalo Mendes se fait appeler *Magnus Dux Portucalensium* (autonomie) ; seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle : reconstitution du comté de Coimbra ; 1064 : conquête définitive de Coimbra par Sernando Davides ; 1095 : Afonso VI donne le commandement de la zone la plus exposée à Henrique de Bourgogne, Duc de Bourgogne ; 1112 : mort de Henrique de Bourgogne. Teresa de Léon assure la régence (vu la minorité de Afonso Henriques) ; 1121 : Teresa de Léon se fait appeler Reine. Un conflit éclate entre Teresa de Léon et le Haut clergé et Fernão Peres de Trava (noble gallican) ; 1123 : Afonso Henriques se fait lui-même chevalier selon la coutume des rois et souhaite l'indépendance du comté. Il engage une guerre contre Afonso VII, roi de Léon, lors de la bataille de Cernejac ; 1139 : Afonso Henriques défait les Arabes (Maures) à la bataille d'Ourique ; 1143, son suzerain nominal, Afonso VII de Léon et de Castille reconnaît l'indépendance *de facto* du Portugal par le Traité de Zamora.

<sup>296</sup> Trois dates sont à retenir : a) 1580 : Philippe II d'Espagne s'empare de la couronne du Portugal avec l'appui de la grande bourgeoisie portugaise : « Union ibérique » ; c) 1640 : la noblesse d'épée et la bourgeoisie portuaire et commerciale du Portugal s'allient et se libèrent de l'Espagne qui, en 1668, par le *Traité de Lisbonne* reconnaît la souveraineté du Portugal avec la nouvelle dynastie régnante, la Maison de Bragance.

(159 déclarations) ; enfin l'**arrêt du 23 mars 1783**, portant renouvellement des cartouches tous les trois ans (102 déclarations). Ainsi, **11 % des déclarations datent de 1762 ; 27 % de 1777 ; 11 % de 1778, 7 % de 1783, et 4 % de 1786**, date du dernier renouvellement des cartouches, soit un total de 60 % des déclarations pour ces seules cinq années ; un quart du total pour la seule année 1777. Cette multiplication des déclarations crée une certaine similarité au cours des dernières décennies, similarité qui peut être attribuée au greffier chargé de les transcrire »<sup>297</sup>.

Dans le même siècle, durant la nuit du 14 août 1791, à Saint-Domingue, éclate l'insurrection des esclaves avec la *Cérémonie du Bois-Caïman* de nature mystico-politique et dirigée par Boukman. Dix ans plus tard, Toussaint-Louverture y fait adopter la 1<sup>ère</sup> Constitution de 1801 qui établit la liberté pour tous. Trois ans après, le 1<sup>er</sup> janvier 1804, après avoir défait L'Expédition Leclerc, Dessalines proclame l'indépendance de Saint-Domingue rebaptisé Haïti, second état indépendant des Amériques, après les États-Unis.

1830 : Colonisation de l'Algérie.

1884 – 1885, c'est de triste mémoire, la *Conférence de Berlin* qui dépèce et partage l'Afrique.

1894 : voir la page

1944, du 30 janvier au 8 février 1944, a lieu la *Conférence de Brazzaville*.

1946, 11 avril, adoption de la loi n° 46-645 dite loi Houphouët-Boigny sur l'abolition du Travail forcé dans les colonies d'Afrique de l'Ouest par l'Assemblée nationale française.

De 1957 à 1975 surviennent les *indépendances africaines*, anglophones, francophones et lusophones.

Décret du 29 avril 1976 relative au **regroupement familial** / 1980 : dissolution de la FEANF<sup>298</sup> par le décret du 5 mai 1980 du gouvernement de Raymond Barre et du président Valéry Giscard D'Estaing.

« Paul Dijoud cherche à intégrer les étrangers déjà établis en France. Dans ce but, le décret du 29 avril 1976 met en place le droit au regroupement familial. Ce décret régit les conditions par lesquelles un travailleur étranger séjournant régulièrement en France peut être rejoint par les membres de sa famille. L'accès au territoire français et le titre de séjour ne peuvent être refusés à ces derniers que pour quatre motifs : durée de résidence en France du chef de famille trop courte, ressources insuffisantes, conditions de logement inadéquates et nécessités de l'ordre public ».

## UN « ABBÉ GRÉGOIRE NÈGRE » AU VII<sup>e</sup> SIÈCLE ET NOTICE SUR HIGIEMOND

Selon l'abbé Grégoire (Henri Grégoire), *De la littérature des Nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature* :

<sup>297</sup> Pierre H. Boulle, *Les déclarations parisiennes de non-Blancs entre 1738 et 1790 : permanence des catégories et interchangeabilité des statuts*, in 2010, *Nominations et dénominations des Noirs : illustration du dialogue entre la France et les Amériques*, Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Débats, URL : <http://journals.openedition.org/nuevomundo/58021> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nuevomundo.58021>

<sup>298</sup> Françoise Blum, *Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)*, Le Maitron, dictionnaire bibliographique, Éditions de l'Atelier, 23 juin 2014 ; Françoise Blum, *Trajectoires militantes et reconversions, À propos de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et des années 68*, Genèses 2017/2 n° 107, pages 106 à 130, Éditions Belin. Cet article disponible en ligne à l'adresse <https://shs.cairn.info/revue-geneses-2017-2-page-106?lang=fr>

« En partant de la même hypothèse, on pourrait joindre à Loqman tous les Éthiopiens distingués dont l'histoire a conservé les noms, et surtout **cet abbé Grégoire** qui, venu en Europe vers le milieu du dix-septième siècle, **visita l'Italie, l'Allemagne, fut très accueilli à la cour de Gotha, et périt dans un naufrage**, en voulant retourner dans sa patrie. **Il a été trop vanté peut-être par Fabricius, la Croze et Ludolphe** ; ce dernier acquittait la dette de la reconnaissance envers un homme qui lui avait été très utile pour apprendre la langue et l'histoire d'Éthiopie. Dans son Commentaire sur cette histoire, Ludolphe a inséré un **portrait de l'abbé Grégoire, gravé par Heiss en 1691. C'est vraiment la figure d'un Nègre. Tel était aussi le peintre Higiemon, sur lequel on va lire une notice.**

Sonnerat assure que les peintres indiens n'entendent pas la perspective ni le clair obscur, quoiqu'ils donnent un fini parfait à leurs ouvrages. Cependant Higiemon ou Higiemondo, nommé communément le Nègre, était reconnu pour un habile artiste qui, dans ses compositions, mettait moins d'art que de naturel. C'est le jugement qu'en porte Joachim de Sandrart, dans *Academia nobilissimæ artis pictoriæ*. Il l'appelle le très-célèbre (*clarissimus*), et se félicite d'avoir de lui quelques bons tableaux, mais il n'indique pas l'époque à laquelle il a vécu. L'épithète *negrum*, dans le texte latin de Sandrart, serait insuffisante pour prouver que Higiemon était Nègre, une foule de Blancs en Europe se nomment *Le Noir*. Les doutes s'évanouissent en voyant la figure de Higiemon, gravée, en 1693, par Kilian, et insérée dans les deux ouvrages de Sandrart ; le premier, celui qu'on vient de citer ; le second son traité allemand, sous le titre italien, d'*Academia Tedesca delle architectura, scultura, pictura*.

Le savant de Murr révoque en doute l'existence de Higiemon ; ce nom, dit-il, est étranger aux langues d'Afrique, comme à celles de la Chine, et ce dernier pays n'a pas de nègres. Parmi les peintres chinois les plus fameux, le P. [Jean-Baptiste] du Halde cite Tong-Pech-Ho et Kjoh-She-Tchouh, sans parler de Higiemon. Ce nom paraît emprunter d'un passage de Pline le naturaliste : « *Apparet multo vetustiora, picturæ principia esse, eosque qui monochromata pinxerint (quorum actas non traditur) aliquanto ante fuisse Higiemonem, Diniam, Charmodam, etc.* ». Divers manuscrits portent Hygiaenon parmi les premiers peintres de portrait. De Murr en conclut que Sandrart, alors en Hollande, a été trompé par quelques brocanteurs qui, en lui vendant des peintures chinoises, aura jugé à propos d'attribuer les meilleures à un nommé Higiemon.

Je rends grâce au savant de Nuremberg, pour ses observations ; mais ce qu'il allègue est-il autre chose qu'une conjecture ? Dans le peu que l'on conçoit des idiomes nègres, je ne vois rien, absolument rien qui repousse la dénomination de Higiemon. Un marchand de tableaux aura donné sans raison la qualité de chinois à un homme qui ne l'était pas, et dont le nom presque identique à celui d'un peintre ancien forme une coïncidence comme tant d'autres. Cette explication est aussi plausible que la supposition d'un brocanteur assez familiarisé avec les auteurs anciens, pour emprunter de Pline le nom d'Higiemon, tandis qu'il pouvait tout aussi facilement en forger un autre »<sup>299</sup>.

## MARC BELISSA : FRATERNITÉ UNIVERSELLE ET INTÉRÊT NATIONAL

<sup>299</sup> L'abbé Grégoire, *op. cit.*, pages 193 à 195.

« Un peuple qui aime la gloire et qui méprise les étrangers doit se corrompre. Le rejet de l'humanité, et donc de la réciprocité de la liberté, transforme une nation en tyran de l'univers si elle conjugue son égoïsme avec la puissance : les « haines nationales » dénaturent les peuples. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le « contre-modèle » de l'inhumanité envers les étrangers, ce sont Républiques antiques. *L'Encyclopédie*, par la plume de Jaucourt, fait du mépris des étrangers la raison primordiale de la décadence des cités grecques. L'incapacité des Grecs à dépasser leurs querelles en s'ouvrant sur le monde des « barbares » les a déshumanisés et rendus incapables de les résoudre. Les Romains n'ont pas fait mieux : le latin en porte la trace puisqu'ils « ont autrefois confondu le mot d'ennemi avec celui d'étranger » (*hostis*). Mably insiste sur l'expérience historique des Républiques anciennes pour conseiller aux « politiques » de son siècle de ne pas reproduire les mêmes erreurs. La modération passait pour une faiblesse chez les peuples de l'Antiquité, et le droit des gens cruel de ces temps reculés poussait à massacrer les populations. Même quand ils respectaient les droits de l'humanité entre eux, « il s'en fallait de beaucoup qu'ils les pratiquassent à l'égard des étrangers. Ils les traitaient de barbares ; ils les méprisaient ; ils pensaient ne rien leur devoir, et croyaient que la nature, en les faisant moins braves et moins éclairés qu'eux, les destinait à être esclaves ». Sparte, notamment, en exaltant les vertus de ses citoyens et en dégradant les ilotes, a contribué à créer un amour exclusif de la patrie qui s'est retourné contre la cité. Rome, sous l'Empire, ne pouvait pas faire mieux : « comment le Romain, qui ignorait ce qu'il se devait à lui-même, ce qu'il devait à ses concitoyens et à sa patrie, aurait-il soupçonné qu'il avait des devoirs à remplir envers les étrangers ? ». Pourtant, les peuples anciens ont été aussi capables de dépasser, insuffisamment, leurs querelles. Mably admire l'institution amphictyonique comme une ébauche imparfaite d'instance fédérative entre les peuples.

Les mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle sont heureusement épurées : les coutumes inhumaines des peuples anciens n'ont plus cours, mais il subsiste des restes des anciens usages. Parmi ces droits « gothiques », l'un des plus décriés est le droit d'aubaine. Un aubain « est un étranger qui séjourne dans le royaume sans y être naturalisé [...] ». Si l'aubain meurt en France, ses biens sont acquis au roi ». Le droit d'aubaine est tempéré par l'existence de conventions bilatérales entre le roi de France et ses voisins les plus proches : les Suisses, les Savoisiens, les Écossais et les Avignonnais... sont « réputés naturels et régnicoles » sans avoir besoin de lettres de naturalité. Le privilège d'assimilation de naturalité est renouvelable lorsque le sceptre change de main, car c'est un droit inaliénable de la Couronne. *L'Encyclopédie* remarque que la cause lointaine de ce droit, à savoir « empêcher que les biens du royaume passent en pays étrangers », n'a plus aucune force : il faut donc abolir cet usage. Pour Jaucourt s'il existe des lois qui empêchent l'étranger de s'installer, elles « doivent passer pour des restes de ces siècles barbares, où les étrangers étaient presque regardés comme des ennemis ». La naturalisation est un privilège qui ne relève que de la Couronne. *Elle ne transforme pas l'étranger en Français*, mais elle lui octroie *les mêmes privilèges que les régnicoles*. La naturalisation est un acte semi-privé, individuel, elle n'est pas un droit. *L'Encyclopédie* le remarque et s'étonne que l'on puisse encore craindre la naturalisation des étrangers, alors qu'un pays s'enrichit en attirant les hommes des pays avoisinants.

Malgré le perfectionnement des mœurs, les « préjugés nationaux » ont la vie dure. On relève en particulier la ténacité de l'opposition entre les Français et les Anglais. Les préventions entre les deux peuples sont l'objet d'une condamnation quasi unanime qui passe même dans le théâtre. Ainsi, dans la pièce de commande intitulée *L'Anglais à Bordeaux*, Favart nous montre un Anglais répudiant les haines nationales. À « Milord », qui l'accuse d'être un mauvais sujet, car il montre de la compassion envers un prisonnier français, Sudmer répond :

Je suis plus ; je suis homme,  
 Qu'avez-vous contre lui ? Cette froideur m'assomme,  
 Esclave né d'un goût national,  
 Vous êtes toujours partial. [...]  
 J'ai toujours détesté ce préjugé fatal.  
 Quoi ! parce qu'on habite un autre coin de terre,  
 Il faut se déchirer, et se faire la guerre.  
 Tendons tous au bien général.  
 Crois moi (*sic*), Milord, j'ai parcouru le monde.  
 Je ne connais sur la machine ronde  
 Rien que deux peuples différents :  
 Savoir, les hommes bons et les hommes mauvais.

Pour la faction la plus anticléricale des Lumières, les prêtres qui bénissent les drapeaux des conquérants sont parmi les principaux contempteurs des préjugés nationaux ; Voltaire et d'Holbach ne manquent pas de développer cette idée. Mais la plupart des philosophes préfèrent insister sur la responsabilité des gouvernements dont l'existence repose sur la défense contre l'agression extérieure. Les Lumières n'ont pas pu ignorer la leçon historique que représente la montée conjointe de l'absolutisme et de la guerre moderne. Une autre politique qui remplacerait la recherche de la puissance par le développement conjoint aurait tôt fait de faire disparaître ces funestes partis pris »<sup>300</sup>.

## LIENS DE TEXTES SUR LA QUESTION NOIRE SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

### ❶ - Pierre-Antoine-Augustin Piis : La liberté des Nègres

[https://fr.wikisource.org/wiki/La\\_Libert%C3%A9\\_des\\_n%C3%A8gres](https://fr.wikisource.org/wiki/La_Libert%C3%A9_des_n%C3%A8gres)

<https://revolution-francaise.net/2010/09/01/395-la-liberte-des-negres-par-le-citoyen-piis>

<http://www.cndp.fr/entrepot/baccalaureat-musique/le-timbre/biographies/antoine-pierre-augustin-de-piis.html>

### ❷ - Toussaint-Louverture, *Constitution de Saint-Domingue de 1801* :

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/ht1801.htm>

### ❸ - Chansons nationales et républicaines de 1789 à 1848 : avec des notices ...

<sup>300</sup> Marc Belissa, *Fraternité universelle et Intérêt national (1713 – 1795), Les cosmopolites du droit des gens*, Éditions Kimé, Paris, 1998, pages 58 à 60.

[Chansons nationales et républicaines de 1789 à 1848: avec des notices ... - Théophile Marion Dumersan - Google Livres](#)

**④ - Las Cases et O Méara ! Napoléon à Sainte-Hélène sur Toussaint-Louverture**

[https://books.google.fr/books?id=ojoVAAAAQAAJ&pg=PA686&lpg=PA686&dq=m%C3%A9morial+de+sainte-h%C3%A9l%C3%A8ne+l%27ind%C3%A9pendance+de+saint-domingue&source=bl&ots=9aGojRk8tL&sig=ACfU3U3xYsfjQPpeP\\_J3SWwgMTL4JoxWEg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwieucehjaXqAhVTA2MBHbtaBeAQ6AEwAHoECAgQAQ#v=onepage&q=m%C3%A9morial%20de%20sainte-h%C3%A9l%C3%A8ne%20l'ind%C3%A9pendance%20de%20saint-domingue&f=false](https://books.google.fr/books?id=ojoVAAAAQAAJ&pg=PA686&lpg=PA686&dq=m%C3%A9morial+de+sainte-h%C3%A9l%C3%A8ne+l%27ind%C3%A9pendance+de+saint-domingue&source=bl&ots=9aGojRk8tL&sig=ACfU3U3xYsfjQPpeP_J3SWwgMTL4JoxWEg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwieucehjaXqAhVTA2MBHbtaBeAQ6AEwAHoECAgQAQ#v=onepage&q=m%C3%A9morial%20de%20sainte-h%C3%A9l%C3%A8ne%20l'ind%C3%A9pendance%20de%20saint-domingue&f=false)

**⑤ - Danton et Dufay : Lançons la liberté dans les colonies**

[Amazon.fr - « Lançons la liberté dans les colonies »: Discours des députés Danton et Dufay pour l'abolition de l'esclavage devant la Convention, 4 février - Danton, Georges Jacques, Dufay, Louis, Senghor, Léopold Sédar - livres](#)

## Table des matières

|                                                                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Pour entreprendre .....                                                                             | 3  |
| LIVRE 1 .....                                                                                       | 5  |
| Chapitre 1 : Problématique critique.....                                                            | 5  |
| Chapitre 2 : L'immigration, nouvelle addiction .....                                                | 8  |
| Chapitre 3 : Une discipline nouvelle : l'immigratologie .....                                       | 10 |
| Chapitre 4 : Tous, immigrés ! .....                                                                 | 12 |
| LIVRE 2 .....                                                                                       | 15 |
| Chapitre 1 : Le « portrait social » de la France a changé .....                                     | 15 |
| Chapitre 2 : La vraie crise : l'effondrement de « la sphère éthique » française .....               | 17 |
| Chapitre 3 : Ce qu'ont apporté les Immigrés.....                                                    | 19 |
| LIVRE 3 .....                                                                                       | 25 |
| Chapitre 1 : Tous, envahisseurs ! .....                                                             | 25 |
| Chapitre 2 : Les Gaulois, un exemple d'immigrés-envahisseurs .....                                  | 26 |
| Chapitre 3 : Le peuplement de « La Gaule, première France ».....                                    | 27 |
| Chapitre 4 : Les grandes invasions de la Gaule ; tous donc, venus d'ailleurs ! .....                | 33 |
| LIVRE 4 .....                                                                                       | 38 |
| Chapitre 1 : Mais, que disent les chiffres ?.....                                                   | 38 |
| Chapitre 2 : « Lettres à Marie-Adeline sur le National et l'Appropriation » : Max Gallo .....       | 40 |
| Chapitre 3 : Crise académique : défaite de l'Histoire et de la Philosophie .....                    | 48 |
| Chapitre 4 : Hegel, philosophe antiraciste.....                                                     | 49 |
| Chapitre 5 : Le Racisme .....                                                                       | 54 |
| Chapitre 6 : Les races n'existent pas, mais le racisme oui : sur la suffixation en « isme » .....   | 62 |
| Chapitre 7 : Race et Philosophie .....                                                              | 67 |
| LIVRE 5 .....                                                                                       | 68 |
| Chapitre 1 : Génomique et Génome .....                                                              | 68 |
| Chapitre 2 : Gène et Génétique .....                                                                | 72 |
| LIVRE 6 .....                                                                                       | 77 |
| Les grandes Migrations, selon Hegel .....                                                           | 77 |
| LIVRE 7 .....                                                                                       | 81 |
| Épicure et la (fonction de la) « représentation ».....                                              | 81 |
| LIVRE 8 .....                                                                                       | 83 |
| Chapitre 1 : Qu'est-ce que le <i>racisme d'État</i> en France ? .....                               | 83 |
| Chapitre 2 : racines d'un mal toujours présent : de Valladolid (1550-1551) à Brazzaville (1944) ... | 86 |
| LIVRE 9 .....                                                                                       | 93 |

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Chapitre 1 : Le « Discours de Brazzaville ».....                                                 | 93  |
| Chapitre 2 : Liste des Conquêteurs français de l'Afrique, selon Charles de Gaulle .....          | 99  |
| Chapitre 3 : Jules Ferry, sur la Colonisation et la Mission civilisatrice (28 juillet 1885)..... | 102 |
| LIVRE 10 .....                                                                                   | 108 |
| Chapitre 1 : « La Liberté des Nègres » par Pierre-Antoine-Augustin de PIIS .....                 | 108 |
| Chapitre 2 : rompre ou continuer le racisme d'État ?.....                                        | 110 |
| ANNEXES .....                                                                                    | 113 |